



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Commission éducation et culture

Rapport d'activité de l'année 2019

Claude Vivier Le Got - Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)

Présidente de la Commission

Karl Donert - Association européenne des Géographes (EUROGEO)

Vice-Président de la Commission

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE DU RAPPORT 2019 _____	9
A. IDENTITE CULTURELLE EUROPEENNE _____	10
1. Consultations sur l'identité culturelle européenne (ICE) d'avril 2019 et d'octobre 2019 _____	10
A. Consultation du 9 avril 2019 _____	10
▪ Experts invités : _____	10
a) Synthèse de la consultation du 9 avril 2019 _____	10
<i>Actes de la consultation du 09/04/2019 page 39</i> _____	12
B. Consultation du 29 octobre 2019 _____	12
▪ Experts invités : _____	13
a) Synthèse de la consultation du 29/10/2019 _____	13
<i>Actes de la consultation du 29/10/2019 à la page 61</i> _____	15
2. L'état d'avancement du Livre blanc _____	15
<i>Projet de sommaire page 35 et état des lieux page 186</i> _____	16
B. GROUPES DE TRAVAIL _____	17
1. Présentation _____	17
A. Les co-coordonateurs des quatre groupes de travail : _____	17
2. Les thématiques des 4 groupes de travail _____	17
A. Cités interculturelles _____	17
B. Droit à l'éducation tout au long de la vie _____	17
C. Citoyen numérique _____	18
D. Europe du patrimoine et de la création _____	18
3. Cités interculturelles _____	19
A. Débat sur la « <i>Ville de demain</i> » en séance plénière du 9 avril 2019 _____	19
▪ Experts invités : _____	19
<i>Synthèse du débat sur la « Ville de demain » du 9 avril 2019</i> _____	19
<i>Actes de la plénière du 09/04/2019 page 91</i> _____	20
B. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019 _____	20
▪ Experts invités : _____	20
1. Synthèse du groupe de travail Cités interculturelles du 11 avril 2019.....	20
<i>Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 103</i> _____	21
C. Réunion du groupe de travail du 29 octobre 2019 _____	21
▪ Experts invités _____	22
1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Cités interculturelles du 29 octobre 2019.....	22
<i>Actes de la plénière du 29/10/2019 page 114</i> _____	24
4. Droit à l'éducation tout au long de la vie _____	25
A. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019 _____	25
▪ Experts invités : _____	25
1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Droit à l'éducation tout au long de la vie du 11	
avril 2019.....	25
<i>Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 157</i> _____	26



	<i>Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe page 189</i>	26
B.	Réunion du groupe de travail du 29 octobre 2019	26
1.	Synthèse du groupe de travail du 29 octobre	27
	<i>Compte-rendu du GT du 29/10/2019 page 166</i>	27
5.	Citoyen numérique	28
A.	Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019	28
1.	Synthèse de la réunion du groupe de travail Citoyen numérique du 11 avril 2019	28
	<i>Compte-rendu du GT du 11/04/2019, à la page 170</i>	29
B.	Réunion du groupe de travail du 31 octobre 2019	29
6.	Europe du patrimoine et de la création	30
A.	Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019	30
▪	Experts invités :	30
1.	Synthèse de la réunion du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création du 11 avril 2019	30
	<i>Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 176</i>	32
B.	Réunion du groupe de travail du 28 octobre 2019	32
1.	Synthèse de la réunion du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création du 28 octobre 2019	32
	<i>Compte-rendu du GT du 28/10/2019 page 185</i>	33
C.	ANNEXES	34
1.	L'Identité culturelle européenne en question(s) ou la Conscience européenne	35
A.	Projet de sommaire du livre blanc	35
1.	Ce qui nous rassemble	35
2.	Freins, blocages, excuses, prétextes, désintérêt	36
3.	Comment construire ensemble	37
4.	Outils et acteurs	38
2.	Actes des deux consultations sur l'identité culturelle européenne	39
A.	Actes de la deuxième consultation du 9 avril 2019	39
▪	Experts invités :	39
1.	Interventions des experts	39
a)	Discours introductif de Claude VIVIER LE GOT, Conférence des OING	39
b)	Intervention de M. l'Ambassadeur Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ	43
c)	Intervention de Sjur BERGAN Conseil de l'Europe	48
d)	Intervention de Francesc PEDRO - UNESCO	50
e)	Intervention de Marco PASQUALINI - UNESCO	53
▪	Pourquoi peut-on parler d'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) ?	54
▪	L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM)	54
▪	Faire avancer l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM)	55
2.	Echanges avec les OING et conclusions	57
B.	Actes de la troisième (et dernière) consultation du 29 octobre 2019	60
▪	Experts invités :	61
1.	Interventions des experts	61
a)	Discours introductif de la présidente de la Commission éducation et culture	61
b)	Intervention de Philippe HERZOG – Confrontations Europe	64
c)	Barbara TOCE, vice-présidente du Congrès – Conseil de l'Europe	68
d)	Antoine GODBERT – mouvement européen	71
e)	Andreas WOLTER, adjoint au maire de Cologne (Allemagne)	76
2.	Echanges avec les OING	78



3. Conclusions.....	88
3. Groupe de travail Cités interculturelles _____	90
A. Actes de la séance plénière sur la « <i>Ville de demain</i> », Session de printemps 2019 - le 9 avril 2019	90
▪ Experts invités : _____	90
1. Interventions des experts.....	90
a) M. Carlos MORENO – expert de la ville intelligente et durable _____	90
b) M. Jean-Christophe FROMANTIN Maire de Neuilly _____	92
2. Echanges entre les experts et avec les OING	95
B. Session de printemps 2019 : Compte-rendu de la réunion du groupe de travail du 11 avril ____	101
1. Ouverture du Groupe de travail.....	102
▪ Participants : _____	102
2. Contributions des experts	103
a) La « communication empathique » par Kari FLornes _____	103
b) L'interconvictionnalité et l'hyper-ruralité intitulée par Michel AGUILAR _____	106
▪ Projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité _____	106
▪ Etude « Pour une géopolitique des Combrailles » _____	107
3. Point sur le fonctionnement du groupe de travail <i>Cités interculturelles</i>	110
4. Point concernant le débat sur la « <i>Ville de demain</i> » du 9 avril 2019 par lamvi TOTSI	112
C. Session d'automne 2019 : du groupe de travail Cités interculturelles du 29 octobre _____	113
▪ Experts invités _____	114
1. Contributions des experts : actes du GT.....	114
a) Discours introductif de la co-coordinatrice du groupe de travail, par Mme Gabriela FREY	114
b) « L'anxiété fondée sur le sexe dans la religion » par Carola ROLOFF _____	115
▪ Religion, femmes, structures du pouvoir et violence structurelle et culturelle _____	116
▪ Impact des attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions _____	117
c) Le dialogue interreligieux Prof. Wolfram Weisse _____	118
▪ Introduction _____	118
▪ La pertinence de la rencontre interreligieuse pour la coexistence dans la ville-Etat de Hambourg. _____	119
▪ Conclusion et Vision _____	121
d) Cultiver l'équilibre émotionnel par Axel BRINZINGER _____	121
e) Ethique de la reconstruction par Mme Gaudiose LUHAHE _____	124
f) Le temps des Villes par Mme Anne NEGRE _____	126
<i>Powerpoint de présentation en fin de document page 217</i> _____	128
g) Conclusion _____	128
2. Rapport d'activité sur l'anxiété	129
a) Introduction _____	129
b) Quelle est la différence entre la peur et l'anxiété? _____	130
c) Améliorer ses peurs en matière d'anxiété _____	132
▪ La communication empathique _____	132
<i>Introduction – les expériences personnelles</i> _____	132
<i>Développer l'empathie : une prise de conscience personnelle</i> _____	132
<i>Conclusion</i> _____	132
▪ Commencer à déconstruire l'ennemi _____	133
<i>La communication au service de l'éthique de la reconstruction,</i> _____	133
<i>Exemples de réponses tirées de la pratique :</i> _____	134
▪ L'Éducation à la justice réparatrice _____	134
d) Développer l'équilibre émotionnel _____	135
▪ Établir une conscience émotionnelle et la capacité de travailler de manière constructive avec les émotions, _____	135



	<i>Exemples de réponses issues de la pratique :</i>	136
e)	Le dialogue entre les religions et les écoles de pensée	137
	▪ Développer la pratique de l'interconvictionnalité - une valeur pour notre humanité commune	137
	<i>Exemples de réponses issues de la pratique :</i>	138
	▪ Apprendre à mieux vivre ensemble avec nos différentes convictions :	138
	<i>Les objectifs :</i>	139
	▪ La formation de l'identité en Europe par la reconnaissance mutuelle dans le dialogue interreligieux	139
	<i>Introduction</i>	139
	<i>La pertinence de la rencontre interreligieuse pour la coexistence dans la ville-Etat de Hambourg.</i>	140
	<i>Conclusion et Vision</i>	142
f)	Egalité des genres	142
	▪ L'anxiété fondée sur le genre dans la religion,	142
	<i>Religion, femmes, structures du pouvoir et violence structurelle et culturelle</i>	143
	<i>Vision essentialiste du genre binaire par rapport à une définition non binaire du genre dans toutes les religions</i>	143
	<i>Attitudes négatives envers les femmes et le féminin dans toutes les religions</i>	143
	<i>Raisons d'attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions</i>	144
	<i>Impact des attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions</i>	144
	<i>Possibilités d'agir contre la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de la religion</i>	144
	<i>Exemples de réponses issues de la pratique :</i>	145
g)	Le temps des Villes par la Dr. Anne Bergheim-Nègre	146
	<i>Le temps est lié à l'urbanisation</i>	146
	<i>Le temps est une valeur économique</i>	146
	<i>Les Temps des Villes</i>	147
	<i>Les principes de la Charte Européenne pour l'Egalité entre les femmes et les hommes</i>	147
	<i>Des exemples du bienfait du temps des villes :</i>	147
	<i>« Villes amies des femmes », quelles recommandations ?</i>	148
	<i>Approche intégrée ou « gender mainstreaming »</i>	148
	<i>Bibliographie & Liens :</i>	149
h)	Pour une ruralité dynamique et inclusive	149
	<i>Exemples de réponses issues de la pratique :</i>	150
	<i>Bibliographie :</i>	150
i)	Conclusion :	151
	▪ Améliorer la compréhension	151
	<i>SIDE-EVENT au CoE: Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes?</i>	
	<i>Progrès et reculs.</i>	154
	<i>Suggestions d'actions à poursuivre :</i>	155
3.	L'équipe des contributeurs.....	155
4.	Groupe de travail Droit à l'éducation tout au long de la vie	156
A.	Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019	156
1.	Ouverture du groupe de travail.....	156
	▪ Participants	156
2.	Interventions d'experts.....	157
a)	Mathieu SCHNEIDER : Enseignement supérieur et migration - De la responsabilité sociale des universités françaises par	157
	▪ L'exemple français du réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)	158
b)	Sophie MARINO Exemple de programme pour réfugiés dans l'enseignement supérieur européen : le programme Hérodote	160



c)	Présentation de la Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe par Jean-Louis DURAND-DROUHIN (ESAN) et Rémi LOISON (FEDE)	162
d)	Débats et échanges	163
B.	Session d'automne 2019 : compte-rendu de la réunion du 29 octobre 2019	164
1.	Ouverture du Groupe de Travail	164
▪	Participants	164
a)	Examen des activités du groupe de travail depuis avril 2019	165
b)	Proposition de travailler sur un projet de Déclaration concernant la situation des écoliers au Sahel	166
c)	Discussion et échange d'expériences au sujet du projet de Recommandation sur l'enseignement de l'Histoire en Europe	166
d)	Autres activités du groupe de travail jusqu'à la prochaine session de la Conférence des OING en avril 2020	168
e)	Approche intégrée relative à l'égalité entre les femmes et les hommes	168
5.	Groupe de travail transversal Citoyen numérique (groupe transversal piloté par la Commission éducation et culture)	170
A.	Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019	170
1.	Ouverture du groupe de travail	170
	<i>Powerpoint on digital civic space à la fin du document page 217</i>	171
B.	Session d'automne 2019 :	171
	<i>Power point Digital presentation à la fin du document page 217</i>	171
1.	Actes de l'intervention de Karl Donert lors de la session plénière du 29 octobre 2019	171
2.	Recommandations et propositions	174
a)	Le Conseil de l'Europe et la Conférence des OING devraient :	174
b)	Le Conseil de l'Europe devrait :	174
c)	La Conférence devrait chercher à :	174
d)	Le rôle de la Conférence des OING a été considéré comme étant de :	174
e)	Quelles mesures la Conférence des OING pourrait-elle prendre dans le futur ?	175
6.	Groupe de travail Europe du patrimoine et de la création	175
A.	Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019	175
1.	Ouverture du groupe de Travail	175
▪	Participants	175
2.	Interventions des experts	176
a)	Alain LAMASSOURE L'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire	176
b)	Echanges avec les OING	179
c)	Pierre BEDOUELLE L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural : l'exemple des « Routes des impressionnismes », Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe	181
B.	Session d'automne 2019 : compte-rendu de la réunion du 28 octobre 2019	184
1.	Ouverture du groupe de travail	185
▪	Participants	185
a)	Examen des activités du groupe de travail en 2019	185
b)	Les trois consultations sur l'identité culturelle européenne (ICE)	186
▪	Point sur les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019 :	186
▪	Troisième et dernière consultation avec des maires européens et des élus locaux, prévue lors de la session plénière de la Commission éducation et culture du 29 octobre 2019	187
▪	Liens entre les activités du groupe de travail et le Livre blanc sur l'identité culturelle européenne (à publier en 2020)	188
D.	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE LA COMMISSION	189



1. Recommandation sur la précarité et la pauvreté des étudiants en Europe	189
A. Document institutionnel initié par la Commission Education et Culture et adopté par la Conférence des OING	189
2. Evènements couverts par la Commission éducation et culture en 2019	192
A. Agenda de la commission	192
3. Interventions notables de la présidente de la Commission éducation et culture lors d'évènements	193
A. Lors de la 8 ^{ème} réunion du dialogue avec la société civile des Roms et des Gens du voyage	193
1. « Protéger le droit des enfants roms et des enfants des Gens du voyage à l'égalité d'accès à une éducation de qualité. Lutter contre la ségrégation scolaire par une éducation inclusive ».	193
▪ Eléments d'introduction	193
▪ Eléments de conclusion	194
B. Conférence des ministres de l'Éducation des pays du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique :	195
1. Prise de parole.....	195
C. Elaboration d'un module de formation au patrimoine européen pour le ministère de la Culture en France	196
1. Le rôle de la société civile européenne et du maillage associatif au sein de la conférence des OING du Conseil de l'Europe. (CoE)	196
a) Le Conseil de l'Europe (CoE), une organisation intergouvernementale	196
▪ Les outils à disposition pour agir :	196
▪ Bref historique de la Conférence des OING (COING) depuis sa création	197
▪ La Conférence des OING et les trois autres piliers du Conseil de l'Europe	197
▪ Structure générale et fonctionnement de la Conférence des OING	197
▪ Le statut participatif des OING au sein de la Conférence des OING (COING)	199
▪ Les actions des OING :	199
2. Les travaux de la Commission éducation et culture contribuent à la construction de la grande Europe des patrimoines	200
a) Feuille de route de la Commission éducation et culture de la Conférence des OING pour la période 2018-2021	200
b) Fonctionnement de la Commission éducation et culture (CEC)	201
c) Les thématiques des groupes de travail de la Commission éducation et culture	201
▪ Cités interculturelles	201
▪ Droit à l'éducation tout au long de la vie	201
▪ Citoyen numérique	202
▪ Europe du patrimoine et de la création	202
d) Le rôle des quatre groupes de travail	202
3. Le patrimoine culturel européen au cœur des travaux de la Commission éducation et culture	203
a) Le point 4 du plan d'action	203
b) Vue d'ensemble du projet de Livre blanc	204
c) Un travail organisé autour de trois consultations sur l'identité culturelle européenne	204
▪ La première consultation du 27 juin 2018	205
▪ La seconde consultation du 9 avril 2019	205
▪ La troisième et dernière consultation du 29 octobre 2019	205
d) La nécessité de produire des définitions normatives appropriables par tous	206
✓ Ce qui nous rassemble	206
✓ Freins, blocages, excuses, prétextes	206
✓ Comment construire ensemble ?	206
✓ Outils et acteurs	206
▪ Deux exemples de définitions de mots et de concepts validées	206



e)	Dernières étapes et illustrations du Livre blanc	207
4.	- Europe et Identité	207
a)	Conscience européenne	207
▪	Droits humains et dignité	208
▪	Démocratie et citoyenneté	209
▪	Identité et diversité	210
b)	Conclusion	212
	<i>Le powerpoint du Patrimoine européen se trouve en fin de document page 217</i>	212
E.	INDEX	213
F.	POWERTPOINTS PRESENTES	217
1.	le temps des villes	217
2.	digital civic space	217
3.	digital presentation	217
4.	la société civile actrice de la grande Europe des patrimoines	217



INTRODUCTION GENERALE DU RAPPORT 2019

Gouvernance de la Commission éducation et culture (CEC)

La Gouvernance de la Commission éducation et culture est assurée par deux personnes :

- La Présidente : Claude VIVIER LE GOT
 - Présidente de la FEDE - Fédération Européenne des Ecoles
- Le Vice-Président : Karl DONERT
 - Président de Eurogeo - Association européenne des géographes

La commission Education et Culture a souhaité cette année faire un travail de récolement de l'ensemble des travaux, textes, décisions, agenda etc qui ont émaillé l'année 2019.

Le rapport est de ce fait particulièrement volumineux et démontre, si besoin était, l'importance de l'engagement des OING au sein de la Conférence sur les questions d'éducation et de culture : la construction du citoyen démocrate et la défense des valeurs qui fondent l'Europe.

Chacun trouvera dans ce rapport matière à nourrir sa réflexion et dynamiser l'action de son OING.

Le travail du sommaire et la construction d'un index de mots clés nous ont semblé essentiels pour permettre la pleine exploitation, sur le temps, des contenus très riches qui se trouvent rassemblés dans ce rapport.

Karl Donert a piloté le groupe de travail du numérique. Claude Vivier Le Got a piloté les trois autres groupes de travail ainsi que la mise en œuvre du rapport de la Commission.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

Claude VIVIER LE GOT et Karl DONERT



A. IDENTITE CULTURELLE EUROPEENNE

Depuis 2018, le fil rouge qui structure les réflexions de la Commission éducation et culture (CEC) est celui de l'identité culturelle européenne (ICE). Elle saisit l'occasion des 10 ans du Livre Blanc sur le dialogue interculturel pour inviter la société civile à se ressaisir de la question. L'objectif est de mener trois consultations sur l'identité culturelle européenne (**point 4 du plan d'action de la Conférence des OING 2018 – 2021**).

La CEC avait organisé une première consultation sur ce sujet le 27 juin 2018 avec des personnalités européennes. En 2019, la Commission a organisé **deux nouvelles consultations**, le 9 avril avec des experts de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe lors de la session de printemps de la Conférence des OING, et le 29 octobre avec des élus locaux et régionaux lors de la session d'automne.

1. Consultations sur l'identité culturelle européenne (ICE) d'avril 2019 et d'octobre 2019

A. Consultation du 9 avril 2019

La seconde consultation sur l'ICE avait pour objectif de présenter les travaux de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une ICE. Ce débat devait permettre de répondre aux trois problématiques générales suivantes :

- Comment déterminer conceptuellement l'idée d'identité culturelle européenne (ICE) et en quoi est-il légitime de parler d'une telle notion ?
- Dans le contexte de solvabilité des identités nationales et régionales dans l'ICE, pourquoi affirmer que fédérer n'est pas détruire ?
- Quelles politiques et actions, les institutions mènent-elles pour éduquer à la citoyenneté européenne ?

▪ Experts invités :

M. Sjur BERGAN, Conseil de l'Europe, Chef du Service de l'Education

M. Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe (CoE), Président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE

Mme Joanna NOWICKI, professeure des universités, spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées

M. Marco PASQUALINI, UNESCO, Division de l'éducation à la citoyenneté mondiale, expert

M. Francesc PEDRO, UNESCO, Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie - Chef de la Section Politique éducative

Faute de temps pendant la session particulièrement dense, madame *Joanna NOWICKI* n'a pas pu présenter sa synthèse à l'oral à la fin de la réunion, et nous l'a adressée par écrit.

a) Synthèse de la consultation du 9 avril 2019



Mme Claude VIVIER LE GOT ouvre la séance en présentant les objectifs et le contexte de la consultation et en insistant sur le fait que la question de l'identité européenne est controversée.

Partant du double constat que le retour des populismes et que les flux migratoires rendent la situation européenne complexe, la Commission éducation et culture (CEC) mène trois consultations sur l'identité culturelle européenne (axe 4 du plan d'action 2018-2021) en vue de l'élaboration d'un *Livre blanc* d'ici à avril-juin 2020. Le premier débat a eu lieu le 27 juin 2018 avec des personnalités européennes ; la deuxième a lieu aujourd'hui avec des experts de l'UNESCO et du CoE ; la troisième aura lieu le mardi 29 octobre 2019 avec des élus locaux et des maires, et des membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CoE.

Le *Livre blanc* ambitionne de proposer des éléments de réflexion que chacun (individus, personnels éducatifs, villes, Etats, institutions) pourra s'approprier, favorisant des déclinaisons de postures à la fois uniques, ouvertes et civiles vis-à-vis de la diversité dans le monde interculturel contemporain.

La deuxième consultation visait à répondre à ces trois problématiques :

- Comment déterminer conceptuellement l'idée d'identité culturelle européenne (ICE) et en quoi est-il légitime de parler d'une telle notion ?
- Dans le contexte de solvabilité des identités nationales et régionales dans l'ICE, pourquoi affirmer que fédérer n'est pas détruire ?
- Quelles politiques et actions, les institutions mènent-elles pour éduquer à la citoyenneté européenne ?

Après la première consultation de juin 2018 qui abordait surtout l'importance de la culture, cette deuxième rencontre-débat visait à présenter les travaux de l'UNESCO et du CoE sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une identité culturelle européenne (ICE).

L'ICE repose sur la pluralité, la mémoire et la destinée commune mais aussi sur quatre valeurs fondamentales : l'humanisme, la citoyenneté, les droits humains et la démocratie. La remise en question actuelle du projet de construction européenne et le sentiment que les identités nationales seraient menacées par ce projet réveillent les nationalismes. Or, il est nécessaire d'insister sur le fait que l'ICE est vivante et qu'elle ne détruit en aucun cas les identités nationales. A travers son maillage territorial, les politiques citoyennes et le brassage culturel qu'elle suscite, la société civile est au cœur du projet européen, avec l'éducation comme clé d'équilibre. La finalité de toute identité est d'être avant tout humaine donc commune, comme la citation du philosophe Socrate l'atteste « *Je ne suis ni Athénien, ni Grec, je suis citoyen du monde* ». Pour bien comprendre et respecter des identités parfois diverses et complexes, il faut revenir sur le terrain car toute identité est connectée à la réalité. Autrement dit, la question centrale est de savoir comment les grands idéaux promus par les décideurs et les gouvernements sont concrètement ressentis par la population ?

Selon l'**Ambassadeur Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ**, la globalisation des moyens de communication nous place face ou contre « *les autres* ». La situation ressemble un peu au théâtre espagnol « *esperpento* » où pour parler de la réalité, il faut regarder dans un miroir concave ou convexe, car le miroir plat n'offre pas un bon aperçu de ce qui est réel. Quatre miroirs sont à envisager pour parler d'identité : l'universalité occidentale, l'orientalisme (construction de l'Autre), l'occidentalisme, l'ère asiatique. Le défi actuel principal est que nous



sommes tous dans le même navire, qu'il n'y a rien à découvrir, mais le seul voyage possible est celui de l'Humanité dans son entièreté. Le vocable « nous » est construit par rapport aux autres. De nos jours, nous sommes dans un navire transatlantique sans capitaine, car il n'y a pas de vraie gouvernance mondiale. L'identité est l'un des quatre besoins principaux de l'être humain (avec le bien-être, la sécurité et la liberté). Dans toute identité collective, il y aura toujours quelqu'un tenté d'être le grand prêtre ou écrivain de cette identité. Il est nécessaire de savoir si nous voulons une identité de refuge ou une identité de projets. La notion d'universalité peut être ouverte ou fermée, mais il ne s'agit pas de remplacer une idéologie par une autre, et chacun peut ajouter son coup de pinceau au grand tableau de l'identité humaine. Etre européen c'est prendre conscience et accepter d'être humain avant tout.

Selon **Sjur BERGAN du Conseil de l'Europe**, l'identité culturelle européenne ne peut pas uniquement s'appréhender en termes d'espace et de territoire, mais c'est aussi un concept. Il existe un lien direct entre l'éducation et la démocratie car on ne peut devenir démocrate si on ne sait pas d'où on vient. Après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, les démocrates pensaient qu'organiser des élections suffirait pour faire émerger des sociétés ouvertes dans les anciennes « *démocraties populaires* » d'Europe de l'Est. Mais les procédures ne suffisent pas, et même si dans la culture démocratique, c'est la majorité qui décide, les minorités ont des droits. Dans un cadre démocratique, le dialogue, la délibération et l'éthique doivent être favorisés dans l'espace public. Dans toute identité, il existe un paradoxe car personne ne possède qu'une seule identité (nationale, européenne, globale). Sur le papier, il n'est pas sûr que l'avenir de l'Humanité soit commun, donc il est crucial d'avoir différentes perspectives pour appréhender mon identité par rapport à celles des autres. De plus, chaque histoire est une vérité particulière mais les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe (Convention européenne des droits de l'Homme) doivent être perçues comme absolues.

D'après **les experts de l'UNESCO, Francesc PEDRO et Marco PASQUALINI**, le concept de citoyenneté peut désormais être envisagé au niveau mondial. Depuis quelques années, le temps s'est accéléré et nous vivons maintenant la plus grande crise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : déplacements de personnes, exclusions, violences, révolution digitale. Face à ces défis, l'objectif est de contrer les discours conspirationnistes et nationalistes qui divisent les sociétés et promeuvent un « *choc des civilisations* » qui serait selon eux inévitable. Dans cette crise identitaire, le rôle de l'UNESCO est de développer l'esprit critique des citoyens, la communication interculturelle, une éducation inclusive, le développement durable, et d'assurer la paix *in fine*. L'Éducation à la citoyenneté mondiale promue par l'UNESCO devrait permettre de fournir des clés aux États et à la société civile afin d'agir localement pour rendre le monde plus pacifique, et afin de renforcer la conscience de sa propre identité et la compréhension de son appartenance à une identité plurielle. L'UNESCO fournit de nombreux outils pédagogiques permettant aux enseignants de former leurs étudiants, notamment en ce qui concerne l'éducation aux réseaux sociaux (ex : lutte contre les discours de haine en ligne).

[Actes de la consultation du 09/04/2019 page 39](#)

B. Consultation du 29 octobre 2019

Après les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019, la CEC a mené sa troisième et dernière consultation avec des élus locaux et régionaux européens. Le but était d'échanger avec les représentants des OING sur des témoignages concrets d'élus qui essaient



de faire vivre une identité européenne « partagée » sur leurs territoires. L'enjeu était de discuter de la manière dont est vécue (et ressentie) par les citoyens, l'identité culturelle européenne dans les territoires, ainsi que des moyens utilisés par les élus locaux pour faire vivre pratiquement cette identité.

▪ **Experts invités :**

Mme Barbara TOCE, Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, représentante de la Chambre des pouvoirs locaux et conseillère municipale de Pedaso

M. Antoine GODBERT, membre du Bureau de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et conseiller municipal de Tours en charge des affaires européennes

M. Philippe HERZOG, ancien eurodéputé et Président fondateur du *think tank* Confrontations Europe

M. Andreas WOLTER, adjoint au Maire de Cologne en charge des relations internationales. Absent, lu par **M. Karl DONERT**, vice-président de la Commission éducation et culture.

a) Synthèse de la consultation du 29/10/2019

En guise d'introduction, la présidente de la Commission éducation et culture rappelle le cadre général de cette rencontre-débat. Depuis juin 2017, la Commission éducation et culture a structuré les travaux de son mandat autour de la question de l'identité culturelle européenne. L'intérêt de traiter cette thématique en profondeur partait d'un double constat posant des questionnements pour l'Europe : la montée des populismes et les flux migratoires. Après deux premières consultations en juin 2018 et avril 2019, le débat du jour donne la parole à des acteurs politiques locaux et régionaux qui agissent pour faire vivre l'idée européenne sur leurs territoires. L'enjeu était d'échanger avec les représentants des OING sur des témoignages concrets d'élus locaux et de mieux comprendre comment est vécue sur le terrain, l'identité culturelle européenne, et comment les postures et les grands idéaux sont ressentis par les populations d'Europe ? Pour répondre à ces questions, quatre personnalités ont pu exprimer leur point de vue.

Dans un premier temps, le modérateur du débat, l'ancien eurodéputé **M. Philippe HERZOG** a résumé les grands enjeux de la discussion. Selon lui, le sujet doit s'articuler autour des trois questions suivantes : qui sommes-nous, qu'est-ce qui nous est commun, qu'est-ce que c'est que l'identité ?

En présentant divers exemples historiques, il explique que les grandes valeurs européennes (humanisme, démocratie, vivre-ensemble) doivent évoluer avec leur temps en utilisant les bonnes pratiques du passé. Il est nécessaire de comprendre la diversité européenne, les différences, pour en faire richesse et repenser ainsi l'unité des Européens. De façon générale, les valeurs de la démocratie libérale sont dans les traités, et on s'y réfère parfois de façon incantatoire, mais ces valeurs ne sont plus forcément partagées. Par exemple, stigmatiser les populismes et désigner le mal est une solution de facilité pour certaines élites qui oublient ainsi leurs propres manquements. L'enjeu démocratique principal est la question de la participation des individus et des peuples à résoudre les problèmes actuels. La construction européenne passera par un dialogue transeuropéen, par des mariages entre des acteurs nationaux locaux et



régionaux. L'un des grands défis est la création véritable d'une Europe de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, avec jumelages maîtres et élèves à l'échelle de l'Europe, et des universités européennes liées au monde du travail et de la création. Une autre tâche majeure sera de créer une nouvelle culture de l'information et la communication pour encadrer les réseaux et médias sociaux, et lutter contre les « fake news », qui suscitent l'émotion et qui ne permettent pas la réflexion, la concentration et le recul. Les bonnes pratiques vécues dans les associations, dans les réseaux européens, l'imagination des gens et leurs pratiques pour vivre ensemble sont la clé de l'émergence d'une identité collective solidaire au sein des jeunes générations. Il s'agira de concevoir un dialogue populaire dans l'espace public, une éthique et une culture du débat public, en partant du vécu local concret. D'autre part, le troisième grand enjeu pour l'Europe sera de réinventer son modèle économique en tenant compte des changements climatiques et de l'exigence morale d'aider le continent africain à se développer. La question de l'immigration devrait être aussi repensée collectivement quand on constate la virulence de certaines identités nationales en Europe. En ce sens, elle constitue un test éthique pour l'identité culturelle européenne du futur. L'Europe doit bâtir son identité en développant des relations avec toutes les parties du monde, dans une sorte de connaissance mutuelle et de sagesse des nations. Elle doit tirer les leçons de ses faillites passées et des catastrophes provoquées afin de créer une nouvelle culture, basée sur la richesse de sa grande diversité.

Après cette entrée en matière, la Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, **Madame Barbara TOCE** a présenté son expérience de conseillère municipale italienne, et en particulier sa vision de l'immigration. Selon elle, les principaux mots clés liés à ce débat sont cohabitation, préjugés, diversité, identité, reconnaissance. La cohabitation entre personnes et groupes sociaux appartenant à des cultures différentes est l'un des problèmes les plus complexes des sociétés contemporaines. En Europe, il s'agit de réaliser des conditions de coexistence civile et de réciprocité en combinant les cultures et les identités sociales, à travers des processus d'intégration, parfois difficiles mais néanmoins indispensables, en échappant aux simplifications idéologiques stéréotypées. Le nombre croissant de migrants arrivant en Europe constitue un défi crucial pour tous les niveaux de gouvernance, qui appelle des mesures adaptées et efficaces dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Les collectivités locales et régionales ont la responsabilité d'assurer aux migrants nouvellement arrivés l'accès aux principaux services publics (logement, santé, éducation) sans aucune discrimination. La réalisation de l'égalité des chances pour tous les migrants est au cœur des travaux du Congrès. Les collectivités locales et régionales peuvent contribuer, par des projets sur le terrain, à renforcer la compréhension mutuelle entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants. Le Conseil de l'Europe peut soutenir efficacement les autorités locales dans des processus de connaissance mutuelle faisant mieux comprendre la richesse de l'hospitalité et de l'intégration.

Dans un troisième temps, **M. Antoine GODBERT**, conseiller municipal de Tours en charge des dossiers en lien avec l'UE, a exposé son expérience de terrain de l'idée européenne en abordant les défis, les freins et les actions qu'il a pu développer. Après avoir présenté quelques exemples d'actions faisant vivre le sentiment européen au niveau local, il estime que le principal défi consiste à mettre en avant dans les collectivités, la symbolique européenne (hymne, drapeau, éléments européens transmissibles). Le deuxième défi est de valoriser le rôle de l'Europe dans le développement territorial et que les eurodéputés puissent participer plus activement à la vie démocratique locale. Le troisième défi est de créer un environnement favorable au déploiement de l'idée européenne en favorisant au niveau local des projets



communs transverses, et en promouvant mieux tout ce qui se fait de positif au niveau du Conseil de l'Europe et de l'UE. Au niveau des freins, le premier est la manière dont nos collectivités sont organisées, notamment à cause de l'opposition métropoles/territoires ruraux et de la création de technobureaucraties éloignées des réalités du terrain. Les obstacles culturels, notamment dans la perception de l'Europe chez les jeunes, constitue le deuxième frein. Le troisième défi est la question des médias locaux qui ne jouent pas leur rôle pédagogique et privilégient le buzz ponctuel et le bashing anti-européen. De manière générale, il est également nécessaire de se pencher sur la formation des professeurs qui sont supposés transmettre les idées et valeurs européennes aux futurs citoyens. Au niveau des actions menées, les jumelages sont un précieux exemple des réussites européennes. Certains ont deux générations, mais il faut désormais aller au-delà de ces deux générations pour convaincre les plus jeunes comme à Tours avec la ville allemande de Müllheim. Trois vecteurs sont donc utilisés pour impliquer les jeunes : la culture, représentations théâtrales, participation commune à des concerts ; aborder des sujets nouveaux, comme l'insertion, notamment des migrants ; le développement durable. La ville de Tours met également en avant des partenariats stratégiques Erasmus, l'un sur la gastronomie, l'autre autour du patrimoine culturel. Il existe aussi une Maison de l'Europe, dont la mairie soutient les initiatives. L'idée européenne pour exister doit vivre avant tout au niveau local et créer du lien social.

Dans une quatrième partie, le discours d'**Andreas WOLTER** (absent), l'adjoint au maire de Cologne chargé des relations internationales, a été lu par le vice-président de la Commission **Karl DONERT**. A Cologne, l'idée européenne vit concrètement à travers les jumelages de villes, les échanges d'étudiants et d'élèves, les projets techniques européens communs, les échanges administratifs, les relations économiques et de voyage privé. Le centre de formation pour adultes (Volkshochschule) de Cologne et le Centre de documentation européenne de l'université de Cologne ont une mission éducative vis-à-vis de l'Europe. Toute l'année, il y a des manifestations d'associations de soutien, de cercles d'amitié, de clubs et de fondations qui ont un cadre européen. Des manifestations telles que des conférences, des tables rondes et des excursions offrent de nombreuses possibilités d'information et de contribution. Les thèmes de 2019 étaient les suivants : « *Où va l'argent de l'UE ? ; "Dix règles pour sauver la démocratie" ; L'Europe et la Turquie - la relation doit-elle encore être préservée ? ; Vivre et travailler en Europe ; Élections au Parlement européen ; "Animer l'Europe" – Exposition ; Brexit - La fin de la partie ?* ». Malgré ces actions pro-européennes, l'Europe apparaît souvent dans la presse et dans les discussions quotidiennes comme la cause de mauvaises décisions gouvernementales ou administratives nationales. Les questions européennes doivent donc être mieux expliquées au peuple car il y a un décalage entre la réalité quotidienne européenne et la perception du public. Une meilleure communication sur les projets européens qui ont un impact positif doit être mise en place. Enfin, pour créer une réelle Europe des citoyens, des individus et des consommateurs, et non une Europe des lobbyistes, transparence, ouverture et dialogue apaisé sont des conditions *sine qua non*.

[Actes de la consultation du 29/10/2019 à la page 61](#)

2. L'état d'avancement du Livre blanc

L'année 2019 a permis de faire avancer la rédaction du livre blanc sur la définition de mots clés.



Il est prévu que sur l'année 2020, l'ouvrage soit totalement rédigé et soumis pour avis, modifications et amendements aux OING. Une cinquantaine de pages ont d'ores et déjà été rédigées et un projet de sommaire a été réalisé incorporant les contributions des OING et des experts invités.

Une contribution spécifique a été insérée.

[Projet de sommaire page 35 et état des lieux page 186](#)



B. GROUPES DE TRAVAIL

1. Présentation

La Commission éducation et culture a choisi de se concentrer sur quatre thèmes, au croisement des questions éducatives, culturelles, culturelles, artistiques, sociétales et civilisationnelles actuelles.

Afin de structurer ses travaux pendant son mandat de trois années (2018-2021), la Commission éducation et culture (CEC) missionnent des OING qui coordonnent les quatre groupes thématiques de travail

A. Les co-coordonateurs des quatre groupes de travail :

- **Cités interculturelles :**
 - Gabriela FREY (Union Bouddhiste Européenne - UBE)
 - lamvi TOTSI (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels - CITI)
- **Europe du patrimoine et de la création :**
 - Hugo-Charles CASTELLI EYRE (EN-RE - Réseau Européen Eglises et Libertés)
 - Noël ORSAT (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels - CITI)
- **Droit à l'éducation tout au long de la vie :**
 - Farouk ALLOUCHE (Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes – Eurodoc)
 - Rémi LOISON (FEDE)
- **Citoyen numérique :** Karl DONERT (Eurogeo)

2. Les thématiques des 4 groupes de travail

A. Cités interculturelles

Notre intention : l'urbanisation est un outil dynamique du bien vivre ensemble dans une ville, décidé par des élus pour être au service des populations

Accueillir les populations / Accompagner l'organisation de l'espace urbain / Respecter les différences / Créer le dialogue / Intégrer les différentes populations par l'éducation et la culture

Lutter contre l'anxiété et les peurs dans l'espace urbain.

B. Droit à l'éducation tout au long de la vie

Notre intention : le droit au travail est un droit à la dignité et passe par l'éducation tout au long de la vie. Une société inclusive est une société apprenante

Lien entre dignité, citoyenneté et emploi

Un droit garanti par la Charte européenne



Promouvoir des outils renforçant le droit à l'éducation tout au long de la vie : Mettre en avant les meilleures pratiques / Poursuivre le travail actuel mené au sein du Conseil de l'Europe / Défendre l'idée d'un passeport de compétences pour tous / Lutter contre la pauvreté des étudiants en Europe

C. Citoyen numérique

Notre intention : nous devons définir les règles et les modes de fonctionnement de la société numérique dans laquelle nous souhaitons vivre

Comment les outils numériques peuvent-ils contribuer à promouvoir les droits humains ?
Comment participent-ils à construire une citoyenneté européenne ?

La citoyenneté à l'ère du digital : Outils d'éducation / Prise de conscience de la citoyenneté européenne / Quel futur ?

D. Europe du patrimoine et de la création

Notre intention : l'Europe est le fruit de brassage de populations et de marqueurs patrimoniaux en création perpétuelle

Comment les routes et itinéraires culturels peuvent-ils rassembler les gens ? Comment la diversité des patrimoines contribue-t-elle à former une identité européenne ou à faire émerger une conscience européenne commune ?

Itinéraires culturels du CoE : Echanges artistiques, sportifs, économiques, scientifiques, philosophiques / Routes terrestres, maritimes ou virtuelles telles que celles des Impressionnistes / Partage d'idées et d'idéaux

C'est dans le cadre des activités **du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création** que le chantier principal de la Commission est mené : **la rédaction collective d'un Livre blanc sur une définition plurielle de l'identité culturelle européenne**.



3. Cités interculturelles

A. Débat sur la « Ville de demain » en séance plénière du 9 avril 2019

Le groupe de travail traite du vivre-ensemble urbain et sur les facteurs de bonne intégration de tous les citoyens dans les villes. Cette question implique de s'interroger sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses, mais aussi sur l'organisation des espaces urbains et sur les politiques publiques et initiatives privées en matière d'éducation.

Dans cette perspective, le groupe de travail a organisé lors de la séance plénière de la CEC, un débat sur le thème de la « Ville de demain » afin de faire émerger et de promouvoir les meilleures pratiques permettant de construire des villes modernes où chacun pourrait trouver sa place.

▪ Experts invités :

M. Carlos MORENO, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, et expert de la ville intelligente et durable

M. Jean-Christophe FROMANTIN, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains

Synthèse du débat sur la « Ville de demain » du 9 avril 2019

Ce débat s'inscrit dans le cadre du groupe de travail *Cités interculturelles* compte tenu de l'ultra-densification des villes, de la restriction de l'espace public, de l'émergence des nouvelles technologies, et de leurs conséquences sur la gouvernance et l'organisation des villes et des territoires en Europe.

Dans un contexte de transition, *Carlos MORENO* rappelle les problèmes sociétaux et environnementaux qui émergent dans les grandes villes à forte concentration. Il souligne que les villes-mégapoles, très répandues en Asie et en Afrique, conduisent à une nouvelle organisation spatiale et politique au niveau mondial et sont souvent source de nouvelles tensions géopolitiques. Selon lui, nous devons apporter des réponses devant six défis principaux pour préserver notre humanité : l'eau, l'air, l'ombre, et plus particulièrement pour les grandes villes les plus denses, l'espace, le temps et le silence.

Ensuite, *Jean-Christophe FROMANTIN* souligne que les mégapoles produisent des impasses culturelles, environnementales et sociétales qui ont des conséquences néfastes sur la montée de l'individualisme, l'explosion des inégalités sociales et le climat. Nous vivons une période de révolution anthropologique au cours de laquelle nous devons choisir comment nous voulons vivre à l'ère du digital. Soit, l'évolution technologique sera mise au service de notre projet de vie, soit les êtres humains seront considérés comme un ensemble de données (data). Le choix est devant nous. L'avenir des *Villes de demain* se jouera sur leur capacité simultanée à être au service des territoires et à se lier au reste du monde.

Dans le contexte actuel de transition sociétale et urbaine, la concentration des hommes est telle dans les grandes villes, qu'il faut envisager des solutions pour que leurs habitants puissent récupérer de l'espace, du temps, de l'air et de l'espace. Ces quatre dimensions seront cruciales pour l'avenir du vivre-ensemble en milieu urbain. De façon globale, en se basant sur l'hospitalité et la culture européenne d'ouverture d'esprit et d'accueil, l'Europe peut proposer



un modèle de développement urbain différent des systèmes américain et chinois. Dans un monde de plus en plus complexe, la « *Ville de demain* » devra se doter de nouveaux systèmes urbains ouverts et solidaires, mais surtout d'une nouvelle gouvernance pour répondre de façon adéquate aux défis sociaux, sécuritaires, économiques et environnementaux. Créer des villages dans des grandes villes et recréer le maillage des territoires font partie des défis à relever à moyen terme.

[Actes de la plénière du 09/04/2019 page 91](#)

B. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019

Lors de cette réunion, madame Gabriela Frey, co-coordinatrice du GT a proposé de développer les travaux sur la communication au sein des villes. Elle animé les débats qui ont portés sur les thèmes suivants :

- Projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité et synthèse de l'étude sur l'hyper-ruralité intitulée « *Pour une géopolitique des Combrailles* » par **M. Michel AGUILAR** de l'Union bouddhiste européenne (UBE)
- Programme de formation intitulé « *La communication empathique* » par **Mme Kari FLORNES** du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC)
- Discussion et debriefing avec **Mme lamvi TOTSI**, co-coordinatrice du Groupe de Travail sur le débat qui s'était tenu deux jours auparavant concernant « *Ville de demain* » organisé lors de la session plénière de la CEC le 9 avril 2019.

▪ [Experts invités :](#)

M. Michel AGUILAR de l'Union bouddhiste européenne (UBE)

Mme Kari FLORNES du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC)

1. [Synthèse du groupe de travail Cités interculturelles du 11 avril 2019](#)

La première partie de la réunion est consacrée à une présentation de *Kari FLORNES* du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC) sur un Programme norvégien de formation dédié à la communication empathique. Ce travail sur la communication empathique s'inscrit dans un projet plus large visant à réduire l'anxiété et l'exclusion. En Norvège, des actions visant à développer la communication empathique ont permis à certains individus d'origines diverses, de se sentir mieux acceptés et intégrés. Ce type de programme met l'accent sur le fait que l'attitude est l'aspect le plus important pour qu'une personne puisse évoluer, voire changer et s'adapter à son environnement culturel tout en s'intégrant dans la société. Ce travail de fond n'est pas uniquement destiné aux enfants mais concerne également les parents. *Mme FLORNES* organise des séminaires de formation qui ont pour but « *d'éduquer les adultes* » pour mieux accompagner le développement personnel des enfants. Compte tenu de l'importance de ce sujet, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne intitulée « *S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité* ». Ce projet vise à souligner l'attachement aux valeurs et aux principes démocratiques dans la vie et la culture des écoles des Etats membres du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/en/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn>



La seconde partie de la réunion était dédiée à deux présentations de *Michel AGUILAR*, l'une sur le projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité et l'autre concernant la présentation d'une initiative de la société civile visant à faire entrer l'hyper-ruralité dans une transition économique, sociale, écologique et démocratique, intitulée « *Des solutions géopolitiques pour un territoire rural : l'exemple des Combrailles en Auvergne* ». Depuis plusieurs siècles, les relations internationales ont été organisées par de nombreux traités ou pactes, et la coopération interculturelle s'est traduite par de multiples conventions internationales. Néanmoins, les relations « interconvictionnelles » entre personnes ou communautés, ayant des convictions diverses n'ont jamais fait l'objet de dispositifs juridiques ou n'ont pas été abordées par des institutions destinées à les expliciter, à en préciser le rôle et les objectifs et à en déterminer les formes. De nos jours, les relations interreligieuses ne suffisent plus et il est désormais nécessaire de prendre en compte l'ensemble des convictions dans des sociétés plurielles mondialisées. Dans ce contexte, le groupe de travail International, Interculturel et Interconvictionnel G3i suggère que soit rédigée et mise en œuvre une Charte européenne de l'interconvictionnalité dont les dispositions seraient applicables aux Etats et aux peuples européens. Le projet de Charte est divisé en trois parties et composé de 17 articles : Titre I : Des convictions (7 articles) ; Titre II : Échanges interconvictionnels et identité personnelle (4 articles) ; Titre III : Débats interconvictionnels et vie collective (6 articles).

Dans un second temps, *Michel AGUILAR* présente aux participants le projet original développé dans le territoire rural des Combrailles situé en Auvergne. Afin d'éviter que les campagnes et les territoires ruraux ne meurent d'ici à vingt ans, avec la fermeture programmée de nombreuses exploitations agricoles, ce projet d'économie politique débuté il y a quinze mois propose plusieurs mesures concrètes applicables à court terme. Dans le contexte d'incertitudes et de mutations que nous vivons actuellement, cinq déterminants principaux sont à prendre en compte pour avoir des clés de compréhension et pouvoir agir concrètement : le climat, les ressources naturelles, l'économique et le social, les institutions et le droit, et les technologies. Dans ce cadre d'hyper-ruralité, des actions de terrain doivent être menées pour s'appuyer sur l'agriculture ; élever le niveau technologique du territoire ; induire un marché du travail diversifié et décent ; et créer des passerelles entre le monde agricole et les développeurs d'IA, afin de valoriser le territoire et stimuler une économie contributive et mutualisée. Pour atteindre ces objectifs ambitieux permettant le développement des Combrailles, des outils et des aides sont à disposition. Des collectivités et des territoires français et européens déjà engagés dans la transition énergétique, économique, sociale, écologique, peuvent fournir des exemples de bonnes pratiques et d'erreurs à éviter.

Les premières actions de terrain commencent à être mises en œuvre : le lancement d'une « *académie nomade* » ; le recensement des bonnes pratiques ; la mise en place d'une cellule de veille prospective ; la transformation des contradictions locales en innovation ; la communication destinée aux jeunes ingénieurs ; la mise en place d'une cellule de médiation. Les perspectives technologiques vont permettre de grandes innovations au niveau agricole, économique, sociale, écologique, démocratique. Les différents acteurs du territoire (société civile en général, élus locaux, industriels) peuvent s'engager dans un processus de « *bifurcation* » du territoire.

[Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 103](#)

C. Réunion du groupe de travail du 29 octobre 2019



Cette réunion du groupe de travail *Cités interculturelles* a été intégrée à la session plénière de la Commission et introduite par **Mme Gabriela FREY**, co-coordinatrice du groupe de travail.

Cette réunion a été consacrée aux thèmes suivants :

- « *L'anxiété fondée sur le sexe dans la religion* » par **Mme Carola ROLOFF**, Professeure invitée experte du bouddhisme à l'Université d'Hambourg
- « *Cultiver l'équilibre émotionnel* » par **M. Axel BRINZINGER**, Médiateur et professeur
- La « *Communication éthique* » par **Mme Gaudiose LUHAHE**, Doctorante en Ethique
- Le « *Temps des villes* » par le **Dr Anne NEGRE**, Vice-présidente en charge de l'Egalité de la Conférence des OING, Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEFUDU)

▪ Experts invités

Mme Carola ROLOFF, Professeure invitée experte du bouddhisme à l'Université d'Hambourg

M. Axel BRINZINGER, Médiateur et professeur

Mme Gaudiose LUHAHE, Doctorante en Ethique

Dr Anne Nègre, Avocate, Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEFUDU)

1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Cités interculturelles du 29 octobre 2019

Dans un premier temps, la co-coordinatrice du groupe de travail, Mme *Gabriela FREY* (EBU) a rappelé les objectifs poursuivis du groupe et les réflexions entamées il y a deux ans pour « *réduire l'anxiété afin d'éviter l'exclusion et la violence en développant l'équilibre émotionnel et les compétences en communication* ». Ce projet vise à fournir des techniques novatrices et expérimentées sur le terrain qui ont fait leur preuve pour développer une intégration réelle et une égalité authentique, en démontrant que peur et émotions non réfléchies font partie des causes majeures des discriminations et des violences (contre les femmes, les minorités ethniques, religieuses et sexuelles). Les travaux engagés visent à présenter des méthodes efficaces pour aborder de façon appropriée la question du sentiment d'insécurité vécue par une partie de la population. Un résumé qui inclura les approches et techniques présentées, des propositions pratiques, une conclusion commune et une bibliographie, sera proposé au cours de l'année 2020.

Dans une deuxième partie, *Mme Carola ROLOFF* (professeure experte du bouddhisme) a présenté son opinion sur la thématique intitulée « *L'anxiété fondée sur le sexe dans la religion* ».

Le sentiment d'identité est très complexe et varie d'une personne à l'autre, et la recherche scientifique parle « d'intersectionnalité », c'est-à-dire d'une relation complexe et d'une interaction mutuelle entre les différences sociales. Il existe des interactions entre les catégories génératrices d'inégalités de genre, de classe, d'origine, de sexualité, d'âge, de capacité, de religion et de nationalité. Concernant « *l'identité de genre* » et « *l'identité religieuse* », il s'agit dans les deux cas de catégories dans lesquelles les identités se construisent et dont la déconstruction ou le questionnement peut susciter de grandes craintes. De 2016 à 2019, *Mme ROLOFF* a conduit une étude sur le genre et le dialogue interreligieux avec une équipe de jeunes chercheurs d'obédiences diverses. Elle présente à l'assemblée les conclusions de ses travaux, en particulier que la question du genre n'est pas seulement socialement mais aussi théologiquement construite. Les attitudes négatives à l'égard des femmes dans la religion sont



en partie fondées sur le maintien du pouvoir et en partie sur une misogynie ascétique. Les femmes devraient pouvoir influencer sur l'évolution des religions. Sur le plan politique, l'État devrait promouvoir la mise en œuvre effective de l'égalité des droits des femmes et des hommes et prendre des mesures pour éliminer les différences entre genres qui existent actuellement au sein de la sphère religieuse, et ceci, au nom du principe d'égalité. Au niveau de la base, il est important de sensibiliser toutes les religions à ce problème fondamental.

Dans un troisième temps, M. Axel BRINZINGER (médiateur et professeur) a présenté ses vues sur le thème « *Cultiver l'équilibre émotionnel* ». Les réflexions du M. BRINZINGER ce sujet visent à établir une conscience émotionnelle et à avoir la capacité de travailler de façon constructive avec ses émotions. L'un des principaux défis des personnes vivant dans les grandes villes est de faire face à leurs émotions, en particulier la peur et la colère, qui sont toutes deux la cause de comportements agressifs, de violence et de différentes formes d'exclusion. D'après des recherches scientifiques, nous savons que pour une personne en bonne santé mentale, il est gratifiant d'être socialement accepté, de recevoir une reconnaissance et de se sentir membre d'un groupe ou être aimé. Or nous savons désormais que l'exclusion sociale et l'humiliation déclenchent l'agressivité. Le programme « *Cultiver l'équilibre émotionnel* » (en anglais '*Cultivating Emotional Balance*' - CEB) qui s'adresse au grand public a pour objectif de savoir comment mener une vie épanouie, qui fait sens et dans laquelle nous utilisons notre plein potentiel en tant qu'être humain. Actuellement, le CEB est enseigné aux Etats-Unis, en Australie et au Brésil dans des universités, dans le secteur des soins de la santé, dans l'application de la loi et dans l'éducation.

Dans une quatrième partie, Mme Gaudiose LUHAHE (doctorante en Ethique) est intervenue sur le thème de la « *Communication éthique* ». Dans le passé, la communication était conçue comme une mise en commun d'intérêts autant que comme un échange d'informations. Mais contrairement à l'information qui décrit les événements ou les choses, la communication va au-delà de la description car la communication passe par un message travaillé, préparé, conçu pour convaincre celles et ceux auxquels il est adressé. En plus du message qu'elle véhicule, elle fait appel à toutes les facultés humaines parmi lesquelles l'imagination, mais aussi l'émotion et la séduction. Or la communication éthique consiste à savoir bien communiquer au service des bonnes finalités. A travers certains exemples tels que le geste de Jean-Paul II au mur des Lamentations en 2000, Mme LUHAHE explique en quoi la communication éthique, en l'occurrence fortement médiatisée, peut avoir des conséquences très positives. A travers l'exemple du Rwanda, elle décrit les juridictions Gacaca, système juridictionnel qui a jugé les actions afférentes au génocide commis contre les Tutsis, présentées comme un acte thérapeutique dont le principe actif est la « vérité » et le slogan « *Qu'on dise ce qu'on a vu, qu'on avoue ce qu'on a fait, cela nous guérira.* » Les aveux, la repentance, ont pu déboucher sur une réconciliation, et le droit de dire des victimes et le fait de donner l'occasion de parler a créé une catharsis de groupe, un lien qui facilite le vivre-ensemble.

Enfin, Mme Anne NEGRE (vice-présidente en charge de l'Egalité de la Conférence des OING - GEFDU) a présenté ses vues sur la question du « *Temps des villes* ». Le « *temps des villes* », c'est la nécessité impérieuse de mieux faire participer les femmes aux prises de décision, c'est l'approche intégrée. Par exemple, seuls 15% des maires européens sont des femmes, et essentiellement dans des petites villes. Certes des textes internationaux ont été adoptés par de nombreux Etats et des bonnes pratiques dans divers domaines sont apparues à travers l'Europe, mais il est nécessaire de repenser l'ensemble des problématiques citadines pour simplifier la vie des citoyens, en impliquant tous les acteurs : les administrations, les usagers, les entreprises privées, les écoles, les universités, etc. Grâce à l'implication de toutes les parties intéressées, il



est possible et souhaitable que des solutions soient trouvées pour adapter la ville à notre vie d'aujourd'hui, qui n'a plus aucun rapport avec la période au cours de laquelle nos villes ont été pensées et construites. Pour que de nouvelles réalités émergent, les ONG représentées au sein de la Conférence des OING et les élus locaux doivent être les vecteurs de l'approche intégrée.

[Actes de la plénière du 29/10/2019 page 114](#)



4. Droit à l'éducation tout au long de la vie

A. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019

Cette réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* fut consacrée aux thèmes suivants :

- Enseignement supérieur et migration : présentation du **Professeur Mathieu SCHNEIDER**,
- Exemple de programme pour réfugiés dans l'enseignement supérieur européen : présentation de la **Professeure Sophie MARINO**,
- Proposition de Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe signée conjointement par la FEDE représentée par **Rémi LOISON** et l'ESAN représenté par **Jean-Louis DURAND-DROUHIN**
- Activités 2019 : identification des défis prioritaires et activité intersession du groupe de travail

- **Experts invités :**

Professeur Mathieu SCHNEIDER, maître de conférences, vice-président de l'Université de Strasbourg et président du Réseau d'accueil dans l'enseignement supérieur des étudiants réfugiés

Professeure Sophie MARINO, sociologue et pilote du programme Hérodote de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA) de Paris

Jean-Louis DURAND-DROUHIN Président du Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)

Rémi LOISON Chargé de mission (FEDE) la Fédération Européenne des Ecoles

1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Droit à l'éducation tout au long de la vie du 11 avril 2019

Dans un premier temps, *Mathieu SCHNEIDER* a présenté son point de vue sur les liens entre enseignement supérieur et migration et sur la responsabilité sociale des universités françaises dans ce domaine. Il a également présenté le réseau d'accueil **Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEs)** qu'il a fondé en septembre 2017, soutenu par la Conférence des présidents d'Université. Dans ce cadre, il est invité dans de nombreux pays européens pour échanger sur le rôle des universités dans l'accueil et l'intégration des populations en migration. Sur la politique migratoire pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), la réponse est bien évidemment plurielle et doit permettre d'assurer une excellence inclusive avec des universités solidaires, socialement responsables et qui défendent leurs valeurs. Cette volonté générale ambitieuse doit permettre de garder un haut niveau d'exigence scientifique, de défendre les intérêts nationaux ou européens dans un marché économique mondial fortement concurrentiel, mais aussi de préserver une concurrence saine avec les chercheurs et étudiants des pays d'accueil. Toute la question est donc de trouver la juste pondération entre ces deux grandes visées.



Dans un second temps, la, *Sophie MARINO* a présenté le programme Hérodote qu'elle a créé à la rentrée de septembre 2017, au sein de la direction des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris (ENSBA). Ce programme est un dispositif d'aide à la reprise des études pour les artistes réfugiés ou demandeurs d'asile ayant entrepris ou achevé une formation supérieure en art dans leur pays d'origine. La formation propose des cours intensifs de français langue étrangère (FLE) qui sont dispensés par des professeurs de l'ENSBA, et contient également un accompagnement artistique personnalisé réalisé par des étudiants volontaires. Non diplômant, le programme accueille des artistes pendant une année scolaire. Ces personnes suivent des cours de FLE, en fonction de leur niveau de français, niveau débutant ou niveau correct. Cette formation est un moyen pour ces artistes de retrouver un environnement artistique, d'avoir accès à l'ensemble des cours de l'ENSBA en tant qu'auditeur libre et de préparer les concours d'entrée aux écoles françaises d'art.

Dans un troisième temps, *Jean-Louis DURAND-DROUHIN* et *Rémi LOISON* ont présenté la Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe, initiée par le Réseau européen d'action sociale (ESAN) et la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE), et adoptée par la Conférence des OING le 10 avril 2019. Les recommandations destinées aux 47 Etats membres de l'Organisation proposent des suggestions aux gouvernements sur une douzaine de thèmes tels que :

- Les stratégies nationales visant à réduire la pauvreté et à assurer l'égalité des chances pour tous ;
- La mise en place de mesures permettant d'élargir et de simplifier l'accès aux bourses d'études ;
- Les missions professionnelles visant à préparer les étudiants au monde du travail ;
- Le développement de l'apprentissage et la revalorisation des filières professionnelles ;
- Le soutien et la promotion de la société civile et des OING aux actions individuelles innovantes ;
- L'accès plus simple au programme ERASMUS pour les étudiants les plus défavorisés.

[Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 157](#)

[Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe page 189](#)

B. Réunion du groupe de travail du 29 octobre 2019

Cette réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* fut consacrée aux thèmes suivants :

- Examen des activités du groupe de travail en avril 2019
 - Enseignement supérieur et migration
 - Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe
- Proposition de travailler sur un projet de déclaration concernant la situation des écoliers au Sahel
- Discussion et échange d'expériences au sujet du projet de Recommandation sur l'enseignement de l'Histoire en Europe en lien avec l'établissement d'un Observatoire sur l'Histoire pour la paix en Europe (en anglais HOPE – *History Observatory for Peace in Europe*)
- Echange de vues sur l'identification d'éventuels défis prioritaires et sur l'activité intersession du groupe de travail (octobre 2019 - avril 2020) - Thème proposé à la discussion : l'accessibilité des seniors au numérique



1. Synthèse du groupe de travail du 29 octobre

Tout d'abord, les deux co-coordonateurs rappellent que lors de la dernière réunion du groupe de travail du 11 avril 2019, les deux thématiques principales abordées ont été l'enseignement supérieur et la migration et la question de la pauvreté et de la précarité des étudiants en Europe.

Dans un second temps, ils présentent un projet de Déclaration concernant la situation des écoliers dans la région du Sahel occidental (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad). Depuis l'arrivée des djihadistes dans cette région, la présence militaire française n'a pu empêcher la fermeture d'un millier d'écoles au Mali et d'environ 2000 au Burkina Faso, abandonnées par leurs enseignants et laissées sans protection militaire ou policière. Afin de mettre en avant ce problème inquiétant pour l'avenir de l'Afrique mais aussi pour la sécurité de l'Europe, il apparaît judicieux de rédiger une Déclaration conjointe avec les OING souhaitant travailler sur cette question. Ce projet de Déclaration sera présenté pour être validé et adopté par la plénière de la Conférence des OING qui se tiendra en avril 2020.

D'autre part, *Claude VIVIER LE GOT* expliquent aux participants un projet de Recommandation sur l'enseignement de l'histoire en Europe en lien avec la création d'un Observatoire européen sur l'enseignement de l'histoire, idée portée par l'ancien ministre français chargé des Affaires européennes et ancien eurodéputé, Alain LAMASSOURE (que le groupe de travail Europe du patrimoine et de la création avait invité le 11 avril 2019). Ce projet s'appuie sur les décennies d'expérience du Conseil de l'Europe en matière d'enseignement de l'histoire, mais reconnaît aussi le besoin de renouveler et de revitaliser cette partie du programme d'éducation. Il a aussi pour objectif d'examiner les rapports entre l'enseignement de l'histoire et le projet du CdE sur le souvenir de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité. Le principal objectif de ce projet de Recommandation est de présenter le point de vue de la société civile européenne et des OING de la Conférence.

Enfin, *Farouk ALLOUCHE* propose de travailler d'ici à avril 2020 sur la question de l'accessibilité des seniors au numérique, question sensible à l'heure de la digitalisation généralisée (dans les moyens de communication, l'administration publique, le commerce, etc.).

[Compte-rendu du GT du 29/10/2019 page 166](#)



5. Citoyen numérique

A. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019

Cette réunion du groupe de travail *Citoyen numérique* fut consacrée aux points suivants :

- Déclaration d'intention par Karl Donert, Vice-Président de la Commission éducation et culture, coordinateur du Groupe de travail transversal citoyenneté numérique
- 3 groupes de discussion à choisir 2 sujets de discussion en lien avec les recommandations à proposer :
 - Liberté d'expression - établissement de l'internet libre et ouvert et droit à l'information
 - Accès à l'information et au savoir – « *big data* » et données ouvertes, droit à l'information et droit à la protection de la vie privée
 - Impact sur la diversité culturelle et linguistique
 - Espaces civiques numériques et droit à la liberté d'association, de réunion et de circulation
 - Utiliser le numérique pour aider à mettre en place une éducation de qualité pour tous
 - Principaux impacts fonctionnels et structurels sur les ONG et les choix des ONG concernant l'espace numérique

1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Citoyen numérique du 11 avril 2019

Après une introduction du coordinateur du groupe, les participants ont entendu le point de vue du Conseil de l'Europe sur les nouveaux défis posés par l'intelligence artificielle (IA), et notamment la Recommandation 2102 de 2017 intitulée « **Convergence technologique, intelligence artificielle et droits humains** » qui vise entre autres à : examiner l'impact des nouvelles technologies sur la bioéthique ; mettre en œuvre une véritable gouvernance mondiale d'Internet ; moderniser la convention sur la protection des données ; élaborer des règlements sur la responsabilité en matière d'IA ; offrir le droit de choisir une assistance humaine.

D'autre part, une discussion longue et détaillée sur les autres domaines à examiner a eu lieu, notamment sur l'impact de la reconnaissance faciale, de la justice prédictive et de l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Une méthodologie dite « *World Café* » a été mise en place pour mettre en évidence les problèmes clés auxquels sont confrontés les OING. Il s'agit d'un processus de conversation structuré pour partager des connaissances, et au cours duquel des groupes de personnes discutent de l'émergence du citoyen numérique. Dans le cadre de cette discussion, le groupe de travail propose un ensemble de recommandations adressées au Conseil de l'Europe et à la Conférence des OING. L'objectif final vise à : défendre un Internet ouvert - l'accessible pour tous ; défendre la liberté d'expression tout en promouvant le contrôle des actions haineuses et du terrorisme ; encourager la mise en œuvre des normes, réglementations et lois existantes qui ne sont pas appliquées (par exemple, les articles 8 et 10 de la Convention des droits de l'Homme) ; exiger l'application des lois qui prévoient la communication au public des codes de logiciels utilisés par les Etats ; envisager l'élaboration d'une charte pour les utilisateurs et l'enseignement numérique ; et protéger la diversité numérique, y compris toute l'intelligence artificielle.



A cette fin, la Conférence des OING devrait explorer les relations entre les activités du Conseil de l'Europe (CdE) et celles de l'UE dans le domaine numérique, sensibiliser les OING aux actions existantes du CdE, suivre et informer le Conseil de l'Europe des exemples d'excellence en matière de citoyenneté numérique et des problèmes rencontrés par les citoyens, faire des recommandations pour agir, mais aussi établir une vision de l'avenir que la société civile veut pour le citoyen numérique. Dans cette perspective, la Conférence des OING pourrait dans le futur élaborer une stratégie numérique claire et intégrée, et construire une communauté d'OING numériques connectées afin d'établir sa crédibilité et sa légitimité dans ce domaine et de recueillir, raconter, partager nos expériences.

[Compte-rendu du GT du 11/04/2019, à la page 170](#)

B. Réunion du groupe de travail du 31 octobre 2019

Cette réunion du groupe de travail *Citoyen numérique* fut consacrée aux points suivants :

- Rôle du groupe de travail *Citoyen numérique*
 - Aider à établir une stratégie coordonnée au sujet de l'ère numérique
 - Identifier le rôle des organisations de la société civile et de l'industrie du numérique : comment la technologie numérique peut renforcer la mise en œuvre et l'accomplissement de nos valeurs ?
- Réexaminer des recommandations
- Produire une stratégie
- Mise à jour sur l'étude des OING



6. Europe du patrimoine et de la création

A. Réunion du groupe de travail du 11 avril 2019

Pendant cette réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*, les sujets suivants furent abordés :

- L'identité culturelle européenne d'un point de vue sociologique et anthropologique : présentation de la **Professeure Sophie MARINO**,
- L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural : l'exemple des « Routes des impressionnistes », Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe : présentation de **M. Pierre BEDOUELLE**
- L'observatoire européen de l'enseignement de l'histoire : présentation de M. **Alain LAMASSOURE**,
- Les trois consultations sur l'identité culturelle européenne
 - Point sur les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019 : définitions déjà validées des champs lexicaux des mots « migration, dialogue, identité, diversité, populisme » et définitions de nouveaux mots et concepts identifiés
 - Point concernant la préparation de la troisième consultation sur l'identité culturelle européenne avec des élus locaux et régionaux, prévue pour la session plénière de la Commission éducation et culture fin octobre 2019

▪ Experts invités :

Professeure Sophie MARINO, sociologue à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA)

M. Pierre BEDOUELLE, Secrétaire Général d'euroArt (Fédération européenne des colonies d'artistes)

M. **Alain LAMASSOURE**, eurodéputé et ancien ministre délégué aux Affaires européennes, chargé de mission par le Premier ministre français pour évaluer la faisabilité de la création d'un observatoire européen de l'enseignement de l'histoire

1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création du 11 avril 2019

Dans une première partie, *Alain LAMASSOURE*, l'ancien ministre délégué aux Affaires européennes et eurodéputé a présenté sa mission confiée par le Premier ministre français Edouard Philippe en janvier 2019, sur la création d'un observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire.

Dans la majorité des pays européens, les jeunes connaissent peu ou mal l'Histoire. Or, si ne nous connaissons plus rien du passé, comment anticiper le futur et comment répliquer à quelqu'un qui raconterait n'importe quoi ? Face à ce constat inquiétant, il est nécessaire de réagir rapidement en tenant compte de la responsabilité de chacun. L'Histoire doit être une matière enseignée dans tous les Etats européens, mais une Organisation internationale telle que le Conseil de l'Europe, n'a pas à décider de la manière dont tel ou tel Etat envisage d'enseigner l'Histoire sur son territoire. En revanche, le Conseil de l'Europe veille au respect des valeurs européennes communes et a déjà produit par le passé des recommandations adressées aux



Etats membres sur l'enseignement de l'Histoire des pays limitrophes et sur la nécessité d'enseigner les langues des pays voisins.

Les 47 Etats membres du CoE ont 47 récits nationaux mais il semble possible de faire émerger des dénominateurs communs. Il serait intéressant de faire une présentation croisée de ces récits pour mieux comprendre leur compatibilité et limiter leur éventuel antagonisme. C'est dans cet esprit que l'observatoire visera à rendre accessible au public les informations et la documentation du CoE concernant les types d'enseignement de l'Histoire, essentiellement au niveau scolaire du secondaire. Pour résumer, la question principale à laquelle doit répondre ce projet d'observatoire serait de savoir quel programme d'Histoire doit être connu par chaque lycéen européen ?

L'observatoire européen sera probablement en lien avec d'autres organisations internationales (OSCE, UNESCO, Commission européenne, etc.). L'objectif à moyen terme serait d'ouvrir un grand débat public permettant de réfléchir de façon équilibrée aux limites voire aux anomalies relatives à l'enseignement de l'Histoire dans de nombreux pays. Le but à long terme sera de rendre compatibles les 47 récits nationaux des Etats membres. Une autre visée du projet serait d'améliorer la mise en réseau européenne des académies nationales d'Histoire en leur permettant de donner leur avis sur les mises à jour des programmes des pays recueillis par le futur observatoire. Il s'agirait de réunir le réseau de ces académies tous les deux à trois ans pour comprendre l'évolution des programmes et proposer des recommandations aux Etats. Dans ce cadre, une conférence de haut-niveau sur l'enseignement de l'Histoire en Europe sera organisée par la présidence française du Comité des ministres du CoE, en novembre 2019 à Paris.

Dans une deuxième partie, *Pierre BEDOUELLE* (Secrétaire Général d'euroArt) a présenté son point de vue sur l'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural à travers l'exemple des « *Routes des impressionnismes* ».

En mai 2018, le projet soutenu par euroArt et intitulé « *Les Routes des Impressionnismes* » a obtenu la certification officielle « *d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe* ». L'obtention de ce label d'excellence vient récompenser plusieurs années de travail visant à construire un réseau opérationnel reliant un ensemble de sites significatifs de peintures impressionnistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Europe. Les « *Routes des Impressionnismes* » sont maintenant reconnues comme un projet européen crédible et valable, contenant plusieurs entrées thématiques exploitables dans l'esprit des valeurs du CoE : l'environnement et sa protection, le patrimoine et sa sauvegarde, l'histoire des territoires et sa connaissance par les jeunes, le tourisme et son développement durable.

Cet ensemble de sites constitue un véritable « *musée à ciel ouvert* » des paysages représentés et permet la mise en relation directe des visiteurs avec les divers courants impressionnistes en Europe.

L'impressionnisme marque la fin d'un monde et le début d'un autre et exprime les multiples transformations des sociétés, tout comme dans les domaines scientifique, politique et économique à cette époque. Ce mouvement artistique ne concernait pas seulement les peintres mais également l'intelligentsia de l'époque : musiciens, écrivains, journalistes, scientifiques. A l'heure où l'Europe a élargi ses frontières et où une recherche de son identité profonde est plus que jamais nécessaire, l'impressionnisme constitue un élément important de la mémoire collective des Européens : des scènes de vie et des lieux de rencontre, nombreux, qui existent toujours, des pratiques sociales telles que les parties de campagne au bord de l'eau, les



guinguettes, les baignades ou les sports nautiques. Toutes ces activités font partie de notre patrimoine culturel européen commun.

Enfin, ce projet vise à faire prendre conscience aux citoyens européens de la présence actuelle d'un passé fédérateur européen dont la prestigieuse notoriété a franchi les frontières du continent depuis longtemps. L'art est un ciment de notre histoire commune européenne et ces itinéraires culturels sont des outils de mémoire. « *Les Routes des Impressionnismes* » ont cette ambition de nous sensibiliser à notre histoire et à nos valeurs communes, pour renforcer ainsi, notre sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

[Compte-rendu du GT du 11/04/2019 page 176](#)

B. Réunion du groupe de travail du 28 octobre 2019

Pendant cette réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*, les sujets suivants furent abordés :

- Examen des activités du groupe de travail en 2019
 - L'observatoire sur l'enseignement de l'Histoire en Europe (avril 2019)
 - L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique (avril 2019)
- Les trois consultations sur l'identité culturelle européenne
 - Point sur les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019 :
 - Définitions proposées des champs lexicaux des mots suivants (22) : « culture ; dialogue ; dignité ; diversité ; éducation ; exclusion ; identité ; itinéraire culturel ; mémoire ; migration (migrant, demandeur d'asile, réfugié) ; multipolarité-transversalité ; multiperspectivité ; organisations intergouvernementales et supranationales ; populisme ; politique ; société civile ; territoires ; valeurs ; sentiment d'appartenance ; ville ».
 - Ajout des nouveaux concepts identifiés depuis avril 2019 (28): « civilisation; citoyenneté; communication empathique; crise; croyance; devise; drapeau; éducation à la citoyenneté mondiale; équilibre émotionnel; eurocratie; europhilie; euroscepticisme; impressionnisme européen; humanisme; hospitalité; hymne européen; interconvictionnalité; intolérance; localisme; mobilité; nationalisme; patrimoine européen; souveraineté; sport; subsidiarité; topophilie; universalisme; ville européenne de demain ».
 - Présentation de la Troisième et dernière consultation avec des maires européens et des élus locaux, prévue lors de la première partie de la session plénière de la CEC le 29 octobre 2019 de 14h30 à 16h30, et proposition de questions à poser aux experts.

1. Synthèse de la réunion du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création du 28 octobre 2019

En premier lieu, la présidente de la Commission indique que lors des réunions du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) des 15, 17 et 18 octobre – auxquelles elle a participé en tant que représentante de la Conférence des OING - il a été décidé officiellement de lancer le projet d'élaboration d'un observatoire de l'Histoire pour la paix en Europe. Cet observatoire serait doté d'un budget propre et serait intégré au Conseil de l'Europe (CdE).

Cette structure débiterait ses activités quand 16 des 48 Etats membres du CdE auront donné leur accord. Les travaux de la Commission éducation et culture (CEC) pourraient



déboucher en 2020 sur la rédaction conjointe d'une Recommandation concernant l'enseignement de l'Histoire en Europe. L'idée est de proposer une prise de position institutionnelle qui serait validée par les 300 OING de la Conférence afin de faire entendre l'opinion de la société civile et d'influer sur les premières conclusions du futur observatoire.

D'autre part, il est rappelé aux participants que les consultations organisées le 28 juin 2018, le 9 avril 2019 et le 29 octobre 2019 par la CEC visent à rédiger de façon collégiale un Livre blanc sur l'identité culturelle européenne au cours de l'année 2020.

A l'issue de la première consultation qui a eu lieu en juin 2018, de nombreuses définitions des champs lexicaux de mots ont été proposées par des représentants d'OING. Il s'agit des définitions des 22 mots ou concepts suivants, en lien avec l'identité culturelle européenne : culture ; dialogue ; dignité ; diversité ; éducation ; exclusion ; identité ; itinéraire culturel ; mémoire ; migration (migrant, demandeur d'asile, réfugié) ; multipolarité-transversalité ; multiperspectivité ; organisations intergouvernementales et supranationales ; valeurs ; populisme ; politique ; société civile ; territoires ; sentiment d'appartenance ; ville.

A l'issue de la deuxième consultation qui a eu lieu en avril 2019, d'autres définitions de champs lexicaux de mots ont été proposées par des représentants d'OING. Il s'agit des définitions des 28 mots ou concepts suivants : civilisation ; citoyenneté ; communication empathique ; crise ; croyance ; devise ; drapeau ; éducation à la citoyenneté mondiale ; équilibre émotionnel ; eurocratie ; europhilie ; euroscepticisme ; impressionnisme européen ; humanisme ; hospitalité ; hymne européen ; interconvictionnalité ; intolérance ; localisme ; mobilité ; nationalisme ; patrimoine européen ; souveraineté ; sport ; subsidiarité ; topophilie ; universalisme ; ville européenne de demain. Après ces deux premières consultations et compte tenu de ces 50 définitions

[Compte-rendu du GT du 28/10/2019 page 185](#)



C. ANNEXES



1. L'Identité culturelle européenne en question(s) ou la Conscience européenne

A. Projet de sommaire du livre blanc

1. Ce qui nous rassemble

GEOGRAPHIE, FRONTIERES, EUROPE CENTRALE, BALKANS/CAUCASE, TERRITOIRES, PAYSAGES	8	
Géographie	8	
Frontières		
<i>Catherine Lalumière</i>	8	
Europe centrale	8	
<i>Catherine Lalumière</i>	8	
Europe Balkan/ Caucase	8	
<i>Catherine Lalumière</i>	8	
Territoires	8	
Harry ROGGE)	8	
Jean-Christophe FROMANTIN	8	
Philippe Herzog	9	
Antoine Godbert	9	
Paysages	9	
Eladio Fernandez Galiano	9	
HISTOIRE, HISTOIRE COLLECTIVE, HISTOIRE ET ACTUALITE, PATRIMOINE, HERITAGE, MEMOIRE, RACINES	9	
Histoire	9	
Jean-Christophe FROMANTIN	9	
Antoine Godbert	9	
Miroslav Papa	10	
Catherine Lalumière	10	
Jean-Baptiste Mattéi	10	
Histoire collective	10	
Claude vivier le GOT	10	
Histoire et actualité	10	
Claude Vivier Le Got	10	
Héritage	10	
Monseigneur Paolo Rudelli	10	
Patrimoine	11	
Antoine Godbert	11	
Frances Pedro	11	
Ville	11	
Iamvi Totsi	11	
Cornelia Woll	11	
Gabriela Frey	11	
Rinaldo Rosso	12	
Salomon Levy	12	
Un membre de la Commission	12	
Claude Vivier le got	12	
Héritage	12	
Mémoire	12	
Racines	12	

DEFINITION	DU	CONCEPT
D'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE	12	
Alain Lamassoure	13	
SYMBOLES	13	
Drapeau	13	
Hymne européen	13	
Antoine Godbert	13	
Monnaie	13	
PAIX	13	
Claude VIVIER LE GOT	13	
Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ	13	
Francesc Pedro	13	
Marco Pasqualini	13	
ECONOMIE	13	
M. Jean-Christophe FROMANTIN	13	
Eladio Fernández Galiano	14	
Philippe Herzog	14	
L'UNIVERSALITE OUVERTE, L'UNIVERSALITE FERMEE, ENRACINEMENT, HOSPITALITE	14	
L'Universalité Ouverte	14	
Manuel Montobbio de Balanzo	14	
L'enracinement	15	
Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ	15	
Universalité	15	
Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ	15	
EXCENTRICITE, OUVERTURE	15	
Ouverture	15	
Jean-Baptiste Mattéi	15	
Auréli Filippetti	15	
Excentricité	16	
Monseigneur Paolo Rudelli	16	
ART ET CREATION	16	
Rinaldo Rosso	16	
Claude Vivier Le Got	16	
Auréli Filippetti	17	
Philippe Potentini	17	
Création	17	
Philippe Herzog	17	
Impressionnisme Européen	17	
Pierre Bedouelle (euroArt)	17	
Eliano Fernandez Galiano	17	
Colonie d'artistes	18	
CULTURE, INTERCULTURALISME, HYBRIDATION, COMMUNAUTARISME, INTEGRATION CULTURELLE, ELOGE DE LA CULTURE, CULTURE ET DEMOCRATIE, REVOLUTION CULTURELLE, LEGENDE ET CONTES	18	



Révolution culturelle	18
Philippe Herzog	18
Interculturalisme	18
Ivana d'alexssandro	18
Julianne lagadec	19
Jacques Lévy	19
Hybridation	19
Ivana d'alexssandro	19
Diversité	19
Ivana d'alexssandro	19
Intégration culturelle	19
Claude VIVIER LE GOT	19
Eloge de la culture	20
Christophe Girard	20
Guy Schlaeder	20
Jacques Lévy	20
Culture et démocratie	21
Philippe Herzog	21
Démocratie et liberté	21
Démocratie et proximité	21
Antoine Godbert	21
Culture collective	22
Eladio Fernández Galiano	22
Culture de la démocratie	22
Sabine Rohmann – IRSE	22
Culture collective	22
Claude Vivier le Got	22
CIVILISATION, HUMANISME, DROITS	
HUMAINS, ALTERITE, IDENTITE	22
Civilisation	22
Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ	22
villes	23
Antoine Godbert	23
Humanisme	23
Philippe Herzog	23
Claude Vivier Le Got	23
Droit Humains	23
Ivana d'Alexsandro	23
Claude Vivier Le Got	23
hospitalité	24
Barbara Toce	24
Gilbert Flam	24
numérique	24
Karl Donert	24
Droit humains	25
Carola Roloff	25
Wolfram Weisse	25
Altérité	25
Jean-Claude GONON	25
Lilia BENSEDRINE THABET	25
Carlos Moreno	25
Philippe Herzog	25
Wolfram Weisse	25
Intégration culturelle	26
Valeurs européennes	26
IDENTITE	28

Identité de genre et identité religieuses	28
Formation de l'identité	28
Dialogue interreligieux et interculturel	28

2. Freins, blocages, excuses, prétextes, désintérêt

DESINTERET	29
LES CRISES EN EUROPE	29
Les crises historiques et sociétales	29
Claude Vivier Le Got	30
Jean Christophe Fromantin	31
Crise de la démocratie	31
Philippe Herzog	31
Beata Zwierzynska	31
Crise et identité	31
Philippe Potentini	31
Ecologie	32
Philippe Herzog	32
MIGRATIONS, IMMIGRANTS	32
Claude Vivier Le Got	32
Philippe Potentini	32
Migration et identité	33
Jean baptiste Mattei	33
Philippe Herzog	33
Migration et intégration européenne	33
Antoine Godbert	33
Lilia Bensedrine-Thabet	33
Barbara Toce	33
Réfugiés	34
Barbara Toce	34
Karl Donert	34
Migrants économiques	34
HCR	34
Barbara Toce	34
Regards sur les Migrants	34
Ivana d'Allessandro	34
Migrants et le rôle des collectivités locales	35
Barbara Toce	35
Exilés	35
Ivana d'Allessandro	35
Identité culturelle et migrations	35
Catherine Lalumière	35
DIVERSITE, DIFFERENCE, INTOLERANCE, EXCLUSION,	35
Diversité	36
Barbara Toce	36
Philippe Herzog	36
Différence, Intolérance	36
Catherine Lalumière	36
Miroslav Papa	36



DIALOGUE,	COMMUNICATION		
EMPATHIQUE, EQUILIBRE	EMOTIONNEL, INTER-		
CONVICTIONNALITE	55		
dialogue	55		
	Claude Vivier Le Got	55	
	Monseigneur Paolo Rudelli	55	
Communication empathique		55	
	Kari Flornes	55	
Interconvictionnalité		56	
	Michel Aguilar	56	
URBANISME		56	
Hospitalité		56	
	M. Jean-Christophe FROMANTIN		
		56	
	Barbara Toce	57	
culture		57	
	Christophe Girard	57	
MEDIA		57	
NUMERIQUE		57	
HUMANISME NUMERIQUE		57	
Festival		57	
	Lila Bensedrine -	57	
SENTIMENT D'APPARTENANCE, DIGNITE,		57	
Partager un projet commun		57	
	Jean-Baptiste Mattéi	57	
	Aurélie Filippetti	58	
	Philippe Potentini	58	
	Claude vivier le Got	58	
	Ivana d'Alessandro.	58	
PROCESSUS NON FIGE		59	
	Claude Vivier Le Got	59	
	Catherine Lalumière	59	
	Monseigneur Paolo Rudelli	59	
	Aurélie Filippetti	59	
	Philippe Potentini	59	
ITINERAIRES CULTURELS, MOBILITE		60	
	Miroslav Papa	60	
	Jean-Baptiste Mattéi	60	
	Rinaldo Rosso	60	
	Philippe Herzog	60	
SPORT		61	
MOUVEMENT DE JEUNESSE		61	
4. Outils et acteurs			
CITOYENNETE		61	
	Philippe Herzog	61	
	Antoine Godbert	61	
VILLES, VILLES DE DEMAIN, TOPOHILIE		61	
	Gabriela Frey	61	
DEFINITION DE TOPOPHILIE		61	
DEFINITION DE LA VILLE DE DEMAIN		61	
Union européenne des bouddhistes -		61	
	Martina Melchiori -	62	
	Lilia Bensedrine -	62	
	Jean-Christophe Fromantin	62	
	Claude Vivier Le Got	62	
	Christophe Girard	62	
POLITIQUE		62	
	Miroslav Papa	63	
	Christophe Girard	63	
ORGANISATIONS			
INTERGOUVERNEMENTALES/SUPRANATIONALES -			
L'UE & LE COE		63	
	Catherine Lalumière	63	
	Jean-Baptiste Mattéi	63	
DROIT (ET AUTRES TEXTES DE REFERENCE)		63	
	Claude Vivier Le Got	63	
	Aurélie Filippetti	64	
	Philippe Potentini	64	
BUDGET, FINANCEMENT		64	
	Catherine Lalumière	64	
	Christophe Girard	64	



2. Actes des deux consultations sur l'identité culturelle européenne

A. Actes de la deuxième consultation du 9 avril 2019

Date : mardi 9 avril 2019 de 14h30 à 16h30

Lieu : Agora, salle G03

▪ Experts invités :

- **M. Sjur BERGAN**, Conseil de l'Europe, Chef du Service de l'Éducation
- **Karl DONERT**, EUROGEO, vice-président de la Commission éducation et culture
- **M. Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ**, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe (CoE), Président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE
- **Mme Joanna NOWICKI**, professeure des universités, spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées
- **M. Marco PASQUALINI**, UNESCO, Division de l'éducation à la citoyenneté mondiale, expert
- **M. Francesc PEDRO**, UNESCO, Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie - Chef de la Section Politique éducative
- **Mme Claude VIVIER LE GOT**, FEDE, présidente de la Commission éducation et culture

1. Interventions des experts

a) Discours introductif de Claude VIVIER LE GOT, Conférence des OING

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs, chers invités, chers amis,

Je tiens en premier lieu à vous remercier tous, chaleureusement, d'être présents aujourd'hui pour cette deuxième rencontre-débat sur le thème de l'identité culturelle européenne.

Depuis juin 2017, la Commission éducation et culture a entamé un mandat de trois ans en structurant ses travaux autour de la question controversée de l'identité culturelle européenne. La nécessité de traiter cette thématique en profondeur part d'un double constat posant des questionnements pour le continent européen : le retour des populismes et les flux migratoires.

Pour orienter au mieux ses travaux, notre Commission a opté pour une approche transversale en élaborant quatre groupes de travail permettant d'aborder l'ensemble des thèmes connexes identifiés comme problématiques contemporaines : l'éducation tout au long de la vie, la citoyenneté numérique, les cités interculturelles, et l'Europe du patrimoine et de la création lequel pilote directement la question européenne. Sur la base des réflexions de ces groupes de travail, un Livre blanc sur l'identité culturelle européenne sera publié d'ici à juin 2020.

Ce document pédagogique ambitionne de proposer des éléments de définition et de réflexion que chacun (individus, personnels éducatifs, villes, Etats, institutions) pourra s'approprier, favorisant des déclinaisons de postures à la fois uniques, ouvertes et civiles vis-à-vis de la diversité dans le monde interculturel contemporain.



Afin d'impliquer toutes les parties intéressées et d'enrichir le contenu du futur Livre blanc, nous avons mis en place un dialogue entre OING et personnalités politiques de haut-niveau (ambassadeurs, ministres, experts, élus européens, nationaux et locaux) sur la construction des fondements modernes de cette identité. L'objectif principal de ce dialogue est de faire émaner, de la société civile, une définition moderne de l'identité culturelle européenne.

Cette discussion de grande ampleur a été pensée autour de l'organisation de trois consultations ayant pour but d'aborder ce sujet sous trois angles bien distincts. La première consultation du 27 juin 2018 rassemblait des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités européennes, et traitait de l'identité culturelle européenne dans une perspective philosophique et culturelle.

J'y reviendrai dans quelques secondes pour vous présenter les conclusions provisoires qui en sont ressorties. La deuxième consultation d'aujourd'hui a pour but d'appréhender l'identité culturelle européenne sous l'angle de l'éducation, avec des experts de la question, représentants de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe ainsi que du dialogue Nord Sud. La troisième consultation qui se tiendra à la fin du mois d'octobre 2019 lors de la prochaine session plénière de la Conférence des OING, sera orientée sur le vécu des territoires et permettra d'entendre l'opinion d'acteurs politiques locaux et régionaux et de membres du Congrès du Conseil de l'Europe.

Après cette brève introduction sur les objectifs et la structuration générale du travail de notre Commission, je souhaiterais revenir rapidement sur les réflexions principales ayant émergé à l'issue de la première consultation de juin 2018.

Notre débat avec des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités européennes portait essentiellement sur l'importance de la culture dans la société, de la créativité de la pensée et de la diversité culturelle. Le terme de « d'identité », particulièrement rigide, ne devant pas prêter à confusion, car il ne s'agit pas d'inscrire dans le marbre qui nous sommes ou d'où nous venons. En effet, l'identité européenne reflète la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe, entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. Elle tient compte des racines du patrimoine matériel et immatériel, et s'attache à promouvoir les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe telles que l'Humanisme, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démocratie et des droits humains.

Par conséquent, cette première consultation en posant les fondements des réflexions a permis d'identifier les éléments qui devront être au cœur de la rédaction de l'ouvrage.

Les questions liées à l'identité européenne sont devenues des sujets de clivage au sein même des sociétés européennes. Les défis à relever sont le reflet des nouveaux enjeux géopolitiques, dont les migrations de masse sont au premier plan. Alors que l'Europe s'est construite à partir des vagues de migration, certains territoires européens affirment ne plus être prêts à accueillir de nouvelles populations. Les tensions accentuées par la crise de 2008 sont si vigoureuses qu'elles déstabilisent des pays, remettent en question la construction européenne et provoquent le Brexit au Royaume-Uni.

Dans ce contexte, certaines populations ressentent la notion d'identité culturelle européenne comme une atteinte à celle des identités nationales. Restant attachés à leur identité nationale, des électeurs n'hésitent parfois plus à franchir le pas du conflit, comme l'ont montré l'Italie, la Hongrie et la Pologne.

Les excès de l'hyper-nationalisme ont eu des conséquences funestes au siècle dernier et alimentent encore les peurs de citoyens déboussolés.



L'identité culturelle européenne multimillénaire et multiperspective est une identité vivante en perpétuelle évolution. Cette construction dynamique nécessite néanmoins que des fondamentaux soient définis, afin de dissiper les tentatives de remise en cause ou les malentendus concernant les identités nationales et régionales existantes en Europe. L'émergence ou la continuation d'une identité culturelle européenne ne détruit pas ces identités diverses, mais les fédère en leur apportant un sentiment de fraternité et de paix perpétuelle.

A l'issue de ce premier débat, les différents intervenants ont estimé nécessaire d'établir des définitions normatives claires et appropriables par tous. La société civile et les OING ont un rôle de facilitateur et de maillage territorial à jouer pour assurer le lien entre les publics jeunes et le Conseil de l'Europe. Enfin, il est crucial d'échanger et d'éduquer aux pratiques citoyennes, pour que ce qui se fait de constructif dans un pays, puisse être mis en œuvre dans un autre. Cette inspiration et transmission d'idées contribue au brassage culturel et à l'émergence d'une identité européenne compréhensible et vécue avec bonheur.

L'enjeu majeur du dialogue d'aujourd'hui est de comprendre et d'analyser les politiques et les actions que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe mènent pour éduquer à la citoyenneté européenne. C'est de tout cela dont nous allons parler.

Le but visé est d'ouvrir largement les réflexions sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une identité européenne.

L'éducation alimente la culture autant qu'elle la préserve. Elle la construit, la nourrit, la transmet. Elle est au cœur du cercle vertueux dont la société civile doit être le moteur. L'éducation est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société. Elle est aussi la clef pour préserver l'équilibre entre identité et diversité en nous invitant à penser notre futur ensemble.

Cette deuxième consultation est extrêmement importante puisque à l'issue de la première rencontre-débat de juin 2018, nous avons ressenti non seulement un vrai consensus sur cette identité plurielle et humaniste, mais surtout une criante nécessité à la faire comprendre et la faire entendre à tous. Grâce à l'expertise des représentants de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, nous nous interrogerons sur la place et le rôle de l'éducation dans notre quotidien, pour traiter de l'identité culturelle européenne.

Afin d'ouvrir les débats, je me permets d'emprunter les mots de son Excellence, l'Ambassadeur *MONTORBIO DE BALANZÓ*, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe et président du Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE, qui nous fait l'honneur d'être présent parmi nous : « *Être européen, c'est avoir conscience du reste du monde mais la finalité n'est pas d'être européen mais d'être humain* ». En effet, dans le contexte de la venue des experts de l'UNESCO, la finalité de nos réflexions n'est pas de savoir définir ce qui fait de nous des Européens, mais surtout ce qui fait de nous des êtres humains ? Je pense sincèrement que nous devons aborder la question de l'identité culturelle européenne, non pas sous l'angle d'une délimitation territoriale, mais comme venant frapper à la porte de valeurs communes humanistes.

D'autre part, nos premiers débats nous ayant permis de prendre de la hauteur et de la distance par rapport aux tentations des destructions de l'Europe et de son identité, laquelle est constitutive de la citoyenneté, nous devons redescendre sur terre et veiller au risque et au danger de définir une identité culturelle européenne qui serait totalement déconnectée de la réalité du quotidien des populations.



Pour donc revenir à des considérations « plus terriennes », la Commission éducation et culture se rapprochera du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, des élus locaux et tout particulièrement des maires et des villes interculturelles. L'objectif sera de mieux comprendre comment est vécue sur le terrain, l'identité culturelle européenne, et comment les postures et les grands idéaux que nous avons brassés lors des premiers débats sont ressentis par les populations, sédentaires et migrantes d'Europe ? Cette troisième consultation aura lieu entre le 28 et le 31 octobre 2019, lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

A travers ces trois consultations, la Conférence des OING du CoE souhaite apporter sa pierre à l'édifice de l'identité culturelle européenne en entrant résolument par la porte de l'éducation.

La Commission éducation et culture souhaite que la rencontre-débat d'aujourd'hui soit le pivot de ses travaux sur l'identité culturelle européenne. Avant de laisser la parole aux différents orateurs, je tiens tout particulièrement à remercier Mesdames Paola LEONCINI BARTOLI, directrice Politiques culturelles et développement du Secteur de la culture et Denise BAX de l'UNESCO, leurs Excellences Ferit Hoxha et Christian Michelet, ambassadeurs d'Albanie et de Suisse avec qui nous échangeons depuis 2018 pour organiser le débat d'aujourd'hui, et ce alors que le Comité exécutif de l'UNESCO se réunit à Paris cette semaine.

Je suis également très reconnaissante à Monsieur *Sjur BERGAN*, chef du Service Education du Conseil de l'Europe, pour sa fidélité et pour son soutien indéfectible à nos travaux sur cette thématique pour la construction européenne. J'associe également ces remerciements à Monsieur *Karl DONERT*, vice-président de la Commission éducation et culture, ainsi que les autres co-coordonateurs des groupes de travail, Mesdames *Iamvi TOTSI* et *Gabriela FREY*, Messieurs *Hugo CASTELLI EYRE* et *Noël ORSAT* pour leurs apports inestimables, ainsi que tous les membres des nombreuses OING qui ont participé à nos avancées.

Pour aboutir à une synthèse aussi riche que possible, nous avons besoin d'une grande variété d'approches et je remercie sincèrement nos conférenciers de nous faire l'honneur d'être présents.

- Monsieur *Francesc PEDRO*, Chef de la Section Politique éducative de la Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO ;

- Monsieur *Marco PASQUALINI*, spécialiste travaillant au sein de la Division de l'éducation à la citoyenneté mondiale à l'UNESCO ;

- Son Excellence, Monsieur *Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ*, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe qui préside également le Comité exécutif du Centre Nord-Sud du CoE ;

- Madame *Joanna NOWICKI*, professeure des universités spécialiste des aires culturelles, de la circulation et de l'histoire des idées, aura la difficile mission de synthétiser l'ensemble des approches de nos orateurs pour en faire une conclusion générale.

- Et bien sûr Monsieur *Sjur BERGAN*, chef du Service Education du Conseil de l'Europe,

Pour conclure et ouvrir les discussions, je citerai le philosophe et pédagogue Socrate qui disait « *Je ne suis ni Athénienne, ni Grecque, je suis une citoyenne du monde* ».

Merci à tous et bon débat.



b) Intervention de M. l'Ambassadeur Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Pour illustrer mon propos, je vais procéder comme avec les *matriochki* (poupées russes) en ayant des approches successives pour répondre à la question du jour sur l'identité culturelle européenne.

La **première matriochka** pour moi serait la grande contradiction de la globalisation de la société de l'information. Dans le monde d'aujourd'hui, cette grande contradiction réside dans le fait que l'Humanité est connectée et forme un tout, mais nos cultures nous préparent à être « nous » en face ou contre « les autres », or c'est un grand dilemme, le réel enjeu.

Selon Valle-Inclán (inventeur du théâtre espagnol dit « *esperpento* »), on peut parler de la réalité en fonction de miroirs concaves et de miroirs convexes. La thèse de Valle-Inclán est que pour parler vraiment de la réalité, il ne faut pas refléter cette réalité dans un miroir blanc mais dans un miroir concave ou convexe, pour que, en la regardant dans sa déformation, nous l'apercevions plus réellement.

Je crois que le problème est que notre culture nous fait croire qu'il n'y a qu'une réalité unique, dans un miroir unique blanc alors qu'en fait, nous regardons la réalité dans un miroir concave ou convexe. Notre culture nous fait croire qu'il n'y a qu'une seule réalité, mais cette réalité est biaisée par notre identité et notre culture. A mon avis, il y a au moins quatre grands miroirs qui constituent autant d'angles pour appréhender la réalité de l'Humanité :

- l'universalité occidentale qui ne peut pas être universelle, car elle est occidentale même si les Occidentaux croient fermement que leur culture est universelle et peut s'appliquer à tous ;

- l'orientalisme, c'est-à-dire la construction de l'Orient, de l'autre, parfois proche, ce sont des villes comme Damas, faisant partie traditionnellement du monde romain. Il y a quelques évolutions culturelles dans la construction de l'Autre ;

- l'occidentalisme, c'est-à-dire la réaction de l'Orient de construire l'Occident comme la cause de tous les maux ;

- depuis le commencement de ce millénaire, nous avons assisté au passage entre l'affirmation de valeurs asiatiques à une ère des idées asiatiques désormais.

Quels sont les grands défis paradigmatiques ?

Pour moi, il existe de grands auteurs qui peuvent nous donner des pistes de réflexion.

Déjà en 1966, Kenneth E. Boulding a écrit un essai sur la théorie économique intitulé « *The Economics of the Coming Spaceship Earth* » (*L'économie du futur vaisseau spatial Terre*). Il nous y expliquait que nous avons toujours vécu dans la philosophie de la figure du cow-boy au Far West où on peut faire toujours plus, on a toujours plus de terres à conquérir, plus d'espaces à découvrir et à coloniser. Or maintenant, nous ne sommes que dans un seul vaisseau spatial, c'est-à-dire que notre voyage est dans le temps, il n'y a plus rien à découvrir, et le seul voyage que nous devons faire est celui de toute l'Humanité pour laisser le « *vaisseau spatial Terre* »



dans de bonnes conditions de navigabilité pour nos enfants. Le « *vaisseau Terre* » doit continuer à naviguer malgré les gros doutes qui planent sur l'avenir des générations futures.

La **deuxième matryochka** porte sur l'identité.

Le deuxième auteur qui nous donne une bonne métaphore, c'est Peter Sloterdijk dans un essai qui s'appelle « *Dans le même bateau* ». L'Humanité a réalisé une très grande étape pour construire le « *nous* » en passant d'un mode vie de chasseurs-pêcheurs à l'agriculture.

De la navigation originelle en radeau sur la rivière, le « *nous* » de la tribu était plutôt biologique, basé sur des relations familiales, mais comment l'Humanité est passée de la chasse-pêche à l'agriculture et à la construction de civilisations et de grands empires avec des millions de personnes ?

L'auteur nous dit que c'est à cause de l'effet de la culture, qu'il définit comme « *l'utérus social de l'Etat* ». La culture est née comme référent commun pour faire en sorte que des êtres humains qui ne se connaissent pas, qui peut-être ne se verront jamais dans leur vie, qui sont très distants, des gens en somme très différents, puissent se considérer, s'identifier autour d'un « *nous* » rassembleur, construit contre les « *autres* » (ère de la navigation à cabotage).

Nous sommes seuls sur une grande mer, tous sur un grand transatlantique et quand il y a une tempête, les capitaines de chaque partie du bateau veulent naviguer dans leur propre direction. Il n'y a plus personne qui s'occupe vraiment de la navigation, ce qui est un problème politique de gouvernance globale, mais c'est surtout un problème de construction de la culture.

Il faut nécessairement prendre conscience du fait que nous sommes désormais tous dans le même transatlantique pour aborder la question de l'identité. Il faut prendre conscience de cette culture à travers l'identité. Mais qu'est-ce que c'est l'identité ? Cette question doit être traitée aujourd'hui.

Je dirais que l'identité est l'un des quatre grands besoins essentiels de l'être humain avec la sécurité, le bien-être et la liberté. Selon Amin Maalouf dans son ouvrage « *Les identités meurtrières* », chaque identité est unique, individuelle, mais en même temps collective. A vrai dire, chacun de nous est unique parce que chacun de nous est une combinaison unique de différentes identités qui peuvent converger en nous. Les identités collectives rapprochent des individus très différents (ex : femmes, noirs, Espagnols, Catalans, médecin, fonctionnaire, etc.).

Toute identité collective a une grande intention qui implique que quelqu'un veuille devenir le grand écrivain ou définisseur de cette identité collective, grande source de pouvoir dans toute société humaine. Finalement, nous sommes tous dans un grand paradigme : nous vivons dans une œuvre de théâtre collective mais dans une narration historique.

Cette identité comme besoin fondamental de l'être humain peut être libératrice, de refuge ou de projet. Pour cela, je crois qu'il y a une idée essentielle portée par la philosophe espagnole María Zambrano qui définissait l'être humain comme le seul être vivant qui ne subit pas seulement l'Histoire, mais qui fait aussi l'Histoire, qui a l'envie, la passion de faire l'Histoire à travers des croyances (vers le passé) et des idées (vers le futur). En effet, une fois que l'Homme



a une idée, il a l'ambition passionnelle et subliminale de la réaliser. Il peut y avoir des idées horribles et des idées merveilleuses.

Dans le courant de pensées du libéralisme, la théorie nous dit que nous sommes tout à fait libres.

Mais Michael Walzer nous explique que nous subissons *de facto* des choses de façon involontaire : nous ne choisissons ni notre famille, ni notre sexe, ni notre nationalité, etc. Il faut être conscient de ces associations involontaires qui font partie de l'identité de chaque individu.

Je crois que dans la construction historique, il y a aussi un grand enjeu qui réside dans la tension entre religion et laïcité, comme manière de construire les sociétés. Le problème ne réside pas dans les identités collectives, mais il s'agit de dépasser le problème ou de relever le défi, et je vais utiliser la belle métaphore de la « *radio* ».

Nous pouvons écouter beaucoup de radios, nous pouvons parler différentes langues, et sur chaque fréquence, on peut comprendre les uns ou les autres. A la radio, pour chaque fréquence, il existe un programme. Mais en tant qu'êtres humains, nous avons besoin d'une seule fréquence pour toute l'Humanité. En cela, créer cette fréquence est le vrai défi parmi des identités multiples et des citoyennetés à divers niveaux. Pour l'identité humaine, il faut donc trouver la bonne fréquence pour pouvoir parler à tous et être compris par tout le monde.

Après cette deuxième matriochka de l'identité, je vais désormais aborder ma **troisième matriochka** qui porte sur l'universalité et sa construction.

Cela signifie d'aborder à la fois l'Histoire et la construction de l'Autre. Face à la construction de l'Autre, il y a le défi de la construction du « *nous collectif* ».

Dans son ouvrage « *La société ouverte et ses ennemis* », Karl Popper nous présente une différenciation essentielle entre les universels fermés et les universels ouverts. Pour être une collectivité et représenter une culture, cela implique un partage.

L'universel peut être fermé (ex : religion, régime politique): on croit que Jésus Christ est le fils de Dieu (christianisme) ou on croit ce que disaient les nazis sur l'infériorité des Juifs (régime politique), on croit en ces vérités. Dans l'Histoire, les universels ont souvent été fermés. Si on partage cet universel, on devient partie de cette collectivité.

L'autre manière de construire, ce sont les universels ouverts qui sont comme des signes de trafic, c'est-à-dire que ce sont des valeurs et des idées partagées qui permettent à chacun de choisir librement les universels fermés avec lesquels on veut vivre.

Le Conseil de l'Europe est la construction politique des universels ouverts, de la société ouverte : les droits humains, la démocratie, l'Etat de droit sont des idées issues d'une vision universaliste ouverte.

Le défi de construire une société basée sur ces principes universels ouverts est d'avoir la capacité d'être conscient qu'il est légitime que nous ayons tous des universels fermés, mais aussi de faire en sorte que ces universels fermés soient compatibles avec les envies collectives d'universel ouvert. Il ne s'agit pas de substituer un universel par un autre.



Il y a dans ce sens un essai magnifique de George Steiner « *Nostalgie de l'absolu* » dans lequel l'auteur nous décrit très bien comment après le recul religieux, de grandes passions collectives sont apparues telles que le marxisme ou la psychanalyse, qui ont été mis en avant avec la même foi que l'ancienne foi religieuse. Or, le défi n'est pas de substituer une foi par une autre, ce n'est pas de substituer une religion par une idéologie, c'est un défi plutôt de forme. La société ouverte, les universels ouverts ont beaucoup à voir avec les attitudes et les valeurs. Les attitudes et les valeurs sont faibles par définition car pour tout universel ouvert, il n'y a pas de vérité unique et il faut accepter l'autre et prendre conscience que nous sommes une personne parmi d'autres. La réflexion doit être le résultat de cette construction collective.

La tentation de Platon comme Popper l'a défini dans son livre « *La société ouverte et ses ennemis* », est d'essayer de redéfinir la notion de condition humaine et de réaliser de grandes idées dans la société, et ceci du jour au lendemain si cela est nécessaire et possible.

Le grand danger réside dans les définitions proposées par celui qui prétend avoir le monopole d'une identité collective et qui serait le grand écrivain de cette identité avec tous les autres, les masses qui contribuent à écrire sa vision de l'Histoire.

D'autre part, on peut dire que l'Histoire en démocratie est écrite par tous, pas à pas, ce processus ne pouvant se réaliser rapidement. Chacun de nous doit mettre un coup de pinceau dans le grand tableau final qui reflète un discours historique et participe à l'affirmation d'une identité.

La **quatrième matryochka** est celle de la construction européenne.

Ce projet de paix qui vise à lutter contre les totalitarismes (nazi ou soviétique) qui ont mené au désastre de la Deuxième guerre mondiale. C'est surtout un contrat social qui vise à ouvrir la société, pour fonder une société ouverte. C'est aussi le premier vrai contrat social d'un point de vue juridique.

Après Jean-Jacques Rousseau et historiquement depuis la Révolution française, on a changé la source de légitimité du contrat social : en 1791, la première constitution française est adoptée et en 1812, c'est la première constitution espagnole. Auparavant, la légitimité provenait de Dieu qui la transmettait à ses représentants auto-proclamés, le Pape ou les rois. Pour autant, les citoyens ont continué d'avoir une identité nationale. Ce qui caractérise la loi est la construction préalable du monopole de la force.

Pour mieux contrôler la société, le monopole de la force est investi par des lois, et la source de légitimité des lois a changé au cours de l'Histoire.

Par exemple, peut-être que M. PEDRO s'en souvient, quand j'étais petit dans les années 1970, on disait « *Francisco Franco, Caudillo d'Espagne (le chef) par la grâce de Dieu* » et non par la volonté des Espagnols. Tout ça a bien changé.

Pour la première fois, le droit de l'Union européenne est un droit qui existe, qui est appliqué par la police et les juges des Etats membres sans construction d'un monopole préalable de la force. Ce sont nous tous (les pays de l'UE) qui mettons nos capacités comme Etats au service des lois votées dans nos parlements nationaux mais aussi de celles provenant des Institutions européennes.



Ce saut dans la construction politique qu'est l'UE a cependant une faiblesse, peut-être une maladie.

Dans son livre « *La démocratie monde : pour une autre gouvernance globale* », Pascal Lamy estime que, « *l'Europe est un pouvoir sans totem* ». Il veut dire par là que le pouvoir a besoin d'une identification affective, et c'est l'un des grands problèmes de la construction de sociétés ouvertes avec des universels ouverts. Chaque individu ou société a besoin d'une identification affective (ex : religion, nationalisme).

Il faut désormais aborder les questions de la liberté et de la culture. On ne peut pas parler d'identité sans penser à la liberté. Parfois, certains ont peur de la liberté et préfèrent renoncer à la liberté, être fondus dans une identité collective car ils ne veulent pas être seuls (ex : nazisme). Les sociétés politiques sont des unités soumises au même stress, et il faut supporter ce stress pour construire la liberté.

D'autre part, la culture, c'est ce qui est évident, ce qui est inconscient, c'est ce dont nous ne nous rendons pas compte.

Quand j'étais en poste à Jakarta, j'ai eu occasion de me rendre compte que le terme « *non* » n'existe pas dans le « *bahasa indonesia* » (culture indonésienne) car cette notion n'est pas concevable dans la culture indonésienne. Dire non à quelqu'un est une démarche occidentale qui ne paraît pas très civilisée, voire inculte sur place. Aux entreprises espagnoles souhaitant développer leurs affaires dans le pays, je leur disais qu'il fallait trouver un moyen pour interpréter les mots de leurs interlocuteurs locaux et *in fine* les comprendre. Nous vivons toujours dans des paradigmes mentaux, du fait de notre culture. Pourtant, quand on parle de la culture européenne, il faut rendre conscientes toutes ces questions inconscientes. Mais qu'est-ce qui est le vrai défi de cette construction affective, le vrai besoin ?

La philosophe française Simone Weil en 1943, un peu avant de mourir, a essayé d'écrire sur ce que devrait être la Déclaration universelle des droits de l'Homme (« *L'Enracinement ou Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain* »). Selon elle, les droits humains n'existent pas, ce qui doit exister, ce sont les obligations humaines. Ce n'est pas naturel, et la raison ultime de cette obligation réside dans la nécessité « *d'être en syntonie avec notre âme* ». Ce que nous avons essayé de construire politiquement depuis les Lumières, c'est avec l'esprit, l'intelligence, la raison, mais peut-être que nous avons quelque peu oublié l'âme.

Et le vrai défi de l'Europe, c'est de trouver l'âme. Et il n'y a qu'une âme, l'âme universelle. Les chemins nous permettant d'atteindre l'âme universelle sont des chemins divers. C'est pour cela qu'être Européen, c'est être capable de faire honneur à ce qu'a dit Kant pour définir l'être humain, le seul être qui peut se transcender. Être européen, c'est accepter que nous ne sommes pas européens mais des êtres humains. En tant qu'êtres humains, les Européens ne représentent que 5% de la population mondiale avec bien plus en leur possession que 5% des richesses mondiales.

La seule manière de faire honneur à être européen est d'être humain avant tout. Avec cette présentation, j'ai essayé de répondre à la question du jour sur l'identité culturelle européenne.



Les participants remercient l'Ambassadeur *MONTOBBIO DE BALANZÓ* pour son discours.

c) Intervention de Sjur BERGAN Conseil de l'Europe

M. BERGAN remercie la Conférence des OING du Conseil de l'Europe (CoE) pour le travail remarquable qu'elle mène sur les thématiques éducatives.

Sa présentation s'intitule « *Démocratie et diversité vues sous l'angle de l'éducation* ».

Quand on parle d'identité européenne, on ne peut pas seulement parler d'identité territoriale, on doit aussi aborder les droits humains, l'Etat de droit et la démocratie. Au niveau du CoE, l'éducation est envisagée comme un élément permettant de défendre et de promouvoir ces trois valeurs fondamentales de la démocratie moderne. Quand on parle d'éducation au CoE, on aborde la façon dont l'éducation participe à la démocratie, à la culture démocratique.

La démocratie ne s'exerce pas naturellement, il faut acquérir des compétences spécifiques pour faire émerger une culture de la démocratie. Le CoE a mené un vaste projet pendant cinq ans afin d'élaborer un cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie. Ce cadre de compétences a été présenté en avril 2018 et s'articule autour des quatre grandes thématiques suivantes : les valeurs, les attitudes, les aptitudes, et le savoir et la compréhension critique.

Les élections seules ne peuvent pas apporter la démocratie comme on a pu le penser à la chute du Mur de Berlin en 1989. En effet, à cette époque en Europe, les attentes étaient nombreuses et on envisageait la démocratie essentiellement à travers l'organisation de réformes constitutionnelles et d'élections libres, or cela ne suffit pas.

La démocratie, c'est accepter que la majorité décide mais c'est surtout tenir compte du fait que la minorité a des droits qui doivent être respectés. De plus, il faut vouloir avoir envie de progresser, et l'éthique est nécessaire pour développer une culture démocratique. Le dialogue doit prévaloir sur la violence, et la participation, la délibération et l'espace public sont cruciaux dans cette perspective.

Les spécialistes de l'éducation définissent traditionnellement les résultats de l'apprentissage de la façon suivante : qu'est-ce que l'apprenant connaît, qu'est-ce qu'il comprend et qu'est-ce qu'il est capable de faire ?

Mais il y a un aspect supplémentaire qu'il ne faut pas oublier : qu'est-ce que l'apprenant veut faire, et ne pas faire ? Autrement dit, quelle est l'éthique de l'apprenant ?

La culture démocratique se forme sur les résultats de ces apprentissages et de l'éthique de chaque individu. Le cadre de compétences du CoE s'articule autour de quatre thèmes : valeurs, attitudes, aptitudes, ainsi que la connaissance et la compréhension critique.

- Les valeurs : Valorisation de la dignité humaine et des droits humains ; Valorisation de la diversité culturelle ; Valorisation de la démocratie, la justice, l'égalité et l'Etat de droit.



- Les attitudes : Ouverture à l'altérité culturelle et convictions, visions du monde et pratiques différentes ; Respect ; Esprit civique ; Responsabilité ; Sentiment d'efficacité personnelle ; Tolérance de l'ambiguïté.
- Les aptitudes : Apprentissage en autonomie ; Capacités d'analyse et de réflexion critique ; Ecoute et observation ; Empathie ; Souplesse et adaptabilité ; Aptitudes linguistiques, communicatives et plurilingues ; Coopération ; Résolution de conflits.
- La connaissance et la compréhension critique : Connaissance et compréhension critique de soi ; Connaissance et compréhension critique du langage et de la communication ; Connaissance et compréhension critique du monde : sciences politiques, droit, droits humains, cultures, religions, histoire, médias, économie, environnement, durabilité.

Selon ce modèle classé en quatre thèmes, il existe une vingtaine de compétences à acquérir pour construire la vie et la culture démocratiques d'une société.

L'émergence d'une culture démocratique se fait principalement par le biais de l'éducation et de l'apprentissage, en écoutant et en lisant, en théorie. Mais les écoles doivent être moins naïves quand elles enseignent et doivent s'adapter aux groupes ciblés, en permettant aux élèves d'apprendre en réalisant des choses concrètes.

Nous avons tous une ou plusieurs identités : (ex: l'Alsacien a des identités multiples). Comment ça marche, avons-nous une culture partagée en Europe ?

Nous avons tous besoin d'une identité mais peu d'individus n'ont qu'une seule identité. Chaque citoyen européen a une identité locale, nationale, européenne et mondiale variant en fonction de son pays d'origine et de son histoire. Mais avons-nous une histoire, une culture, une langue, une gouvernance et un avenir communs ? De plus, l'identité et l'esprit critique sont-ils compatibles ?

En Europe, par exemple, il existe une forme de culture démocratique et parlementaire, mais aussi une culture classique (peintures, arts, musique, etc.). Au niveau linguistique, il y a beaucoup de points communs mais il existe de nombreuses langues européennes fort différentes. Envisager un futur européen commun est un bel espoir mais puis-je partager votre identité si je ne suis pas comme vous au départ ? L'identité ne concerne pas uniquement le passé, mais implique de se projeter dans le futur. Les deux approches les plus connues sur ce concept sont la théorie française et le postulat américain.

Une identité sans esprit critique est dangereuse. La multiperspectivité est un concept développé dans l'enseignement de l'Histoire. La perspective doit être multiple car mon histoire n'est pas que la mienne, c'est aussi la vôtre.

Par exemple, après 1945, la France et l'Allemagne, ennemis depuis de nombreuses décennies ont dû et pu envisager un futur commun. De même, ce n'est que dans les années 1980 que les Norvégiens et les Suédois ont réfléchi de manière équilibrée à la scission de leur royaume qui a eu lieu en 1905. Chacune des deux identités, norvégienne et suédoise, certes très proches à de nombreux égards, avait son cadre de compréhension pour expliquer cette scission politique.



La multiperspectivité n'est pas une excuse pour un relativisme absolu. L'un des sujets les plus importants quand on parle d'Histoire et de Démocratie, est la distinction entre comprendre et accepter. Il est crucial de comprendre pourquoi la Shoah a eu lieu, pourquoi l'esclavage a existé pendant une longue période de l'Histoire, tirer les conséquences de ces phénomènes dramatiques sans les accepter, pour éviter qu'ils ne se répètent. Dans le contexte du CoE, la Convention européenne des droits de l'Homme joue un rôle de phare en défendant et promouvant la valeur absolue du respect des droits humains.

Afin d'illustrer son propos sur la multiperspectivité d'une identité, *M. BERGAN*, originaire du Danemark, présente une gravure représentant des Vikings, personnages historiques très importants dans l'identité et la culture scandinaves. Les Vikings sont considérés comme des héros en Scandinavie alors qu'ils étaient perçus comme des barbares sanguinaires sur une bonne partie du territoire européen. Les mêmes individus sont perçus différemment en fonction de la culture d'appartenance. Or, il semble évident que les Vikings ont pu jouer un rôle positif dans le développement du commerce européen, et n'étaient pas que des tortionnaires.

L'Europe est un équilibre unique entre ce qui nous rapproche et ce qui nous différencie. Nous sommes assez similaires pour être opérationnels et assez différents les uns des autres pour être intéressants.

Le rôle de l'éducation est fondamental car nous devons réfléchir au type de société que nous voulons pour savoir quel système éducatif nous permettra de transmettre et de former les générations futures.

La société que nous voulons pour l'Europe est une société dans laquelle on a à la fois conscience d'être européen mais aussi de venir de différentes parties du continent avec des références culturelles diverses. Cette société doit être basée sur le respect de la démocratie, des droits humains et de l'Etat de droit.

Les participants remercient *M. BERGAN* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée (en anglais) en même temps que le compte-rendu de la réunion.

d) Intervention de Francesc PEDRO - UNESCO

Au nom de l'UNESCO, nous sommes honorés et reconnaissants de participer à cette seconde consultation sur l'identité culturelle européenne organisée par la Commission éducation et culture de la Conférence des OING. Cette contribution concernera surtout l'éducation et sera divisée en deux parties.

Chef de la Section Politique éducative de la Division des politiques et des systèmes d'apprentissage tout au long de la vie à l'UNESCO, je présenterai aux participants dans une première partie, le cadre général de travail de notre Organisation en matière d'Education à la citoyenneté mondiale. Ce cadre présente les défis contemporains auxquels le monde doit faire face du point de vue de l'éducation et propose la vision de notre agence onusienne, tout à fait à la pointe des discussions sur ce sujet.



Dans un deuxième temps, mon collègue *Marco PASQUALINI* présentera plus en détail la vision de l'UNESCO, et notamment en quoi l'éducation peut nous aider à devenir de meilleurs citoyens du monde, tout en cultivant et en préservant notre propre identité culturelle ?

Le monde contemporain change très vite : les inégalités augmentent entre les pays mais aussi au sein des sociétés, le réchauffement climatique s'accélère, les populations circulent comme jamais auparavant, mais souvent pour des raisons dramatiques. Aujourd'hui, presque 70 millions d'individus sont actuellement déplacés et ne vivent plus dans leur pays, et 45 000 personnes quittent chaque jour leur pays d'origine à cause de conflits et/ou de poursuites judiciaires.

Très souvent, ces personnes arrivent dans des endroits où elles ne sont pas forcément les bienvenues à cause de la peur de la différence et de l'inconnu. En conséquence, des formes violentes et extrêmes de nationalisme et des discours xénophobes se développent à travers le monde.

Dans le même temps, la révolution numérique rend le monde encore plus connecté et propose des opportunités infinies. Mais elle suscite aussi des défis à relever car elle facilite la propagande extrémiste et les théories conspirationnistes plus facilement et plus rapidement, et divise les sociétés démocratiques.

Les mouvements nationalistes profitent de la vulnérabilité d'individus et de sociétés pour diviser, promouvoir la haine de l'Autre et provoquer des tensions interculturelles afin de servir leurs objectifs.

Ces éléments montrent qu'il existe actuellement une crise identitaire forte. Et c'est ici que l'UNESCO a un rôle fondamental à jouer dans ce contexte géopolitique.

C'est un paradoxe que la situation actuelle ramène l'UNESCO à ses origines. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, l'UNESCO a pour objet principal de maintenir et de reconstruire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes, grâce au pouvoir doux de l'éducation, de la culture et des sciences afin de créer une résistance profonde, durable et humaniste face à la violence.

Dans de nombreux pays, il existe une crise identitaire forte qui ne pourra être dépassée que grâce à l'éducation : développer les compétences pour développer un esprit critique, améliorer la communication et le dialogue interculturels, notamment en augmentant les opportunités d'engagement civique. Et rien de mieux que l'éducation pour relever ces défis multiples.

Pour construire la paix, il faut commencer par l'école. En 2015, les membres de l'ONU ont décidé de fixer 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre en quinze ans, d'ici l'année 2030. Parmi ces 17 ODD, l'ODD n°4 vise à créer une éducation de qualité et inclusive. Pour la première fois, nous avons vu le monde entier s'engager pour atteindre un objectif commun qui va bien plus loin que le simple accès universel à l'éducation. A travers ces ODD, tous les Etats membres sont engagés à construire des sociétés pacifiques à travers l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM).



L'ECM ne concerne pas la citoyenneté d'un point de vue juridique ou territorial mais vise à apprendre à vivre dans un monde sous pression, qui est de plus en plus interconnecté, de plus en plus interculturel. Il s'agit de discuter des nouvelles formes d'alphabétisation culturelle et de compétences basées sur le respect et la dignité pour tous. Elle vise à responsabiliser les apprenants pour qu'ils assument un rôle actif pour qu'ils relèvent les défis mondiaux, qu'ils agissent localement et deviennent des contributeurs proactifs permettant de vivre dans un monde plus inclusif, plus pacifiste et plus sûr. L'ECM fournit aux apprenants des compétences socio-émotionnelles qui les aideront à comprendre le futur et les dynamiques à un niveau local mais aussi mondial.

Mesdames et Messieurs,

La complexité du monde contemporain et la crise identitaire qui en découle appellent à une plus grande mise en œuvre de l'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). L'ECM ne promet pas une culture unique ou globalisée, mais au contraire, elle appelle les apprenants à prendre conscience de leur(s) propre(s) culture(s), de celles du lieu où ils vivent, de celles du monde qui les entoure.

Dans ce même sens, il est indispensable que l'appartenance de chacun à des identités plurielles soit mise en valeur. Réduire son identité à un seul élément n'est pas possible et ne peut être qu'un facteur d'exclusion.

L'UNESCO encourage la connaissance et la mise en valeur de ces identités communautaires, locales, régionales, partagées et aussi universelles. Ses actions dans le domaine de la culture et du patrimoine en sont un exemple. L'étude et la promotion de ce patrimoine contribuent à la promotion d'une véritable citoyenneté mondiale, une citoyenneté qui nous rappelle qu'on habite sur une seule et même planète. C'est dans cette recherche d'ancrage de l'ECM dans les cultures nationales et locales que l'UNESCO a entamé un travail de contextualisation de l'ECM. Dans de nombreux pays et sociétés, il existe des concepts nationaux, locaux, traditionnels dont le but est de promouvoir des idées faisant écho à celles qui sont au cœur de l'ECM.

C'est le cas par exemple de la devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » en France ou encore plus du concept « *ubuntu* » en Afrique du Sud, c'est-à-dire « *Je suis parce que nous sommes, nous sommes par ce que je suis* ». Comme nous l'avons déjà dit, la révolution numérique et la globalisation sont certainement en train de changer notre façon d'apprendre. Elles changent aussi la manière dont nous nous informons, et modifient les attentes et les besoins des apprenants.

L'éducation doit s'adapter à ce nouveau monde. C'est pour cette raison que l'UNESCO accompagne les enseignants dans ces changements en leur donnant les connaissances et les outils nécessaires pour faire face aux défis du 21^{ème} siècle. C'est dans ce cadre que nous publions des guides pour les enseignants et les décideurs. C'est aussi pour cette raison que l'UNESCO aide les Etats membres à former les enseignants, à travailler avec les familles et l'ensemble de la société, mais aussi dans les territoires des inconnus virtuels.

Car l'éducation ne se résume pas à l'École et elle émerge désormais sur les réseaux sociaux. Nous sommes en train de préparer des outils qui permettent aux enseignants de comprendre, de décrypter et de traiter des sujets qui divisent et des discours de haine particulièrement présents en ligne et sur les réseaux sociaux, comme les discours anti-migrants



et anti-réfugiés, les théories du complot, l'islamophobie et l'antisémitisme. Ce travail se base sur l'expérience de l'UNESCO dans ses travaux sur l'Education pour la paix, sur la prévention de l'extrémisme violent, sur la lutte contre l'antisémitisme et sur la Mémoire des passés violents.

Nous sommes en train d'explorer le rôle de l'éducation dans la promotion et dans l'engagement transformatif, voire politique, mais les enseignants ne peuvent pas tout faire seuls. L'ensemble des acteurs de la société ont un rôle primordial à jouer. Tout le monde doit se sentir concerné et prendre part à cet effort collectif pour transmettre les valeurs promues par l'ECM, par tous les moyens et dans tous les contextes. Le rôle des ONG en particulier doit être davantage souligné.

Pour terminer, je voudrais citer la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, qui disait récemment que « *les défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être relevés que par notre intelligence collective* ». L'UNESCO est là pour soutenir les ONG dans cet effort, et je passe maintenant la parole à *Monsieur PASQUALINI*.

Les participants remercient *M. PEDRO* pour son discours.

e) Intervention de Marco PASQUALINI - UNESCO

La présentation de *M. PASQUALINI* s'intitule « *L'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) : un enjeu majeur du 21^{ème} siècle* ». A l'UNESCO, l'ECM est effectivement un vrai outil pour relever les défis du 21^{ème} siècle déjà présentés par *M. PEDRO*.

La révolution numérique change notre façon de vivre dans un monde de plus en plus globalisé qui voit revenir des thématiques identitaires. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'interroger sur la façon d'enseigner et d'apprendre en 2019. Cette réunion est donc pour l'UNESCO une très bonne occasion de promouvoir un type d'éducation différente, à un moment où les interrogations sont nombreuses sur le rôle de l'Ecole pour former des citoyens prêts à œuvrer pour l'édification d'un monde meilleur.

La question de l'ECM arrive à un moment où une demande de changements est portée par une nouvelle génération, mais surtout une demande de participation plus large à la vie politique et à la prise de décision (ex : jeunes lycéens engagés contre le réchauffement climatique).

En outre, il y a une volonté internationale d'agir dans ce domaine, à travers l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) et notamment l'ODD N°4.7 qui porte sur l'ECM et l'éducation au développement durable. L'une des manifestations de cette crise identitaire mondiale est la montée des courants nationalistes avec un soutien populaire de plus en plus important aux groupes extrémistes et politiques violents. Aux Etats-Unis par exemple, les suprémacistes blancs bénéficient d'un certain soutien, malgré les nombreux crimes de haine perpétrés contre des minorités.



▪ Pourquoi peut-on parler d'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) ?

Alors même que le monde devient de plus en plus interconnecté, la paix et le développement durable continuent d'être menacés par les violations des droits humains, les inégalités et la pauvreté. Il existe de grands défis contemporains qui dépassent nos frontières et concernent tous les citoyens.

L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est la réponse de l'UNESCO à ces défis. Par son action, l'Organisation met à la disposition des apprenants de tous âges les moyens de réfléchir à ces problèmes à l'échelle mondiale et non pas seulement locale, et de devenir les promoteurs actifs de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives, sûres et durables. On parle d'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) car cette vision est portée par une nouvelle génération qui a fait évoluer le discours et les pratiques en matière d'éducation pour répondre à une demande et à une volonté au niveau international. L'ECM constitue un domaine stratégique du programme du Secteur Éducation de l'UNESCO, qui bénéficie du travail de l'Organisation dans les domaines de la paix et des droits humains. Elle vise à inculquer aux apprenants les valeurs, attitudes et comportements qui sont à la base d'une citoyenneté mondiale responsable : créativité, innovation et engagement en faveur de la paix, des droits de l'homme et du développement durable.

Quand on essaie de mesurer le degré actuel de nationalisme, on remarque une hausse des politiques dites nationalistes et des crimes de haine, ce qui peut entraîner des risques d'escalade dans des sociétés multiculturelles. Il existe de multiples causes et facteurs pouvant expliquer ces phénomènes nationalistes caractérisant une crise identitaire forte :

- Le sentiment d'inégalité économique et une qualité de vie moins élevée que par le passé ;
- La mondialisation économique et les changements du monde du travail ;
- L'anxiété culturelle ;
- La méfiance envers le personnel et les institutions politiques, et le sentiment d'impuissance ;
- La révolution numérique.

Face à cette crise identitaire et à la montée des nationalismes, une des solutions envisagées par l'UNESCO est de commencer à agir au niveau de l'école et de l'éducation.

▪ L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM)

Selon l'UNESCO, « (...) la citoyenneté mondiale est un sentiment d'appartenance à une grande communauté et à une humanité commune (...), elle met l'accent sur l'interdépendance politique, économique, sociale et culturelle et sur l'interconnexion entre le local, le national et le mondial (...) ».

L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) part du principe que la communauté humaine est unie par des valeurs, ce qui implique un sens des responsabilités pour répondre à cette aspiration.



Quand on parle d'apprentissage, il s'agit d'apprendre à connaître, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble et d'apprendre à être. L'ECM doit permettre aux apprenants de jouer un rôle actif dans la société pour faire face aux défis mondiaux et œuvrer à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable. L'ECM a pour objectifs de faire émerger des valeurs, des attitudes, des comportements mais aussi une connaissance des sujets et des enjeux internationaux. Elle tient aussi compte de diverses dimensions conceptuelles : cognitives, socio-affectives et comportementales.

- **Cognitives** : Compréhension du monde / Capacités d'analyse et esprit critique
- **Socio-affectives** : Sentiment d'appartenance à une humanité commune / Solidarité, respect de l'autre
- **Comportementales** : Comportement responsable pour vivre ensemble durablement / Engagement des citoyens

Les objectifs d'apprentissage de l'ECM varient en fonction de l'âge des personnes visées : Enseignement préscolaire et premier cycle du primaire (5-9 ans) ; Second cycle de l'enseignement primaire (9-12 ans) ; Premier cycle de l'enseignement secondaire (12-15 ans) ; Second cycle de l'enseignement secondaire (15 - 18 ans).

L'idée est d'aborder les objectifs d'apprentissage par niveau de complexité, en adoptant une approche « *en spirale* » selon laquelle les concepts liés à l'ECM peuvent être introduits au niveau préscolaire ou au premier cycle du primaire, puis enseignés avec une profondeur et une complexité croissante à mesure que les apprenants gagnent en maturité à travers toutes les étapes de l'éducation.

Comme les systèmes éducatifs, les niveaux d'éducation et les groupes d'âge des étudiants varient selon les pays, ces groupes sont purement indicatifs. Les utilisateurs sont libres de choisir, d'adapter et d'organiser leurs objectifs d'apprentissage de la manière qui semble appropriée à leur contexte national et aux capacités des étudiants.

Les objectifs d'apprentissage de l'ECM abordent les **9 thématiques suivantes** : Structures et systèmes locaux, nationaux et mondiaux ; Enjeux affectant les interactions et les liens entre communautés aux niveaux local, national et mondial ; Idées sous-jacentes et dynamique du pouvoir ; Différences entre les niveaux d'identité ; Différences et liens entre les communautés ; Différences et respect de la diversité ; Mesures pouvant être prises individuellement et collectivement ; Comportement responsable d'un point de vue éthique ; S'engager et agir. L'action de l'UNESCO dans ces domaines se focalise sur trois aspects : le dialogue politique, les échanges de connaissances et de bonnes pratiques ; le soutien technique pour chaque pays investi dans l'ECM.

▪ [Faire avancer l'Éducation à la citoyenneté mondiale \(ECM\)](#)

Dans le monde, il existe une grande diversité culturelle qui implique une compréhension plurielle des questions et des expressions liées à l'ECM. Il est nécessaire de contextualiser l'ECM pour l'adapter localement aux spécificités culturelles de chaque Etat membre.



Il existe 3 concepts fondamentaux de l'ECM dans n'importe quelle culture ou identité à travers le monde, mais aussi des variations locales en fonction des régions. Ces 3 concepts majeurs sont les suivants :

- A. Le respect pour la diversité : relations sociales pacifiques / intégrité de la terre natale
- B. La solidarité : hospitalité / générosité / développement socio-économique équitable
- C. Un sens partagé de l'Humanité : sécurité alimentaire / harmonie avec l'environnement naturel

A travers ces réflexions sur l'ECM, il s'agit de se concentrer sur les valeurs communes et partagées tout en incluant les approches locales et en permettant des interconnexions entre le mondial et le local. Bien évidemment, dans chaque pays, il existe des variations dans la mise en oeuvre de ces concepts.

A l'issue de ces travaux, l'UNESCO a proposé quatre recommandations principales destinées aux Etats membres pour promouvoir et développer l'ECM :

- Se concentrer sur les trois valeurs communes identifiées dans le cadre de l'ECM : le respect pour la diversité, la solidarité et un sens partagé de l'Humanité ;
- Se focaliser réellement sur le niveau local pour atteindre le niveau international ;
- Au lieu de parler de mondial, parler de l'interconnectivité entre le local et le mondial ;
- Encourager la mise en oeuvre de valeurs communes au sein de la communauté et au-delà, pour qu'il existe un sens partagé de l'Humanité.

Ce n'est que par notre intelligence collective que nous atteindrons nos buts. Pour conclure, il faut mentionner le fait que l'ECM ne se fait pas qu'à travers des enseignements formels dans des établissements scolaires. C'est une approche sociétale générale dans laquelle tous les acteurs concernés peuvent promouvoir les valeurs de l'ECM : les médias, les influenceurs, les familles. Cette approche multiple est la réelle force de l'UNESCO, organisation multisectorielle travaillant sur les questions d'éducation, de culture et de science, pour promouvoir les valeurs intégrées à l'ECM.

Enfin, face à la montée des perspectives nationalistes en Europe, l'UNESCO a développé trois axes de réflexion : la vision, les compétences et les approches.

En termes de vision, l'ECM a pour objectif « *d'apprendre à vivre ensemble* » et de s'appuyer sur le local. De plus, il s'agit de se concentrer sur la façon de vivre concrètement en paix en s'appuyant sur la connaissance historique d'un passé violent.

Concernant les compétences, l'ECM vise à créer un engagement transformatif responsable, à développer une conscience de soi et une intelligence émotionnelle, en favorisant le questionnement critique et l'intégration de compétences pour la citoyenneté numérique. A ce sujet, l'UNESCO travaille actuellement sur le rôle de l'Ecole dans l'enseignement d'un engagement transformatif responsable, qu'il soit politique ou autre.

Au sujet des approches envisagées, il est nécessaire de se concentrer sur les populations les plus marginalisées qui n'ont pas accès à une éducation de qualité. En outre, un autre objectif



est de cibler les décideurs politiques prêts à s'impliquer sur l'ECM et à transmettre ses valeurs au nombre le plus large possible de concitoyens (via l'enseignement, les médias, les discours politiques inclusifs). Il est aussi nécessaire de redéfinir la formation des enseignants et de mettre en place des partenariats.

Pour de plus amples informations sur les travaux de l'UNESCO concernant l'ECM, vous êtes priés de cliquer sur les deux liens suivants de l'UNESCO: <https://fr.unesco.org/themes/ecm>
<https://www.gcedclearinghouse.org/front?language=fr>

Vous pouvez également contacter les experts de l'UNESCO travaillant sur ces sujets via cette adresse email : gced@unesco.org

Les participants remercient *M. PASQUALINI* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

2. Echanges avec les OING et conclusions

Jean-Claude GONON (Association européenne des enseignants - AEDE)

Monsieur l'Ambassadeur, dans votre discours, vous avez magnifiquement défini la construction d'une identité par un individu, comme un processus. Mais il faut aussi souligner que ce processus de construction se fait toujours par la rencontre de l'altérité. D'autre part, sur la polysémie du terme « *identité* » tel qu'il a été présenté aujourd'hui, je pense que l'identité est essentiellement d'ordre personnel et que quand on parle d'identité collective, on s'engage sur un terrain extrêmement glissant. Ce sont sur ces notions d'identité collective que se construisent les revendications et les replis identitaires, et même les reconstructions des nationalismes. Il serait préférable d'utiliser le mot « *appartenance* » car notre identité se compose de la combinaison ou du puzzle de nos diverses appartenances. En Europe, notre espace de citoyenneté est essentiellement un espace idéologique. Nous nous appuyons sur des valeurs fondamentales et non pas sur un espace géographique, comme c'est le cas dans la construction d'une citoyenneté. Sur ce sujet également, nous devons être extrêmement précis et rigoureux sur le plan sémantique pour éviter d'ouvrir la voie à des contre-sens dangereux.

Lilia BENSEDRINE THABET (Institut Robert Schuman pour l'Europe - IRSE)

Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie d'avoir cité « *Les identités meurtrières* », livre écrit il y a déjà vingt ans par Amin Maalouf, mais qui reste toujours d'actualité aujourd'hui. Les identités sont plus meurtrières que jamais et cela représente un défi permanent et un sujet largement abordé par la Commission éducation et culture et son groupe de travail *Cités interculturelles*. L'éducation doit permettre de respecter l'altérité, les diversités. Le dernier livre d'Amin Maalouf est intitulé « *Le naufrage des civilisations* » mais ma question est de savoir comment éviter un tel naufrage ?

Harry ROGGE (Association européenne des géographes – EUROGEO)



Merci à tous pour vos contributions très intéressantes. Je voudrais faire quelques remarques sur les interventions de *M. BERGAN* et des experts de l'UNESCO. Une fois digérées toutes ces informations, j'ai le sentiment d'avoir entre les mains, un manuel pour construire une voiture. Mais la question est de savoir comment adapter ces réflexions générales pour des élèves âgés entre 12 et 18 ans, car nous parlons ici d'identité culturelle par l'Éducation. En tant qu'ancien enseignant pendant 40 ans, il est très intéressant de voir tout le travail mené par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe dans l'intérêt des élèves. J'ai deux remarques à faire. La première concerne la carte du Conseil de l'Europe que *M. BERGAN* a présenté lors de son discours, et je voudrais insister sur le fait, en tant que géographe, qu'il existe la carte de l'UE, la carte du CoE et la carte physique du territoire européen. Pour le même concept générique d'Europe, nous appréhendons déjà sa carte de trois manières différentes, et il me semble que cette prise de conscience est essentielle dans le cadre de nos discussions du jour.

Ma seconde remarque concerne l'assertion de l'UNESCO selon laquelle « *l'Humanité est en mouvement* ». Oui, « *l'Humanité est en mouvement* » mais ce qui me frappe le plus, c'est le sentiment d'appartenance. Les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur veulent appartenir à quelque chose mais il est très difficile de créer un lien mondial rassemblant des personnes très différentes. Il existe bien sûr des citoyens du monde mais quand vous observez l'Europe, les citoyens de cette région ont tendance à rejeter l'idée européenne et ont des difficultés à avoir un sentiment d'appartenance, alors qu'aux Etats-Unis, il existe des programmes permettant de développer ce sentiment d'appartenance à la nation américaine. Il est vrai que tous les étudiants sont au courant des possibilités d'échanges et de voyages du monde actuel globalisé, mais les étudiants européens devraient réellement prendre conscience de leur identité culturelle, et des bénéfiques multiples qu'elle leur apporte. Tous les travaux du CoE et de l'UNESCO doivent aboutir à une réelle prise de conscience des futurs citoyens européens sur leurs valeurs partagées : liberté d'expression, liberté d'association, Etat de droit, etc.

[Manuel MONTOBBIO DE BALANZÓ](#) (Ambassadeur d'Espagne au Conseil de l'Europe)

On peut parler d'appartenance ou d'identité collective mais utiliser un mot ou l'autre ne changera pas la réalité. La question des identités collectives peut être perçue comme une appartenance passive mais il existe des constructeurs, des instigateurs, des incitateurs de ces identités collectives, et ce n'est pas quelque chose que nous recevons. La difficulté réside dans la construction de l'identité collective et le problème pratique dans le futur mis en avant par *Lilia BENSEDRINE THABET* est bien d'éviter le « *nauffrage des civilisations* ». Sur ce point, je n'ai pas la réponse mais je peux partager quelques idées avec vous. Comment pouvons-nous, collectivement mais aussi individuellement, empêcher le « *nauffrage des civilisations* » ? Il est absolument nécessaire d'intégrer personnellement tous les aspects de notre propre civilisation pour pouvoir lutter contre un éventuel naufrage de celle-ci. La première chose à maîtriser est d'être en capacité de flotter soi-même, de ne pas couler, et de tenir un cap de navigation, avoir un horizon, et ceci pour pouvoir empêcher un naufrage collectif.

Simone Weil dans son ouvrage « *L'enracinement* » nous explique que nous avons tous une âme universelle mais cette âme est enracinée à divers niveaux (famille, ancêtres, société, langue, etc.). Nous sommes comme des arbres qui se relient les uns aux autres, et nous ne sommes pas capables de changer si facilement. Vouloir changer doit être avant tout un processus personnel. Pour créer la civilisation des civilisations, il est nécessaire « *d'apprivoiser*



la panthère, la bête » comme le dit Amin Maalouf dans ses « *Identités meurtrières* ». Chacun de nous doit combattre ses propres pulsions identitaires qui peuvent devenir meurtrières. D'autre part, les peuples et en particulier les Occidentaux, ont un vrai défi à relever qui est de reconstruire l'universalité en assumant que chaque vision de l'universalité est une parmi d'autres, dans un monde devenu polycentrique. Dans ce contexte, nous devons définir en commun et malgré nos différences culturelles et identitaires, une universalité. Pour être réellement universelle, cette universalité ne devra pas être seulement la nôtre. Si les droits humains, l'Etat de droit et la démocratie - trois valeurs au cœur des travaux du Conseil de l'Europe - devenaient universelles dans l'esprit de chacun, on pourrait éviter le naufrage, mais tout se joue en premier lieu au niveau individuel.

Francesc PEDRO (UNESCO)

Au sujet de la question de *Harry ROGGE* (Association européenne des géographes – EUROGEO), trois aspects sont à prendre en compte. Premièrement, concernant l'âge des élèves visés, il est très important d'avoir une attention particulière pour les élèves âgés entre 12 et 18 ans, car c'est au cours de cette période de la vie que chaque humain se construit sa propre identité. Par conséquent, l'UNESCO se focalise de plus en plus sur cette tranche d'âges dans ses travaux sur l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM). Deuxièmement, sur les liens entre les étudiants et le contenu parfois trop conceptuel des enseignements, il est nécessaire de créer un environnement scolaire qui ne fournisse pas uniquement des opportunités pour apprendre du contenu (au sujet par exemple de ce que sont les identités culturelles ou de ce que signifie la diversité), mais qui permette aussi de vivre dans des contextes différents et d'accumuler des expériences variées d'apprentissage. Dans de nombreux pays européens, cette approche de l'identité et de la diversité est loin d'être aussi ouverte. Troisièmement, nous devons être conscients du fait qu'une grande partie du processus de socialisation (qui fait partie d'une certaine façon, du processus général de l'éducation) se fait désormais de façon virtuelle sur les réseaux sociaux. C'est pour cette raison que nous avons mis l'accent sur cette thématique au cours de nos présentations.

Sjur BERGAN (Conseil de l'Europe)

Ce qui est dit dans cette salle est évident pour la plupart des personnes présentes, mais hors de cette salle, ce n'est pas forcément le cas. Au sujet de la carte institutionnelle présentée, la Biélorussie n'est pas membre du Conseil de l'Europe pour des raisons politiques - bien que partie à la Convention culturelle européenne - mais ce pays est européen. Il est très important de ne pas couper les ponts avec les citoyens biélorusses qui partagent les mêmes valeurs que celles du CoE, qui voudraient faire partie du CoE ou de l'UE car ils se sentent profondément européens. La prise de conscience de l'appartenance à une identité doit être le premier pas. Mais chaque identité change, évolue, n'est pas figée et les valeurs européennes permettent ces changements.

Marco PASQUALINI (UNESCO)

Au sujet de la façon de transmettre le matériel éducatif aux apprenants, l'UNESCO travaille sur le contenu des savoirs mais surtout sur les moyens de communication et les outils



pédagogiques les plus pertinents pour que ces connaissances soient intégrées par les apprenants. En outre, nous savons qu'apprendre en jouant ou en faisant sont des techniques très efficaces.

Dans cette perspective, l'UNESCO publie régulièrement des manuels ou guides tels que celui sur la « *Prévention de l'extrémisme violent* » : <https://fr.unesco.org/news/unesco-publie-guide-prevention-extremisme-violent-intention-enseignants-educateurs>

D'autre part, au sujet du sens de l'appartenance, chaque individu a de multiples appartenances, mais la révolution Erasmus qui s'est produite en Europe au cours des trente dernières années, contribue à faire émerger une identité culturelle européenne que nous partagerions tous.

Jean-Christophe FROMANTIN (Maire de Neuilly-sur-Seine)

La difficulté est de faire atterrir tous ces enjeux instables dans les valeurs qui sous-tendent l'action politique et publique. Quand on est élu local, qui plus est dans une métropole, on sent bien des forces identitaires légitimes d'un côté, mais en même temps, on se doit d'apaiser les éventuelles tensions et faire des compromis. En revanche, la concorde ne doit pas être statique afin de pouvoir mener des projets. Au quotidien, l'espace public est le bien commun d'une ville, d'un territoire, d'un quartier mais dans les villes modernes de plus en plus denses, la tendance est de rogner une partie de cet espace public, lieu de rencontre vital pour la communauté. Cet espace public est probablement le dernier lieu sur lequel on peut construire cet apaisement, cette concorde et aussi quelque part cette ambition. L'espace public est un lieu de culture, de rencontres, de discussions, de divertissements et d'actions politiques. En tant que maire, mon sujet principal est de créer, d'ouvrir et d'animer des espaces publics pour créer des lieux politiques mais également pour lutter contre l'isolement, pathologie nouvelle et d'une certaine façon paradoxale de nos grandes villes. Il y a un contraste entre l'hyper-proximité urbaine et l'individualisme de citoyens isolés. Si on veut lutter contre cette distanciation entre individu et communauté dans laquelle on vit, il faut sans arrêt rappeler et soutenir l'idée que la rencontre sur l'espace public est un élément central pour se connaître, pour restreindre ses peurs, favoriser le dialogue, maintenir cette concorde et partager une ambition nourrie des particularités apportées par chacun. En ce sens, chaque maire a un rôle fondamental à jouer.

Claude VIVIER LE GOT

Je vous remercie tous chaleureusement de la qualité des échanges que nous venons d'avoir. Cette deuxième rencontre-débat a permis d'identifier les éléments déterminants pour l'accomplissement de notre projet. Celui-ci va se poursuivre lors des quatorze prochains mois, notamment à travers une troisième et dernière rencontre-débat qui aura lieu le mardi 29 octobre 2019 avec des maires et des élus locaux européens et des membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CoE lors de la session plénière d'automne de la Commission. *In fine*, la rédaction du *Livre blanc* sur l'identité culturelle européenne doit être finalisé d'ici à avril-juin 2020, et j'invite et incite une nouvelle fois chacun et chacune d'entre vous à prendre une part active dans ce travail collectif.

B. Actes de la troisième (et dernière) consultation du 29 octobre 2019



Date : mardi 29 octobre 2019, de 14h30 à 18h

Lieu : Agora, salle G03

▪ Experts invités :

- Mme **Barbara TOCE**, Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, représentante de la Chambre des pouvoirs locaux et conseillère municipale de Pedaso.
- M. **Antoine GODBERT**, membre du Bureau de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et conseiller municipal de Tours en charge des affaires européennes.
- M. **Philippe HERZOG**, ancien eurodéputé et Président fondateur du think tank Confrontations Europe.
- M. **Andreas WOLTER**, adjoint au Maire de Cologne en charge des relations internationales. Absent, lu par M. Karl Donert, vice-président de la Commission éducation et culture.

1. Interventions des experts

a) Discours introductif de la présidente de la Commission éducation et culture

Mesdames et messieurs, chers invités, cher.e.s ami.e.s,

Je tiens en tout premier lieu à vous remercier chaleureusement toutes et tous d'être présents aujourd'hui pour cette troisième et dernière rencontre-débat sur le thème de l'identité culturelle européenne en question(s). Je précise qu'à la fin du mot « question(s) », le « s » est mis entre parenthèses.

Depuis juin 2017, la Commission éducation et culture a structuré les travaux de son mandat autour de la question difficile de l'identité culturelle européenne. La nécessité de traiter cette thématique en profondeur partait d'un double constat posant des questionnements pour l'Europe : la montée des populismes et les flux migratoires. Les questions liées à l'identité européenne sont devenues des sujets de clivage. Les défis à relever sont le reflet des nouveaux enjeux géopolitiques, dont les migrations de masse sont au premier plan. L'offensive turque contre les Kurdes dans le Nord de la Syrie risque d'ailleurs de nous le rappeler dans les prochains mois. Alors que l'Europe s'est construite à partir des vagues de migration, certains territoires européens affirment ne plus être prêts à accueillir de nouvelles populations. Les tensions accentuées par la crise de 2008 sont si vigoureuses qu'elles déstabilisent des pays, remettent en question la construction européenne et provoquent une sortie plus que chaotique du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Sur la base des réflexions issues des groupes de travail et des trois consultations, un Livre blanc sur l'identité culturelle européenne est en cours de rédaction par les intervenants des consultations et de très nombreuses OING. Il se propose d'être un guide didactique pratique contenant des définitions et approches plurielles de mots et de concepts, destiné aux



apprenants, enseignants et formateurs dans le cadre de l'éducation à une citoyenneté européenne démocratique.

Afin d'impliquer tous les acteurs concernés et d'enrichir le contenu du futur Livre blanc, nous avons mis en place un dialogue entre OING et personnalités politiques de haut-niveau (ambassadeurs, ministres, experts internationaux, élus européens, nationaux et locaux) sur la construction des fondements modernes de cette identité. L'objectif principal de ce dialogue est de faire émaner, de la société civile, une approche moderne et évolutive de l'identité culturelle européenne.

Je saisis à nouveau l'occasion d'encourager tout représentant d'OING souhaitant s'investir dans ce travail, de se manifester dès que possible, pour nous permettre d'incorporer sa contribution dans l'ouvrage collectif qui sera présenté lors de la prochaine session de la Conférence des OING qui se tiendra à la mi-avril 2020.

Ce débat de grande ampleur a été pensé autour de l'organisation de trois consultations ayant pour but d'aborder ce sujet sous trois angles bien distincts. La première consultation du 27 juin 2018 rassemblait des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités européennes, et traitait de l'identité culturelle européenne dans une perspective philosophique et culturelle.

La deuxième consultation du 9 avril 2019 avait pour but d'appréhender l'identité culturelle européenne sous l'angle de l'éducation, avec des experts de la question, représentants de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe ainsi que du Centre Nord-Sud.

La troisième consultation qui a lieu aujourd'hui est orientée sur le vécu des territoires et permettra d'entendre l'opinion d'acteurs politiques locaux et régionaux, dont la Vice-Présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Madame Barbara TOCE.

Après cette brève introduction sur les objectifs et la structuration générale du travail de notre Commission, je souhaiterais revenir rapidement sur les réflexions principales ayant émergé à l'issue des deux premières consultations de juin 2018 et d'avril 2019.

Notre premier débat avec des ambassadeurs du Conseil de l'Europe et des personnalités politiques européennes portait principalement sur l'importance de la culture dans la société, de la créativité de la pensée et de la diversité culturelle. Le terme d'« identité », particulièrement rigide, ne devant pas prêter à confusion, car il ne s'agit pas d'inscrire dans le marbre qui nous sommes, ni d'où nous venons. En effet, l'identité européenne reflète la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe, entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. Elle s'attache à promouvoir les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe telles que l'Humanisme, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits humains.

Notre second débat visait à comprendre et à analyser les politiques et les actions que l'UNESCO et le Conseil de l'Europe mènent pour éduquer à la citoyenneté européenne. Il s'agissait d'élargir nos réflexions sur l'éducation, ainsi que sur l'appropriation et la mobilisation de la culture comme ferments dynamiques d'une identité européenne. L'éducation alimente la culture autant qu'elle la préserve et reste au cœur du cercle vertueux dont la société civile doit



être le moteur. L'éducation est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société et est aussi la clef permettant de préserver l'équilibre entre identité et diversité en nous invitant à penser un vivre ensemble commun. Le concept d'éducation à la citoyenneté mondiale a été également proposé comme outil de réflexion dans la formation des citoyens multiculturels de demain.

Après ces deux premières consultations, l'enjeu majeur du dialogue d'aujourd'hui sera d'échanger avec les représentants des OING sur des témoignages concrets d'élus locaux permettant de faire vivre une identité européenne « partagée » sur leurs territoires. L'objectif sera de mieux comprendre comment est vécue sur le terrain, l'identité culturelle européenne, et comment les postures et les grands idéaux que nous avons brassés lors des deux premiers débats sont ressentis par les populations, sédentaires et migrantes d'Europe ? Comment cette identité, porteuse des valeurs du vivre ensemble, est vécue, appréhendée et ressentie par la population : quels sont les défis, freins et actions ?

A travers ces trois consultations, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe souhaite apporter sa pierre à l'édifice de l'identité culturelle européenne en entrant résolument par la porte de l'éducation.

Avant d'ouvrir les débats, je me permets de présenter brièvement nos intervenants du jour :

- Madame *Barbara TOCE* est avocate. Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, elle est représentante de la Chambre des pouvoirs locaux depuis octobre 2014 et conseillère municipale de la ville italienne de Pedaso.

- *Philippe HERZOG* est président-fondateur de l'association Confrontations Europe. Il a été député européen entre 1989 et 2004, président de la commission des relations économiques extérieures et vice-président de la commission économique et monétaire. Il a aussi été rapporteur pour le Parlement européen sur la participation des citoyens aux actes et politiques de l'Union européenne, mais aussi Conseiller spécial du Commissaire Michel Barnier en charge du marché intérieur et des services financiers entre 2009 et 2014. Il est l'auteur de nombreux ouvrages totalement en lien avec notre débat, dont « Identité et valeurs : quel combat » (2015), « L'identité de l'Europe, vers une refondation » et « D'une révolution à l'autre. Mémoires » (2018). Expert en la matière, Monsieur Herzog nous fait le plaisir de modérer notre discussion du jour.

- *Antoine GODBERT*, ancien conseiller diplomatique du ministre de l'éducation nationale, a été Président de la Maison de l'Europe de Bordeaux de 2012 à 2015, et directeur d'Erasmus+, il est depuis 2016 vice-Président du Mouvement Européen France. Conseiller municipal Délégué à la Ville de Tours où il suit plus spécifiquement les dossiers en lien avec l'Union européenne depuis 2014, il est également membre du Bureau de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) depuis 2017. Depuis mai 2019, il est le directeur de projet chez le Défenseur des Droits, M. Jacques Toubon.

- *Andreas WOLTER* a été élu au conseil municipal de Cologne à trois reprises en 2004, 2009 et 2014. Membre du Parti Vert depuis 1983, il est adjoint au maire chargé des relations internationales depuis juin 2014, et est également Président de l'Alliance pour le climat



(association rassemblant 1700 villes membres dans 26 pays européens). Il suit en particulier des dossiers liés aux transports et au changement climatique.

Je pense sincèrement que nous devons aborder la question de l'identité culturelle européenne, non pas sous l'angle d'une délimitation territoriale, mais comme venant frapper à la porte de valeurs communes portées par l'humanisme contemporain.

Avant de laisser la parole aux différents orateurs, je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur *Karl DONERT*, vice-président de la Commission éducation et culture, ainsi que les autres co-coordonateurs des groupes de travail, Mesdames *Iamvi TOTSI* et *Gabriela FREY*, Messieurs *Hugo CASTELLI EYRE*, *Noël ORSAT*, *Farouk ALLOUCHE* et *Rémi LOISON* pour leur implication dans nos travaux, ainsi que tous les membres des nombreuses OING qui ont participé à nos avancées, au travers de Loomio, notre plateforme collaborative, par mail et surtout lors de nos échanges en face à face.

Merci à toutes et à tous et bon débat.

b) Intervention de Philippe HERZOG – Confrontations Europe

Bonjour à tous et un grand merci à tous, à Claude, à Rémi, qui ont été à l'initiative et à l'œuvre dans l'organisation de cette belle consultation, qui est elle-même la troisième du genre.

Nous sommes aujourd'hui sur un sujet fondamental pour l'avenir de l'Europe. Je ne crois pas qu'on puisse construire l'Europe dans l'unité sans bâtir une identité européenne pour aujourd'hui. Je vais donc commencer par prolonger les réflexions qu'elle vient de nous rappeler, pour ensuite entrer plus concrètement dans les questions relatives au « comment faire ? ».

Je partirai d'abord des questions fondamentales : Qu'est-ce que c'est que l'identité ? Qui sommes-nous ? Qu'est ce qui nous est commun ? L'identité est individuelle, elle est collective, elle est en évolution, bien sûr, mais ce sont les deux questions imbriquées fondamentales.

À la première question « Qui sommes-nous ? », la culture européenne a répondu par l'humanisme. Être humain, c'est faire prévaloir et grandir l'humain. Or on se rend compte que l'humanisme dont nous avons hérité est aujourd'hui ébranlé par de grandes mutations, que ce soit l'écologie, la technologie, la géopolitique. L'humanisme va devoir être ressourcé.

À la deuxième question « Qu'est ce qui nous est commun ? », on peut répondre : une cité démocratique. C'est la démocratie moderne qui nous est commune. Là aussi, à l'évidence, beaucoup constatent qu'elle est malade, en grande difficulté. Je dirais tout de suite que ce n'est pas simplement la faute des populismes. Ils sont plutôt des symptômes de cette crise, on doit s'interroger sur le fond des problèmes, les causes font système. Démocratie moderne, c'est à retravailler avec l'humanisme. Et rien ne se fera sans engagement : l'identité est une tâche, elle se conquiert, et je citerais V. Hugo pour désigner de quoi il s'agit. Dans son langage de poète et en son temps disait : « La religion, la société, la nature, telles sont les trois luttes de l'Homme. Ces trois luttes sont en même temps ses trois besoins. Il faut qu'il croie, de là le temple. Il faut qu'il crée, de là la cité, la démocratie. Il faut qu'il vive, de là la charrue et le navire ». Je crois que



ce genre de référence nous aide, elle interroge la civilisation dans ses trois dimensions. Je m'arrête sur la question « il faut qu'il croie ». On voit très bien que pendant des siècles et des siècles, les Européens ont travaillé et retravaillé des valeurs fondamentales.

Quand on pense à la Révolution française, c'est liberté, égalité, fraternité. Mais avant il y avait toute une couche de valeurs fondamentales : la vérité, le bien, le beau. Aujourd'hui la vérité est abimée à l'heure des fake news. Le bien n'est pas partagé : où est le bien commun entre les nations ? » Chacun pour soi, c'est bien souvent le cas, pas toujours heureusement. On voit très bien que ces valeurs fondamentales auront besoin d'être retravaillées si on veut aborder les problèmes d'éthique, de vivre ensemble et de construction d'une collectivité politique digne de ce nom. Rome et le Christianisme ont été les passeurs entre le monde antique et la modernité, réinventant la République et avançant le concept de personne. Puis les Lumières sont une nouvelle métamorphose, qui n'a pas renié mais retravaillé toute la souche antérieure. Le débat entre les anciens et les modernes fut vif. Mais aujourd'hui, alors qu'une nouvelle métamorphose est en gestation, on se demande que deviennent ces enseignements et comment renouveler l'héritage. Le sens de mon propos est qu'on ne peut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, il faut se le réapproprier pour réinventer l'avenir ; inventer autre chose, en essayant de capter ce qu'il y avait de fort dans le passé et imaginer autre chose.

Je vois deux tâches essentielles : d'abord comprendre la diversité, les différences, pour en faire richesse et repenser ainsi l'unité des Européens. L'Europe est composée de vieilles nations, chaque peuple a apporté sa pierre à la construction d'une identité européenne. On l'oublie, cela ne s'apprend plus, les dirigeants politiques l'oublient. Bien sûr libéralisme anglais, Révolution française, philosophie allemande, c'est magnifique mais ça c'est à l'Ouest. Mais tous les autres, les Polonais, les Autrichiens, les petits pays d'Europe centrale coincés entre l'Ouest et la Russie, victimes des empires, ont fait aussi des choses formidables. Et la Russie elle-même est ambivalente puisque c'était l'autre Europe, celle de l'Est. Tout ceux-là ont participé à la grandeur de l'identité européenne. Si l'on ne se rappelle pas ça aujourd'hui, si on ne l'apprend pas, on ne peut pas comprendre comment on va construire une identité moderne pour demain. Bien entendu, il ne faut pas cacher les catastrophes qui ont détruit l'Europe au XXème siècle, mais à chaque fois on a réussi à en sortir avec de nouvelles créations, mais inachevées et en danger, ce qui m'amène à la deuxième tâche.

Une renaissance a été entreprise après-guerre, il y a 70 ans. C'est un fait extraordinaire, qui est bien trop peu enseigné, qui n'est pas compris comme une renaissance. Il fallait sortir de ces guerres mondiales, on en a tiré des leçons fondamentales. Les jeunes générations devraient être sollicitées : « est ce que vous voulez continuer cette construction, la repenser ? Est ce qu'il faut prendre soin de la communauté européenne, est-ce que c'est une valeur à partager, oui ou non ? ». Et on voit bien que les tendances au repli sont en train de prendre le dessus, mais rien n'est joué d'avance. A propos de la culture européenne, Vaclav Havel a observé que « La communauté européenne a très peu de traditions. » Autant les traditions ont été incorporées dans les légendes nationales, dans les identités nationales, autant l'effort qui fut paneuropéen jadis, cette volonté d'associer des peuples pour un destin commun, toute cette histoire n'est pas apprise. La renaissance d'après-guerre manque cruellement d'incarnation dans les consciences. Réapprendre et dépasser des traditions est une tâche qui m'est très cher.



Tout ceci doit se faire dans le contexte d'aujourd'hui : un monde qui a radicalement changé. La surpuissance de l'économie globalisée, la révolution technologique inouïe, nous entraînent bien au-delà de la Renaissance, de l'écrit et de l'imprimerie. On ne sait pas encore maîtriser la révolution numérique mais on y pense ; et la croissance qui nous est si chère va dans le mur parce que nous avons été les prédateurs de l'environnement.

Cela m'amène à la deuxième partie, les tâches d'une transformation de la civilisation. Humanisme et démocratie : comment repenser, reconstruire ce couple. Les valeurs de la démocratie sont dans les traités, on s'y réfère de façon incantatoire Mais ces valeurs ont pris un coup de vieux, elles ne sont pas partagées. Attention ! Les valeurs ça se retravaille, sinon elles meurent.

Stigmatiser les populismes, c'est souvent une facilité pour les élites, désigner le mal, l'ennemi, mais elles oublient ainsi leurs propres manquements. Dans l'espace anglo-saxon des gens alertent sur la crise du libéralisme. Il n'est pas apte, tel qu'il s'est développé dans les dernières décennies, à faire face aux questions d'aujourd'hui.

Pour ma part je pense que le problème principal est la participation des individus et des peuples à résoudre les problèmes actuels. Il s'agit d'une révolution anthropologique et culturelle. Un mot d'ordre énoncé en anglais, « empowering society », désigne bien l'objectif. Parce que dans leur grande diversité, les gens d'aujourd'hui, en particulier les plus humbles, les plus en difficulté, disposent d'une information sans précédent, mais qui n'est pas structurée, qui n'est pas bâtie, dont on peut faire tout et n'importe quoi. Et ils diront leur mot sur tout, les populistes aussi, qui amènent une dimension du peuple mais il y en a d'autres, il faut retrouver l'unité d'un peuple ! Car si on ne veut pas regarder où en est le peuple pour travailler avec lui, on ne va pas s'en sortir. Donc participer est le grand enjeu, c'est tout une culture à inventer. J'ai une expérience, nous avons tous une expérience. J'ai 50 ans d'expérience pour une participation populaire à maîtriser l'économie ; nous avons créé une association pour faire société en Europe. J'aime les efforts de ceux qui créent des solidarités humaines et productives aux échelles locales, régionales, transnationales. Mais aux niveaux national et européen, je déplore une certaine sécheresse, une certaine abstraction, un éloignement des citoyens quand il s'agit d'aborder ces défis.

D'expérience, nous voyons bien que ceci va passer par un dialogue transeuropéen, par des mariages entre des acteurs nationaux locaux et régionaux qui ne se fréquentaient pas mais qui devront se fréquenter. Un des grands défis est une Europe de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie. Tous les philosophes de l'éducation sont là-dessus ou devraient l'être, et le temps n'est plus aux savoirs qui descendent du Ciel des intellectuels. Montaigne a enseigné en son temps que l'expérience est aussi importante que l'Idée. Il n'y pas que Descartes, il y a Pascal. L'éducation sans l'apprentissage en société c'est un échec. Des jumelages systématiques entre des maîtres et des élèves sont à bâtir à l'échelle de l'Europe et au-delà, avec le soutien des familles, ce qui n'a rien d'évident. Il faut créer des universités européennes comme cela se faisait au XIIe et XIIIe siècle, mais plus en profondeur, liées au monde du travail et de la création. L'Europe de la culture, la République des lettres, les encyclopédistes... la méthode socratique : il faut ressusciter tout ça.



Autre tâche majeure, une nouvelle culture de l'information et la communication. Vous vous plaignez tous de ces réseaux et médias qui font des buzz, qui véhiculent des *fake news*, qui suscitent l'émotion et qui ne permettent pas la réflexion, la concentration et le recul. Les médias présentent particulièrement ce que j'appellerai le spectacle, le théâtre des chefs.

L'Europe c'est l'affaire des chefs, n'est-ce pas ? C'est Madame Merkel, c'est Monsieur Macron, c'est Monsieur Salvini peut-être, en tout cas les gens sont dépossédés de l'idée même qu'ils puissent intervenir eux-mêmes pour définir les choix collectifs. Les bonnes pratiques, que vous vivez dans les associations, dans les réseaux européens, l'imagination des gens et leurs pratiques pour vivre ensemble sont très peu mises à l'honneur et les méthodes de démocratie participative sont étroitement encadrées par les Etats, surtout les plus centralisés. « *Yes, you can !* », vous pouvez bousculer la vieille démocratie et changer le monde, ce message devrait être adressé aux jeunes générations, accompagné des tâches de transmission. La participation pour réinventer l'unité et l'espérance ne peut qu'être l'affaire de tous. Les institutions européennes ne savent pas proposer cela. Les Etats-nations cultivent la préférence nationale. Les géants privés du numérique détournent l'information hors des tâches du bien commun. Des modes de consultation existent, des « grands débats » sont organisés, mais préemptés par la parole des experts et encadrés par des questions préétablies. Concevoir un dialogue populaire dans l'espace public, à fortiori aux échelles européennes et internationales, une éthique et une culture du débat public, ce sont des sujets extraordinaires. Et tout ceci doit monter « *bottom-up* », des localités et des régions où les gens vivent les problèmes, ce que des mouvements comme les gilets jaunes ou d'autres ont voulu faire savoir à leur façon. « *Wake up call* » ils nous disent, « réveillez-vous, revenez sur les territoires pour voir comment le vécu est pensé ».

Le troisième sujet concret c'est l'économie, qui va devoir aussi se réinventer de bas en haut. Prenez le défi de l'écologie : c'est changer l'habitat, les réseaux, les modes d'alimentation, restaurer les sols, les mers... tout ceci se fait localement, régionalement, des réseaux européens sont à bâtir. On peut fixer l'objectif pour l'Europe de 0 émission nette de CO2 en 2050, c'est du pipeau, pardonnez-moi l'expression, si une économie politique n'est pas au rendez-vous, et si tous les acteurs de terrain, particuliers et entreprises, ne sont pas mobilisés et ne peuvent pas s'approprier eux-mêmes des défis. Et croire que la technologie va faire des miracles demain matin ça ne tient pas debout, une technologie ça s'approprie. Et d'autre part la mutation écologique implique des sacrifices, dans la vie il y aura des sacrifices, des disruptions, auxquels les gens ne sont pas préparés. Il faudra aussi être beaucoup plus exigeant sur les politiques macro-économiques, sur les budgets et les investissements... Une grande transformation du capitalisme est nécessaire.

J'insiste sur la question de l'écologie, c'est un problème global. L'Europe oublie qu'elle importe des biens, des carburants de l'extérieur, cela n'est pas compté dans les émissions de CO2 sur son territoire ; elle oublie que l'Afrique a besoin de se développer matériellement. S'il n'investit pas massivement en Afrique le club des pays riches peut toujours dire : « voilà nous sommes *clean*, vertueux », pourtant en ignorant les devoirs de solidarité ils mentent. Si d'autres continents n'ont pas pu se développer nous en sommes aussi responsables, je pense aux Africains en particulier. Nous ne pouvons pas prétendre régler les problèmes de l'écologie sans solidarités, or, le capitalisme globalisé créé par l'Occident est fondamentalement inégalitaire.



L'immigration est aussi un problème global et l'on ne peut ignorer que les identités nationales d'Europe s'opposent à l'émergence d'un bien commun planétaire. Face au racisme, il y a de la résilience, il y a de très beaux combats dans notre pays. Mais les autres peuples nous font peur et le rejet des migrants est vraiment un test pour la future identité culturelle de l'Europe. Les tentations du repli montent, il y a un ventre mou au niveau des médias et des pouvoirs politiques. On a peur des terrorismes et on n'affronte pas le problème des valeurs à partager entre nous, les musulmans et les autres. Il y a besoin d'un dialogue culture inter-civique en quelque sorte. Un gros travail de partage des valeurs est nécessaire pour accepter de vivre ensemble dans la diversité. Nous allons devoir apprendre à valoriser les migrations, et l'accueil et l'intégration sont aussi importants que l'ouverture à l'extérieur. Il n'y a pas l'un sans l'autre, mais il faut l'un et l'autre. L'Allemagne a su accueillir et intégrer des réfugiés. Mais elle préfère attirer les talents, les gens qualifiés, tant pis pour les pays pauvres. Les pays baltes, l'Europe de l'Est ont été vidés d'une partie importante de leur jeunesse qualifiée. La question des migrations est un des grands problèmes de géopolitique non résolus, qui appellent à une nouvelle vision du monde.

L'Europe est dans le bloc occidental, mais faut-il continuer d'appartenir à un bloc ? Etablir une coopération durable avec la Chine, avec la Russie, nous réconcilier avec nos voisins, sont de grands défis identitaires. Quelle humanité avons-nous en perspective ? Claude a très bien fait d'aborder ça tout à l'heure, ces problèmes de solidarité et de culture vont monter à l'échelle planétaire.

Citoyenneté est un mot ambigu, car il a pris la connotation nationale. Les jeunes pensent qu'en étant citoyens français ils pourront aussi être citoyens du monde. Pas du jour au lendemain ! C'est beaucoup trop compliqué, la citoyenneté est complètement ancrée dans le roman national, c'est donc un mot à prendre avec beaucoup de précautions, d'autant qu'il n'y a pas d'institutions mondiales auxquelles les gens puissent directement participer. Il faut bâtir des relations entre toutes les parties du monde, une sorte de connaissance mutuelle, de sagesse des nations. On a parlé jadis de la fin de l'Histoire, c'était dans l'esprit de la culture européenne universaliste ! Il faut s'en distancier avec humilité, tirer les leçons de nos faillites, des catastrophes que nous avons provoquées. L'Histoire continue, c'est une tâche infinie. On devrait viser une sagesse des Nations, apprendre à partager les valeurs et les projets, ensemble construire les biens communs de l'humanité, une nouvelle culture de l'humain lui-même, faire richesse de sa diversité. La pensée de Nietzsche n'était pas sans défauts : je termine là-dessus par une belle citation prise dans « Le Gai savoir : « Nous autres hommes nouveaux, innommés, difficiles à comprendre, précurseurs d'un avenir encore non démontré, nous avons besoin, pour une fin nouvelle, d'un moyen nouveau, je veux dire d'une nouvelle santé, d'une santé plus vigoureuse, plus aiguë, plus endurante, plus intrépide et plus joyeuse que ne furent jusqu'à présent toutes les santés ». Comment pourrions-nous nous satisfaire de l'homme d'aujourd'hui ?

c) Barbara TOCE, vice-présidente du Congrès – Conseil de l'Europe

Merci beaucoup pour cette invitation, il est très important pour moi d'y participer, non seulement pour mon rôle au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, mais aussi pour



mon origine italienne, l'Italie étant l'un des pays où ces points sont très forts. Et le populisme, la nouvelle politique a changé toute la situation, surtout chez les jeunes, donc c'est un moment très triste pour moi en Italie.

Mots clés : cohabitation, préjugés, diversité, identité, reconnaissance.

La cohabitation entre des personnes et des groupes sociaux appartenant à des cultures très différentes est l'un des problèmes les plus complexes des sociétés de notre temps. Cette complexité est devenue encore plus évidente par rapport au flux croissant d'immigrants qui voient en Europe la possibilité d'échapper à la guerre et même à la faim qui sévissent dans leur pays d'origine. Il s'agit de réaliser des conditions de coexistence civile et de réciprocité en combinant les cultures et les identités sociales, à travers des processus d'intégration, parfois difficiles mais néanmoins indispensables, en échappant aux simplifications idéologiques faciles et stéréotypées et en utilisant, à la place, les outils d'analyse et d'intervention que les sciences psychologiques et sociales peuvent fournir.

La question de l'intégration entre les personnes et les groupes sociaux caractérisés par des appartenances différentes est l'un des problèmes centraux de la coexistence civile dans les sociétés de notre temps. Sur le fond, par exemple, la recherche scientifique a montré la pertinence de phénomènes tels que la pensée préjudiciable, ainsi que la complexité des processus identitaires.

Ce sont des questions qui constituent une sorte de fil conducteur à la base de la coexistence entre "individus différents", et qui traversent tout le processus d'intégration, souvent plus problématiques qu'on ne le voudrait, surtout en réfléchissant aux nombreuses catégories auxquelles la "diversité" se réfère : genre, socioculturel, psycho-social, sociocognitif, etc.

En général, les contacts entre les différents groupes sociaux peuvent contribuer à exacerber les préjugés, d'où l'importance de créer des conditions adéquates à la coexistence : nécessité de coopération, égalité de statut, soutien institutionnel, temps nécessaire. En fait, il s'agit de conditions de type sociologique, qui, bien qu'importantes, ne sont pas toujours présentes dans la vie quotidienne.

Il faut ajouter à cela la nécessité que chaque être humain soit socialement reconnu comme tel. Il s'agit, évidemment, d'un problème fondamental des processus qui caractérisent la coexistence civile et démocratique entre les personnes ; celle-ci (indépendamment des différences de race, de sexe, de culture, de religion, etc.) a besoin d'être reconnue comme une égale dignité.

En fait, la question de la "reconnaissance positive" de l'autre et de sa culture d'origine peut être plus complexe qu'il n'y paraît, étant donné qu'il n'est pas toujours facile (et parfois il peut être impossible) de combiner des coutumes et des traditions qui se réfèrent à des cultures très différentes.



Dans l'ensemble, la question de l'intégration "entre" (et non pas simplement "de") des personnes appartenant à des cultures très différentes est indispensable mais présente parfois (comme l'indiquent les faits dans diverses villes européennes) quelques complexités.

Le nombre croissant de migrants qui viennent en Europe constitue un défi crucial pour tous les niveaux de gouvernance, qui appelle des mesures adaptées et efficaces dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Les collectivités locales et régionales qui, en tant qu'autorité publique les plus proches de la population, sont les premières à intervenir dans toute situation d'urgence, ont la responsabilité d'assurer aux migrants nouvellement arrivés l'accès aux principaux services publics (logement, santé, éducation) sans aucune discrimination.

La réalisation de l'égalité des chances pour tous les migrants est au cœur de nos travaux au sein du Congrès. Au fil des années, nous avons acquis une expérience considérable dans le domaine de l'intégration avec l'aide des élus locaux, qui sont confrontés chaque jour aux défis de l'inclusion et de l'intégration.

La coopération entre le secteur public et la société civile est la clé pour prévenir et combattre la ségrégation socioculturelle dans les quartiers, les institutions et les espaces publics, le rôle des autorités locales est donc très important. Les collectivités locales et régionales peuvent contribuer, par des projets sur le terrain, à renforcer la compréhension mutuelle entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants.

Parmi les mécanismes efficaces, on peut citer le partage des bonnes pratiques au niveau local et régional, la mise en place de codes de conduite pour les fonctionnaires et les partis politiques, et l'organisation de campagnes de sensibilisation axées sur les conséquences négatives des discours de haine.

Et dans ce contexte, le Congrès a adopté plusieurs recommandations et résolutions dont je ne lis que les titres : dialogue interculturel et interreligieux ; initiatives et responsabilités des autorités locales ; accès effectif aux droits sociaux pour les immigrants ; le rôle des autorités locales et régionales ; et le rôle des organisations non gouvernementales ; le développement d'indicateurs de cohésion sociale : l'approche locale et régionale concertée ; l'amélioration de l'intégration des migrants par des politiques locales de logement ; l'approche sociale de la lutte contre le racisme au niveau local et régional ; l'égalité et la diversité dans l'emploi local et la prestation de services ; les cités interculturelles ; l'intégration culturelle des femmes musulmanes dans les villes européennes ; relever le défi des tensions interconfessionnelles et interculturelles au niveau local ; l'éducation à la citoyenneté démocratique - des outils pour les villes ; l'intégration par le biais de l'auto-emploi : promouvoir l'entrepreneuriat des migrants dans les municipalités européennes ; promouvoir la diversité à travers l'éducation interculturelle et les stratégies de communication ; organiser des activités interculturelles et interreligieuses : une boîte à outils pour les autorités locales ; de l'accueil à l'intégration dans : le rôle des autorités locales et régionales ; les enfants réfugiés non accompagnés : le rôle et les responsabilités des



autorités locales et régionales ; le droit de vote au niveau local comme élément d'une intégration réussie à long terme des migrants dans les municipalités et régions d'Europe.

A mon avis, l'éducation linguistique devrait tenir compte du contexte spécifique du migrant. L'école, par exemple, est particulièrement importante, à la fois en général comme une occasion pour les jeunes d'apprendre à combiner les similitudes et les différences entre la culture de leur propre contexte de vie et celle d'autres pays, et, en particulier, en raison de la présence croissante des immigrés de deuxième génération.

L'école est certainement un élément très important dans le processus d'intégration, mais elle ne suffit pas à elle seule. Les familles immigrées doivent à leur tour être impliquées dans des processus d'accueil qui les aident à s'intégrer dans de nouvelles communautés tout en respectant les valeurs humaines et sociales. Par exemple, dans certaines villes de ma région, il y a eu des projets d'intégration exemplaires avec l'inclusion du père dans le monde du travail et la possibilité pour les mères qui ne pouvaient pas travailler d'assister à des cours d'enseignement de l'italien et de petits projets sociaux, afin de se connaître et d'éviter l'isolement.

Aujourd'hui, en Italie, nous assistons malheureusement à des phénomènes extrêmement graves à l'encontre des immigrés, principalement en raison d'une politique populiste et d'une exaspération économique et sociale qui voit dans l'étranger un sujet totalement étranger, à renvoyer. Je crois que, dans ce sens, le Conseil de l'Europe, dans le respect des droits de l'homme qui le distingue, peut soutenir et aider efficacement les autorités locales dans des processus de connaissance mutuelle qui peuvent au contraire nous faire comprendre la richesse de l'hospitalité et de l'intégration. Mais il est tout aussi important de comprendre la raison de certains flux migratoires afin de mettre en place des projets qui peuvent contenir certains phénomènes et en même temps être utiles et soutenir les collectivités locales.

d) Antoine GODBERT – mouvement européen

M. Antoine GODBERT remercie M. Philippe Herzog.

Il me revient le difficile exercice de représenter les collectivités françaises, et de vous donner donc des exemples d'actions qui peuvent nous permettre de garder l'espoir.

Tout à l'heure, Philippe HERZOG a terminé sa présentation avec Nietzsche, même si au démarrage j'ai plutôt compris qu'il voulait terminer sur Hegel et Fukuyama, moi je dirais deux mots simplement kantien, je parlerais d'abord des conditions de la connaissance, avec l'Histoire et la Géographie.

Sur l'Histoire, je voudrais rajouter deux choses à ce qu'a dit Philippe Herzog tout à l'heure. Il nous a rappelé l'importance de cette période qui court entre la fin de l'empire romain et les Lumières. Je dirais deux choses : la première c'est que si l'Europe a pu émerger comme idée, c'est qu'elle s'est basée à la fois sur la valeur de la liberté individuelle, dont les fondements remontent au XVIème, et surtout du XVIIème siècle. Mais elle a aussi fait, à partir du moment



où elle a été représentée à l'extérieur du monde, comme étant le continent des libertés communales, des libertés des cités, et cela émerge dès la fin du Moyen Âge. Ceci vous explique pourquoi, quand Claude tout à l'heure vous a donné quelques éléments sur ma vie, j'ai eu la chance d'avoir 3 parts dans ma vie. J'ai été professeur de géopolitique pour analyser les faits ; j'étais ensuite haut-fonctionnaire pour participer à la construction souvent administrative de l'Europe ; et pourquoi je termine donc par un moment consacré aux libertés des municipalités.

Je pense, et je vais essayer de vous le démontrer, que ce renouveau que nous attendons dans la représentation que nous pouvons avoir de l'Europe peut naître de cet engagement dont parlait P. Herzog, au plus proche des citoyens, dans les collectivités. Je vais le dire avec toute l'humilité du français qui doit à chaque fois subir la critique des autres pays européens en disant : c'est facile de parler pour les collectivités quand vous êtes français, parce que vous en avez énormément. La moitié, dit-on en général, des collectivités européennes. Et c'est vrai, que comme vous le savez, parmi les 33000 communes françaises, plus de la moitié ont moins de 500 habitants, et 85% ont moins de 2000 habitants. Il y a donc une très grande chance que tout français ou toute française, à un moment ou à un autre, sera un élu local. C'est pour cela que je m'exprimerai pour les collectivités, mais tout en étant quand même réduit à ce que je suis, c'est-à-dire l'élu d'une cité urbaine, qui est donc Tours, qui fait 140 000 habitants, dans une métropole de 300 000 habitants. C'est important d'être élu d'une collectivité urbaine, parce que je pense que ce sont aussi les libertés urbaines qui ont créé l'idée européenne, du même type que la volonté de créer des institutions régissant l'ensemble de l'Europe. On se rappelle les modèles de Georges de Podebrady ou de « Crusset ? » à la fin des XVI et XVIIème siècles. C'est à la fin du Moyen âge les libertés communes qui ont peut-être créé aussi l'espoir pour aujourd'hui. On m'a demandé de traiter trois parties, très clairement, Claude l'a rappelé tout à l'heure, quels peuvent être les défis et quels seront les freins, quelles peuvent être les actions que vous avez développées.

En tant qu'élu local, je passais beaucoup de temps dans les associations d'élus locales, et je voulais d'ailleurs rendre hommage à mon collègue Andreas WOLTER, qui n'a pu être là, et avec lequel nous nous voyons souvent, pour continuer à espérer à ce que les collectivités françaises et allemandes continuent à porter un espoir, en particulier à travers les jumelages, dont a parlé tout à l'heure P. Herzog.

Les défis, c'est d'abord de mettre en avant dans nos collectivités la symbolique européenne. Ça vous semble peut-être un peu simpliste, mais c'est de plus en plus difficile. Pour écouter l'hymne, pouvoir avoir le drapeau, pouvoir avoir des éléments que l'on transmet, qui représentent l'Europe, que l'on peut offrir, sur des choses qui sont à la fois simples et tellement nécessaires.

Autre défi, c'est très important que nos amis de d'autres pays puissent continuer à participer au jeu démocratique, en étant sur des listes. Au niveau d'une collectivité, quand je suis dans mon bureau de vote, et que j'ai ce cahier spécial pour les membres de l'Union européenne, je suis toujours un peu choqué car c'est à la fois un cahier spécial, et à la fois c'est le symbole de l'intégration dans la vie municipale, et ça c'est très important qu'on puisse avoir



cette possibilité de continuer d'échanger, d'avoir ce dialogue dont a parlé Barbara TOCE, aussi à l'intérieur du vote démocratique aux municipales.

Aussi, il est important dans cette symbolique, que les jumelages, les actions européennes, soient dans les documents de présentation et de communication des collectivités. Ce n'est pas toujours le cas et ça me semble être un élément clé pour montrer cette intégration dans l'ensemble du continent européen.

Le deuxième défi, c'est tout simplement de valoriser le rôle de l'Europe dans le développement territorial. Vous le savez en tant qu'association qui bénéficie de fonds européens, on ne le dit jamais assez, que tel ou tel projet a pu être réalisé grâce à des fonds européens, et c'est important de le rappeler au niveau local, parce que beaucoup ne sont pas forcément au courant que des projets ont souvent pu être montés avec de l'argent européen.

Deuxième chose, c'est que les députés européens puissent participer à la vie démocratique locale. Cela a été rappelé par Claude, je suis vice-président du Mouvement européen. Nous avons eu un débat avec le gouvernement parce que nous souhaitons que les députés européens en France puissent continuer à être élus dans un territoire qui permette de se faire connaître, et pas seulement au niveau national. Ce n'est pas simplement pour contester une liste nationale, mais il est important lorsqu'il y a une manifestation, que les citoyens puissent reconnaître, aux côtés du député, du sénateur, du maire, leur député européen, comme un membre à part entière de la vie démocratique.

Enfin, il est important, sur le sujet de l'immigration, que l'on dise à nos jeunes qui arrivent d'autres horizons, quelle a été cette histoire européenne. Comme l'a dit P. Herzog, l'histoire européenne n'a pas toujours été simple ou lisse, et c'est important de pouvoir en permanence parler de ces difficultés rencontrées pour trouver une vision commune.

Troisième défi : créer un environnement favorable au déploiement de l'idée européenne. Beaucoup ont oublié ce qu'était cette idée européenne, moi j'ai la chance de faire partie d'une génération où je ne pourrais jamais l'oublier, parce que j'ai vécu à la fois la joie de la chute du mur de Berlin, et l'immense tristesse des guerres de l'ex-Yougoslavie. Ma génération restera en permanence marquée par ces deux événements. Ce n'est pas toujours le cas des plus jeunes générations, qui voient toujours les affrontements ou la joie dans d'autres espaces ; des espaces avec plus de dynamisme peut-être pour la joie par rapport à la vie culturelle ou économique, mais parfois aussi plus de désespoir par rapport aux conflits qui peuvent ensanglanter d'autres continents.

Deuxième chose par rapport au fait de créer cet environnement favorable au déploiement de l'idée européenne, c'est tout simplement de favoriser aussi à notre niveau local des projets transverses, pas uniquement d'une autorité, ou d'un aspect. L'Europe, c'est d'abord la construction ensemble. Cela veut donc dire qu'on fait des projets pas tout seuls mais avec les autres. Et plus on fait de projets communs dans une collectivité, plus l'idée européenne percoler. Et ça c'est important de le redire, en France on est souvent très heureux de dire qu'on monte



un projet tout seul, car on est meilleurs, parce qu'on a notre spécificité française ! Non, cet idéal du travail en commun, c'est un idéal européen !

Enfin, c'est important pour créer un environnement favorable au développement de l'idée européenne, de souscrire au programme de l'Europe de la citoyenneté, de ce qui se fait ici au Conseil de l'Europe, de permettre qu'il soit mieux connu, que ce que fait l'Union Européenne aussi, d'avoir une communication, au niveau local, sur ce qui s'y fait.

Alors tout ça c'est bien beau, mais comment, malheureusement, ne sommes-nous pas avec une énorme europhilie dans les territoires ? C'est parce qu'il y a un certain nombre de freins. Je vais en dire trois et je pourrai malheureusement en citer beaucoup plus.

La première c'est la manière dont nos collectivités sont organisées. C'est vrai en Italie, en France, le niveau de compétences : comment savoir à qui on s'adresse ? Qui est compétent pour quoi ? Plus on a de collectivités, plus on dit que la démocratie est respectée, plus on a l'impression d'être proches du citoyen, plus la complexité impose ses difficultés. Or, aujourd'hui, et cela a été appelé par Claude quand elle a évoqué la plateforme sur laquelle vous travaillez, c'est toujours difficile de mettre en place des plateformes où tout le monde peut travailler. C'est vrai que malheureusement aujourd'hui en France, après la réforme que nous avons eue sur la loi Notre et les process de 2014 à 2016, beaucoup de citoyens ne savent pas à qui s'adresser entre les différents niveaux de collectivités.

Deuxième chose, la réponse qui est souvent donnée c'est qu'on a créé avec cette nouvelle loi, un acteur qui est européen ou universel par essence, c'est la métropole. Et ça, c'est un danger. Je suis élu métropolitain, mais ça voudrait donc dire que les idéaux ne sont portés que par cette civilisation urbaine. Or, aujourd'hui, on a une opposition aux valeurs européennes qui se situe dans les zones que l'on pourrait considérer comme déconnectées de cette vie entre les métropoles. Quand P. Herzog nous parlait tout à l'heure de l'Europe des lettres ou de l'Europe des étudiants au Moyen âge, elle se surimposait aux affrontements entre Etats, mais il y avait des zones qui y échappaient, celles où on n'avait pas créé d'universités. Et aujourd'hui, ces zones ne sont pas les premières, et elles existent en France, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni, ce sont des zones qui ne se reconnaissent pas dans les valeurs européennes. C'est sur celles-là qu'il faut d'abord travailler. Et c'est pour ça que si on voit qu'il y a les métropoles qui voient loin, au niveau mondial, global, qui voient de manière mondialisée, cela ne suffira pas, il faut aussi regarder au plus proche de nous. Et c'est vrai en Ile-de-France par exemple pour nous, c'est vrai pour les zones oubliées des pourtours européens. Ici à Strasbourg, demandez à un Ardennais comment il se retrouve quand Strasbourg est maintenant sa capitale régionale ? Il y a parfois, comme cela, un certain nombre de représentations qui ne sont pas faciles.

Dernier point, nous avons créé des technobureaucraties. Pas parce qu'on aimait ça, mais parce que les dossiers qui devaient être créés pour faciliter la vie des citoyens dans les collectivités étaient de plus en plus complexes. Et tant qu'on aura ce discours qui est valable pour les collectivités, comme contre les institutions européennes, en disant : il y a trop de fonctionnaires ! Quelle est la conséquence ? On réduit le nombre des fonctionnaires, donc on



prend les meilleurs. Mais on prend les meilleurs qui ne voient plus quelle est la vie réelle sur le terrain. Et tant qu'on aura cette fascination du technocentré, je crois que malheureusement on aura sur le plan local, la vie démocratique en sera largement amputée.

Deuxième obstacle, les obstacles culturels. Il y a un désintérêt global des jeunes générations pour l'Europe institutionnelle, ou les Europes institutionnelles. Paradoxalement on le voit aux élections européennes, ce sont les plus vieux qui vont majoritairement voter, peut-être parce qu'ils ont connu des périodes délicates. Alors que les jeunes, cela ne leur parle plus de dire que l'Europe c'est la paix, tout simplement parce c'est là-dedans qu'ils vivent, et que ce sont leurs difficultés parfois à comprendre quand les jeunes migrants arrivent, et qu'ils leur disent qu'ils partent parce qu'ils sont dans des zones de guerre, et qu'ils sont obligés d'en fuir, compliqué de pouvoir le faire. Les jeunes qui sont favorables à l'Europe sont de plus en plus motivés, mais à l'inverse ceux qui sont de moins en moins européens sont aussi de moins en moins motivés. Donc on a une césure dramatique parmi les jeunes.

Enfin, heureusement, on a les mobilités. Les deux types : grâce aux outils des nouvelles technologies qui permettent aux jeunes de vivre dans des communautés où ils créent leurs propres règles, et puis les mobilités qui permettent de découvrir un autre pays, une autre société.

Dernier point par rapport à ça, j'ai quand même un espoir que les grandes questions multilatérales dont parlait P. Herzog, notamment l'environnement, notamment le développement durable, sont maintenant des éléments qui rassemblent les eurosceptiques et les europhiles, et ça peut être une manière pour demain de dialoguer, de débattre des questions planétaires.

Enfin, je terminerai par un autre obstacle qui me semble fondamental, ce sont les médias. Je ne parle pas ici des médias nationaux, des médias européens, je parle des médias locaux. Les grands journaux locaux en France se disent tous « eurofana », euro-favorables. Regardez les papiers dans les presses locales, dès que vous avez un mouvement eurosceptique un peu passionné, il aura le droit à une pleine page. Pourquoi ? Parce que les médias locaux, comme les médias nationaux, veulent du combat. Ils veulent du passionné, du pulsionnel, du « buzz » sur le conflit. On a une conflictualité qui est mise en avant dans les médias, or, l'Europe ce n'est pas la conflictualité. Elle l'a subie, la conflictualité. Je crains donc que si on ne fait pas un effort sur la formation des journalistes locaux, on aura toujours des difficultés. Et comme l'a dit P. Herzog, depuis quelques années, les réseaux de jeunes qui s'auto-gènèrent où les *fake news* peuvent rentrer et continuer à tourner, se surimposent à des médias locaux qui ne sont pas toujours ouverts sur l'Europe.

Dernièrement, nous sommes tous favorables à la formation, à l'éducation tout au long de la vie, au rôle fondamental des professeurs. Toutes les études montrent que les professeurs, par rapport à il y a 20 ans, ne sont plus convaincus par l'Union Européenne, par le Conseil de l'Europe, par les idéaux européens. C'est donc la formation des professeurs qui doit être



repensée, car aujourd'hui, ce n'est plus si sûr qu'ils soient par essence favorable à l'Europe parce qu'ils sont par essence favorables à la formation.

Alors, maintenant, pour terminer, les actions que nous menons pour nos collectivités, les projets européens transverses qui sont notre vie de tous les jours, les jumelages. Certains ont deux générations, l'important maintenant c'est d'aller au-delà de ces deux générations pour convaincre les plus jeunes. On a à Tours un jumelage avec la ville allemande de Müllheim, on a du mal à impliquer les jeunes. On doit utiliser trois vecteurs : la culture, représentations théâtrales, participation commune à des concerts ; aborder des sujets nouveaux, comme l'insertion, notamment des migrants ; le développement durable.

On espère beaucoup dans le franco-allemand, que le nouveau traité de l'Élysée permettra d'avoir des fonds pour ces nouveaux jumelages sur des problématiques plus neuves.

On met en avant également des partenariats stratégiques Erasmus. Je vous en donne deux en exemples : un sur la gastronomie, qui est une bonne manière de faire dialoguer. Le deuxième, autour du patrimoine culturel, avec la chance, qu'on va dans un autre pays, d'un découvrir un nouveau, et de se dire qu'on est tous des touristes culturels qui nous enrichissons de patrimoine dans tous les pays, avec ce bémol que les plus jeunes ne sont pas forcément les plus intéressés à découvrir du patrimoine historique.

Nous avons une Maison de l'Europe, donc nous soutenons ces initiatives. Cela a été rappelé par P. Herzog tout à l'heure, nous appartenons tous à une maison commune. Avoir des petites maisons où tous les européens se retrouvent au niveau local pour reproduire le schéma symbolique géopolitique, c'est important aussi pour que les associations puissent se retrouver, et pour qu'elles ne soient pas situées que dans les centres-villes. Les Maisons de l'Europe sont souvent situées dans les centres-villes, alors qu'il faudrait les mettre dans les quartiers où on pense le moins à l'Europe.

À Tours, on a la chance d'avoir un quartier qui s'appelle « Europe », c'est un quartier de la politique de la ville très difficile, où tout le monde souhaite ne pas aller, et c'est forcément là que nous nous souhaitons que s'incarne le défi pour pouvoir continuer à espérer que nos valeurs et que l'idée européenne puissent être portées par les collectivités locales, et sans ces collectivités, j'ai peur qu'on ne fasse que retomber dans l'Europe institutionnelle, qui a son importance, mais qui est insuffisante pour créer le plus important, c'est-à-dire du lien humain. Je vous remercie.

e) Andreas WOLTER, adjoint au maire de Cologne (Allemagne)

Intervention lue par M. Karl DONERT

Chère Mme Vivier Le Got, Chers conférenciers, Mesdames et Messieurs,

Chaque jour à Cologne, nous vivons l'idée européenne en termes de jumelages de villes, d'échanges d'étudiants et d'élèves, de projets techniques européens communs, d'échanges administratifs, de relations économiques et de voyage privé.



Toute l'année, il y a des manifestations d'associations de soutien, de cercles d'amitié, de clubs et de fondations qui ont un cadre européen. Il s'agit d'expositions, de conférences, de concerts, de conférences, de lectures et de manifestations d'information.

Le centre de formation pour adultes (Volkshochschule) de Cologne et le Centre de documentation européenne de l'université de Cologne ont une mission éducative vis-à-vis de l'Europe.

Des manifestations telles que des conférences, des tables rondes et des excursions - pour ne citer que quelques exemples - offrent de nombreuses possibilités d'information et de contribution.

Les thèmes de cette année sont les suivants :

- Où va l'argent de l'UE ?
- "Dix règles pour sauver la démocratie"
- L'Europe et la Turquie - la relation doit-elle encore être préservée ?
- Combien d'Europe y a-t-il à Cologne ?
- Vivre et travailler en Europe
- Élections au Parlement européen
- "Animer l'Europe" - Exposition
- Pour qui devrais-je voter ?
- Debriefing - L'Europe a voté
- Brexit - La fin de la partie ?

Mais surtout, il n'y a guère de conscience des liens et des dimensions européennes.

Cela a changé avec la discussion Brexit, elle montre clairement à un large public l'importance de l'Europe et montre que, dans la sphère publique, nous mettons bien trop peu en avant ses côtés positifs : les relations économiques fondamentales, mais aussi la liberté de circulation, les droits des travailleurs, les normes sociales et environnementales.

Au contraire, l'Europe apparaît souvent dans la presse et dans les discussions quotidiennes comme la cause de mauvaises décisions gouvernementales ou administratives nationales.

Ces éléments ne créent pas une image positive de l'Europe.

Le Traité de Lisbonne (2007) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2009) constituent une bonne base pour le sentiment communautaire.

Ma conviction est la suivante : le travail européen quotidien doit être expliqué !

Je suis attaché aux valeurs européennes, lorsque je participe officiellement à une Gay-Pride dans les villes jumelées de Katowice (Pologne) et de Cluj (Roumanie) et que je rencontre officiellement dans ce contexte les dirigeants conservateurs des villes.

Il y a un décalage entre la réalité quotidienne européenne et la perception du public.

Et il y a un fossé entre les générations.

Des enquêtes ont montré que les jeunes citoyens ont une attitude et une identification européenne beaucoup plus prononcées et positives que les personnes plus âgées.

L'affirmation de l'Europe ne signifie cependant pas en même temps une image positive de la politique et du travail administratif européens.



L'idée européenne est toujours fascinante, mais le résultat est moins convaincant pour de nombreux électeurs.

Pour finir :

Je recommande : agissez positivement, et parlez-en !

Nous devrions aussi montrer beaucoup plus souvent dans les projets de l'UE qu'il s'agit d'un projet de l'UE. Nous ne devons pas poser une pierre commémorative immédiatement, comme c'est la coutume dans certains pays, mais ce serait certainement approprié pour certains projets.

Je n'entends pas par là une campagne d'images vides de contenu, mais au contraire une campagne offensive et crédible. Si nous voulons une Europe à large assise, une Europe des citoyens, des personnes et des consommateurs, et non une Europe des lobbyistes, nous avons besoin de transparence, d'ouverture et de nombreuses discussions.

Ma conviction est la suivante : le travail européen quotidien doit être expliqué !

Je vous remercie de votre attention.

2. Echanges avec les OING

M. Philippe HERZOG

Un complément dans l'esprit d'Antoine sur les collectivités territoriales, sur le problème des acteurs associatifs, civils, syndicaux. Mon expérience est celle de la société civile européenne qui se formait dans les années 1990 à l'époque de Jacques Delors. Le dialogue social, les comités d'entreprise, les fonds de cohésion ont été créés. J'ai été rapporteur du Parlement Européen sur la participation des citoyens et des acteurs économiques et sociaux aux actes européens. Sous la présidence Prodi ce souci s'est prolongé... Mais il me semble que le souffle n'est plus là.

Quand Tocqueville se demandait « quel est le fondement de la démocratie ? », il répondait : « c'est la liberté d'association ». Qu'est-ce que dit Kant à propos de l'idée de Fédération européenne ? Qu'elle repose sur « la libre association des peuples ». Malheureusement la situation des associations n'est pas bonne en ce moment. Le problème des moyens est criant, les associations sont instrumentalisées pour le travail social que l'Etat a du mal à assumer mais ne sont pas écoutées au niveau politique... Le problème du déploiement d'une vie associative capable d'entrer dans les choix collectifs est posé. Par exemple dans le champ écologique des associations sont porteuses de causes, mais assument mal le nouvel équilibre à trouver entre l'environnement et les besoins sociaux.

Le dialogue social à la Jacques Delors on n'en parle plus du tout ! À quoi servent les comités d'entreprise ? Les bons exemples que j'ai connus, par exemple pour l'habitat urbain, pour le nettoyage industriel et d'autres, tout ça reste dans l'ombre.

Je crois - j'ai peut-être tort - que la société civile que nous avons commencé à bâtir est en reflux. Cela n'intéresse pas les institutions centrales étatiques ou européennes qui négligent les potentiels et les efforts des acteurs de terrain.



Dans le transfrontalier il se passe pourtant des choses très intéressantes, plus que des jumelages, la création de services publics transeuropéens par exemple. Il faut faire remonter l'expérience des associations et saisir leurs potentiels.

J'insiste aussi sur le rôle des enseignants. Par exemple, on ne peut pas enseigner l'Europe de la même façon à Tourcoing ou à Nîmes. Pour un Nîmois, on va apprendre l'histoire de l'Europe à partir de « la Méditerranée et nous ». A Tourcoing, c'est plutôt « la Flandre et l'Europe du Nord et nous ». Tous ces efforts pourraient converger pour que l'Europe entre dans les consciences là où vivent les gens, sur les territoires. Dans les entreprises aussi. Pas seulement les grandes - nous avons essayé de lancer un concept « d'identité d'entreprises européennes » - mais toute la masse des petites et moyennes entreprises. C'est de tous ces côtés-là que vont monter les nouvelles idées de fabrication de l'Europe. Il faut se poser la question de l'état des lieux des associations et des solidarités.

Dans ce même esprit je reviens sur la question de l'élargissement de l'Union. La façon dont elle a été comprise par nos populations, nos acteurs, nos associations, et nos dirigeants politiques de l'Ouest, c'est un désastre. Nos concitoyens ont très mal accueilli des Bulgares, des Roumains, des Polonais, des Hongrois ; les nouveaux arrivants nous gênent. La conviction de 80% de la population française est que ça se passe mal depuis qu'on a élargi. « Je ne veux pas du Monténégro et de l'Albanie » dit notre président, même s'ils font des efforts énormes. L'Union perd son image dans le monde d'aujourd'hui quand elle ferme les portes. On manque un rendez-vous historique. Au fond les Etats-Unis d'Europe, c'est une idée venue de l'Ouest. Est-ce qu'on veut que l'avenir de l'Europe se pense comme un club de riches qui se protègent ? Oui mais il faut regarder qui sont les autres peuples, d'où ils viennent, quelles sont leurs aspirations.

Si on ne comprend pas que le sujet d'aujourd'hui c'est la grande Europe et sa place dans le monde, et non pas seulement consolider l'Europe des origines, avec la réconciliation allemande au cœur, mais élargir l'horizon, on n'a pas compris quelque chose de fondamental. Il y a l'épreuve de l'altérité dans la question du rôle d'une société civile, j'insiste lourdement là-dessus car c'est complètement sous-estimé.

Je finirais d'un mot à propos du Brexit, Denis MacShane, ancien ministre, a dit « Ce sera BrexEternity ». Je réutilise autrement cette formule. Ce n'est pas seulement parce qu'ils vont avoir un mal fou à sortir. Mais surtout parce que notre relation avec les Britanniques est un enjeu fondamental. Comment penser notre rapport réciproque ? Cela exige d'impliquer nos sociétés en profondeur.

Avant le référendum de 2016, autour du King's College de Londres, nous avons voulu créer un petit réseau en vue d'un débat public, nous avons compris que c'était un problème d'identité, et pas d'utilité. Ce débat n'a pas été possible ! Est-il toujours impossible aujourd'hui ? Posons-nous la question pour l'avenir ! Ceci vaut aussi pour les Polonais, les Hongrois ; si on crée des barrières mentales on ne va jamais s'en sortir.

[M. Gilbert FLAM \(Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme - LICRA\)](#)

C'est plutôt une interrogation et un malaise par rapport à ce que j'ai entendu. Je comprends mieux le « s » entre parenthèses. J'ai entendu beaucoup parler à l'instant, et c'est



très intéressant, parce que c'est un débat que nous connaissons tous au sein de l'Union Européenne, sur la notion d'identité, mais dans le cadre de l'Union Européenne. Je crois que là nous sommes dans une autre instance beaucoup plus large. J'aurais aimé que cette problématique soit abordée, en sachant que les deux ensembles se sont construits sur des bases différentes. La première, on est partis du marché, la deuxième, on est partis des valeurs, autour de la Convention européenne des droits de l'homme. On pourrait rajouter « citoyen » parce que j'y tiens, peut-être parce que je suis français, mais ça renvoie aussi à une forme d'attachement ou de rattachement à une communauté de valeurs et un mode de fonctionnement.

Ce malaise et cette interrogation, que devons-nous dire de cet ensemble nouveau qui est à construire au niveau du Conseil de l'Europe.

[M. Guy SCHLAEDER \(Union professionnelle internationale des gynécologues et obstétriciens\)](#)

Je suis un Européen convaincu ! Je vais poser deux questions d'ordre très général.

- 1) Faut-il réguler le flux des migrants, oui ou non ?
- 2) Faut-il sélectionner les migrants selon leurs aptitudes professionnelles, ou leur expérience professionnelle, oui ou non ?

[M. Harry ROGGE \(European Association of Geographers\)](#)

Je voudrais faire le lien avec les deux derniers orateurs qui ont fait quelques remarques qui m'ont marqué - comme peut-être nous tous - en tant que géographe et aussi en tant qu'éducateur, qui a 25 ans d'expérience dans le domaine des affaires internationales et de l'éducation. Comme l'a dit le dernier orateur, de la bouche de mon vice-président Karl Donert, il est important de parler du travail quotidien, et de l'expliquer. La plupart des subventions viennent de Bruxelles et non de Strasbourg, je pense qu'avant d'aller plus loin dans la discussion, il est très important que les valeurs européennes soient connues car l'ignorance nourrit le populisme et l'euro-scepticisme. Quand on en sait plus, on comprend plus, on accepte plus et on apprécie plus. Je vous remercie.

[M. James BARNETT \(Commission intereuropéenne sur l'église et l'école \[ICCS\]\)](#)

Je m'intéresse beaucoup à ce que vous dites sur le Brexit et sur deux observations également. Mais je pense qu'il y a une question plus importante : notre épouse et moi nous avons pris la citoyenneté française il y a 13 ans parce que je soupçonnais un éventuel Brexit. Et pour le travail que nous faisons ici ensemble, nous nous occupons, et c'est correct, des questions politiques, juridiques, des procédures. Mais pour bien vivre dans une société libre, il faut avoir une intuition, et pour l'éducation, que faire pour développer l'intuition des jeunes ?

[M. Claude-Laurent GENTY \(Confédération internationale des travailleurs intellectuels\)](#)



Je partage tout à fait les craintes exprimées par Philippe sur le recul actuel de la société civile européenne et les difficultés rencontrées par le monde associatif européen, cela va de pair. À cause d'un manque de réciprocité avec les institutions, peut-être, mais surtout je crois, parce que nous assistons à un individualisme, non seulement des individus, des personnes, mais des associations elles-mêmes, du secteur associatif. Il est de plus en plus difficile de créer des collectifs, comme il y en avait une vingtaine d'année, des regroupements, des structures semblables à celle-là. Je pense que ce serait d'ailleurs impossible aujourd'hui. Chaque association au moins se trouve dans son secteur et c'est secteurs à côté de secteurs, quand ce n'est pas association à côté d'associations, et en conséquence, les propositions ne sont pas entendues. Il faut se regrouper tous ensemble pour être entendus, pour peser sur une situation. Le danger aujourd'hui me semble-t-il, pour l'ensemble du monde associatif, et par conséquent pour notre Conférence ici, c'est de ne plus avoir la globalité, mais de rester dans un certain individualisme. Je le ressens quand je compare au passé, j'ai compris que Philippe partageait un peu ces craintes-là.

Mme Lilia BENSEDRINE-THABET (Institut Robert Schuman)

Tout d'abord je tenais à remercier la Commission éducation et culture, tous les membres présents, et de vous inviter à vous saisir d'un sujet qu'on connaît et qui le sait est sensible mais au combien pertinent dans ces temps que nous vivons. Cela me rappelle, en parlant d'identité évidemment, le titre « Identités meurtrières » d'Amin Maalouf. Conscient de cela, la Commission éducation et culture depuis de nombreuses années travaille sur ces questions de l'identité et de la nécessité de l'éducation que vous avez bien soulignée les uns et les autres, de l'éducation interculturelle, interreligieuse, et au-delà, le plus largement. Certains membres ici en ont parlé, du dialogue interconvictionnel. Eduquer au dialogue interculturel est une nécessité aujourd'hui, et il y a eu un rapport de la Commission éducation et culture sur ce sujet. Je termine juste par ma question dont je souligne tout de suite le paradoxe : « Comment, dans ce monde qu'on sait en pleine transformation, qui est comme a dit Michel Serres, en pleine mutation, l'interdépendance est un des mots-clés de ce monde. L'interdépendance, puisque les défis, on le sait, sont de plus en plus globaux, que ce soient les défis économiques, les défis écologiques, de migrations. Comment peut-on faire alors que les frilosités, elles aussi, s'accroissent ? Les peurs, les rejets, donnant là aussi une bien piètre image quand on sait tous les morts qui sont aux frontières de l'Europe ». Merci.

M. Noël ORSAT (CITI)

Je voudrais rebondir sur un exemple pratique de la société civile qui vient d'avoir lieu ces derniers temps dans le cadre d'une action que l'on mène avec « la vie à Charlemagne » dans un programme européen qui s'appelle Erasmus+ en faisant coopérer des Bulgares, des Polonais, des Italiens, des Français, des Roumains, des Portugais, des Albanais. Dans ce travail, on a fait un questionnaire, qu'on a fait remplir par les enseignants et les élèves de tous ces pays, niveau classe de première/seconde on va dire. La première analyse qui ressort, de façon très étonnante, les pays de l'Ouest, par exemple la France et l'Italie, les élèves questionnés dans ces pays sont ceux qui sont le moins capables de répondre à la question « quels sont les droits de l'homme ? ».



Les élèves de ces pays ont été quasiment incapables de citer un, deux ou trois droits de l'homme. Parmi les réponses il y a en a un qui a mentionné par exemple « le droit de regard ». En revanche, les élèves issus du Portugal ont été plus capables de répondre, ceux issus des pays de l'Est encore plus.

On fait donc déjà ce constat. En France, entre les élèves interrogés dans les Pyrénées et le groupe des Ardennes, on avait le même type de réponses.

Dans l'apprentissage, ce n'est pas uniquement le problème de la méconnaissance sur les aspects européens, c'est même une méconnaissance qui est générale sur plein de sujets, car là par exemple les Français pourraient se sentir concernés.

Mme Claude VIVIER LE GOT

Merci beaucoup. Une petite remarque personnelle : les réponses auraient peut-être été plus faciles si on avait aussi parlé des droits de la femme, donc moi je milite pour les « droits humains ». Je passe la parole à Beata pour la dernière question.

Mme Beata ZWIERZYNSKA (EURODOC)

Je voulais juste poser une question : "N'est-il pas fascinant qu'il y a 30 ans, en 1990, l'Europe de l'Est, l'Europe centrale et l'Europe de l'Ouest se trouvaient dans des situations totalement différentes et que maintenant nous en sommes tous au même point. Je généralise, mais nous connaissons les mêmes réalités avec la crise de la démocratie, l'homophobie, toutes sortes de phobies, et localement, je crois que nous sommes dans la même situation : les autorités des gouvernements locaux sont les plus ardents défenseurs de la démocratie et d'une certaine manière, cela fonctionne. Je me demandais quelle était votre opinion à ce sujet, avec les niveaux de gouvernement des pays de l'Est et de l'Ouest. La mienne est que lorsque l'Europe occidentale était si impliquée dans l'éducation, la santé, la citoyenneté, elle était professionnalisée, tout cela ne se faisait pas dans des conditions précaires. Et d'une certaine manière, à la fin des années 80, nous étions si enthousiastes face au changement que l'Europe occidentale s'est peut-être relâchée en matière d'éducation et d'attention portée aux enseignants, ce qui pourrait expliquer de ce qui se passe au niveau des écoles et les coutumes. En Europe de l'Est, malgré le fait qu'ils voulaient apprendre la démocratie, enseigner les valeurs et faire l'expérience de la vraie démocratie, peut-être que nous n'avons pas fait du bon travail [je viens de Pologne], donc maintenant nous sommes au même endroit, il n'y a pas vraiment de division. Je me demande, étant donné la perspective des gouvernements locaux ici, et des autorités, comment se fait-il que 30 ans après cette transformation, les niveaux locaux soient si forts ? La réponse est peut-être simple, mais je me demandais quelle était votre opinion à ce sujet. Je vous remercie.

M. Philippe HERZOG

Le problème des valeurs est posé par plusieurs d'entre vous, et justement à propos de l'individualisme. Tout est relativisé. On n'ose plus parler de travail collectif sur les valeurs finalement, nos dirigeants font comme si les gens ne s'intéressaient qu'à l'efficacité des



réponses à leurs problèmes. C'est « *The Europe that delivers* » disent les dirigeants. Peut-on accepter cela, les gens n'ont-ils rien à cirer de ce qu'est un sens commun, renoncent-ils à penser le bien commun ? Je ne crois pas. Revenir sur la question des valeurs est compliqué car dans les valeurs il y a des considérations éthiques à partager, et c'est ça qui est difficile. Mais il ne s'agit pas de moraliser mais de réintroduire les enjeux d'éthique dans l'espace public.

Le marché est proclamé valeur en soi dans les Traités, mais c'est un gouffre de questions à ouvrir. Un marché sans biens publics partagés, comme c'est le cas dans l'Union, est un moyen, non une valeur commune. Parler de libre marché libre et non faussé quand il est inéquitable et ignore les solidarités, est-ce justifié ? Les populations qui entendent ça ne peuvent répondre positivement.

Les interrogations qui portent sur les institutions, sur le rôle du Conseil de l'Europe, sont importantes. Ces institutions devront s'approprier ce que les gens voudraient faire ensemble. Aider les gens à s'interroger sur les questions d'identité européenne, susciter un dialogue interculturel. Que dire du rôle du Conseil de l'Europe en ce sens ?

Mme Beata ZWIERZYNSKA (EURODOC)

Pour les valeurs, je pense que ce mot est un mot très difficile. Quand j'étais maire, j'ai beaucoup travaillé avec les écoles et les enseignants sur des projets qui impliquaient les enfants dans des valeurs qui pouvaient intéresser la communauté. Mais le problème, ce sont les parents, la famille, parce que quand les enfants rentrent chez eux, la situation dans leur famille est complètement différente, parce que ce qu'ils apprennent à l'école est complètement différent de ce qu'ils apprennent dans leur famille. Au sein du Congrès du Conseil de l'Europe, nous essayons d'organiser des recommandations, des projets de résolution, pour aider les niveaux locaux et régionaux. Je pense que dans ces moments-là, ce n'est pas facile entre le politique et la société civile. Il y a une distance, il est très difficile à ce moment-là de trouver un moyen d'aider la société civile à changer, à revenir aux valeurs qui étaient très importantes quand j'étais enfant, et plus maintenant. En Italie, par exemple, nous avons beaucoup de difficultés de ce genre. Mais la difficulté est aussi de comprendre le racisme et la philosophie de beaucoup de gens qui ne savent pas pourquoi ils sont contre les migrants.

M. Antoine GODBERT

Je voudrais revenir sur trois aspects. D'abord, une question qui est très importante, c'est l'exemple de l'abandon de la connaissance des droits et du Droit. C'est terrible ce que je vais dire, P. Herzog a cité Tocqueville tout à l'heure, il y a un « affadissement », un oubli de ce qu'était le Droit et les droits, parce que on imagine qu'on est dans des sociétés où on en a plus besoin, où c'est plus une priorité. C'est faux ! Mais malheureusement ça existe. Il y a des réponses culturelles : comment enseigner le Droit ou les droits ? Soit on le fait en mettant en place des enseignements particuliers pour les enseignants généralistes, soit on laisse les spécialistes, donc que les professeurs de Droit du supérieur puissent venir comme cela se fait, il y a des programmes en France, pour qu'ils puissent aller dans les collèges, les lycées. Et là c'est structurel, toujours compliqué, entre le supérieur et le secondaire.



On aurait pu prendre exemple sur ce qui se passe dans la partie orientale de l'Europe qui a pu bénéficier d'une certaine transformation depuis 30 ans, malheureusement à l'Ouest, on n'y fait pas assez attention.

Deuxième chose sur laquelle je voudrais revenir ce sont les plateformes, c'est important ce que vous avez dit sur la concurrence, je le vis tous les jours en collectivité locale. Il n'y a jamais eu autant d'associations, il n'y a jamais eu autant de gens déterminés à faire des associations, mais simplement quand on leur dit qu'il faut se mettre sur des plateformes pour peser, c'est délicat, car chacun veut défendre d'abord son sujet : « j'ai créé mon association pour ça ». Et tout à l'heure quand on parlait des discriminations, là c'est une question essentielle : « moi je veux défendre les migrants », « là je veux défendre les femmes », « là je veux défendre le droit des homosexuels ». Et quand on dit « vous êtes tous dans une vision de la liberté qui devrait vous amener à être ensemble, et à faire des projets ensemble », c'est l'individualité qui l'emporte sur le sens du collectif.

Et pour reprendre ce que disait tout à l'heure P. Herzog, il y a malheureusement une convergence historique entre la volonté des Etats de ne plus avoir de corps intermédiaires structurés, très forts, et de l'autre un sentiment individualiste où on veut débord défendre ses propres perspectives plutôt que les perspectives du voisin auquel on pourrait s'allier. Il y a heureusement des contre-exemples, tant mieux, et j'espère qu'ici vous serez un bon contre-exemple.

Et il y a une dernière chose sur laquelle je souhaitais revenir, c'est l'histoire de l'intuition. Bravo ! Il y a 25 ans, avoir déjà pensé qu'il y aurait le Brexit. Mais c'est quand même très compliqué de dire à des jeunes aujourd'hui, qui ont moins de 25 ans, de penser un monde qui est en évolution encore plus rapide. Donc bien entendu, j'espère que certains seront un peu malins, et c'est compliqué, et il faut se méfier de ceux qui comme Nostradamus, pensent qu'ils peuvent lire le monde qui va arriver. Et je pense que plus l'Histoire va avancer, plus les perspectives planétaires, les évolutions culturelles, sociales, seront de plus en plus difficile à prévoir. En revanche, ce que je vous ai dit tout à l'heure, on peut prévoir une expertisation de plus en plus forte, une technicité qui va être demandée, qui peut poser des questions. Et puis c'est vrai que des femmes et des hommes forts, ça devient malheureusement, d'un point de vue mondial, une demande qui ne me semble pas aller dans le sens de ce que nous souhaitons tous. Et donc il va falloir être très prudents, car si nous avons d'un côté des hommes et des femmes forts, et de l'autre côté un « affadissement » du droit, on peut s'inquiéter sur l'avenir de nos sociétés démocratiques.

M. Karl DONERT

J'aimerais exprimer ici simplement mon propre point de vue. Je suis éducateur et chercheur dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté depuis 20 ans. Je ne prétends pas être un expert en matière d'éducation à la citoyenneté, même si j'ai essayé de comprendre les processus et les pédagogies qui se cachent derrière le besoin de se sentir appartenir à quelque chose. Mais je veux faire un commentaire, et il concerne le groupe de travail que je préside, qui est le "citoyen numérique", et j'appelle délibérément le citoyen numérique et non la



"citoyenneté numérique", parce que la "citoyenneté numérique" se fait depuis vingt ans. Et il m'est apparu ici, au Conseil de l'Europe, que ce n'est pas la citoyenneté qui compte mais le citoyen.

Nous devons donner aux gens les moyens d'adopter les valeurs auxquelles ils croient, et c'est ce que l'éducation doit faire, elle doit donner des moyens. Il ne s'agit pas de former, d'enseigner, de fournir le cadre dans lequel les gens, et cela inclut les jeunes, qui peuvent décider de la manière dont ils veulent être et de ce qu'ils veulent faire de leur vie. Et je pense que la technologie le permet, parce que les gens peuvent contribuer et participer de n'importe où, à n'importe quel moment, de n'importe quelle manière et dans n'importe quel espace. Ils peuvent trouver leur propre place. Et la technologie est là pour donner plus de pouvoir que le débat public.

J'avais l'habitude d'organiser des débats scolaires dans ma chambre, dans mon autorité locale, où les jeunes décidaient de ce qui devait être fait dans leur région. Il y a une minorité qui est prête à dire n'importe quoi. Alors que le numérique permet à n'importe qui de faire un commentaire, et en fait le grand changement chez les jeunes est qu'ils commentent, peut-être trop ! Mais c'est quelque chose de très différent et ici, dans le groupe éducation, nous devons comprendre cette différence.

C'est pourquoi je crois fermement qu'en ce qui concerne l'Europe et ses valeurs, nous devons ouvrir la porte, mais il ne faut pas les forcer. Ils doivent décider exactement ce qu'ils veulent en retirer, plutôt que d'imposer ce que nous pensons et je pense que les marches des écoliers et des personnes pour le climat sont l'expression du désir de prendre le contrôle plutôt que de se faire dire ce qu'ils doivent faire. Ils veulent prendre le contrôle de la société, et c'est en fait l'avenir que nous voulons, c'est ce dont nous devrions parler, et non une valeur européenne.

C'est l'avenir que nous voulons pour l'Europe, et c'est vraiment là que les jeunes devraient être impliqués, et c'est l'autonomisation. C'est un changement radical dans l'éducation, ce n'est plus le professeur qui est au front, mais plutôt les enfants qui sont responsables de ce qu'ils font, de ce qu'ils veulent faire. Bien sûr, ils doivent être guidés, mais c'est une perspective très différente de l'éducation traditionnelle que nous avons.

[Mme Claude VIVIER LE GOT](#)

Encore 5-10 minutes de débat, ensuite je passerai la parole à Carola Roloff qui interviendra au nom du professeur Weiss, qui représentait la ville de Hambourg, et qui a travaillé avec Carola sur le dialogue interreligieux.

[M. Léon DUJARDIN \(ESAN\)](#)



J'ai bien entendu ce qu'a dit Antoine GODBERT sur l'importance des médias locaux, mais je souligne très fort que les médias nationaux passent le silence complet sur l'action des associations qui savent se regrouper. Je donne un exemple : M. Herzog a évoqué J. Delors ; [Patrick] Venturini, qui était son conseiller, nous avait demandé à 5-6 associations dont l'ESAN, un regroupement au niveau de Bruxelles. On en est à 49 ! Je vais vous donner un exemple précis : la *social platform* a organisé à Helsinki une conférence très importante, pas un mot dans les médias publics !

Nous avons voté une recommandation sur les étudiants : on vient d'obtenir qu'une des jeunes qui était là bénéficie d'un service civique pour développer pendant 6 mois cette recommandation à travers l'Europe, ça c'est le positif. Le problème, justement, c'est au niveau de l'Union européenne, ce qui domine c'est la rentabilité, alors que les médias sont là pour informer, et le problème, c'est la non-information sur tout ce que se fait de positif, de la part des uns et des autres. Qui sait que 43 organisations internationales se sont retrouvées à la social platform ? Par contre, ils n'ont pas comme nous le statut participatif, ils ont un statut seulement consultatif. Quand est-ce que les élus locaux et régionaux, les députés vont les soutenir pour obtenir ce statut participatif ? Est-ce que nos recommandations ici sont suffisamment prises en compte ? C'est le même problème.

M. Philippe HERZOG

3 points :

- Sur les valeurs, petite nuance par rapport à Karl : je pense qu'il faut travailler dans le domaine intergénérationnel avec les jeunes. Les anciens ont un rôle à jouer, la responsabilité doit être partagée. Parce que derrière le problème d'individualisme des jeunes, il y a un devoir de les inciter à regarder comment exercer leur liberté en société. Liberté sans responsabilité, qu'est-ce que ça veut dire ? Valeurs, solidarité, fraternité ? Mon œil ! Cela se pratique localement et associativement, mais dans l'espace public les solidarités concrètes sont à bâtir entre Européens. Bien sûr ce sont les jeunes qui font l'avenir, mais il y a tout un travail de transmission d'expérience à effectuer.
- La solidarité des luttes, c'est important. Tous ensemble, oui, mais dans quelle société ? Nous ne pensons pas la même chose, nous n'affrontons pas les problèmes de fond de la même façon ; on exerce des contre-pouvoirs mais nous déléguons trop nos pouvoirs à ceux qui dirigent l'Etat... Dans la sphère économique les pouvoirs sont asymétriques et beaucoup de gens souffrent de la corruption des valeurs du travail, de l'argent. Il faut qu'il y ait une convergence des luttes spirituelles et économiques.

La solidarité des luttes va impliquer la création de plateformes de réseaux transeuropéens. Il faut que les gens, jeunes et anciens, puissent acquérir une capacité d'expertise. Il faut des chercheurs et des scientifiques aux côtés de la société civile active. Sinon elle sera toujours victime de ce que racontent les grands médias, les plateformes du numérique, les dirigeants politiques ! Sinon les gens restent dépossédés de leur faculté de participer.



- On n'a pas parlé de l'imaginaire : il faut reprendre la bataille des idées, des films, etc. C'est indispensable ! Est-ce qu'on peut bâtir un avenir dans le catastrophisme ambiant, la guerre des étoiles tous azimuts ? Où est le cinéma européen motivant ? Il y a des choses concrètes de vie locale, mais d'esprit européen, je n'en trouve pas, ou très peu. Quelle Europe au ciné ?

Dernier mot sur les migrants : les mobilités humaines sont un problème global, il y en aura de plus en plus. Les mobilités sont devant nous ! Alors soit on se met dans des camps retranchés soit on travaille les mobilités. Des mobilités, il faut faire richesse ! Est-ce que les migrants n'ont pas apporté de tas de choses à l'Europe, est-ce que les Polonais n'ont pas apporté à la France, les Russes, et d'autres ? Regardons dans notre histoire la vertu des partages humains dans les mobilités. Si on ne veut pas revenir là-dessus, tant pis, mais je dis ce que je pense.

Les mobilités, est-ce que ça se régule ? Oui ça se régule, mais réguler, cela ne veut pas dire réduire les flux, cela veut dire : comment on intègre et comment on répartit l'effort entre européens ? Comment on crée des solidarités ? Il faut réguler des flux, mais réguler des flux ce n'est pas piquer des cerveaux du tiers-monde et laisser tomber les autres ! Et oublier que sans les migrants non-qualifiés qui n'ont pas de permis de travail, qui sont au noir dans le bâtiment ou d'autres secteurs, il y a longtemps qu'on aurait de sacrés problèmes en Occident ! Donc arrêtons de tricher sur la sélection ! Dans l'intérêt de qui ? Le supposé nôtre, ou l'intérêt mutuel ? Parlons valeurs sur les migrations. Je voudrais rajouter ça parce qu'il aurait été dommage que ce ne soit pas dit.

Mme Claude VIVIER LE GOT

Je vais devoir arbitrer. Après la pause nous aurons un débat avec Anne Nègre, donc je propose que l'intervention sur les femmes ait lieu dans la seconde partie. Encore 10 minutes, nous prenons les questions sur le dialogue interreligieux,

Je prends la question de Brigitte, et la question d'une jeune, et puis après j'arrête les questions, pour respecter les délais. Nous avons une deuxième partie. Avant la pause je propose de faire un focus sur le dialogue interreligieux.

Mme Brigitte LE GOUIS (Centre européen du Conseil international des femmes)

Je représente le Centre européen du conseil international des femmes. Et je vais dire pourquoi je suis dans cette organisation, qui représente 27 pays, non seulement des pays de l'Ouest mais aussi des pays tels qu'Israël et la Turquie. Je reviens de Genève où nous avons eu notre assemblée générale, et j'étais à UN 25 car il y a 25 ans j'étais déjà à l'ONU, pour défendre la femme. Personnellement, il se trouve que j'ai un père français, une mère russe, et j'ai été élevé 10 ans par une Chinoise, et pas en France. J'ai découvert la France en y vivant à partir de mon mariage, et j'ai été très frappée. Pour des raisons personnelles j'y ai enseigné car c'est le seul endroit où on pouvait avoir un mi-temps. J'étais très frappée que les gens en ville ne connaissent que leur quartier, donc ils connaissent encore moins la France. Moi, alors que je n'y avais pas vécu, je connaissais mieux la France.



Alors, dans notre organisation de femmes, je leur parle de l'Europe, mais elles n'ont même pas l'idée de la France, elles n'ont pas cette vision de l'Europe. Cela va très loin, c'est très difficile. Voilà, c'est simplement ce que je voulais dire, car on travaille sur des valeurs communes, comme par exemple les violences faites aux femmes, etc. Si j'ai choisi d'être européenne c'est à cause de toutes ces valeurs, qui sont très fortes, et qui font l'Europe.

Mme Claude Vivier Le Got

Brigitte, je te remercie vraiment pour ton témoignage qui est toujours très humain et avec beaucoup de cœur. Je vais passer la parole à une jeune et ce sera la dernière question.

Mme Mathilde CHANFREAU (Déléguée de la jeunesse au Conseil de l'Europe)

Je suis déléguée de la jeunesse dans cette instance. Je voudrais rebondir, car vous avez discuté d'individualisme des jeunes. En tant que jeune je voudrais donner un contre-exemple actuel, les marches pour le climat. On n'a jamais vu autant de jeunes qui se rassemblent en communautés, et qui ne sont pas individualistes. Je ne connais pas le genre de jeunes avec qui vous traînez, parce que vraiment je ne me reconnais pas dans ce que vous décrivez. Je suis d'accord pour le dialogue intergénérationnel, c'est très important et j'en suis convaincu que c'est ce qui va faire bouger les choses, mais ça marche dans le bon sens. Et quand vous dites que les jeunes sont le futur, ils sont aussi le présent.

M. Antoine GODBERT

J'ai dit tout à l'heure que les jeunes n'étaient pas engagés dans des démarches européennes, je dis simplement qu'il y a une différence qui se fait avec des jeunes qui ne sont pas aussi engagés que ce que vous l'êtes, et que cette différence est de plus en plus forte. En revanche, j'ai noté que ceux qui étaient engagés l'étaient de plus en plus.

Deuxième chose, je voudrais répondre sur les médias nationaux. Bien entendu j'ai parlé des médias locaux parce que je les connais bien, mais je vous rejoins complètement sur les médias nationaux. À ce propos deux remarques : je conclurai sur ce que disait tout à l'heure Philippe Herzog sur l'Albanie et sur la Macédoine du Nord. Qui a une information sur ces pays ? Y a-t-il sur un média national un reportage de temps en temps sur ce qui se passe dans ces pays ? Jamais ! Si ce n'est parfois sur des aspects de criminalité organisée. Donc tant qu'on n'aura pas les réalités, ce ne sera pas possible. Et je reviens sur ce que je disais tout à l'heure : tant qu'on sera contents d'avoir des aspects pulsionnels, négatifs ou violents, cela sera difficile. Je terminerai juste en prenant un exemple : j'ai animé une émission de radio sur un média pendant à peu près un an, c'était sur les aspects plutôt positifs. Bien entendu à la fin, au bout d'un an, la rédaction m'a dit qu'on ne reconduisait pas l'émission. Ce n'est pas que ce n'était pas intéressant, mais ce n'est pas ce qu'attendent les auditeurs.

Donc voilà, dans un monde de concurrence où on pense que c'est en répondant les uns les autres, se critiquant, que cela rapporte plus, on n'arrivera pas à grand-chose.

3. Conclusions



M. Philippe HERZOG

Je conclurai sur une idée : le problème n'est pas de balancer entre pessimisme et optimisme. Le problème n'est pas là, mais dans la conscience et l'engagement. Et moi je dirais qu'il se fait effectivement beaucoup de choses, face à des problèmes fantastiques. Le monde a changé, la technologie a changé, il n'est plus ce que nous avons connu, nous, les personnes de mon âge. Face à des problèmes très difficiles, il faut réussir à mobiliser le plus grand nombre, et repenser l'humain, l'humanité ? L'exercice de la liberté dans un monde qui change, c'est en train de bouger partout. On nous montre plus les horreurs que les aspects positifs. On doit être lucides, mais on doit travailler sur ce qui est en train de germer.

Mais il faut comprendre que l'Europe est un laboratoire pour avancer... Il y a des jeunes qui rêvent d'être citoyens du monde, qui sont mobiles dans le monde. Mais d'autres, scotchés sur leur territoire, se sentent exclus, laissés pour compte, d'autant plus que les couches moyennes sont en train de se paupériser. L'Europe doit devenir un laboratoire de vie commune pour les uns et pour les autres. Rendons-nous capables de nous associer entre européens pour mieux résoudre des défis communs. On ne me fera pas croire qu'un Français abrité dans sa grande République, derrière son Etat, va réussir à contribuer à devenir citoyen du monde. L'Europe est un trait d'union, j'insiste, une libre association de peuples qui est en train d'essayer de se bâtir. Si on n'en prend pas soin, alors je ne donne pas cher de l'avenir des Européens. Ce ne sera pas la partie du monde la plus riche d'initiatives et de volontés de se régénérer. Et ce n'est pas là qu'est la jeunesse du monde aussi.

Remerciements et applaudissements de la salle.

Mme Claude VIVIER LE GOT

Je voudrais remercier chaleureusement nos trois intervenants : Barbara TOCE, Philippe HERZOG et Antoine GODBERT. Volontairement nous avons sorti le dialogue interreligieux, pour faire un focus sur les relations entre les OING et la mise en application concrète des valeurs européennes avec les OING et les pouvoirs locaux. Cependant, comme vous l'avez remarqué, nous avons eu des questions sur le dialogue interreligieux. Je voudrais demander à Carola Roloff de faire la présentation du professeur WEISSE de façon courte, et nous prendrons la question de Madame après.

Mme Carola ROLOFF

Je dois dire que Wolfram Weisse m'a demandé de présenter son article parce qu'il se sentait malade ; il m'a demandé de vous lire cet article mais cela prendrait 11 minutes, donc je ne sais vraiment pas comment le faire parce que je n'ai pas envie de raccourcir son article de 11 minutes à 4 minutes.



3. Groupe de travail Cités interculturelles

A. Actes de la séance plénière sur la « Ville de demain », Session de printemps 2019 - le 9 avril 2019

Date : mardi 9 avril 2019

Lieu : Agora, salle G03

Coordinatrices :

- lamvi TOTSI, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Gabriela FREY, Union Bouddhiste Européenne (EBU)

▪ Experts invités :

- **M. Carlos MORENO**, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, expert de la ville intelligente et durable
- **M. Jean-Christophe FROMANTIN**, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains

1. Interventions des experts

a) M. Carlos MORENO – expert de la ville intelligente et durable

Le thème de recherche principal de *M. MORENO* porte sur les grands défis des villes et de leurs habitants au 21^{ème} siècle. Sa présentation s'intitule « *Villes et défis du 21^{ème} siècle* ».

Pour rebondir brièvement sur la question de l'identité culturelle, il est intéressant d'aborder la notion de **topophilie**, c'est-à-dire la mémoire ou l'amour des lieux. C'est en effet une composante très forte de chaque identité, un socle, mais ce concept est négligé par les spécialistes. Or la topophilie urbaine permet de construire des liens entre les individus et la collectivité, et devient un point majeur pour relever les défis liés aux crises identitaires.

Quand il s'agit d'envisager le futur des grandes villes en 2030 ou en 2050, la question du réchauffement climatique doit désormais être le premier aspect à prendre en compte. En effet, il en va de la survie de l'Humanité. Le constat est simple : soit on arrive à stabiliser la température de la planète, soit l'espèce humaine viendra à disparaître. C'est une course contre le temps car les effets du changement climatique sont déjà visibles partout.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, il faudrait baisser de 40% les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2030. Il ne nous reste que dix ans pour diminuer ces émissions qui ne font que croître depuis des décennies. Si cette neutralité carbone n'est pas atteinte, il sera impossible d'inverser le processus et de réduire la température de la Terre.

Les villes sont essentielles pour relever ce défi car la population mondiale est majoritairement urbaine, et c'est pour cela qu'on peut parler du 21^{ème} siècle comme du « *siècle des villes* ».



Les exemples de températures caniculaires dans certaines régions du monde sont devenus nombreux, mais les hommes politiques n'arrivent pas vraiment à prendre conscience du problème, et surtout à s'accorder sur des objectifs communs atteignables. Cette absence de réelle prise de conscience est illustrée par la sculpture réalisée par l'artiste espagnol Isaac Cordal « *Les politiques discutent autour du changement climatique* » présente à Berlin.

La ville de Pontevedra dont est originaire Isaac Cordal est une ville galicienne exemplaire qui a su se réorganiser pour que les piétons retrouvent leur place dans la ville avec une meilleure qualité de vie.

En 2007, le maire de Denver dans le Colorado avait déclaré dans un fameux discours que « *le 19^{ème} siècle était le siècle des empires, que le 20^{ème} siècle était le siècle des Etats-Nations et que le 21^{ème} siècle serait le siècle des villes* ». Compte tenu du poids démographique des villes et de l'importance de leur gestion, l'Histoire semble lui donner raison.

En moins de 70 ans, la population mondiale est passée de 2,3 milliards à 7,3 milliards d'habitants. Depuis 2013, l'Humanité est en alerte orange au niveau des taux de particules de CO2 dans l'atmosphère. La situation s'empire année après année et l'irréversibilité du phénomène est de plus en plus proche. Le comportement des urbains va devenir une question majeure car il faudra trouver un mode de vie, une manière de produire et une façon de consommer qui soient compatibles avec les enjeux environnementaux.

Si on rassemblait toutes les villes de la planète, la superficie couverte représenterait seulement 2% de la surface totale, la population concernée serait de 54% de la population mondiale, consommant 70% des besoins énergétiques, produisant 75% des émissions de CO2 mais aussi 80% de la richesse.

En 1979, en Colombie, la population agricole était de 70% pour 30% d'urbains alors qu'en 2019, la population urbaine représente 80%. Ce phénomène d'urbanisation intensive s'est produit partout, en Amérique latine, en Europe (77% d'urbains), en France (75% d'urbains). Toutes les heures, la population urbaine augmente dans de nombreuses grandes villes mondiales : 10 habitants de plus à Londres, 85 de plus à Lagos au Nigéria, 80 de plus à New Delhi, 75 de plus à Dakar.

Entre 1950 et 2050, la population européenne aura stagné entre 600 et 700 millions d'habitants. On ne peut comprendre l'Europe d'aujourd'hui si on ne comprend pas l'évolution citadine du continent. Pour discuter d'identité culturelle européenne, ce sujet doit également être abordé.

L'essentiel du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial est porté par 800 villes alors que l'essentiel de PIB européen est porté par 140 villes européennes, chaque ville étant un centre de pouvoir ayant souvent un PIB supérieur à celui de beaucoup d'Etats. Par exemple en Chine, les 35 plus grandes villes possèdent un PIB supérieur à celui de nombreux pays européens.

Le phénomène d'agrégation du monde urbain à l'ère numérique nous amène à nous poser les questions suivantes : dans quelle ville voulons-nous vivre aujourd'hui et comment cette territorialisation se produit ?

La distanciation de l'urbain avec son propre territoire permet d'utiliser le concept de **topophilie**, approche permettant de recréer de l'altérité et de la mémoire pour l'urbain avec sa culture, son identité et son territoire de manière ouverte.

L'individu urbain hyperconnecté au niveau technologique est de plus en plus asocial, massivement déconnecté au niveau social. Il perd sa culture et sa mémoire, et c'est un tournant majeur pour l'Humanité qui se profile devant nous. La seule réponse possible est d'aller ou pas dans une voie post-carbone dans nos modes de vie. (ex : entre la gourde ou la bouteille d'eau



en plastique, chaque citoyen doit choisir). L'ère de l'anthropocène, définie récemment par l'ensemble de la communauté scientifique compétente, montre que l'Homme a déjà largement impacté son environnement et la planète. L'Homme transforme son environnement à son propre détriment, mettant en danger sa survie. Dans ce contexte, il est temps d'agir, comme le font les jeunes sur le climat. La ville a un métabolisme spécifique qu'il faut comprendre pour envisager le futur de l'urbanité.

Il existe **six grands combats** à mener qui touchent toutes les personnes vivant en ville : la recherche de l'air, de l'eau, de l'ombre, de l'espace, du temps et du silence. L'espace, le temps, le silence deviennent rares et leur recherche deviendra un enjeu urbain majeur.

Autour de ces six combats, on peut réinventer les infrastructures urbaines pour créer des villes réellement inclusives où la technologie jouera un rôle crucial pour transformer des « *villes intelligentes* » en « *villes heureuses* », apaisées. La ville doit retrouver son territoire et son identité pour que ses habitants recréent du lien social et s'épanouissent au sein de la collectivité.

Les participants remercient *M. MORENO* pour sa présentation.

b) M. Jean-Christophe FROMANTIN Maire de Neuilly

En tant que maire de Neuilly-sur-Seine, j'ai travaillé sur un modèle urbain, qui n'est pas forcément alternatif, mais différent. Depuis plusieurs années, je me demande si finalement, la concentration urbaine est une finalité. Ce phénomène est-il un mouvement humain naturel qui nous condamnerait à tous vivre dans des mégalofoles de plus en plus grandes ? Pour répondre à cette question, il faut identifier les déterminants qui guident nos vies et nos parcours.

Jusqu'au Siècle des Lumières, le déterminant principal était le territoire car les gens vivaient et travaillaient là où ils naissaient, quasiment assignés à résidence. La région et le territoire d'appartenance conditionnaient les vies de 99% de la population car 1% seulement était mobile au 18^{ème} siècle. Ensuite, la révolution industrielle a changé ce déterminant et a amené les citoyens à aller vivre là où il y avait du travail. L'usine, souvent située en ville, est devenue le nouveau déterminant des parcours. Petit à petit, la Ville s'est enrichie, est devenue le lieu des loisirs, le lieu de l'hygiène, des soins et de la Santé, le lieu de toute une série de progrès. Les grandes Expositions universelles du 19^{ème} et celles du début du 20^{ème} siècle ont sanctuarisé la Ville comme le lieu d'un progrès authentique.

Aujourd'hui, à l'ère numérique, où les services disponibles sont de plus en plus nombreux et variés, accessibles partout, on peut se demander si la concentration urbaine est consubstantielle du progrès. Autrement dit, sommes-nous condamnés à vivre dans ces villes, et que nous apportent-elles pour que nous puissions envisager l'avenir dans ces mégalofoles ?

En observant les arguments défendant le développement urbain, on ne tombe que sur des impasses.

En effet, premièrement, la Ville n'est pas un espace de progrès sur le plan environnemental. Elle forme des ilots de chaleur responsables de l'effet de serre.

Deuxièmement, elle n'offre pas vraiment de réelles perspectives économiques dans le cadre de la mondialisation. Couplé à la mondialisation, le développement urbain participe à l'émergence d'une économie indifférenciée, déculcée où tout le monde fait la même chose.



Le risque économique lié à la métropolisation est la financiarisation de l'économie. Quand des produits tendent à être de plus en plus similaires, la performance économique se mesure moins par les particularismes du produit, par la diversité de l'offre, que par le retour sur investissement, c'est-à-dire la capacité d'une économie à injecter des capitaux pour améliorer le taux de rendement. Par conséquent, la compétition économique devient une compétition financière qui participe au moins-disant social et au moins-disant écologique ; elle entraîne une recherche de la performance financière au détriment de la diversité économique. L'impasse économique métropolitaine s'explique par l'uniformisation des produits qui attise en permanence la compétition financière.

Troisièmement, l'impasse de la Ville est aussi sociale pour deux raisons. Elle fabrique de l'exclusion et les inégalités se creusent à l'intérieur même des villes, et non pas forcément entre les villes et leur périphérie. Or, plus le mouvement de métropolisation va croître, plus les inégalités citadines internes vont progresser. En outre, la Ville est un ferment d'isolement, et c'est un phénomène quasiment universel qui s'observe partout. La proximité n'est ni une valeur de socialité, ni une valeur de solidarité mais génère de la promiscuité qui entraîne de la défiance, de l'isolement et *in fine* de l'individualisme.

Selon moi, la métropole n'est pas une promesse sociale forte car de nombreux citadins ont tendance à s'isoler.

Quatrièmement, l'impasse de la Ville est aussi culturelle. La mondialisation, le métropolisation et la digitalisation participent à un nivellement culturel, sujet abordé par l'Encyclique sur l'écologie du pape François « *Laudato si* ». Or, pour être performant, il faut être singulier, original, se servir de ses racines culturelles et de son identité pour se différencier des autres. Si la mondialisation n'est pas une occasion de mieux connaître ce qui nous est étranger, alors elle ne sera pas une source de progrès.

Partant de ce constat général, on peut s'interroger sur ce que sera la « *Ville de demain* ».

Pour moi, la « *Ville de demain* » n'existe pas, mais il y a un nouveau paradigme territorial, appelé par certains « *archipels* » et par d'autres « *mouvements inversés* ».

Demain, je pense qu'on pourra travailler là où on veut vivre, et non plus vivre là où il y a du travail. Il y aura une sorte de révolution, dans le sens d'un retournement total. Le déterminant principal ne sera plus cette obligation de vivre en ville mais la recherche du bien-être, le choix ou le projet de vie.

Pour la première fois, l'innovation va nous permettre d'accéder à notre outil de travail là où on se trouve, donc chacun sera libre de vivre là où il le souhaite (à la campagne, dans une petite ville, à la montagne ou au bord de la mer, dans une mégalopole, etc.).

Les progrès technologiques et la révolution numérique doivent être mis au service de cette liberté et des projets de vie des citoyens. Dans le cas contraire, le digital ressemblera à ce que « *la servitude volontaire* » était à l'égard de la tyrannie dans le texte d'Etienne de La Boétie au 16^{ème} siècle.

Finalement, le digital nous pose une question centrale : celle de savoir si ces données sont au service du projet de vie des citoyens ou si ce sont les citoyens qui sont au service des données collectées par les entreprises. La véritable révolution à venir n'est pas une révolution digitale, mais c'est celle que l'Homme va engendrer en utilisant le digital pour ses projets de vie.



Les entreprises sont en train d'enclencher cette tendance. Au fur et à mesure, elles commencent à construire des sièges sociaux dans lesquels le nombre de places a été divisé par deux. La moitié des salariés travaille au siège et les autres travaillent où ils ont envie de vivre (dans des espaces de coworking mis à disposition, en télétravail chez eux, etc.). Par exemple, la Région wallonne en Belgique a équipé ses 7500 collaborateurs d'un système de « cloud » (réseau connecté), d'un ordinateur portable, d'une liaison Skype. Les objectifs sont les mêmes qu'auparavant mais chacun est libre de les atteindre là où il désire vivre.

La « *Ville de demain* » se construira dans un système à double pivot. La métropole sera un pivot, un lieu de connexions, mais ne sera pas un lieu d'habitation.

Le deuxième pivot sera la Ville moyenne, car c'est le lieu d'habitation privilégié pour la majorité des individus. Ces villes sont à taille humaine et équilibrées avec un certain nombre de services disponibles mais seront surtout des lieux où l'on trouve « *de l'espace, du temps et du silence* », pour reprendre la formulation de M. MORENO. La « *Ville de demain* » sera faite de compromis.

Sur cette idée de renversement ou de redistribution de la Ville, la réacculturation de l'économie est un élément fondamental. Si on ne recrée pas dans l'économie de la valeur de différenciation, on se prépare probablement à un modèle économique dominé par la finance, et gouverné par des prédateurs. En Chine, l'économie d'Etat est prédatrice et permet d'accélérer l'expansion du pays à travers le monde. Aux Etats-Unis, le modèle d'économie est basé sur la finance. En Europe, l'héritage économique est acculturé et de nombreux produits et services sont issus de l'histoire du continent.

L'âme de l'Europe est probablement notre trésor le plus précieux.

Avant de conclure, je voudrais vous faire part d'une expérience qui m'a beaucoup marqué. En 2010, j'ai eu la chance de passer un mois à Shanghai pendant l'Exposition universelle et j'ai pu rencontrer de nombreux acteurs concernés. A mon retour, j'ai décidé de lancer le projet d'organiser une Exposition universelle. Jusqu'en 2018, j'ai présidé la candidature de la France pour l'Exposition universelle de Paris en 2025, projet qui a été arrêté en 2018 pour des raisons que je n'évoquerai pas.

Dans le cadre de ce projet, j'ai beaucoup voyagé et réfléchi sur cette notion d'universalité longuement débattue aujourd'hui. Pour être sûrs de coller aux tendances actuelles et aux besoins des nouvelles générations, nous avons monté un panel de discussions avec 1000 jeunes âgés entre 20 et 25 ans, originaires de 71 pays. La question principale qui leur était adressée était la suivante : quelle est la valeur socle sur laquelle l'Exposition universelle de 2025 devra reposer ? Les jeunes ont répondu que la valeur majeure devrait être **l'hospitalité**.

Selon eux, l'hospitalité a trois dimensions. D'abord, c'est une forme d'assurance-vie sur la confiance, il n'y pas de confiance sans hospitalité, ni d'hospitalité sans confiance dans un monde de défiance. L'hospitalité est le phare allumé qui nous garantit l'universalité humaine.

La deuxième dimension est la culture. Selon eux, la culture nous donne la possibilité d'être heureux. Quand on accueille quelqu'un, une partie du plaisir est de lui faire découvrir quelque chose qu'il ne connaît pas, et *vice versa*. La culture est consubstantielle de l'hospitalité.

La troisième dimension concerne l'espace. En 2050, par exemple, la conurbation géante entre Lagos au Nigéria et Dakar au Sénégal pourrait être constituée d'un milliard d'individus, avec des inégalités immenses et une violence probablement endémique. Sans espace, en cédant



à ces mégapoles, les problèmes vont être exponentiels. Par conséquent, pour penser la « *Ville de demain* », il sera nécessaire de redistribuer les villes grâce à des politiques courageuses et visionnaires d'aménagement du territoire.

Pour terminer, je souhaiterais dire que l'Europe qui possède une grande diversité culturelle et un héritage territorial fécond, a la responsabilité de faire émerger un nouveau modèle de développement urbain redistribué, différent des modèles chinois et américain concentrés.

Les participants remercient *M. FROMANTIN* pour son discours.

2. Echanges entre les experts et avec les OING

Marco PASQUALINI (UNESCO)

Quand on voyage sur d'autres continents, on voit de nombreuses différences topographiques et des manières très diverses d'appréhender le fait de vivre en ville. Quand on circule en Europe, on reconnaît bien une spécificité urbaine européenne. Dans ce contexte, j'ai deux questions. D'une part, peut-on inscrire l'identité de la Ville européenne dans le cadre plus général de l'identité culturelle européenne partagée, et quelles sont les caractéristiques propres à toute Ville européenne par rapport aux autres villes ? D'autre part, dans le futur, quelle est la Ville que les Européens veulent, les besoins et les envies des Européens sont-ils différents de ceux des citoyens vivant dans d'autres parties du monde ?

Farouk ALLOUCHE (Conseil Européen des Doctorants et Jeunes Chercheurs - Eurodoc)

Je voudrais vous remercier pour la qualité des interventions de cet après-midi. Je ne peux qu'être d'accord avec tout ce que vous venez de dire sur les avancées technologiques. Compte tenu de la révolution technologique en cours, il est nécessaire d'avoir une réflexion sur le rôle à donner à ces technologies. L'enjeu principal est de mieux soutenir financièrement certaines disciplines ayant tendance à être mises de côté, telles que les humanités ou les sciences sociales, et qui doivent récupérer leur pleine place dans l'enseignement et l'éducation. Ce sont justement ces disciplines qui vont nous permettre de mener nos réflexions sur l'identité culturelle européenne et la société européenne du futur, et sur le rôle des technologies dans l'avenir. Je me permets de conclure en paraphrasant Robert Oppenheimer, inventeur de la bombe atomique, qui disait le lendemain du largage de la première bombe sur Hiroshima en août 1945 : « *Je l'ai créée, je sais vous dire comment ça fonctionne, mais je ne saurais pas vous dire pourquoi l'utiliser.* » C'est sur ce pourquoi que nous devons mener cette réflexion grâce à l'apport de disciplines telles que les sciences humaines et les sciences sociales.

Gabriela FREY (Union bouddhiste européenne – UBE)

J'aimerais poser une question aux représentants de l'UNESCO car j'ai vraiment été interpellée par votre descriptif sur l'éducation. Actuellement, je suis co-coordinatrice du groupe de travail *Cités interculturelles* de la Commission éducation et culture, et j'ai beaucoup travaillé sur les bonnes pratiques permettant de réduire l'anxiété et l'exclusion dans les villes. A la base, nous connaissons des problèmes de violence en ville, car il y a un manque de savoir-faire pour communiquer et gérer ses émotions. Il faut donc développer un équilibre émotionnel et des



compétences de communication empathique, éléments qui deviennent primordiaux y compris dans l'éducation. Dans ce contexte, nous essayons de trouver des solutions pour améliorer les compétences communicationnelles, pour établir une compréhension émotionnelle et pour que chacun travaille de façon constructive avec ses propres émotions. Ce qui m'intéresse dans votre approche, c'est de savoir si vous prenez en considération tout ce travail d'ordre « psychologique » ? L'UNESCO a-t-elle ou crée-t-elle des outils pour gérer ces émotions et développer la communication empathique ?

[Anne NEGRE](#) (University Women of EUROPE - UWE)

Dans la ville future que vous nous proposez, le digital est évidemment irremplaçable. Or, nous savons que le digital aujourd'hui, a des sexes biaisés, c'est-à-dire que tous les programmes sont le reflet des personnes qui codent des algorithmes. Le monde numérique est totalement dépendant de ces algorithmes, qui ne sont que l'image de stéréotypes dramatiques. Dans ce contexte, je suis extrêmement inquiète sur le futur que nous nous créerons. Avez-vous quelques réflexions à l'UNESCO ou ailleurs pour arriver à contrebalancer les stéréotypes liés aux genres ?

[Iamvi TOTSI](#) (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI) et coordinatrice du groupe de travail *Cités interculturelles*)

D'une part, j'ai une question pour *M. FROMANTIN*. Dans votre proposition de « *Ville du futur* », quels sont les liens économiques entre ville moyenne et métropole ? Quel est le modèle économique que vous envisagez pour créer et valoriser votre proposition de ville intermédiaire ?

D'autre part, je souhaite aussi adresser une question à *M. MORENO* sur la prochaine grande révolution à venir, qui sera celle de la voiture autonome. Puisque ce changement va révolutionner la Ville en libérant beaucoup d'espace, pensez-vous que cela peut constituer une opportunité pour créer plus d'espaces publics et du lien social entre citoyens ?

[Léon DUJARDIN](#) (Réseau Européen d'Action Sociale - ESAN)

J'ai beaucoup apprécié la qualité de l'ensemble des interventions, mais je me permettrais d'évoquer un point très important abordé par *M. FROMANTIN*, et qui est la nécessité de réenvisager la question de l'espace. Je fais partie de la génération qui, après la Deuxième Guerre mondiale, a connu les Habitations à Loyer Modéré (HLM), et je peux vous dire qu'à l'époque, les personnes vivant en HLM étaient tellement les unes sur les autres (comme « *dans des cages à lapins* »), que leur vie était compliquée, et cette situation de promiscuité créait des crises sérieuses dans la communauté. Dans ce cadre, je suis admiratif de ces centres tels que la Société Philanthropique, qui ne construisent pour les personnes âgées que des lieux où elles ne sont qu'au maximum 25 personnes avec des espaces verts. Dans ces lieux, on sent les personnes âgées heureuses grâce aux espaces verts et à l'espace disponible, et il me semble que cet enjeu est capital.

[Philippe GROLLEAU](#) (Pax Romana)



Dans vos exposés en particulier sur les villes moyennes et déconcentrées, j'ai compris que les progrès se baseraient sur les moyens actuels de communication dont la fabrication nécessite l'emploi de « terres rares ». Mais comment intégrez-vous le fait que certains scientifiques de renom alertent la population sur l'utilisation de ces « terres rares », disponibles en quantité limitée au niveau mondial, souvent accaparées par certains pays ? Comment tenir compte de l'éventuelle pénurie grave de ces matériaux rares qui pourrait entraîner une pénurie de nos outils et moyens de communication ?

[Anne-Marie CHAVANON](#) (Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires - FIMUAT)

Je voudrais vous remercier infiniment pour la qualité de vos exposés. Pour votre information, notre OING la FIMUAT a été créée par l'urbaniste britannique Ebenezer Howard, le père des cités-jardins. Vous avez parlé des Villes-Monde et de la concentration urbaine, qui semblait inéluctable mais qui ne l'est pas selon *M. FROMANTIN*. Les Chinois estiment que le nombre de 80 millions d'habitants est le seuil critique du développement urbain, ce qui nous fait frémir en tant qu'Européens. En France, il existe encore des communes et des villages de très petite taille où le culturel est très proche du lieu de décision. *M. FROMANTIN*, est-on prêt à développer un modèle urbain polycentrique, à avoir un urbanisme plus planifié ? Faut-il garder des structures urbaines très petites comme les villages français ? D'autre part, *M. MORENO*, peut-on être certain que le polycentrisme urbain que vous envisagez va vraiment exister ?

[Marco PASQUALINI](#) (UNESCO)

La réponse concerne la question sur l'équilibre émotionnel et la communication, qui font partie de tout un domaine de compétences que nous avons évoqué dans le volet socio-émotionnel de l'apprentissage. Plusieurs pratiques sont mises en œuvre notamment par des ONG, y compris dans des écoles. Je vais juste vous citer deux projets qui sont actuellement en cours à l'UNESCO, dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le premier est un « Manuel sur le dialogue interculturel » pouvant être utilisé dans les écoles et qui permet vraiment de développer des compétences de dialogue et de communication interculturels dans des groupes de personnes, notamment des jeunes. Le deuxième projet concerne le développement des compétences empathiques chez les jeunes.

[Francesc PEDRO](#) (UNESCO)

Pour revenir sur la question du genre abordée par *Mme NEGRE*, partout dans le monde, les filles sont bien meilleures au niveau scolaire que les garçons, jusqu'à l'âge de l'entrée à l'université. En revanche, à partir de l'entrée à l'université, le nombre de filles dans certaines disciplines scientifiques n'est pas assez suffisant, et ceci malgré leur niveau plus élevé en termes de capacités académiques. La réponse n'est pas forcément éducative parce que partout dans le monde, de nombreuses choses sont faites pour éviter cette différenciation de genre. Mais la question se pose bien plus tôt. En effet, par exemple, essayez de faire l'expérience avec un enfant de quatre ans (fille ou garçon) en anglais (car il n'y a pas de féminin et de masculin dans cette langue) et demandez-lui de faire le dessin d'un astronaute, d'un médecin, d'un



scientifique. Vous verrez que les dessins reflèteront des stéréotypes sociétaux déjà intégrés dans le cerveau des enfants, peu importe leur sexe. Pour résumer, l'éducation a un rôle à jouer mais il y a d'autres choses qui impactent le subconscient des enfants bien avant les premiers pas à l'école. Ces idées reçues ont des conséquences négatives en termes de droit des personnes mais aussi au niveau économique. Si les femmes, qui ont des capacités académiques supérieures à celles des hommes, avaient plus accès à certains postes (par exemple aux postes d'ingénieur), le Produit National Brut de chaque pays serait probablement plus élevé.

Jean-Christophe FROMANTIN (Maire de Neuilly-sur-Seine)

Pour répondre à la question sur la caractéristique de la « *Ville européenne* », je ne sais pas s'il existe une ville européenne mais chaque ville en Europe a une histoire et un patrimoine qui n'est pas artificiel. La ville européenne qui existe simplement, celle qui stimule le sentiment d'appartenance dont nous avons beaucoup parlé cet après-midi, est un élément très structurant dans nos projets collectifs. La « *Ville européenne de demain* » reprendra les critères ou « *combats* » évoqués tout à l'heure par M. MORENO : l'eau, l'air, l'ombre, l'espace, le temps et le silence. La recherche de ces six éléments caractérisera peut-être les villes européennes du futur. Selon une quinzaine d'études extrêmement intéressantes réalisées à travers le monde, l'aspiration des citoyens à quitter les grandes métropoles est très majoritaire. Dans une étude récente menée en France, 32% des personnes interrogées affirment vouloir vivre dans un village, ce qui montre, bien que ce n'est pas forcément le village dans sa construction urbaine qui attire, que les valeurs sociales, économiques, de solidarité, véhiculées par l'idée de village sont attractives.

D'autre part, la sociologue et économiste néerlandaise Saskia SASSEN estime qu'il faut créer un système de connexions, et qualifie la Ville non pas comme un lieu de vie mais comme un lieu de rencontres et de jonctions. La grande ville ou la métropole, dans ce système en réseaux que de nombreux spécialistes mettent en avant comme l'infrastructure du monde contemporain et des relations économiques, n'est pas tant un lieu où il se passe tout mais plutôt un lieu de connexions.

Dans mes travaux menés avec des géographes, l'idée est de mettre toutes les villes moyennes à 1h-1h30 maximum d'une grande métropole mais aussi de mettre l'ensemble du bassin de vie, c'est-à-dire l'entière d'un pays, à quinze minutes d'une ville moyenne. Ces deux pivots n'excluent ni l'existence du village, ni l'isolement quelque part, mais relient des villes moyennes qui forment le réseau de proximité (équité sociale pour avoir une ville moyenne à moins de 15 minutes de chez soi) avec une métropole connectée au monde, et située à moins de quatre-vingt-dix minutes de chacune de ces villes moyennes.

Dans cette perspective, il sera nécessaire dans un certain nombre de pays de revoir la construction des métropoles et d'aller beaucoup plus loin dans une politique déterminée pour faire de certaines villes, de réelles métropoles connectées et éviter que des territoires périphériques ne meurent. Nous ne devons pas oublier ce que disait le géographe français Fernand Braudel sur le fait qu'une ville n'existe que par la prospérité des territoires qui l'entourent. Une ville qui penserait se suffire à elle-même est une ville morte ou qui va mourir. Par exemple, l'économie tertiaire présente dans une ville n'existe pas s'il n'y a pas d'économie productive. La prospérité de l'Europe réside dans sa capacité à faire prospérer tout ce qu'on



possède de singulier, et la prospérité de nos territoires conditionnera très rapidement la prospérité durable des villes.

Le risque de pénurie est aussi lié au fait d'avoir coupé le monde en deux, avec d'un côté, des métropoles où l'on consomme, et de l'autre côté, des territoires où l'on ne fait que produire de manière extensive dans une logique angoissante de rentabilité qui fait que l'on tire de nos territoires le maximum possible. On épuise ces territoires en allant trop vite, pour nourrir des citadins avides de consommation, ce qui peut déboucher sur une pénurie.

Au sujet de la promiscuité urbaine (« *les cages à lapins* »), mettre l'Humanité hors sol, c'est courir à sa perte. Sans être un « *ayatollah* » des thèses écologistes, je peux affirmer qu'étant le fruit de générations entières ayant vécu au contact de la nature, l'Homme n'est pas épanoui hors sol, sans lien avec son environnement naturel. La Nature nous a construit et est consubstantielle de notre bonheur authentique. Le sociologue allemand Hartmut Rosa vient de publier un livre intitulé « *Résonance* » dans lequel il explique que chaque être humain est construit selon trois dimensions : une dimension d'absolu, une dimension d'altérité et une dimension matérielle, et que notre bonheur réside dans l'équilibre entre ces trois dimensions. Or, si l'on regarde la société actuelle, l'Homme a totalement neutralisé la dimension d'absolu, notamment sa relation à la Nature et à l'émerveillement ou sa relation à la religion et à la spiritualité.

Nous sommes en voie d'artificialiser l'altérité par le truchement des réseaux et de l'intelligence artificielle. L'altérité se monétise de plus en plus comme le montre l'existence du site « *Louez un ami* » ('*Book a friend*' en anglais). L'altérité artificialisée ou monétisée représente un risque de casser la valeur réelle de l'altérité, qui est avant tout culturelle et humaine.

Sur ces trois dimensions, quand vous avez neutralisé la première, artificialisé la deuxième, il ne reste plus que la matérialité. Et comme cette dimension est désormais la seule des trois à être concrète, elle occupe toute votre vie. Le bonheur passerait donc par un droit à consommer, qui n'est jamais à la hauteur des besoins que beaucoup estiment nécessaires pour leur épanouissement. De nombreuses crises politiques s'expliquent par cette surestimation du droit à consommer. L'équilibre entre l'absolu, l'altérité et la matérialité est totalement perturbé.

Carlos MORENO (Professeur des Universités)

On parle aujourd'hui de villes qui existent en Europe depuis des siècles, à la différence de certaines régions où il est possible de construire une ville en partant de rien comme dans les pays du Golfe. Les villes européennes ont survécu à des royaumes, des empires et parfois même à des Etats, et ont continué à se développer. L'impact par rapport à ce que l'on vit en Europe dans les villes aujourd'hui doit être mis en perspective avec deux éléments : 80% de la population française vit dans 20% des territoires et les 140 villes européennes les plus riches représentent 60% du PIB de l'ensemble des pays européens.

La manière dont les villes ont été façonnées aux niveaux économique, sociologique et environnemental s'explique par le plan Marshall d'après-guerre et par un développement urbain basé sur trois grands vecteurs. Ces vecteurs sont une reconstruction fondée essentiellement sur la généralisation d'un habitat vertical bétonné et artificialisé, des voiries dévolues principalement aux véhicules automobiles grâce à une économie pétrolière abordable,



et l'absence d'Humanité par rapport à nos modes de production-consommation qui sont devenus massivement développés et qui conduisent à l'élaboration et à l'achat de produits inutiles depuis 70 ans.

Cette situation nous amène aujourd'hui à une désincarnation du fait urbain en tant que tel. Par exemple, j'ai beaucoup travaillé sur la spatialisation urbaine de Paris et sur la ségrégation sociale qui en a découlé. Dans les années 1970, les cadres dirigeants vivaient à l'Ouest dans le département 92 des Hauts-de-Seine (dont le PIB est l'équivalent de la 6^{ème} économie européenne) près de la Défense alors que les ouvriers habitaient au Nord près des usines en Seine-Saint-Denis (93). On parle de spatialisation de la ville avec une spécialisation des fonctions sociales urbaines.

Depuis une dizaine d'années, je réfléchis au concept de la « *ville du quart d'heure* » pour faire en sorte que la Ville existante puisse être transformée intelligemment grâce aux gouvernances locales démocratiques et participatives. Après la Deuxième Guerre mondiale, la Ville n'a pas été aménagée en pensant à la vie des habitants, de nombreux bâtiments ont été construits sans penser de façon globale à un ensemble d'aspects fondamentaux pour un aménagement territorial optimisé et intelligent. Les bâtiments étaient construits en fonction de l'identité sociale des populations vivant sur des territoires bien séparés les uns des autres : les tours de la Défense pour les dirigeants d'entreprise, les pavillons de banlieue pour les classes exécutives et moyennes, les HLM en banlieue pour les ouvriers. La « *ville du quart d'heure* » est une autre conception visant à aménager la vie et non pas à bâtir la Ville, ce qui signifie être capable d'entretenir un dialogue constructif avec les maires, les élus locaux, les urbanistes, les bâtisseurs, les architectes et les acteurs économiques du territoire concerné.

En effet, la Ville doit reposer quoi qu'il arrive sur trois cercles convergents : un développement écologique en phase avec le changement climatique, un développement social pour faire de l'inclusion et limiter les fractures, et un développement économique pour créer de la valeur. Les maires et les élus locaux même « *éclairés* » ne peuvent réaliser seuls cette transformation urbaine, et doivent s'appuyer sur les acteurs économiques, sociaux et écologiques. Il existe désormais des lieux où le concept de la « *ville du quart d'heure* » a progressé et les tendances générales sont plutôt positives dès lors qu'une gouvernance collective multisectorielle est mise en place entre tous les acteurs concernés.

Néanmoins, globalement, quand vous regardez les mutations urbaines, la thématique principale de mon travail, il est préférable de ne pas parler de « *Ville de demain* » et de ne pas promettre l'émergence de « *villes intelligentes* », ces concepts dépassés n'étant que du marketing. Le vrai enjeu est d'identifier les facteurs permettant d'accélérer les mutations et les transformations urbaines, et il ne faut pas s'enfermer dans le concept confus de transition. La plus grande difficulté à prendre en compte réside dans le fait que les maires courageux et visionnaires ont des CDD de cinq ou six ans et ne peuvent pas agir sur le long terme pour le bien commun urbain. Les maires qui prennent des mesures courageuses au niveau écologique, social et économique doivent résister aux pressions et appliquer leur vision sans logique électoraliste.



Par exemple, le maire de Séoul a décidé en 2002 de détruire l'autoroute de dix kilomètres qui traversait la ville sur douze voies à l'époque, afin de construire un grand parc urbain. Cette mesure était particulièrement impopulaire et a été sujette à de nombreuses critiques pendant les quinze années du chantier, mais ce parc urbain est aujourd'hui l'un des plus beaux au monde, très apprécié par la population locale. Pour mettre en œuvre ce type de projet, il est nécessaire d'avoir un écosystème local urbain qui puisse avoir conscience des divers enjeux car le maire ne peut pas tout faire tout seul.

[Karl DONERT](#) (Vice-président de la Commission éducation et culture, Association européenne des géographes - EUROGEO)

Je tiens à remercier les orateurs et les participants de cette session plénière très intéressante. D'autre part, la Conférence des OING dans son ensemble s'intéresse particulièrement à l'impact de l'environnement numérique, et nous avons réellement besoin de votre expertise. Vous êtes donc chaleureusement invités à participer à la réunion du groupe de travail transversal *Citoyenneté numérique* du jeudi 11 avril dans l'après-midi. En outre, cette discussion concernant l'impact des transformations digitales sur la vie des citoyens se poursuivra durant la plénière de la Conférence des OING, le vendredi 12 avril. Dans ce cadre, nous avons fait circuler une petite enquête qui peut être complétée en cinq à dix minutes sur l'impact de l'environnement numérique sur votre ONG, et non sur vous en tant qu'individu. La question est de savoir comment votre ONG s'adapte à ce nouvel environnement et à la révolution numérique dans son fonctionnement mais aussi dans sa stratégie de plaidoyer ? Il s'agira de présenter les restrictions que vous avez peut-être mises en place, les défis auxquels votre ONG doit faire face, mais aussi les opportunités envisageables grâce au développement du numérique. L'objectif de cette enquête est de commencer à mettre en avant certaines questions au niveau du Conseil de l'Europe, telles que l'importance de la protection des libertés et de la responsabilisation, mais aussi des sujets d'inquiétude pour les OING. Je me répète mais nous avons besoin de votre retour et de vos expériences.

[Claude VIVIER LE GOT](#)

Je vous remercie d'être restés aussi longtemps et si nombreux. Je vous rappelle que la Commission éducation et culture organise les réunions de trois groupes de travail ce jeudi 11 avril 2019: de 10h à midi, le groupe de travail *Cités interculturelles* ; de 14h30 à 16h30, le groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* ; et de 16h30 à 18h30, le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*, avec la venue exceptionnelle de l'ancien ministre et eurodéputé français *Alain LAMASSOURE*, qui viendra nous présenter le projet d'observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe. C'est un rendez-vous très important pour ce groupe de travail.

B. Session de printemps 2019 : Compte-rendu de la réunion du groupe de travail du 11 avril

Date : jeudi 11 avril 2019 de 10h à 12h

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2



Co-coordinatrices du groupe de travail :

- Gabriela FREY, Union Bouddhiste Européenne (EBU)
- Iamvi TOTSI, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

1. Ouverture du Groupe de travail▪ Participants :

- M. Michel AGUILAR, Union Bouddhiste Européenne (EBU) - **ORATEUR**
- Monika BECKER, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Lilia BENSEDRINE THABET, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE)
- François BOUTELOUP, Rotary International
- Jean-Louis BURBAN, Académie Est
- Joëlle CROES, Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC)
- Pierre DUSSERE, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- Mme Kari FLORNES, GERFEC - **ORATRICE**
- Stephen GATT, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- François GOETTELMMANN, Rotary International
- Laurent GREGOIRE, UNAEC-Europe
- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Odile GROLLEAU, Pax Romana
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Béata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Gisela HOEVE, Alliance européenne des organisations féminines catholiques (ANDANTE)
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Salomon LEVY, Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Patrick LONG, Réseau d'action sociale européen (ESAN)
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Luminita PETRESCU, Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation (FITRAM)
- Maritchu RALL, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF)
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Martine SCHMELCK (Médecins du monde)
- Marie-José SCHMIDT, Action Européenne des Handicapés (AEH)
- Bertrand SHOENTGEN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE

Tout d'abord, **Gabriela FREY**, co-coordinatrice du groupe de travail présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.



La première partie sera consacrée à une présentation de **Kari FLORNES** du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants et de toutes Convictions (GERFEC) sur un Programme norvégien de formation dédié à la communication empathique. Ce travail sur la communication empathique s'inscrit dans un projet plus large visant à réduire l'anxiété et l'exclusion.

La seconde partie sera dédiée à deux présentations de **Michel AGUILAR, l'une** sur le projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité et l'autre concernant la présentation d'une initiative de la société civile visant à faire entrer l'hyper-ruralité dans une transition économique, sociale, écologique et démocratique, intitulée « *Des solutions géopolitiques pour un territoire rural : l'exemple des Combrailles en Auvergne* ».

Lors d'un troisième point, les participants seront invités à exprimer leur opinion au sujet de l'organisation et du suivi des travaux du groupe de travail. Il s'agira notamment de réfléchir aux suites à donner au projet lancé en 2018 sur la « *Communication empathique et l'équilibre émotionnel* ».

Enfin, **lamvi TOTSI**, co-coordinatrice du groupe de travail reviendra sur le débat relatif à la *Ville de demain* organisé le 9 avril lors de la session plénière de la Commission éducation et culture, en présence de deux spécialistes du sujet : **Jean-Christophe FROMANTIN** (homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains) et **Carlos MORENO** (professeur des Universités et expert de la ville intelligente et durable).

Gabriela FREY rappelle que ce groupe de travail est en partie chargé de réfléchir sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses dans les villes contemporaines. Les membres du groupe travaillent également sur des thématiques parallèles à prendre en compte comme l'urbanisme, les politiques publiques et les initiatives privées en matière d'éducation. La problématique principale traitée sera de comprendre comment les villes peuvent agir concrètement pour permettre la véritable intégration de tous les membres de la cité, et pour combattre l'anxiété et l'exclusion, menant à la discrimination de groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes, les LGBTI, les minorités religieuses, les réfugiés et les migrants ?

Madame FREY rappelle aussi l'un des objectifs principaux du projet du groupe de travail consistant à réduire l'anxiété et l'exclusion en développant l'équilibre émotionnel et les compétences en communication. Vouloir réduire ou supprimer l'anxiété et la peur, ou simplement décider de fuir ne règle pas le problème. Il est de loin préférable de comprendre les dynamiques à l'œuvre, d'en trouver les causes profondes et de fournir des techniques pour y remédier (organisation de séminaires, collection des bonnes pratiques pour les rendre plus visibles, etc.)

2. Contributions des experts

a) La « communication empathique » par Kari Flornes

Originaire de Bergen, ville norvégienne multiculturelle, **Kari FLORNES** est la présidente du Groupement Européen pour la Recherche et la Formation des Enseignants chrétiens, croyants



et de toutes Convictions (GERFEC), ONG dont la pédagogie s'articule autour des six axes suivants :

- Créer une culture démocratique et inclusive dans un climat de sécurité, à l'école ;
- La communication empathique doit être appréciée et pratiquée ;
- Le dialogue interconvictionnel doit être appris et pratiqué ;
- La non-violence et la lutte contre les discours de haine sont traitées dans toutes les disciplines ;
- L'enseignement des questions controversées doit être effectué ;
- La contextualisation permanente est nécessaire pour expliquer les choses au mieux.

Lorsque que le Conseil de l'Europe a mis en place le cadre de compétences pour une culture de la démocratie ainsi que la campagne « *S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité* » (*Safe to learn free to speak*), Mme FLORNES s'est sentie personnellement concernée compte tenu du progressisme et de la modernité de son pays, la Norvège, en ce qui concerne la « communication empathique ». Dans ce contexte, le GERFEC a renforcé son travail sur la communication empathique et Mme FLORNES a commencé à travailler sur ce concept dans des mosquées de sa ville, Bergen. Les résultats de ces premières actions sont un encouragement à plus de tolérance.

La pédagogie du GERFEC vise à atteindre plusieurs objectifs :

- Développer une pédagogie du dialogue entre personnes de toutes cultures et convictions, à tous les niveaux de l'éducation ;
- Promouvoir une éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains dans le contexte de l'Europe actuelle ;
- Développer un "*mieux vivre ensemble*" dans une Europe multiculturelle ;
- Mettre en œuvre une éducation de qualité visant le développement personnel de tout individu.

Dans ce cadre, des actions visant à développer la communication empathique ont permis à certains individus de se sentir mieux acceptés et intégrés en Norvège. Par exemple, Mona Ibrahim Ahmed explique qu'« *au Fargespill, vous n'êtes pas considéré comme une victime et vous n'êtes pas jugé en fonction de vos compétences linguistiques ni considéré comme un réfugié. Personne ne vous interroge sur vos expériences passées, parce que le moment présent, ici et maintenant, est plus important. J'ai le sentiment que les membres du Fargespill croient en moi et me considèrent comme une personne qui a beaucoup de talents. Si les gens vous traitent de cette manière, alors vous pouvez, à votre tour, commencer à croire en eux* ». Ce type de programme met l'accent sur le fait que l'attitude est l'aspect le plus important pour qu'une personne puisse évoluer, voire changer et s'adapter à son environnement culturel tout en s'intégrant dans la société.

D'autre part, le GERFEC organise des séminaires qui ont pour but de contribuer à la construction :

- D'une société inclusive dans laquelle chaque personne connaît ses droits et ses devoirs selon sa culture et ses convictions religieuses ou non religieuses ;
- D'un « *vivre-ensemble* » basé sur l'égalité au sein de sociétés démocratiques culturellement diverses.

En outre, les objectifs pédagogiques du GERFEC sont :



- De présenter et d'analyser les démarches d'accueil, en Europe, des peuples de différentes origines, en éducation formelle et non formelle ;
- D'identifier les problèmes clés concernant la communication entre les élèves de différentes cultures, religions et convictions ;
- D'intégrer dans les pratiques professionnelles les différentes compétences permettant le développement d'une culture démocratique ;
- De mettre en place et développer un réseau d'échanges, de démultiplication et de partage de bonnes pratiques au bénéfice des professionnels.

Pour réussir à concevoir une communication empathique qui soit comprise et pratiquée, il est nécessaire de créer une culture démocratique et inclusive dans un climat scolaire sécurisé.

En Norvège, les travaux sur l'importance de l'empathie dans l'éducation sont si développés qu'il existe un Institut de la communication empathique : <https://www.empatisk.no/>

Afin d'illustrer concrètement cette approche, *Kari FLORNES* projette une vidéo sur la notion de partage pour des jeunes écoliers, que vous pouvez visionner via ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=6hV8exmWFpM>

Compte tenu de l'importance de ce sujet, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne intitulée « *S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité* ». Ce projet vise à souligner l'attachement aux valeurs et aux principes démocratiques dans la vie et la culture des écoles des Etats membres du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/en/web/campaign-free-to-speak-safe-to-learn>

Cette démarche globale s'inscrit dans les réflexions du philosophe danois *Soeren KIRKEGAARD* (1813-1855) qui disait que « *pour vraiment aider une personne à aller d'un lieu à l'autre, il faut d'abord trouver la personne là où il/elle est* ».

Ce travail de fond n'est pas uniquement destiné aux enfants mais concerne également les parents. *Kari FLORNES* organise des séminaires de formation qui ont pour but « *d'éduquer les adultes* » pour mieux accompagner le développement personnel des enfants.

Les recommandations de cette formation sont les suivantes : Montrez que vous aimez votre enfant / Voir et suivre l'initiative de votre enfant / Prendre part aux émotions de l'enfant / Faites des compliments et montrez votre reconnaissance / Attention commune / Donner du sens aux expériences / Etablir des relations / Aider à s'aider soi-même, planifier, soutenir, faciliter, fixer des limites positives.

Enfin, *Kari FLORNES* indique aux participants que l'Office International de l'Enseignement Catholique (OIEC) organise son prochain congrès à New York du 5 au 8 juin 2019, intitulé pour l'occasion ***Eduquer à l'humanisme solidaire pour construire une « civilisation de l'amour »***. Vous pouvez trouver toutes les informations relatives à cet évènement via ce lien : <https://www.fr-oieccongress.com/congres>



Pour conclure, *Madame FLORNES* invite tous les participants à venir à Bergen en novembre ou en janvier de chaque année pour suivre une formation permettant de développer sa communication empathique.

Les participants remercient *Kari FLORNES* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

b) L'interconvictionnalité et l'hyper-ruralité intitulée par Michel AGUILAR

▪ Projet de Charte européenne pour l'interconvictionnalité

Dans un premier temps, *Michel AGUILAR* présente aux participants le projet de **Charte européenne pour l'interconvictionnalité**.

Depuis plusieurs siècles, les relations internationales ont été organisées par de nombreux traités ou pactes, et la coopération interculturelle s'est traduite par de multiples conventions internationales.

Néanmoins, les relations « interconvictionnelles » entre personnes ou communautés, ayant des convictions diverses n'ont jamais fait l'objet de dispositifs juridiques ou n'ont pas été abordées par des institutions destinées à les expliciter, à en préciser le rôle et les objectifs et à en déterminer les formes. De nos jours, les relations interreligieuses ne suffisent plus et il est désormais nécessaire de prendre en compte l'ensemble des convictions dans des sociétés plurielles mondialisées.

Dans ce contexte, le **groupe de travail International, Interculturel et Interconvictionnel G3i** suggère que soit rédigée et mise en œuvre une **Charte européenne de l'interconvictionnalité** dont les dispositions seraient applicables aux Etats et aux peuples européens.

En effet, ce groupe de travail G3i, composé d'hommes et de femmes de nationalités variées et d'un éventail de cultures, de religions et de philosophies, vise à contribuer au développement de la citoyenneté et de la société européennes en promouvant le fonctionnement du concept novateur d'interconvictionnalité, qui permettrait une meilleure cohésion au sein de sociétés multiculturelles et multiconvictionnelles. Une Charte européenne de l'interconvictionnalité pourrait alors constituer un support à la fois théorique et opérationnel de ce concept. Une fois la Charte rédigée puis ratifiée, l'objectif recherché est que chaque institution concernée soit invitée à la mettre en œuvre.

Dans une société européenne devenue mondialisée et depuis toujours mélangée, ce projet de texte vise à appliquer concrètement les dispositions de nombreux textes internationaux qui reconnaissent les différences culturelles et religieuses.

Le projet de Charte est divisé en trois parties et composé de 17 articles :

- **Titre I** : Des convictions (7 articles)
- **Titre II** : Échanges interconvictionnels et identité personnelle (4 articles)
- **Titre III** : Débats interconvictionnels et vie collective (6 articles)

Les participants remercient *Michel AGUILAR* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le projet de **Charte européenne sur l'interconvictionnalité** et que le compte-rendu de la réunion. Tous les participants sont invités à diffuser largement ce projet de Charte auprès de leurs réseaux.



- [Etude « Pour une géopolitique des Combrailles »](#)

Dans un second temps, *Michel AGUILAR* présente aux participants le **projet original développé dans le territoire rural des Combrailles situé en Auvergne**.

Afin d'éviter que les campagnes et les territoires ruraux ne meurent d'ici à vingt ans, avec la fermeture programmée de nombreuses exploitations agricoles et de fermes, ce projet d'économie politique débuté il y a quinze mois propose plusieurs mesures concrètes applicables à court terme.

Les Combrailles sont situées en lointaine périphérie de la métropole clermontoise et entrent dans la catégorie de l'hyper-ruralité. A ce double titre d'éloignement et de typologie des campagnes françaises, cette région est souvent réduite à une série de handicaps ôtant supposément au territoire toute perspective de développement. Depuis une trentaine d'années, des réalités nouvelles ont émergé simultanément, à toutes les échelles : locale, nationale, internationale.

Les Combrailles ne sont pas seules à se demander si elles ont intérêt à rejeter cette nouvelle donne, à s'y adapter, à l'adopter ou bien tout simplement à se l'approprier. Des territoires réputés devoir supporter des handicaps supérieurs à leurs atouts renversent totalement la situation, et des exemples se multiplient un peu partout dans le monde.

Dans le contexte d'incertitudes et de mutations que nous vivons actuellement, **cinq déterminants principaux** sont à prendre en compte pour avoir des clés de compréhension et pouvoir agir concrètement : le climat, les ressources naturelles, l'économique et le social, les institutions et le droit, et les technologies.

Le **changement climatique** et environnemental modifie de plus en plus vite la géographie physique, humaine et économique, tant à l'échelle de la biosphère qu'à celle des territoires locaux.

Au niveau des **ressources naturelles**, le pic de pétrole conventionnel est derrière nous, et le président de Total a annoncé que le pic de pétrole non-conventionnel serait atteint autour de 2060. Les pics des minerais et autres ressources naturelles sont également prévus entre 2020 et 2080 selon les catégories considérées. La décroissance de la production de phosphate, de cuivre, et d'autres ressources, sera un problème majeur pour l'agriculture.

Au niveau **économique et social**, la diminution irréversible des stocks de pétrole provoque la contraction de l'économie mondiale.

En ce qui concerne **les institutions**, elles apparaissent désormais non seulement critiquées mais explicitement contestées, les jugements de la Cour européenne des droits de l'Homme sont méprisés par nombre d'États. De façon générale, les corps intermédiaires tombent en disgrâce, les croyants se désaffilient des institutions religieuses historiques, la famille en tant qu'institution n'est pas en reste.



Or, contester les institutions, c'est s'en prendre au droit car c'est bien le corpus juridique qui donne, d'abord la justification, puis la légitimité, et *in fine* la puissance aux institutions.

Au sujet des **nouvelles technologies**, les produits informatiques émergents introduisent une cascade de ruptures dans les modes de vie : les nano et biotechnologies reprennent la question des limites du vivant, obligeant à repenser les questions d'éthique fondamentale. L'usage d'Internet a été détourné de sa visée initiale par les géants du réseau qui appliquent leur projet ultralibertarien. Via la capture des données, ils dépossèdent chacun de ses savoirs professionnels, compétences sociales, lexicales, bref de l'autonomie de jugement à la base du libre-arbitre et donc de la dignité.

Partant de ce constat inquiétant, **que peuvent faire les acteurs locaux pour s'adapter à ces nouvelles données** ? L'enjeu est de trouver les moyens pour amortir la convergence des chocs climatique, technologique, énergétique en Combrailles, de sorte que la parenthèse démocratique ne se referme pas. Autrement dit, comment bifurquer en Combrailles ?

Dans le contexte actuel, il existe quatre pistes principales à exploiter :

- En tout premier lieu, il convient de proposer de l'information digne de ce nom à tous les citoyens sur la situation contemporaine, pour faciliter la bonne compréhension des enjeux du territoire.
- Susciter l'innovation en agriculture pour actualiser le modèle économique agricole des Combrailles et échapper au capitalisme agricole productiviste, de la ferme à la firme.
- Favoriser l'installation en Combrailles de jeunes développeurs en intelligence artificielle (IA). Parmi les promotions sortant des écoles d'ingénieurs, des jeunes diplômés souhaitent exercer leurs talents en IA dans un cadre de vie préservé et champêtre, et offrir à leurs enfants une éducation en interface entre la technologie de pointe et la vie dans la nature.
- Dynamiser l'agriculture et porter le territoire à la pointe de la technologie permet de stimuler les activités locales induites et de dynamiser le marché du travail pour les jeunes qui peuvent s'engager dans des activités de service, pour les seniors qui peuvent apporter leur expérience et leur recul aux jeunes pousses innovantes. En outre, de nombreux Européens établis en Combrailles sont tout à fait capables de contribuer au dynamisme économique et social local.

Pour résumer, des actions de terrain doivent être menées pour s'appuyer sur l'agriculture ; élever le niveau technologique du territoire ; induire un marché du travail diversifié et décent ; et créer des passerelles entre le monde agricole et les développeurs d'IA, afin de valoriser le territoire et stimuler une économie contributive et mutualisée. Pour atteindre ces objectifs ambitieux permettant le développement des Combrailles, des outils et des aides sont à disposition. Des collectivités et des territoires français et européens déjà engagés dans la transition énergétique, économique, sociale, écologique, peuvent fournir des exemples de bonnes pratiques et d'erreurs à éviter.

Les premières actions de terrain commencent à être mises en œuvre :

- Le lancement d'une « académie nomade »



Une petite équipe de personnes compétentes dans divers domaines se propose d'organiser des rencontres avec la population, dans les bourgs de la région. Le but est d'informer et de réfléchir conjointement sur les éléments clés pour l'avenir du territoire à partir de réalités contemporaines telles que l'après-pétrole, les conditions de la transition énergétique, la désoccidentalisation du monde et les conditions de développement de la démocratie locale.

- Le recensement des bonnes pratiques

L'idée est de rassembler les expériences de terrain réussies par des collectivités locales et/ou des territoires en transition énergétique, économique, sociale, écologique et démocratique. L'objectif serait de constituer un réseau de territoires en co-construction transitionnelle pour élaborer, dans le respect de chaque culture locale, une socio-économie contributive et solidaire du 21^{ème} siècle.

- La mise en place d'une cellule de veille prospective

Compte tenu de l'accélération des développements scientifiques, technologiques et sociétaux, il est indispensable de comprendre les principales innovations et leurs déclinaisons.

- La transformation des contradictions locales en innovation

Le fait de vouloir faire évoluer le fonctionnement d'une organisation (territoriale, industrielle ou autre) place les acteurs devant un mur de contradictions qu'il faut savoir transformer en innovations locales.

- La communication destinée aux jeunes ingénieurs

Un carnet promouvant les Combrailles est téléchargeable sur Internet et des week-ends découverte des Combrailles avec des entrepreneurs sont organisés pour attirer une population jeune, bien formée et désireuse de vivre dans un environnement naturel agréable.

- La mise en place d'une cellule de médiation

Cette cellule est en charge de l'éthique de la transition territoriale, de l'éthique de la conduite du changement et de l'éclosion des talents et des compétences informelles des habitants du territoire.

Pour conclure, *Michel AGUILAR* estime que les perspectives technologiques vont permettre de grandes innovations au niveau agricole, économique, sociale, écologique, démocratique. Les différents acteurs du territoire (société civile en général, élus locaux, industriels) s'engagent dans un processus de « *bifurcation* » du territoire.

A travers cette innovation multiperspective, l'enjeu est d'offrir à chaque habitant des Combrailles, la possibilité de développer ses propres talents pour participer à la dynamisation du territoire. De plus, les besoins de transition climatique, environnementale, sociale, économique, énergétique, démocratique, sont les mêmes partout dans le monde. Il est donc nécessaire d'installer un réseau de territoires ruraux et semi-ruraux pour co-construire la « bifurcation », chacun la mettant en œuvre selon sa culture locale.

Si cette démarche innovante intéresse un lieu de vie ou un territoire qui tient à cœur aux participants, ceux-ci sont invités à contacter *Monsieur AGUILAR* : territoiresenbifurcation@gmail.com

Ce projet global a été présenté aux élus du territoire car il faut forcément s'entendre avec les décideurs politiques mais cette initiative restera issue de la société civile.



Utilisant une citation de l'homme politique et philosophe irlandais **Edmund BURKE** (1729 - 1797) qui disait que « *le mal ne triomphe que par la démission des gens de bien* », Monsieur **AGUILAR** conclut que la longue trajectoire historique des Combrailles montre bien que les « *gens de bien* » qui y habitent sont particulièrement attachés à ce territoire.

Les participants remercient **Michel AGUILAR** pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps la synthèse de l'étude sur les Combrailles et que le compte-rendu de la réunion.

3. Point sur le fonctionnement du groupe de travail Cités interculturelles

Après les présentations des deux intervenants qu'elle remercie chaleureusement, **Gabriela FREY** propose aux participants de réagir à ces présentations. Puis elle indique vouloir discuter du suivi des activités du groupe de travail.

Les sujets abordés depuis la création du groupe de travail en 2018 sont très intéressants, mais le temps est désormais compté d'ici à juin 2020. Le groupe de travail doit rédiger un document final avec une liste de recommandations et de bonnes pratiques à destination des représentants de cités interculturelles européennes. Il serait judicieux de réunir l'ensemble des meilleures pratiques dans une sorte de guide. En parallèle, il est indispensable de continuer le travail et de collecter de nouvelles informations sur des sujets peu abordés jusqu'à présent, tels que la dimension de genre ou l'isolement de personnes vulnérables. Dans cette perspective, il faut réfléchir à la façon de rassembler l'ensemble des données collectées, pour toucher au mieux les personnes qui en ont le plus besoin.

Sur ces divers aspects, plusieurs participants prennent la parole comme suit :

Lilia BENSEDRINE THABET (IRSE) explique qu'elle n'a pas de réponses précises, mais plutôt des questions. Nous sommes à un moment charnière de l'histoire européenne au cours duquel la rencontre des différences se fera de façon violente ou de manière empathique. Le sujet principal est d'envisager la conception de cités qui permettent la rencontre de l'autre et qui acceptent la diversité sous toutes ses formes car il existe des risques de tension et de conflit mais aussi des peurs profondes. Dans son ouvrage *Les identités meurtrières*, Amin Maalouf questionne la notion d'identité et les conflits qu'elle peut occasionner, et indique que la peur est plus dangereuse que la menace. Or, cette peur peut entraîner la destruction de notre civilisation. Au sein de notre groupe de travail, nous possédons des outils, des compétences et des expertises sur ces sujets mais comment traduire ces bonnes idées en un instrument concret qui permettrait d'éduquer au respect de l'altérité ?

De plus, elle explique que les Sacrées journées de Strasbourg permettent la rencontre des différences par la musique. Lors de concerts-rencontres organisés dans des lieux importants de Strasbourg (lieux de culte et culturels), se succèdent des artistes ou ensembles de spiritualités et de religions différentes (christianisme, judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme) : <https://www.sacreesjournées.eu/>

Laurent GREGOIRE (UNAEC-Europe) explique que l'Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe soutient le programme du Conseil de l'Europe sur les compétences à développer pour garantir un dialogue interculturel efficient. Pour développer ce type de compétences auprès des plus jeunes (écoliers et étudiants), la formation des enseignants est primordiale pour transmettre à leurs élèves les valeurs de respect de la démocratie et des droits humains.



Joëlle CROES (GERFEC) indique qu'elle est cheffe d'un établissement scolaire à Bruxelles, accueillant des élèves ayant de deux à dix-huit ans, et venant de milieux sociaux et culturels très différents (environ trente nationalités). Pour créer du lien social et interculturel entre les élèves, les professeurs et les parents, l'établissement organise une fois par « *Le souper interculturel* ». Chaque famille ramène un plat de sa région ou de son pays d'origine pour le partager avec l'ensemble des participants. Cette manifestation est un franc succès apprécié à la fois des élèves, des parents et du personnel éducatif.

Michel AGUILAR (EBU) insiste sur le fait que l'erreur à ne pas commettre est de proposer des mesures pleines de certitudes sans impliquer les acteurs concernés.

Salomon LEVY (ICBB) rappelle qu'à l'issue de profanations d'un cimetière juif en 2004, un Comité interculturel a été créé pour proposer certains dispositifs pédagogiques aux établissements. D'autre part, il anime le Rallye interculturel de Strasbourg qui vise à rassembler toutes les obédiences sous le même toit d'une église, d'un temple protestant ou bouddhiste, d'une mosquée ou d'une synagogue. Certains professeurs intéressés par l'interculturel ou confrontés à des tensions communautaires au sein de leurs classes participent à ces réunions. L'éducation reste le meilleur médium face à l'intolérance. Au sujet de l'hyper-ruralité, M. LEVY signale que la Haute-Loire connaît les mêmes problèmes de désertification que les Combrailles : les fermes disparaissent, les villages se vident, la ruralité se meurt.

Martine SCHMELCK (Médecins du monde) explique que l'OING « Médecins du monde » a réalisé une étude sur la santé et l'accès aux soins dans les Combrailles (Saint-Eloy-les-Mines). Appuyant le discours de M. AGUILAR, elle confirme la déliquescence du mode de vie rural dans cette région, matérialisée par un taux de suicide très élevé.

Claude VIVIER LE GOT (FEDE) indique que la ville française de Joigny dans l'Yonne, qui avait décidé d'accueillir des réfugiés sans impliquer les habitants, a finalement mis en place un rapprochement avec les enseignants dans le cadre de la Maison communale du droit et de la laïcité. L'idée était de faire comprendre à une population réticente au départ, l'intérêt de cette démarche d'accueil. Quelques mois plus tard, le collège de Joigny a gagné un prix pour ses propositions innovantes permettant d'expliquer la laïcité aux élèves de primaire.

Béata HILDEBRAND (ISOCARP/AIU) explique qu'il serait judicieux de remettre des bancs dans les rues pour que les gens se reparlent. Selon cette urbaniste de métier, les bancs créent du lien social. Dans des villes pauvres ou des quartiers difficiles, le contact ne se fait plus directement, mais via les réseaux sociaux. Les nouvelles technologies sont très positives sous bien des aspects mais elles ont des conséquences dramatiques pour la vie en société et les liens sociaux.

Luminata PETRESCU (FITRAM) rappelle qu'il faut d'abord trouver sa propre paix intérieure avant de pouvoir être empathique envers les autres. Or, l'éducation met trop l'accent sur la concurrence et pas assez sur la coopération.

Martin RAMSTEDT (EBU) introduit brièvement sa proposition d'ajouter comme bonne pratique « *la formation à la justice réparatrice en tant qu'approche communautaire de la résolution des conflits, au-delà de la punition* ». Il présentera une introduction plus approfondie sur le sujet au cours de la prochaine réunion du groupe de travail *Cités interculturelles* lors de la session d'octobre 2019.



Enfin, les participants conviennent des prochaines étapes à suivre et des objectifs à atteindre pour le groupe de travail dans les mois à venir. Les tâches suivantes seront donc à réaliser :

- Organiser des rendez-vous avec des représentants de cités interculturelles pour voir si le travail du groupe prend la bonne direction, et de rassembler des suggestions et des informations de leur part ;
- Préparer une liste de bonnes pratiques ou une boîte à outils. Chaque participant est invité à envoyer une liste d'exemples et de suggestions (sites Internet, documents d'intérêt) à *Gabriela FREY* ;
- Elaborer des séminaires et des programmes de formation. Ce travail pourra se faire avec le GERFEC en se basant sur les expériences développées sur la période 2015-2018 (Apprendre pour vivre mieux ensemble avec des convictions différentes). Il s'agira aussi de préparer un questionnaire pour bien comprendre au préalable les besoins concrets de chaque ville ;
- Réfléchir à la création d'un espace sécurisé en commençant par la rédaction d'une liste d'idées (ex : médiathèques, etc.) ;
- Rédiger un document final avec un rapport détaillé sur le travail effectué et les résultats obtenus.

4. Point concernant le débat sur la « Ville de demain » du 9 avril 2019 par lamvi TOTSI

lamvi TOTSI, co-coordinatrice du groupe de travail rappelle aux participants que le groupe **Cités interculturelles** travaille également sur le vivre-ensemble urbain et sur les facteurs de bonne intégration de tous les citoyens dans les villes. Ces questions impliquent de s'interroger sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses, mais aussi sur l'organisation des espaces urbains et sur les politiques publiques et initiatives privées en matière d'éducation.

Cette problématique générale vient compléter les travaux du groupe dirigés spécifiquement par *Gabriela FREY* sur la communication empathique ainsi que sur la réduction de l'anxiété et de l'exclusion dans les villes multiculturelles.

lamvi TOTSI indique que lors de la session plénière de la Commission éducation et culture du mardi 9 avril 2019, s'est tenu un débat sur le thème de la « **Ville de demain** » avec les deux experts suivants :

- *Jean-Christophe FROMANTIN*, homme politique français, maire de Neuilly-sur-Seine depuis 2008 et spécialiste de la mutualisation des territoires urbains ;
- *Carlos MORENO*, professeur des Universités à l'Université de Panthéon-Sorbonne et à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, et expert de la ville intelligente et durable.

Ce débat sur la « *Ville de demain* » s'inscrit dans le cadre du groupe de travail *Cités interculturelles* compte tenu de l'ultra-densification des villes, de la restriction de l'espace public, de l'émergence des nouvelles technologies, et de leurs conséquences sur la gouvernance et l'organisation des villes et des territoires en Europe.



Dans un contexte de transition, *Carlos MORENO* rappelle les problèmes sociétaux et environnementaux qui émergent dans les grandes villes à forte concentration. Il souligne que les villes-mégapoles, très répandues en Asie et en Afrique, conduisent à une nouvelle organisation spatiale et politique au niveau mondial et sont souvent source de nouvelles tensions géopolitiques. Selon lui, nous devons apporter des réponses devant six défis principaux pour préserver notre humanité : l'eau, l'air, l'ombre, et plus particulièrement pour les grandes villes les plus denses, l'espace, le temps et le silence.

Ensuite, *Jean-Christophe FROMANTIN* souligne que les mégapoles produisent des impasses culturelles, environnementales et sociétales qui ont des conséquences néfastes sur la montée de l'individualisme, l'explosion des inégalités sociales et le climat. Nous vivons une période de révolution anthropologique au cours de laquelle nous devons choisir comment nous voulons vivre à l'ère du digital. Soit, l'évolution technologique sera mise au service de notre projet de vie, soit les êtres humains seront considérés comme un ensemble de données (data). Le choix est devant nous. L'avenir des *Villes de demain* se jouera sur leur capacité simultanée à être au service des territoires et à se lier au reste du monde.

Ce débat visait à faire émerger et promouvoir les meilleures pratiques permettant de construire des villes modernes où chaque individu peut trouver sa place. Dans le contexte actuel de transition sociétale et urbaine, la concentration des hommes est telle dans les grandes villes, qu'il faut envisager des solutions pour que leurs habitants puissent récupérer de l'espace, du temps, de l'air et de l'espace. Ces quatre dimensions seront cruciales pour l'avenir du vivre-ensemble en milieu urbain.

De façon globale, en se basant sur l'hospitalité et la culture européenne d'ouverture d'esprit et d'accueil, l'Europe peut proposer un modèle de développement urbain différent des systèmes américain et chinois. Dans un monde de plus en plus complexe, la « *Ville de demain* » devra se doter de nouveaux systèmes urbains ouverts et solidaires, mais surtout d'une nouvelle gouvernance pour répondre de façon adéquate aux défis sociaux, sécuritaires, économiques et environnementaux. Créer des villages dans des grandes villes et recréer le maillage des territoires font partie des défis à relever à moyen terme.

Pour conclure la réunion, la présidente de la Commission éducation et culture, *Claude VIVIER LE GOT* fournit des informations aux participants sur les réunions de l'après-midi, des autres groupes de travail de la Commission. La réunion du groupe de travail **Droit à l'éducation tout au long de la vie** se tiendra de 14h30 à 16h30 avec pour thématique générale « *Enseignement supérieur et réfugiés* » et les interventions du Professeur *Mathieu SCHNEIDER* et la sociologue *Sophie MARINO*.

La réunion du groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** aura lieu de 16h30 à 18h30 avec la présence exceptionnelle de l'eurodéputé *Alain LAMASSOURE*, qui interviendra sur le projet de création d'un Observatoire européen de l'enseignement de l'histoire.

Ces deux réunions seront organisées dans la même salle 2 du Palais de l'Europe.

C. Session d'automne 2019 : du groupe de travail Cités interculturelles du 29 octobre



▪ Experts invités

- M. **Wolfram WEISSE**, Directeur fondateur de l'Académie des religions du monde d'Hambourg,
- **Mme Carola ROLOFF**, Professeure invitée experte du bouddhisme, Université d'Hambourg.
- M. **Axel BRINZINGER**, Médiateur et professeur.
- Mme **Gaudiose LUHAHE**, Doctorante en Ethique intervenant sur la « Communication éthique ».
- Mme **Anne NEGRE**, Vice-présidente en charge de l'Egalité de la Conférence des OING, Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEF DU).
- Mme **Gabriela FREY**, co-coordinatrice du groupe de travail Cités interculturelles.

1. Contributions des experts : actes du GT

a) Discours introductif de la co-coordinatrice du groupe de travail, par Mme Gabriela FREY

Notre groupe de travail a commencé il y a deux ans, vous voyez le texte en anglais là-haut, et je vais vous le lire en français. Donc je me suis toujours demandé quelle est la base, pourquoi les personnes ont beaucoup de mal à suivre, dans la vie de tous les jours. Donc le thème est « Réduire l'anxiété pour éviter l'exclusion et la violence en développant l'équilibre émotionnel et les compétences en communication ».

Ce projet d'une durée de deux ans vise à fournir des techniques novatrices et expérimentées sur le terrain pour développer une intégration réelle et une égalité authentique. Les techniques et approches présentées peuvent montrer que la peur et les émotions non régulées font partie des causes majeures de discriminations et de violences p. ex. contre les femmes, les minorités ethniques, religieuses et sexuelles. La peur et les émotions ne sont pas des fatalités. Il existe des méthodes efficaces pour les traiter adéquatement.

Les villes deviennent des lieux de plus en plus encombrés et leurs habitants sont confrontés à des défis toujours plus en plus complexes. La cohabitation de religions, et de cultures mondialisées, les migrations, la baisse des ressources et des espaces de vie, le déclin des emplois, le stress excessif dans tous les secteurs de notre société numérisée entraînent une augmentation de l'insécurité intérieure et des peurs. Face à une personne inconnue ou à une situation déstabilisante, nous ne savons souvent pas comment faire face aux sentiments inconfortables ou à l'anxiété diffuse qui y sont associés. Cela conduit souvent à la recherche d'un coupable ou d'une cause extérieure. Ces sentiments d'insécurité, pour la plupart inconscients, sont le terreau propice à l'augmentation de la discrimination, du fondamentalisme, du populisme, des discours de haine, de la violence et du terrorisme. «Le fondamentalisme naît lorsque nous sentons que nous avons besoin de quelque chose de précis et de solide pour nous protéger de ceux qui sont différents de nous. Cela vient de la peur de perdre le contrôle, ou que le sol se dérobe sous nos pieds. Mais quelle que soit la forme sous laquelle la peur s'y durcit, elle continue de s'intensifier et entraîne des actions qui peuvent causer de graves dommages. Elle dégénère en guerres, émeutes, violence et cruauté. Cela crée un monde laid, qui engendre plus



de peur.” (Pema Choedron) Il existe un certain nombre de techniques novatrices et expérimentées sur le terrain qui peuvent être appliquées pour mieux gérer ses émotions, ses peurs et ses insécurités. Ces techniques peuvent nous permettre de réaliser que "l'autre" est le miroir de nos propres sentiments mais pas sa cause directe. Se débarrasser des sentiments désagréables en combattant ou en harcelant, par exemple les femmes ou les minorités sexuelles, ethniques et religieuses, ne sera d'aucune utilité. Supprimer les peurs et les émotions ou les fuir n'est pas une alternative, car cela ne résoudra pas le problème. Il est plus judicieux d'identifier les causes profondes et d'utiliser des techniques pour y remédier de manière appropriée.

Voilà, on a commencé à faire une petite démarche déjà. En avril on a eu trois présentations, l'une par Kari Flornes - GERFEC), qui nous a éclairé sur « Perfectionner ses compétences en communication ». Ensuite notre ami Michel Aguilar est venu nous parler de la charte européenne de l'interconvictionnalité, donc « Diffuser la pratique de l'interconvictionnalité - une valeur pour notre humanité commune » et il a également parlé des bonnes pratiques, mais dans quel contexte, urbain ou hyper-rural ? Donc voilà, il a fait un superbe texte, tout cela est disponible, je peux vous les partager. Aujourd'hui, je suis très contente de vous présenter trois autres personnes qui veulent parler de ce sujet-là. Mon amie Carola Roloff, qui est une des rares nonnes bouddhistes européennes, qui est également à l'académie des religions du monde d'Hambourg, et elle va nous parler d'un sujet très intéressant : « Reconnaître l'anxiété liée au genre dans les religions ».

Après, on entendra notre ami Axel Brintzinger, il est médiateur et va parler du sujet « Établir une conscience émotionnelle et la capacité de travailler de façon constructive avec les émotions », et aussi *last but not least*, notre ami recommandé par Michel, Gaudiose Luhaha. Elle va vous parler de « Commencer à déconstruire l'ennemi » après. Elle est doctorante en Ethique à l'université de Strasbourg.

b) « L'anxiété fondée sur le sexe dans la religion » par Carola ROLOFF

Je vous remercie de me donner la parole.

Nous avons décidé de laisser de côté le document de Wolfram Weiss parce que nous manquons de temps et que nous voulons laisser les traducteurs terminer à l'heure en raison du travail difficile qu'ils ont accompli aujourd'hui. Donc, si vous êtes intéressés par le document de Wolfram Weisse, vous pouvez me contacter plus tard et je serai heureuse de vous l'envoyer par e-mail si vous me donnez votre carte professionnelle. Je vais donc maintenant présenter mon propre document, comme prévu dans le programme, sur l'anxiété liée au sexe dans la religion.

Lorsque nous parlons de former une identité culturelle européenne, nous devons considérer que l'identité est très complexe et varie d'une personne à l'autre. La recherche scientifique parle "d'intersectionnalité", c'est-à-dire d'une relation complexe et d'une interaction mutuelle entre les différences sociales. On observe des interactions entre les



catégories génératrices d'inégalités de genre, de classe et de race, de sexualité, d'âge, de (in)capacité, de religion et de nationalité. Je me concentrerai ici sur "l'identité de genre" et "l'identité religieuse" qui, pour diverses raisons, sont souvent ignorées.

La relation entre les deux catégories "genre" et "religion" n'est pas sans ambiguïté. Il s'agit dans les deux cas de catégories dans lesquelles les identités se construisent et dont la déconstruction ou le questionnement peut susciter de grandes craintes. En tant que catégories sociales, la religion et le genre sont d'une importance centrale dans les processus d'exclusion sociale et de "construction de l'autre", aussi appelé "Autre". Le sien est tenu pour acquis, positif et supérieur, tandis que le prétendu autre est catégorisé comme n'appartenant pas et déviant, et est dévalorisé.

Anne Hege Grung de l'Université de Oslo attire l'attention sur ceci :

« Ce qui est inquiétant, c'est la dynamique créée lorsque l'on prétend que les "femmes" et la "religion" sont des marqueurs d'identité d'une manière qui alimente les mouvements fondamentalistes, non démocratiques et non féministes, et que les "femmes" et la "religion" sont exclues des analyses et réflexions scientifiques et du domaine public. »

▪ **Religion, femmes, structures du pouvoir et violence structurelle et culturelle**

De 2016 à 2019, avec une équipe de jeunes chercheurs, j'ai entrepris une recherche sur le genre et le dialogue interreligieux. Cette recherche a commencé à peu près à l'époque où nous avons organisé notre manifestation parallèle du Conseil de l'Europe intitulée "Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes ? Progrès et reculs", organisé par Anne Nègre, experte en égalité des sexes (2016, 21 juin).

Vision essentialiste du genre binaire par rapport à une définition non binaire du genre dans toutes les religions

Pendant ce temps, j'ai été très surpris d'apprendre les différentes notions religieuses et interprétations de l'identité de genre. Au moins trois des orateurs ont clairement représenté une vision très essentialiste du genre binaire, en considérant l'homme et la femme comme fondamentalement et irréductiblement différents. Ils ont déclaré que les femmes sont d'égale valeur (pas inférieures), mais qu'elles ne peuvent toujours pas assumer les mêmes rôles que les hommes, parce qu'elles sont "différentes". On a fait valoir qu'en raison de leur sexe, les femmes ne sont pas en mesure ou qualifiées pour occuper certains postes de direction religieuse.

Notre équipe de recherche interreligieuse était composée de quatre théologues féministes (deux femmes et deux hommes) de quatre religions différentes (judaïsme, christianisme, islam et bouddhisme). Dans le processus de recherche, il s'est avéré que dans les quatre religions (ainsi que dans d'autres religions du monde), il existe des courants d'essentialisation du genre. Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une question de religion, mais de savoir avec qui reste la prérogative de l'interprétation finale. Dans toutes les religions en jeu, on trouve des sources qui déconstruisent le genre et soutiennent une définition non binaire du genre. Le genre n'est pas une entité stable et fixe, mais fluide. Le genre n'est pas seulement socialement mais aussi théologiquement construit.

Les visions négatives de la femme peuvent être trouvées dans toutes les religions

En même temps, dans toutes les religions, on retrouve une certaine attitude négative envers les femmes et le féminin. L'Église luthérienne lettone a décidé en juin 2016 d'interdire



aux femmes l'accès aux mêmes fonctions que les hommes. Dans l'Église catholique, les femmes ne peuvent ni diriger une paroisse ni devenir prêtres. Il en va de même pour l'Église orthodoxe. Dans les traditions ultraorthodoxes du judaïsme, les femmes ne peuvent pas devenir rabbins. Et dans deux des trois grandes traditions du bouddhisme, elles ne peuvent pas devenir des moniales pleinement ordonnées, comparables aux prêtres, ce qui les maintient dans un statut minoré par rapport à celui des moines au Sri Lanka et en Thaïlande. Si elles sont ordonnées, l'Etat refuse d'inscrire leur nom monastique dans leurs documents juridiques, ce qui entraîne un désavantage social.

Dans de nombreuses religions, par crainte de l'impureté des femmes ou par "souci" de les protéger prétendument des hommes, on constate une ségrégation entre les sexes. En Israël, bien que la loi l'interdise depuis 2011, il arrive encore que les femmes doivent s'asseoir à l'arrière de l'autobus ou n'obtiennent pas de transport du tout, car elles sont considérées comme impures. Dans de nombreux espaces religieux, les femmes s'assoient soit d'un autre côté, derrière les hommes, soit hors des regards dans une galerie ou dans une pièce supplémentaire.

Dans les universités publiques d'Europe, par exemple, depuis 1998, les théologiens catholiques ne reçoivent plus de chaires lorsqu'ils font des déclarations ambiguës concernant l'ordination des femmes. Ils doivent publier contre l'ordination des femmes afin de postuler pour une chaire. En Allemagne, en 2017, les femmes sont titulaires de beaucoup moins de chaires que les hommes : dans la théologie évangélique luthérienne, elles occupent 106 chaires sur un total de 421 (25%), et dans la théologie catholique romaine 73 chaires sur un total de 353 (21%).

Raisons d'attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions

Les attitudes négatives à l'égard des femmes dans la religion sont en partie fondées sur le maintien du pouvoir et en partie sur une misogynie ascétique. Lorsque la pureté ascétique ou le célibat est présenté comme l'idéal spirituel, les femmes sont souvent considérées comme une menace. Et lorsqu'elles exigent l'égalité, elles sont considérées comme séparatistes, voire même comme des agents ou des précurseurs de la distraction et de la ruine de toute la tradition. D'autre part, elles sont souvent dépeintes comme des êtres humains plus faibles qui ont besoin de la protection des hommes, ce qui les éloigne également des positions égales.

▪ Impact des attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions

Dans de nombreuses religions, les femmes n'ont pas un accès égal a) aux connaissances sacrées, b) à la participation aux pratiques et aux rituels qui préservent l'avenir de leur tradition religieuse (par la participation à des forums, la prise de décisions, la résolution de problèmes, etc. Elles sont donc en partie exclues d'une participation et d'un égal accès à la prise de décision. Cela signifie qu'elles sont exclues du cœur même de la religion.

Possibilités d'agir contre la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de la religion

Sur le plan politique, l'État devrait promouvoir la mise en œuvre effective de l'égalité des droits des femmes et des hommes et prendre des mesures pour éliminer les désavantages qui existent actuellement. La sphère religieuse ne devrait pas être une exception lorsqu'il s'agit de l'égalité des sexes. Le principe d'égalité doit primer sur la liberté religieuse.

Les lois qui doivent être mises en œuvre sont :



- Le Pacte des Nations Unies (Pacte II des Nations Unies), 1966, article 3(2) (2)
- La Convention européenne des droits de l'homme, 1950, article 14 (3)

Mais le changement ne vient pas seulement des processus de sécularisation et de leurs dimensions juridiques, mais aussi de l'aspect religieux. Les preuves textuelles doivent provenir de la source directe et originale : les textes religieux faisant autorité eux-mêmes. Beaucoup d'hommes et de femmes, avec des comportements conservateurs profondément enracinés, résisteront au changement et tenteront de justifier leurs croyances et leurs actions en se référant aux textes qui font autorité. Il faudra donc faire appel au référentiel des textes eux-mêmes et démanteler, par le biais de l'herméneutique, les points de vue erronés afin de favoriser le progrès. Dans ce processus, c'est l'approche culturelle qui devra être transformée, pas seulement la traduction des textes canoniques. Pourtant, toutes ces interprétations, qu'elles soient locales ou mondiales, devront être à la fois contextuelles et dialogiques si l'on veut qu'elles soient acceptées et que l'objectif soit atteint.

Au niveau de la base, il est important de sensibiliser toutes les religions à ce problème fondamental. Notre discours (y compris le discours haineux) et nos actions (y compris toutes sortes de violence physique) sont dirigés/contrôlés par notre pensée et par nos émotions. Il y a donc un intérêt croissant pour l'apprentissage de la pleine conscience. La conscience basée sur la conscience ne signifie pas seulement observer son propre corps et sa propre respiration, mais aussi contrôler ses propres émotions et pensées. L'objectif est de devenir émotionnellement plus stables. C'est ton tour Axel, car c'est toi l'expert sur ce sujet !

Merci de votre attention.

c) Le dialogue interreligieux Prof. Wolfram Weisse

Intervention présentée et lue par Carola ROLOFF

Introduction

1.1. "Le dialogue interreligieux peut (aussi) contribuer à un consensus plus fort au sein de la société en ce qui concerne les solutions aux problèmes sociaux".¹ Cette citation du Livre blanc sur le dialogue interculturel de 2008 "Living Together as Equals in Dignity" marque la première fois où la religion est abordée sur le plan de la compréhension interculturelle par le Conseil de l'Europe. Depuis lors, la prise de conscience de la pertinence du dialogue interreligieux s'est développée en Europe et dans le monde entier, une évolution à laquelle le Conseil de l'Europe a contribué de manière significative. Pourtant, la définition du terme "identité" dans le Livre blanc de 2008 reste vague² et nécessite d'être précisée. C'est pourquoi je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de formuler quelques réflexions sur ces questions.

1.2. Au lieu de " identité ", je préfère employer le terme " formation de l'identité " qui reflète mieux la nature processuelle de l'identité individuelle dans un développement continu.

¹ White Paper on Intercultural Dialogue „Living together as Equals in Dignity“. Launched by the Council of Europe Ministers of Foreign Affairs at their 118th Ministerial Session, Strasbourg, 7 May 2008, 22.

² Here we read: „Our identity, by definition, is not what makes us the same as others but what makes us unique. Identity is a complex and contextually sensitive combination of elements.“ Opus citatus, 17.



En soi, le terme " identité " implique potentiellement un résultat final stable comme objectif. Dans l'intérêt de la poursuite d'un " vivre ensemble " meilleur et plus responsable en Europe, le terme " formation de l'identité " peut également s'avérer plus adapté pour mettre en évidence les objectifs et les processus qui peuvent éventuellement nous aider à atteindre ce but.

1.3. Le philosophe français Paul Ricoeur a proposé une compréhension profonde de la façon dont la formation de l'identité découle des rencontres.³ Il affirme que la quête d'identité ne peut être poursuivie en excluant les autres pour se protéger, mais seulement en relation avec eux. Paul Ricoeur a formulé une double requête : nous devons à la fois accepter l'autre dans son altérité et nous reconnaître comme des sujets actifs et responsables afin de parvenir à nous reconnaître et nous rassurer mutuellement dans le développement de nos identités respectives. Avec les idées de Paul Ricoeur à l'esprit, je vais maintenant présenter quelques exemples d'amélioration de la coexistence dans la ville-état de Hambourg, en Allemagne, qui contribuent à une formation d'identité réussie par le développement de la confiance et de la reconnaissance mutuelle dans le dialogue interreligieux.

- [La pertinence de la rencontre interreligieuse pour la coexistence dans la ville-État de Hambourg.](#)

2.1. La ville-État de Hambourg, avec ses 2 millions d'habitants issus de plus de 100 milieux culturels et religieux, abrite une grande diversité d'initiatives qui se sont consacrées à améliorer la compréhension mutuelle et la coexistence au cours des 25 dernières années. Ici, des acteurs sociétaux forts travaillent côte à côte à la coexistence entre les groupes religieux et laïques. Bien souvent, il n'est pas facile de faire cette distinction : religieux et laïques sont entremêlés. Cette constatation confirme la compréhension théorique avancée par le sociologue Peter L. Berger, aujourd'hui décédé, qui a identifié de nombreux chevauchements et diversités internes dans les domaines de la pluralisation religieuse et de la sécularisation dans ses "Deux Pluralismes".⁴ Ainsi, nous pouvons considérer le dialogue interreligieux comme un facteur dans un domaine plus large de dialogue interculturel, avec des acteurs tant religieux que laïques.

2.2. En développant l'approche mentionnée ci-dessus à la suite de Paul Ricoeur, nous pouvons provisoirement conclure que la formation de l'identité en Europe doit suivre un chemin donné : d'abord, nous devons surmonter l'ignorance en apprenant à mieux nous connaître et, de là, nous devons construire la confiance et la reconnaissance mutuelle. Pour décrire ce développement dans les termes originaux de l'auteur : nous devons passer de "l'ignorance" à la "connaissance" et, à partir de là, de la "reconnaissance respective" à la "reconnaissance mutuelle". C'est une description particulièrement bonne des développements que nous pouvons observer à Hambourg.

Je citerai brièvement deux exemples :

³ Paul Ricoeur, *Wege der Anerkennung. Erkennen, Wiedererkennen, Anerkanntsein*. Frankfurt/Main 2006.

⁴ Peter L. Berger (2014). *The many Altars of Modernity. Toward a paradigm for religion in a pluralist age*, Boston / Berlin.



2.2.1.: L'éducation religieuse pour tous :⁵ A Hambourg, tous les élèves des écoles publiques sont libres de choisir la matière "Religion" indépendamment de leur appartenance religieuse ou de leur vision du monde (l'alternative non religieuse est appelée "Ethique" ou "Philosophie"). Le programme d'études est conçu en fonction de deux priorités un apprentissage factuel sur les différentes religions et leurs implications éthiques, et un engagement dans l'échange avec les différentes croyances chrétiennes, musulmanes, bouddhistes, juives, etc. et les visions du monde laïques représentées dans la classe. Dans ces conditions, le but ne peut être de rapprocher les élèves d'une religion ou d'une vision du monde donnée, mais de leur apporter plus de connaissances sur les multiples religions et visions du monde, de leur permettre de contribuer aux discussions en classe par leurs propres positions, de mieux comprendre les positions de leurs camarades de classe et leurs points de vue religieux et laïques, et de développer davantage de respect les uns envers les autres. Cette approche offre aux jeunes de Hambourg un énorme potentiel pour surmonter l'ignorance des autres religions et visions du monde, pour acquérir des connaissances et pour développer le respect mutuel. Je ne veux pas exagérer les effets de cette discipline scolaire. Il existe aussi des élèves à Hambourg qui prônent l'exclusion et la condamnation des "autres", religieux ou laïques. Cependant, la recherche empirique a montré que les élèves inscrits dans les classes « d'Éducation religieuse pour tous » ont une tendance évidente à surmonter les préjugés, à parvenir à une meilleure compréhension mutuelle et à trouver que leur propre position et formation d'identité sortent renforcées du dialogue interreligieux dans la classe.

2.2.2. Traités entre le gouvernement laïc de Hambourg et les communautés religieuses, en particulier les communautés musulmanes :⁶ Pendant longtemps, les musulmans de Hambourg ont été considérés comme de simples "travailleurs invités" temporaires qui quitteraient le / repartiraient du pays après l'expiration de leur contrat de travail. Avec le temps, il est devenu évident que ces musulmans, pour la plupart originaires de Turquie, se sentent dorénavant chez eux à Hambourg, et ils forment aujourd'hui une communauté importante qui représente environ 7 % de la population de la ville. Comme dans beaucoup d'autres pays européens, il existe en Allemagne un ressentiment marqué à l'égard des musulmans. Les discussions entre le gouvernement de Hambourg et les organisations musulmanes, conçues comme une mesure de construction de la confiance, ont commencé il y a environ 12 ans et ont abouti à des traités formels analogues aux accords entre l'État et l'Église en Allemagne, signés en 2012. Dans ceux-ci, les organisations musulmanes ont reconnu la société démocratique

⁵ Wolfram Weisse (2014). La religion à l'école dans le Land de Hambourg, in: Jean-Paul Willaime (Ed)(2014) *Le défi de l'enseignement des faits religieux à l'école. Réponses européennes et québécoises*, Paris: Riveneuve, 67-81.

⁶ Wolfram Weisse (2016). Religious Pluralization and Secularization in Continental Europe, with Focus on France and Germany, in: *Society*, Vol. 53, Number 1 (January 2016), 32-40. Wolfram Weisse, (ed.) (2016). *Religiöse Vielfalt und Säkularität. Die Verträge zwischen Staat und Religionsgemeinschaften in Hamburg*, Dokumentationsreihe der Akademie der Weltreligionen der Universität Hamburg Nr. 4, Münster: Waxmann.



allemande comme étant le cadre d'orientation de leurs membres, englobant, entre autres, l'égalité des droits pour les hommes et les femmes. Inversement, le gouvernement a reconnu la population musulmane comme faisant partie intégrante de la société hambourgeoise et lui a garanti le droit d'exercer ses croyances et ses rites, y compris les enterrements traditionnels musulmans. Il est évident qu'un tel traité n'empêche pas les individus et les groupes des deux parties de s'accrocher à leurs préjugés, mais il constitue néanmoins un facteur de reconnaissance mutuelle hautement pertinent et ouvre ainsi la voie à une coexistence civile et pacifique des différentes religions dans la ville-état laïque de Hambourg.

▪ Conclusion et Vision

Les exemples sus-mentionnés sont autant d'illustrations de coexistence réussie à différents niveaux à Hambourg en rapport avec la pertinence du dialogue interreligieux et interculturel. Le dialogue interreligieux peut ainsi contribuer à la construction de la connaissance et de la confiance afin de percevoir plus clairement les points communs et les différences dans l'intention de participer au développement d'une société qui respecte les différences – et qui favorise en même temps les valeurs communes de compréhension mutuelle. Cela n'est pas toujours facile. Des conflits surgiront inévitablement, surtout lorsque la religion sera politisée (par exemple, les musulmans de Hambourg épousant les positions islamistes prônées par la Turquie ou l'Iran). Cependant, mes exemples montrent des mesures concrètes visant à développer des valeurs pour tous les citoyens de la société, des valeurs qui façonnent leur propre compréhension et contribuent à la formation d'une identité qui est d'une extrême pertinence pour améliorer la manière dont nous vivons ensemble en Europe.

Vision : Dans ce contexte, je propose de développer une vision : au lieu de la poursuite systématique d'une " identité " culturelle européenne *unique*, je proposerais la poursuite de " formations identitaires " culturelles en Europe, différentes sur le plan contextuel, mais partageant l'objectif de créer une prise de conscience et d'encourager la reconnaissance mutuelle comme élément vital d'un ensemble de valeurs européennes fondamentales. Cela sera façonné à différents niveaux et par différents acteurs, transféré dans la pratique quotidienne, testé, encouragé et développé par beaucoup, y compris par des individus et des groupes d'affiliations religieuses et de visions du monde différentes, dans un dialogue interreligieux et interculturel, façonnant et favorisant la valeur fondamentale d'une formation d'identité européenne – *reconnaissance mutuelle*.

d) Cultiver l'équilibre émotionnel par Axel BRINZINGER

N'importe qui peut se fâcher, c'est facile. Mais être en colère contre la bonne personne, au juste degré, au bon moment, pour la bonne raison et de la bonne manière, ce n'est pas simple. Ce n'est pas simple pour moi, ce n'est sûrement pas simple pour vous non plus.

L'un des principaux défis des personnes qui vivent dans les grandes villes est de faire face à leurs émotions, en particulier la peur et la colère, qui sont toutes deux la cause de comportements agressifs, de violence et de différentes formes d'exclusion.



Pendant longtemps, l'agression a été considérée comme un phénomène mystérieux. Mais comme nous le savons aujourd'hui, l'agression suit certaines règles.

D'après la science, nous savons que pour une personne en bonne santé mentale, c'est gratifiant :

- d'être socialement accepté,
- de recevoir une reconnaissance,
- se sentir membre d'un groupe ou être aimé

Infliger des dommages ou de la douleur à une autre personne qui ne vous a pas provoqué, n'est pas une démarche valeureuse !

Ce que nous savons aussi, c'est que le déclencheur d'agression le plus fiable est le fait d'infliger une douleur physique. Mais ce que la science moderne du cerveau n'a découvert que récemment, c'est que l'exclusion sociale et l'humiliation déclenchent aussi l'agressivité.

Ainsi, puisque l'agression se produit toujours lorsque les gens sont socialement rejetés (ou sentent que cela se produit), l'agression humaine s'avère être un régulateur social. Toutefois, elle ne peut remplir cette fonction que si trois conditions sont remplies :

1. les sentiments agressifs doivent être perçus comme tels par la personne concernée
2. la colère doit être adressée à la personne à l'origine de la perturbation („...être en colère contre la bonne personne“)
3. Pour avoir un effet régulateur, l'agressivité doit être communiquée d'une manière socialement acceptable, c'est-à-dire avec une dose et une méthode appropriées (« au juste degré, au bon moment, pour la bonne raison et de la bonne manière“).

Cultiver l'équilibre émotionnel (anglais : Cultivating Emotional Balance = CEB) le permet, mais à plus grande échelle, parce qu'il couvre ce qu'on appelle les 7 Grands émotions universelles. Il s'agit de savoir comment gérer nos émotions de manière constructive.

"Destructive Emotions" était le thème de la Conférence Mind & Life de l'année 2000 au cours de laquelle ce programme a été créé. La conférence était dirigée par Daniel Goleman, que beaucoup d'entre vous connaissent grâce à son classique "Emotional intelligence". Le quatrième jour de la conférence, le Dalaï Lama a demandé si ce ne serait que des belles paroles ou si quelque chose allait se produire pour améliorer la vie émotionnelle des gens dans le monde. Apparemment, il a regardé Paul Ekman dans les yeux un peu plus longtemps parce que Paul a répondu à la demande. Paul a ensuite recruté Alan Wallace et les deux ont développé ce programme avec Daniel Goleman, Mark Greenberg et Richard Davidson.

Le CEB est un programme de 42h basé sur des données prouvées et laïques pour la régulation et la pleine conscience des émotions. Ses principales caractéristiques, qui le distinguent des autres programmes de pleine conscience (comme MBSR ou MBCT) sont :

- la cultiver d'idéaux et d'aspirations ou d'intentions significatifs. Et cela a beaucoup à voir avec nos valeurs.
- L'acquisition de compétences en matière d'attention et de pleine conscience, et
- Le développement des compétences émotionnelles.



Par rapport à d'autres programmes de Pleine Conscience, le CEB s'adresse au grand public, c'est-à-dire aux personnes en bonne santé, et non à une population clinique.

L'objectif du CEB n'est pas tant la réduction du stress ou de la dépression (MBSR / MBCT) que le bien-être et l'épanouissement véritable dans la vie, ou quelque chose que les Grecs appelaient Eudaimonia. Il s'agit de savoir comment mener une vie qui a un sens et dans laquelle nous pouvons nous épanouir et où nous utilisons notre potentiel en tant qu'être humain.

Le CEB peut être divisé en deux aspects :

- a) l'aspect le plus psychologique et scientifique et
- b) l'aspect plus contemplatif.

Ces deux aspects sont traités en détail dans les livres "Emotions Revealed" de Paul Ekman et "The Attention Revolution" d'Alan Wallace.

Afin de vérifier si ce programme fonctionne comme prévu et aurait des effets positifs, un essai de recherche approfondi a été conçu par Ekman et Wallace et dirigé par Margaret Kemeny, qui possédait une vaste expertise dans de tels projets de recherche. Les résultats, très positifs, ont été publiés dans la revue "Emotion" de l'American Psychological Association.

Actuellement, le CEB est enseigné aux Etats-Unis, en Australie et au Brésil dans des universités, dans le secteur des soins de santé, dans l'application de la loi et dans l'éducation.

Être en équilibre émotionnel, signifie être résilient sur le plan émotionnel. C'est-à-dire, nous ne sommes pas coincés, ou figés dans un schéma émotionnel. Nous sommes en mesure de réagir avec fraîcheur à des situations qui sont nouvelles à chaque fois. Et, à suivre Aristote, nos réponses émotionnelles aux situations sont proportionnelles à la situation elle-même. Nous n'exagérons pas nos réponses émotionnelles, nous avons des réponses qui sont appropriées à la situation.

Quand on pense à l'équilibre émotionnel, on peut le considérer comme la cerise sur le gâteau. Et c'est un gâteau à quatre couches, si on inclut le glaçage. Afin de développer un équilibre émotionnel de plus en plus grand, nous devons avoir une compréhension de plus en plus claire de la nature même de nos émotions. Nous devons reconnaître quels sont les déclencheurs de nos émotions et, si nous décidons de les exprimer, quelles en sont les conséquences. Et il faut aussi prendre conscience de l'émotion des autres, parce que nous vivons toujours en relation avec ceux qui nous entourent. Cela signifie que nous devons être clairement conscients à ce que nous appelons l'intelligence cognitive. Une intelligence cognitive est quelque chose de très simple : c'est voir clairement ce qui est là et ne pas voir clairement ce qui n'est pas là. En d'autres termes, nous ne projetons ni ne superposons quelque chose à la réalité qui n'est pas là, ni ne bloquons quelque chose qui est à la vue de tous. Le premier exemple serait une hyperactivité cognitive et le second un défaut cognitif.

La culture de l'équilibre émotionnel doit donc être basée sur une connaissance claire. Et c'est pourquoi nous parlons de l'équilibre émotionnel comme de la cerise sur le gâteau. Et la couche qui fournit nécessairement une base pour l'équilibre émotionnel est l'équilibre cognitif et l'intelligence cognitive.

Mais il y a aussi cette autre question : Alors que nous nous occupons de nos émotions et essayons de cultiver une plus grande clarté d'observation, la question est de savoir dans



quelle mesure nos capacités d'attention sont bonnes, c'est-à-dire notre capacité à rester concentrés.

Rester concentrés d'une manière qui ne nous rend pas de plus en plus tendus à mesure que nous maintenons notre concentration. Il n'est pas difficile de se concentrer intensément pendant une courte période de temps. Nous savons tous comment faire ça. Mais ce n'est pas viable à long terme. Et c'est pourquoi il faut d'abord développer un sentiment d'aisance, de détente, même en étant très attentif.

Sur la base de la relaxation, nous pouvons entraîner la capacité à maintenir la concentration, la stabilité ou la continuité de l'attention. Et à partir de ces deux éléments, la relaxation et la stabilité, nous pouvons enfin cultiver la clarté ou la vivacité de l'attention. Ces trois éléments, la relaxation, la stabilité et la clarté de l'attention sont la combinaison gagnante pour développer un équilibre attentionnel.

Donc, si nous voulons avoir des aptitudes cognitives durables, donnant lieu à des aptitudes émotionnelles durables, alors la couche sous-jacente à l'aspect cognitif est celle de l'attention, et cela peut être cultivé.

Et il y a une autre couche, qui est la base de ce gâteau à quatre étages. Et cette couche est la conative, ou conation. Qu'est-ce que la conation ? C'est le processus mental du désir ou de l'intention, de la détermination ou de la volonté de faire quelque chose. Il s'agit de nos idéaux, de nos aspirations, de nos aspirations, de nos objectifs et de nos valeurs. Mais tout simplement, c'est la faculté de désirer. Désirer une gorgée de thé. Désir d'aller faire la guerre, désir de lutter pour les droits civiques, la non-violence ou contre l'inégalité.

Et comme nous pouvons être imprudents dans les émotions, que nous embrassons, nous pouvons être imprudents sur le plan cognitif, nous pouvons être imprudents sur le plan de l'attention et nous pouvons également être imprudents dans nos désirs.

Et comme nous pouvons être insensés dans les émotions, que nous embrassons, nous pouvons aussi être insensés sur le plan cognitif, nous pouvons être insensés et nous pouvons également être insensés dans nos désirs.

Et cela a à voir avec ce que nous valorisons vraiment à long terme, et en fonction de nos valeurs, nos choix et nos décisions.

Merci beaucoup :

- d'avoir le désir et la volonté de venir
- de m'avoir accordé votre attention tout le long.
- pour une écoute claire et sans projections
- et pour ne pas avoir été contrarié quand je dis quelque chose que vous pensez être erroné.

e) Ethique de la reconstruction par Mme Gaudiose LUHAHE

Bonjour, et merci de m'avoir invitée. Je vais vous parler de l'éthique de reconstruction, et surtout ce qu'apporte la communication à l'éthique de reconstruction, parce que les dérogations humaines sont souvent causées par le problème de manque de communication, de mauvaise communication, ou de mauvaise interprétation de l'objet de communication. Donc je vais vous montrer comment la communication peut aussi reconstruire les liens, quand c'est fait



d'une façon éthique. Avant, je vais vous caractériser ce que c'est l'éthique de reconstruction, et la communication, surtout la communication éthique. Après, je vais illustrer par des exemples pour vous montrer à quoi sert concrètement la communication en éthique de reconstruction.

Si on suit les trois dimensions du temps, le passé, l'avenir et le présent, le passé nous invite à avoir une éthique de responsabilité, à avoir plus de responsabilité pour voir ce que le passé peut engendrer comme souffrance.

Une fois qu'on a identifié cela, on va aussi voir l'éthique de réconciliation, pour préparer l'avenir, aussi en passant par le présent, en reconnaissant l'autre comme être vulnérable dans le temps présent. Dans cette démarche, ce n'est pas une réparation matérielle qui est visée, mais un besoin de réparation symbolique, un geste de parole d'aveu, de pardon, de compassion, d'empathie et de reconnaissance. Cette parole peut être verbale ou sémiotique, on va voir cela dans les illustrations. Pour cela nous devons faire appel à notre expérience, ainsi qu'à celle des autres et user d'imagination, il faut être créatif. Il nous faut prendre en vue le négatif des relations passées, le passif accumulé avec les offenses, les violences, les humiliations et les injustices, tout ce qui entrave la relation à l'autre dans le présent. Cette parole peut être verbale, sémiotique ou autre. C'est là qu'intervient la communication éthique.

A la racine de ce mot se trouve le terme d'origine latine « *munis* » qui exprime l'échange, le mouvement, la circulation. Dans l'histoire, les mots « communication » et « communion » ont été utilisés dans un sens proche.

La communication était conçue comme une mise en commun d'intérêts autant que comme échange d'information. Mais contrairement à l'information qui décrit les événements ou les choses, la communication est au-delà de la description. Dans la communication il y a un échange d'informations et une création des relations. Donc la communication c'est d'abord un message : travaillé, préparé, conçu pour convaincre celles et ceux auxquels le message s'adresse. Contrairement à l'information qui décrit les événements ou les situations, la communication dépasse la description. En plus du message qu'elle véhicule, elle fait appel à toutes les facultés humaines parmi lesquelles l'imagination, mais aussi l'émotion et la séduction. Pour que cette entreprise soit éthiquement correcte, l'agent confronté à une situation doit donc choisir son action et, dans la détermination du choix, il doit se poser la question de la conformité de son action aux normes et aux obligations.

En conformité des normes de référence et des obligations, avant d'agir, l'agent doit au préalable se poser la question : Que dois-je faire pour mieux faire ? De ce fait, la communication éthique consiste à savoir bien communiquer au service des bonnes finalités.

Comme illustration, prenons l'exemple du geste de Jean-Paul II, lors de sa visite à Jérusalem en l'an 2000. Venu prier devant le mur des Lamentations, il y glissa un bout de papier, une petite lettre, comme le font tous ceux qui viennent se recueillir en ce lieu ». Suite à ce geste, le grand rabbin de Rome, Elio Toaft, déclara que le Pape « a mis fin à des siècles d'incommunicabilité, à des siècles de souffrances. Ainsi, un simple geste devient une magnifique et légendaire opération de communication. Une communication au service d'une réconciliation historique, au service du bien. Dans cette démarche, il y a aussi d'autres exigences : il y a l'émetteur et le récepteur, et tous les deux donnent un sens à l'objet de communication, sans oublier qu'il y a différents canaux qui émettent le message et qui y mettent donc un sens, une représentation. En fonction de tout cela, comment chacun perçoit le perçoit, comment chacune l'interprète, comment chacun fait sien son message ? Il y a aussi le fait que dans la communication, il y a toujours besoin d'un témoin ou d'un médiateur. Si le pape était allé seul



au Mur sans média, son geste n'aurait pas eu d'impact, donc il y a toujours un troisième homme qui s'incarne par exemple dans les médias.

Je change de continent, mais j'ai choisi aussi comme illustration, le message qui a été utilisé au Rwanda pour promouvoir les juridictions Gacaca, un système juridictionnel qui a jugé les actions afférentes au génocide commis contre les Tutsis. Considérant que le génocide a été commis publiquement, sous les yeux de la population et que la société rwandaise tout entière en a été affectée d'une manière ou d'une autre, pour persuader la population d'aller témoigner de ce qu'elle a vu, fait ou subi, les juridictions « Gacaca » ont été présentées comme un acte thérapeutique, dont le principe actif est la « vérité ». Sur les panneaux publicitaires présentant les juridictions « Gacaca », installés un peu partout au Rwanda, au bord des routes, on pouvait lire en effet ceci : « ukuri kurakiza », ce qui veut dire « la vérité guérit ». « Qu'on dise ce qu'on a vu, qu'on avoue ce qu'on a fait, cela nous guérira ».

Toutefois, une question se pose : dans cette atmosphère post-génocide, si on admet que « la vérité guérit », comme le suggère l'annonce des juridictions « Gacaca », combien peut-elle blesser plus et par là même provoquer la haine ? Il fallait donc créer un espace de dialogue, de parole. Dans cet espace de parole, l'assemblée c'était la population, des gens qui se connaissaient avant le génocide, qui se recroisent maintenant, mais le lien a été cassé par le génocide. Il y a les rescapés, les témoins qui étaient là pendant le génocide, d'autres qui y ont participé, d'autres qui n'ont pas été mis en prison... Pour ceux-là on les incitait à aller demander publiquement pardon, à faire un geste de communication. Il fallait dire la vérité, sans rien dissimuler, et là je veux parler d'un « jeu parrésiasique » selon la conception de Michel Foucault, qui consiste à avoir le courage de dire la vérité envers et contre tout, sans la pervertir, ni l'embellir, sans rien dissimuler et sans se préoccuper du fait qu'en disant la vérité, on risque d'irriter l'autre, de provoquer la haine ou la violence. Ce « dire vrai » courageux qui ouvre et instaure la relation à autrui est utile à la « cité », puisque, selon Michel Foucault, « après avoir ouvert un moment essentiel, fondamental, strictement nécessaire : la possibilité de la haine et de déchirement ». Les aveux, la repentance, pouvaient aussi amener la réconciliation. Le droit de dire aussi le mal qu'on a subi, le fait de donner l'occasion de parler crée une catharsis de groupe, un lien qui facilite le vivre-ensemble.

Je termine sur une photo, sur cette photo il y a des rescapés, un bourreau, des personnes qui sont venues de la diaspora. La dame a été amputée d'une main, et son bourreau est aussi sur la photo. Le fait que cela ait été évoqué et que la vieille dame ait pardonné, fait que les proches de la dame parviennent à côtoyer cette personne sans animosité. La communication peut donc œuvrer pour une reconstruction, mais une reconstruction éthique. Je ne peux pas dire que cela a résolu tous les problèmes, mais à au moins mis le pays en mouvement, en marche.

f) Le temps des Villes par Mme Anne NEGRE

Bonjour à tous, cela va être très difficile de parler après notre très émotionnelle intervenante.

Donc, vivre ensemble, ailleurs, de façon cruelle, avec une réconciliation, et plus de facilité, ici, avec « le temps des villes ». Qu'est-ce que c'est que le temps des villes ? Le temps des villes c'est une nécessité impérieuse des femmes dans les prises de décision. En Europe vous savez qu'il y a extrêmement peu de femmes maires (15%), et lorsqu'elles sont maires, c'est de toutes



petites villes, il n'y a quasiment aucune grande ville. Oui d'accord il y a Paris, mais Paris ne fait pas l'Europe quand même !

Il y a une insuffisance de données genrées, une insuffisance voire une absence de réflexion sur les espaces publics sous l'angle des femmes, une insuffisance de prise en compte des femmes vulnérables, sans-abris, et l'approche intégrée n'est pas répandue.

Alors il y a différents programmes, et le temps des villes est né à la fin du XXème siècle. On a voulu que les femmes d'Italie et d'Allemagne par exemple viennent sur le marché du travail, et celles-ci ont dit « ce n'est pas possible parce que quand nous sortons du travail, les heures ne sont pas conciliables entre les heures de sortie de la crèche ou de l'école et celles de sortie du travail ». L'articulation des temps anciens qui étaient rythmés par les saisons puis dans les bourgs avec les cloches des églises, et les temps de repos étaient consacrés à Dieu. Il y a eu une évolution extraordinaire avec le temps de travail salarié qui s'est joué en temps de travail agricole et le diktat des horloges qui a commencé et ces temps qui s'imposent à soi sont temps qui s'imposent aux autres et ces conflits de temps qui nous font perdre tant de temps. Vous savez tout ça, c'est ce que nous vivons au quotidien dans les villes, et c'est donc une vraie problématique sur laquelle se sont penchés des sociologues, des démographes, des anthropologues, et autres urbanistes. Les réflexions ont été très intéressantes et ont donné naissance entre autres à la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui est du Conseil des communes et régions d'Europe, à Innsbruck en 2006. Elle souligne la contribution capitale du Conseil de l'Europe à l'égalité dans son préambule. Et puis les principes de la charte pour l'égalité, vous connaissez, c'est toujours les mêmes choses, sauf qu'on veut intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités territoriales.

Des exemples des bienfaits du temps des villes : en Suède il a été proposé, par exemple, des bus de nuit avec des arrêts à la demande, pour éviter que les femmes soient victimes d'agression entre deux arrêts. C'est intelligent et les hommes en ont profité aussi, car finalement, quand il y a des avancées pour les unes, tout le monde en profite. Les communes ou autres collectivités territoriales ont créé des bureaux ou des agences pour le temps, et ainsi dans une ville qui est Poitiers, mais ça pourrait être Hambourg, il y a des embouteillages monstrueux le matin, qu'est-ce qu'on fait ? On continue, on subit, ou on s'assoit tous autour d'une table ? Tout le monde ! Les administrations, les usagers, les entreprises privées, les écoles, les universités, et on se rend compte que tout le monde entre au même moment, dans des lieux d'une certaine circonférence. Et finalement on décale : le résultat est qu'au lieu d'avoir des embouteillages ça fluidifie, on diminue les bus, il n'y a plus de pollution, et les gens sont plus cool. Voilà, ce n'est pas compliqué les temps des villes.

Une autre expérience a été tout à fait remarquable, c'est une expérience où il y avait un endroit où il y avait beaucoup d'habitants, un autre endroit où il y avait beaucoup d'entreprises, au milieu le creux et les bus ne rejoignent même pas les endroits. Donc tout le monde a été assis pour discuter et réfléchir, c'était compliqué, ça a mis du temps. On a créé des lignes de bus, on a mis prioritairement des propositions d'emploi pour les gens qui habitaient là. Une entreprise qui avait des lieux importants, inoccupés mais qu'elle voulait tout de même garder si elle développait, a mis en place un gymnase ouvert à tout le monde. Idem pour une crèche, qui est devenue une crèche ouverte à tous.

Voilà des exemples de la gestion du temps des villes qui sont intelligents, un autre exemple : au moment de la rentrée des classes, les parents connaissent un moment épouvantable quand vous avez deux ou trois enfants, c'est qu'il faut les inscrire à des tas d'endroits, à des tas de choses, et il faut aller à plein d'endroits différents : c'est une horreur.



Quand j'étais élue à Versailles je leur ai proposé ça, car j'en avais connaissance, on met un gymnase, on demande à tous les intervenants publics ou privés d'être là, on demande aux responsables des crèches de venir garder les enfants, on ouvre de 16h à 19h ou même 22h, et tout le monde est là, est cool, c'est beaucoup apprécié. C'est devenu un rythme dans beaucoup de villes moyennes ou grandes, et ça simplifie la vie de tout le monde. Voilà ce que c'est que le temps des villes. Il faut se le réapproprier, de façon à pousser nos élus à aller de l'avant.

Il y avait également un programme européen qui était sensationnel : 30% des gens travaillent en horaires décalés. C'est énorme 30% des gens ! Comment on fait pour garder ses enfants quand on est en horaires décalés, et qu'on est en plus une famille monoparentale ? Il y avait un programme européen appelé « equal » qui était sensationnel et qui était décliné dans différents pays, et vous aviez une nounou qui venait à domicile. La garde d'enfants à domicile passait la nuit à demeure et les prises en compte des coûts de cette garde étaient les mêmes que si elle était dans une crèche municipale, en fonction des revenus. Voilà un exemple intéressant qui met en sécurité les enfants, qui permet une aide vraiment appropriée, ciblée, sur les gens.

ONU Femmes nous indique aussi que c'est très important ce temps des villes pour les femmes migrantes parce que les femmes migrantes se tournent vers le travail domestique informel, sans garde de protection sociale, et vous savez que c'est 73,4% sur 67 millions de travailleurs domestiques dans les femmes migrantes.

Donc on a des tas de possibilités, l'approche intégrée dans ces questions, c'est extrêmement important, et si des réflexions étaient systématiquement menées avec des sociologues, des urbanistes, des élus pour qu'ils soient formés à ces problématiques dans leurs études, on aurait un progrès de vie ensemble, de cités interculturelles, parce que tout le monde serait au courant de ces questions qui sont finalement pour adapter la ville à notre vie d'aujourd'hui, qui n'a rien à voir au moment où nos villes ont été pensées. Elles sont complètement décalées aujourd'hui ! Et on voit que les progrès sont lents, très très très lents.

Donc là, on a dans un certain nombre de pays des élections municipales, ce sont des exigences à avoir. Comment l'avoir ? Bah vous demandez « est ce qu'il y a un bureau des temps ? », « est-ce qu'il y a une agence du temps ? ». Ce sont des choses que vous pouvez demander, faire des recommandations, et faire des actions. Et je suis contente car dans ces cas-là, les femmes en sont bien souvent bénéficiaires, et les hommes en sont encore plus heureux, parce qu'ils vivent avec des femmes généralement.

Pour que ces réalités existent, les ONG que vous représentez et les élus locaux, vous êtes donc les vecteurs de l'approche intégrée. Merci à vous tous, merci à vous les interprètes d'avoir accepté ces 6 minutes et de nous avoir accompagnés toute la journée avec efficacité et compétence. On vous dit à demain, je passe la parole à la présidente de la Commission, Claude.

[Powerpoint de présentation en fin de document page 217](#)



ANNE

BERGHEIM-NEGRE TI

g) Conclusion



Mme Claude VIVIER LE GOT

Je vais passer la parole à Gabriela, car c'est la présidente du groupe de travail pour une pré-conclusion. Puis je conclurai.

Mme Gabriela FREY

Oui alors, très brièvement, d'ici la session d'avril 2020, nous préparons un résumé des approches et techniques présentées avec une conclusion commune, des propositions pratiques, et une bibliographie. Ceci deviendra une contribution supplémentaire et complémentaire pour le livre blanc sur l'identité culturelle européenne pour la commission éducation et culture. Si vous avez encore des suggestions, sur le sujet « comment on peut réduire l'anxiété », essayez de me trouver, merci.

Mme Claude VIVIER LE GOT

Merci Gabriela. Je souhaite remercier toutes les OING présentes. Ce fut une journée très dense. Nous n'avons pas pu prendre toutes les questions et je le regrette, nous avons été un peu pris par le temps. En revanche, il me semble important de souligner que ce travail de la commission éducation et culture ne pourrait pas se faire s'il n'y avait pas les groupes de travail, et Gabriela est le témoin que les OING, avec les groupes de travail, si elles ne sont pas toujours visibles, en revanche elles sont très productives. Je vous invite à collaborer et à travailler en direct pour faire avancer ce livre sur l'identité culturelle européenne en question(s). Je remercie ATD qui m'a proposé de travailler sur une définition de la précarité, de la pauvreté. Il y a plein de définitions à trouver, plein de mots à inventer, et je vous invite vraiment à le faire pour que vous soyez au moins tous cités dans cet ouvrage qui verra le jour en avril, avec toutes vos contributions.

Je vous remercie vraiment très chaleureusement de votre participation. And last but not least, la palme aux interprètes qui ont vraiment assuré sur cette journée qui était vraiment très difficile. J'associe Karl à la réussite de cette journée, le vice-président de la commission. Nous formons un binôme, Karl Donert et moi-même. Bravo Karl.

2. Rapport d'activité sur l'anxiété

a) Introduction

Lors de la session de janvier 2018, le mandat suivant a été proposé au groupe de travail "Cités interculturelles" : ... réfléchir sur les aspects civilisationnels, sociétaux, environnementaux et culturels inhérents à l'intégration de groupes d'origines diverses, et aussi de réfléchir à l'urbanisme, ainsi qu'aux politiques publiques et aux initiatives privées en matière d'éducation. Le réseau des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe sera associé à ces réflexions afin de rassembler les bonnes pratiques et d'identifier les obstacles à une bonne intégration culturelle dans toutes nos villes, notamment en termes d'immigrants.

La coordinatrice du groupe de travail, Gabriela Frey, a proposé d'explorer avec une équipe d'experts les aspects civilisationnels, sociaux et culturels de l'intégration des personnes et de réfléchir sur ce qui empêche exactement les individus de se comporter en accord avec les valeurs de la société dans laquelle ils vivent.

Ce projet de deux ans a permis d'étudier pourquoi, malgré des cadres éthiques et juridiques complets, de nombreuses personnes sont attirées par des habitudes destructrices comme la



discrimination, la haine et la violence. Le groupe de travail avait également pour objectif de montrer que les peurs inconscientes, l'anxiété et d'autres émotions incontrôlées, ainsi que l'incapacité à les communiquer de manière adéquate, sont une cause fréquente d'actes répréhensibles tels que la discrimination, les discours de haine, le harcèlement, la violence, etc.

De nombreuses personnes sont profondément préoccupées par l'état actuel de notre monde et souhaitent la fin de toute violence et de toute souffrance. Mais si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, nous ne savons souvent même pas comment nous pouvons mettre cela en œuvre dans notre vie quotidienne. Dans de nombreuses situations, nous sommes confrontés au choix d'utiliser notre intelligence intérieure pour comprendre ce qui aide et ce qui nuit, ce qui augmente l'agressivité et ce qui laisse transparaître notre bonté intérieure. Nous pouvons également commencer à apprendre la voie des choix judicieux. À l'aide de méthodes efficaces, nous pouvons renforcer trois qualités naturelles : l'intelligence, la chaleur et l'ouverture.

b) Quelle est la différence entre la peur et l'anxiété?

L'une des premières questions qui s'est posée était : Quelle est la différence entre la peur et l'anxiété ?

La peur et l'anxiété se produisent souvent ensemble, mais ces termes ne sont pas interchangeables. Même si les symptômes se confondent généralement, l'expérience de ces émotions varie en fonction du contexte. La peur est liée à une menace connue ou comprise, tandis que l'anxiété découle d'une menace inconnue, attendue ou mal définie. La peur et l'anxiété produisent des réactions similaires face à certains dangers. Mais de nombreux experts estiment qu'il existe des différences importantes entre les deux. Ces différences peuvent expliquer la façon dont nous réagissons à divers facteurs de stress dans notre environnement. (Accessed on Internet, 6. 3. 2020: <https://www.verywellmind.com/fear-and-anxiety-differences-and-similarities-2584399>)

Il existe de nombreux domaines de notre société dans lesquels se manifestent les effets souvent douloureux d'une anxiété inconsciente et de flambées incontrôlées d'émotions : discrimination à l'encontre de ceux qui sont plus faibles ou différents de nous, discours de haine, extrémisme, terrorisme, etc.

Le Groupe de travail a également voulu montrer quels sont les moyens et les méthodes pour que personne n'ait à faire face, seul et impuissant, à l'anxiété et aux émotions. Il existe de nombreuses méthodes éprouvées et efficaces, des médiateurs et des entraîneurs bien formés, etc. pour gérer l'anxiété et les émotions de manière appropriée. Il s'agissait de savoir dans quels contextes l'anxiété et les émotions incontrôlées apparaissent, sous quelles formes elles se manifestent en public et comment rendre les meilleures pratiques plus facilement accessibles afin de pouvoir les gérer plus efficacement dans les villes, mais aussi dans les zones rurales.

Un recueil de bonnes pratiques et de techniques a été lancé afin de développer une véritable égalité, pour les femmes et une réelle intégration pour les minorités ethniques, religieuses et sexuelles. En outre, une première liste de bonnes pratiques et de domaines de recherche supplémentaires qui peuvent encore être réalisés est indiquée.

Comme le mandat de la commission Education et Culture et de son groupe de travail se termine en avril 2020, et du vaste champ d'investigation à étudier, il a été décidé de ne présenter qu'un petit nombre de techniques et d'approches pilotes. Un bref résumé de chaque présentation est présenté dans ce rapport.



Les villes deviennent des espaces de plus en plus encombrés et leurs habitants sont confrontés à des défis toujours plus importants. Une population en constante augmentation, une vision du monde et des cultures diverses, des migrations, la diminution des espaces de vie, l'incertitude des emplois, le stress important et en augmentation dans tous les domaines de notre société numérisée contribuent à une augmentation de l'insécurité intérieure et des craintes.

Face à une personne ou une situation inconnue, nous ne savons souvent pas comment gérer les sentiments inconfortables ou l'anxiété diffuse qui y sont associés. Cela peut conduire à la recherche d'une personne coupable ou d'une cause extérieure. Ces sentiments d'insécurité, pour la plupart inconscients, sont le terreau d'une discrimination, d'un fondamentalisme, d'un populisme, d'un discours de haine, de violence et de terrorisme croissants.

“Le fondamentalisme naît lorsque nous sentons que nous avons besoin de quelque chose de défini et de solide pour nous protéger de ceux qui sont différents de nous. Cela vient de la peur de perdre le contrôle, de perdre le sol sous nos pieds. Mais quelle que soit la forme que prend la peur, elle continue à s'intensifier et se traduit par des actions qui peuvent faire de grands dégâts. Elle dégénère en guerres, en émeutes, en violence et en cruauté. Elle crée un monde laid, qui engendre davantage de peur.” (Pema Choedron)

Il existe un certain nombre de techniques innovantes et testées sur le terrain qui peuvent être appliquées pour mieux gérer ses angoisses et ses émotions. Ces techniques peuvent nous permettre de réaliser que "l'autre" est un miroir de nos propres sentiments mais pas sa cause directe.

Se débarrasser de sentiments désagréables en se battant ou en harcelant, par exemple, les femmes ou les minorités sexuelles, ethniques et religieuses n'aidera tout simplement pas. Supprimer les peurs et les émotions ou les fuir n'est pas une alternative car cela ne résoudra pas le problème. Il est beaucoup plus logique d'identifier les causes profondes et d'utiliser des techniques pour les traiter de manière appropriée.

Le groupe de travail a commencé par une première sélection d'approches possibles et de techniques validées sur le terrain

- Améliorer ses capacités en matière de communication : a) La communication empathique b) Commencer à déconstruire l'ennemie c) l'éducation à la justice réparatrice
- Développer l'équilibre émotionnel
- Dialogue entre les religions et les écoles de pensée : a) Développer la pratique de l'interconvictionnalité - une valeur pour notre humanité commune b) La formation de l'identité en Europe par la reconnaissance mutuelle dans le dialogue interreligieux
- Egalité des genres : a) Anxiété fondée sur le genre dans les religions – b) Temps des Villes
- Pour une ruralité dynamique et inclusive

Vous trouverez ci-dessous des résumés des présentations faites lors des sessions des groupes de travail. En outre, nous énumérons d'autres domaines d'investigation (encore à entreprendre), d'autres techniques, des solutions recommandées et des bonnes pratiques que nous avons pu recueillir



c) Améliorer ses peurs en matière d'anxiété

▪ La communication empathique

Un outil pédagogique efficace, Kari Flornes - GERFEC

Introduction – les expériences personnelles

En 2006, j'ai lu le livre de Lisbeth Brudal "Positive Psychology" 2006 (Positiv psykologi), et j'ai découvert l'outil pédagogique "Empathic Communication". Il s'agit d'un outil pédagogique efficace qui peut initier un changement personnel et professionnel. Cet outil peut contribuer à la transformation des personnes, aux dialogues et aux rencontres interpersonnelles avec des interactions structurées. L'objectif final de ces activités est de "changer la société". (<https://www.empatisk.no/>)

Développer l'empathie : une prise de conscience personnelle

L'aptitude à manifester de l'empathie existe en chacun depuis la naissance. Mais pour développer cette aptitude, on a besoin « d'être nourris » (Brudal, 2006). Les parents et les professeurs sont les référents les plus importants dans ce processus de développement. Mon expérience, après avoir travaillé la communication empathique avec les étudiants, m'amène à conclure que la communication empathique peut initier ce changement personnel. Chaque personne est appelée à raconter son histoire, ses émotions, et à jeter un regard critique sur cette histoire. L'empathie est le support actif du professeur. Elle induit une motivation chez l'étudiant qui, se sentant pris en compte, ose parler. Pour un pédagogue, il est très important de connaître l'histoire de chaque élève car cette histoire est singulière. Avec ces connaissances, le professeur est plus enclin à organiser un apprentissage différencié. Pour cela le professeur doit connaître ses élèves, leurs qualifications ainsi que leur histoire personnelle. Les étapes de la Communication Empathique :

La communication empathique

- *Racontez-moi*
- *Quels sont vos sentiments ?*
- *Que pensez-vous de ce que vous venez de me dire ?*
- *Aimeriez-vous savoir mes réflexions au sujet de ce que vous m'avez dit ?*

Réflexions après le dialogue

- *Que s'est-il passé ?*
- *Comment dois-je le comprendre ?*
- *Comment puis-je l'expliquer*

Après avoir terminé le dialogue, les deux personnes discutent ce qui s'est passé. Il est aussi possible qu'une troisième personne joue le rôle d'un observateur et participe dans cette conversation.

Conclusion

L'objectif de la communication empathique c'est d'aider l'élève à trouver sa propre force et sa propre stratégie pour résoudre ses problèmes personnels. Les deux protagonistes entrent



dans une zone neutre qui va aider le jeune à retrouver la cohérence et le sens de sa vie. Le plus important est que le professeur crée un cadre empathique, un cadre sécurisé, la première étape de la pédagogie du GERFEC. Dans ce climat de sécurité, l'élève se sent libre de parler de sa vie et de ses difficultés et «empowered» «renforcé dans son moi-intérieur» c'est-à-dire responsabilisé pour trouver ses propres solutions. La communication empathique donne aussi la possibilité aux enseignants de développer leurs compétences personnelles et professionnelles. Ces enseignants créent une relation avec les élèves qui leur donne une compréhension plus profonde de chaque personne et une identification empathique avec chacun. Grâce à cette compétence, non seulement l'enseignant voit ce que **fait** l'élève mais il essaye, en même temps, de mieux comprendre **pourquoi**. Il /elle sera ainsi capable de se mettre « dans les chaussures des élèves ». Cette action le rend plus compétent pour créer une éducation qui répond mieux aux besoins de développement intellectuel et personnel des élèves.

Livres:

Brudal, L. (2006) Positiv psykologi. Bergen : Fagbokforlaget

Brudal, L. (2014) Empathic Communication : The Missing Link. Best Seller Publishing

Sympathie et empathie – la différence : <https://www.hjelptilhjelp.no/video/forskjellen-mellom-empati-og-sympati-engelsk>

Exemples de réponses issues de la pratique :

International Child development Program–ICDP :

https://bestill.buudir.no/userfiles/products/46/8_tema_fransk_DIGITAL_enkelt sider.pdf

Site Web :

Communication empathique : <https://www.empatisk.no/>

Le cheminement norvégien vers une éducation inclusive et efficace: https://www.researchgate.net/publication/254242565_Adapted_education_The_Norwegian_pathway_to_inclusive_and_efficient_education

- **Commencer à déconstruire l'ennemi**

de Gaudiose V. Luhahe, doctorante en éthique, Université de Strasbourg

[La communication au service de l'éthique de la reconstruction,](#)

Si l'ennemi est une construction, il est possible de la déconstruire en multipliant les rencontres et les échanges dans le cadre d'une communication éthique. La communication éthique dans le contexte post-conflit repose sur le courage de se préparer à ce que Michel Foucault appelle le "jeu parrésiasique". Ce jeu consiste à avoir le courage de dire la vérité contre toute attente, sans la pervertir ou l'embellir, sans rien cacher et sans se soucier qu'en disant la vérité, on risque d'irriter l'autre, de provoquer la haine ou la violence. Ce courageux "dire la vérité" qui ouvre et établit des relations avec l'autre est utile à la "ville". Selon Michel Foucault, "après avoir ouvert un moment essentiel, fondamental, absolument nécessaire : la possibilité de la haine et du déchirement", la vérité du parrésiasique, lorsqu'elle est bien accueillie, lorsque les autres visages "acceptent le pacte et jouent le jeu de la parrésie - peut à ce moment-là unir et réconcilier", alors que le discours qui raconte le mensonge est néfaste. Dans ce "jeu parrésiasique", la présence de couples qui jouent le rôle de médiateurs est cruciale. Voir Foucault M. Le courage de la vérité, le gouvernement de soi et des autres II, cours au Collège de France.1984,



Seuil/Gallimard, 2009. Un exemple : les tribunaux Gacaca, un concept qui a été introduit au Rwanda après le génocide des Tutsis.

Exemples de réponses tirées de la pratique :

- **Le concept de "jeu parresiasique" au Rwanda**: consiste à avoir le courage de dire la vérité contre toute attente, sans la pervertir ou l'embellir, sans rien cacher et sans se soucier du fait qu'en disant la vérité, on risque d'irriter l'autre, de provoquer la haine ou la violence. Ce courageux "dire la vérité" qui ouvre et établit des relations avec l'autre est utile à la "ville", puisque, selon Michel Foucault, "après avoir ouvert un moment essentiel, fondamental et strictement nécessaire : la possibilité de la haine et du déchirement"... La vérité du parrésiasite, quand elle est bien accueillie, quand l'autre, devant lui, accepte le pacte et joue le jeu de la parésie - peut alors s'unir et se réconcilier", alors que le discours qui raconte le mensonge est néfaste. Cette démarche de dire la vérité suppose évidemment la liberté et l'autonomie au sens kantien du terme.
- **Tribunaux "Gacaca"** ont été présentées comme une action thérapeutique dont le principe actif est la "vérité". Sur les panneaux d'affichage présentant les juridictions "Gacaca", installés partout au Rwanda, le long des routes, on pouvait lire "*ukuri kurakiza*", qui signifie "*la vérité guérit*". "Si nous disons ce que nous avons vu, si nous confessons ce que nous avons fait, cela nous guérira."

Site web :

- Georges A. Legault, La délibération éthique au cœur de l'éthique appliquée, *Revue française d'éthique appliquée* 2016/1 (n° 1), p. 37-44. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-ethique-appliquee-2016-1-page-37.htm>, consulté le 13 octobre 2018.
- Luhahe GV, Rognon F. « Rwanda après le génocide des Tutsi: les juridictions «Gacaca», une justice pédagogique, pénale et restauratrice », in *Éthique et santé* (2017). <http://dx.doi.org/10.1016/j.etiqe.2017.03.002>

Livres :

- Jean-Marie Colombani, "Communication", in *Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne*, sous la direction de Laurent Lemoine, Eric Gaziaux et Denis Müller, Édition du Cerf, 2013, p.420.
- René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Éditions Bernard Grasset, 1972.

▪ L'Éducation à la justice réparatrice

Martin Ramstedt (EBU) (anthropologue juridique, médiateur indépendant, formateur en communication pleine conscience)

L'éducation à la justice réparatrice en tant qu'approche communautaire de la résolution des conflits, en complément des systèmes juridiques existants des États membres, devrait être intégrée dans l'action des villes interculturelles européennes – d'intégration interculturelle. La justice réparatrice, avant tout, vise la réconciliation.

Étant donné que le dialogue réparateur entre les victimes et les délinquants met en lumière les dimensions personnelles et interpersonnelles de la criminalité, il implique naturellement une appréciation de l'importance de tenir compte de la multiperspectivité et de l'ambivalence, autant que de dire la vérité, concernant le préjudice et la restitution, les besoins des victimes et leurs obligations, ainsi que la diversité des parties légitimes appelées à participer au dialogue.

Cela signifie également que nous devons être conscients de l'anxiété et du stress que les perspectives mentales contradictoires sur tous ces aspects d'un cas sont susceptibles de susciter chez chacun des intervenants.



L'éducation à la justice réparatrice bénéficie donc grandement des méthodes de réduction de l'anxiété et du stress fondées sur la pleine conscience, telles que l'écoute profonde, la communication consciente et les méthodes connexes. Les compétences acquises dans le cadre d'une telle éducation sont particulièrement nécessaires à la réussite de la création de conteneurs sûrs pour les dialogues réparateurs et dans le prolongement de cette formation les communautés de soins.

d) Développer l'équilibre émotionnel

- **Établir une conscience émotionnelle et la capacité de travailler de manière constructive avec les émotions,**

Dr. Axel Brintzinger – Enseignant pour le CEB (Cultivating emotional balance)

Cultiver l'équilibre émotionnel (CEB) est une formation de 42 heures, laïque, basée sur des preuves, sur les émotions et la pleine conscience, conçue pour aider les participants à améliorer leur vie émotionnelle en cultivant des expériences émotionnelles constructives, en diminuant les expériences émotionnelles destructrices et en développant l'équilibre mental. La formation consiste en une connaissance conceptuelle globale et des exercices expérientiels tirés de la recherche scientifique occidentale sur les émotions et des pratiques traditionnelles orientales de concentration et de contemplation de l'attention.

Le CEB est conçu pour fournir des compétences utiles au développement individuel et à la communication interpersonnelle dans des populations non cliniques. Le CEB encourage les participants à définir leurs aspirations à une santé mentale exceptionnelle (un bonheur véritable) par le biais d'un équilibre attentionnel, émotionnel, cognitif et conatif. Le programme permet de choisir s'il faut s'engager émotionnellement et, dans l'affirmative, d'avoir le choix de la manière de s'engager. Il permet aux personnes de faire travailler leurs émotions pour et non contre elles en développant des réponses émotionnelles constructives, d'identifier les causes profondes de la souffrance et d'avancer vers un bonheur véritable.

Le CEB a vu le jour en 2000, lors d'un dialogue entre des spécialistes du comportement, un neuroscientifique, un moine, un philosophe et le Dalai Lama. La réunion de 2000 à Dharamsala a rassemblé de nombreux experts occidentaux dans différents domaines scientifiques qui ont passé une semaine à dialoguer avec le Dalai Lama sur les "Émotions destructrices". Paul Ekman, chercheur de renommée mondiale dans le domaine des émotions et professeur émérite à l'UCSF, a présenté une vision évolutive de l'émotion, dans laquelle il a soutenu que les émotions ne sont pas intrinsèquement destructrices, car si elles l'étaient, elles n'auraient pas été préservées au cours de l'évolution.

Le quatrième jour de la réunion, le Dalai Lama a demandé si quelque chose allait se passer pour améliorer la vie émotionnelle des gens dans le monde. Ekman a relevé le défi et a déclaré qu'il pensait qu'un programme de formation innovant pourrait être développé en combinant des exercices occidentaux pour développer un comportement émotionnel plus habile, avec des pratiques méditatives orientales. Le Dalai Lama s'est montré enthousiaste, demandant que les pratiques méditatives soient de nature laïque, et Alan Wallace a été approché pour être le chef de file de l'incorporation des pratiques méditatives. C'est un érudit contemplatif et un écrivain prolifique qui a passé quatorze ans comme moine bouddhiste tibétain, ordonné par S.S. le Dalai Lama, et qui dirige l'Institut de Santa Barbara pour les études sur la clairvoyance.

Au cours de la journée suivante, Ekman, Alan Wallace et les scientifiques Mark Greenberg et Richard Davidson ont commencé à esquisser ce que comporterait un tel programme de



formation et comment en évaluer au mieux l'impact. Le nom du programme, Cultiver l'équilibre émotionnel, est né de cette première journée de discussion. Ekman et Wallace ont poursuivi la planification du CEB avec la consultation du groupe original Mind & Life sur la conception du programme de formation et la conception de la recherche pour saisir les effets de la formation du CEB. Le Dalaï Lama a donné les premiers 50 000 dollars et 800 000 dollars supplémentaires ont été recueillis avec l'aide de Jon Kabat-Zinn, Dan Goleman et l'Institut Fetzer pour effectuer un essai de recherche approfondi sur le CEB. Paul Ekman a participé à l'étude pilote pour le CEB et il a recruté Margaret Kemeny, experte en projets de recherche sur les essais cliniques, pour diriger la recherche. Margaret Cullen et Alan Wallace ont assuré la formation. Des détails sur les résultats de l'étude de recherche originale suivront à la fin de l'article.

Le CEB est particulièrement appropriée pour le nombre croissant de personnes qui exercent des professions très stressantes. Lors de l'essai préliminaire de recherche clinique, les policiers et les enseignants ont été pris en considération, mais les enseignants ont été choisis dans l'espoir que les avantages qu'ils recevaient seraient ressentis par leurs élèves. Le CEB peut créer des voies vers la compassion grâce à la capacité de reconnaître la souffrance des autres et de tolérer cette détresse plus efficacement. Le CEB n'est pas explicitement une formation à la compassion, cependant apprendre à s'occuper de manière significative des expériences émotionnelles entre soi et les autres, associé à une méditation centrée sur l'attention et à des pratiques de bonté aimante, de joie empathique, de compassion et d'équanimité, favorise la compassion et une communication interpersonnelle constructive.

D'après la psychologie occidentale, le CEB se concentre sur les "compétences émotionnelles". Les compétences émotionnelles aident les gens à mieux comprendre leur vie émotionnelle, et donc à augmenter les engagements émotionnels constructifs et à diminuer les engagements émotionnels destructeurs. La pratique contemplative, tout en respectant la demande de laïcité du Dalaï Lama, met l'accent sur le développement d'un bonheur authentique par le biais d'un lien avec les aspirations fondamentales. Le bonheur véritable se concentre sur l'amélioration des efforts eudémoniques qui favorisent un bonheur stable, non motivé par des stimuli, par opposition à une focalisation prédominante sur le plaisir hédonique, sensuel et transitoire. L'eudaemonia est un terme aristotélicien qui décrit le contentement qui découle de ce que nous apportons au monde, et non de ce que nous en retirons, et qui crée un véritable épanouissement humain. Les quatre équilibres de Wallace enseignent la culture du bonheur authentique et du bien-être mental par l'équilibre conatif, attentionnel, cognitif et émotionnel.

Exemples de réponses issues de la pratique :

Amérique du Sud

- Institut Albert Einstein à Sao Paulo: Gestão Emocional nas Organizações - Cultiver l'équilibre émotionnel
- Paz & Mente (Peace & Mind) : une organisation éducative brésilienne transdisciplinaire qui se consacre, sur le plan académique et professionnel, aux domaines des études sur la paix et les conflits, des études sur les émotions et de la science contemplative:
<https://www.pazemente.com.br/>

États-Unis :

- Fondation Flourish : <https://www.flourishfoundation.org/>
- Groupe Paul Ekman : <https://www.paulekman.com/projects/cultivating-emotional-balance/>
- Eve Ekman : <https://eveekman.com> ; Atlas des émotions - <http://atlasofemotions.org/>



L'Australie :

- CEB à TAFE, collège communautaire de Melbourne
- CEB pour l'unité de soins cliniques de l'Université de la Sunshine Coast
- CEB à l'hôpital pour enfants Hummingbird House à Brisbane
- Publications : Milicevic, A., Milton, I., & O'Loughlin, C. (2016). L'apprentissage expérimental et réfléchi comme fondement de la résilience émotionnelle: Une évaluation de la formation émotionnelle contemplative chez les travailleurs de la santé mentale. *International Journal of Educational Research*, 80, 25-36.

Sites Web:

- Cultivating Emotional Balance (CEB) <http://cultivating-emotional-balance.org/>
- Introduction to CEB: <https://www.youtube.com/watch?v=6t2sWDYgJFE>
- A key to mental reliance: <https://www.youtube.com/watch?v=UYsl6ykUN2U>
- Wisdom Academy-Online Course: <https://wisdomexperience.org/courses/cultivating-emotional-balance/>

Livres:

- **Ekman**, P. (2003). *Emotions revealed: Recognizing faces and feelings to improve communication and emotional life*. New York: Times Books.
- **Wallace**, B. A. (2006). *The attention revolution: Unlocking the power of the focused mind*. Boston: Wisdom Publications.
- **Kemeny**, M. E., Foltz, C., Cavanagh, J. F., Cullen, M., Giese-Davis, J., Jennings, P., Rosenberg, E. L., Gillath, O., Shaver, P. R., Wallace, B. A., & Ekman, P. (2011). Contemplative/emotion training reduces negative emotional behavior and promotes prosocial responses. *Emotion*, 12(2), 338–350.
- **Goleman**, D. (2003). *Destructive emotions: How can we overcome them? A scientific dialogue with the Dalai Lama*. New York: Bantam Books.
- „**Ekman**, P. (Ed.) (2008). *Emotional awareness: Overcoming the obstacles to psychological balance and compassion*. New York: Times Books.“
- **Wallace**, B. A., & Shapiro, S. L. (2006). Mental balance and well-being: Building bridges between Buddhism and Western psychology. *American Psychologist*, 61(7), 690–701.

e) Le dialogue entre les religions et les écoles de pensée

- **Développer la pratique de l'interconvictionnalité - une valeur pour notre humanité commune**

de Michel Aguilar et François Becker (G3I)

Le Groupe International, Interculturel, Interconvictionnel (G3i) constitué en association de droit français, rassemble des femmes et des hommes de différentes nationalités, cultures, religions ou philosophies, désireux d'œuvrer au développement d'une société européenne inclusive.

Pour servir cet objectif, le G3i a réalisé deux colloques à Strasbourg :

En 2007 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg : « *Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle, rôle et impact des courants de pensée* ».

En 2012 au Conseil de l'Europe : « *Devenir citoyens et citoyennes d'une Europe interconvictionnelle* ».



Puis, conscient de l'importance de continuer d'œuvrer, avec les moyens qui lui sont propres, au développement d'une société européenne inclusive, le G3i a rédigé en 2017 un projet de Charte européenne de l'interconvictionnalité.

En effet, l'une des caractéristiques de l'Europe est la diversité politique, sociale, linguistique et culturelle des peuples qui en constituent la trame. L'allègement des frontières internes du continent, le brassage de ses populations autochtones et l'intensification des mouvements migratoires contribuent de nos jours à la mettre fortement en lumière. Cette évolution s'accompagne de l'expression d'une multiplicité de « convictions » de toute nature : philosophiques, religieuses, politiques, sociales ou culturelles. Obtenir une pleine adhésion des citoyens aux institutions officielles, délégataires des pouvoirs décisionnels, implique qu'on reconnaisse la légitimité de ces différences et qu'on leur donne la possibilité de s'exprimer.

Si la Convention de 1950, fondatrice du Conseil de l'Europe et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 reconnaissent l'importance de ces convictions et précisent les conditions de leur expression, elles ne disent rien sur la façon de prendre conjointement en compte leur diversité.

Le G3i suggère dès lors que le Conseil de l'Europe et l'Union européenne inscrivent comme l'un de leurs projets majeurs le recours au concept d'interconvictionnalité, en d'autres termes à la reconnaissance simultanée de leur diversité des convictions, de leurs apports réciproques, de la possibilité de dépasser leurs divergences et finalités pour agir en commun.

L'interconvictionnalité désigne les dialogues, les pratiques, les institutions dont le but spécifique est d'organiser des rencontres et des confrontations entre personnes de convictions différentes, se réclamant de traditions religieuses (juives, chrétiennes, musulmanes, bouddhistes, etc.) ou d'autres formes d'engagement personnel (humanisme, agnosticisme, athéisme, etc.).

L'interconvictionnalité désigne les dialogues, les pratiques, les institutions dont le but spécifique est d'organiser des rencontres et des confrontations entre personnes de convictions différentes, se réclamant de traditions religieuses (juives, chrétiennes, musulmanes, bouddhistes, etc.) ou d'autres formes d'engagement personnel (humanisme, agnosticisme, athéisme, etc.).

L'interconvictionnalité doit être considérée comme un prolongement du Livre blanc sur l'Interculturalité du Conseil de l'Europe et, à ce titre, peut constituer un soutien précieux pour la consolidation démocratique de la société européenne.

Exemples de réponses issues de la pratique :

- Rédaction d'une charte complète et présentation officielle au CoE
- Participation des membres du G3i à de multiples réunions de toutes sortes, notamment en France et en Belgique, où nous avons introduit le concept et où des discussions interconvictionnelles se sont développées.
- En ce qui concerne l'interconvictionnalité, suite à un certain nombre de discussions interconvictionnelles non concluantes (où aucune condamnation ne prime sur une autre), des discussions similaires sont en préparation dans plusieurs villes. Il s'agit d'une mise en œuvre pédagogique avec des jeunes qui seront en charge des processus démocratiques de la société européenne dans quelques années.

▪ Apprendre à mieux vivre ensemble avec nos différentes convictions :



Le GERFEC et le G3I ont établi ensemble un programme d'éducation avec des séminaires organisés entre 2015 et 2018 à Bergen (Norvège), Birmingham (Royaume-Uni), Athènes (Grèce), Budapest et Strasbourg. Les séminaires s'adressaient aux responsables d'OING et d'organisations nationales ayant une responsabilité éducative (parents, directeurs d'organisations de formation des enseignants, responsables d'institutions, chargés de l'éducation et de l'orientation des jeunes...) ainsi qu'aux conseillers locaux des pays membres du CdE. Le séminaire souhaitait permettre aux participants de :

Prenez connaissance des opinions et des convictions qui nous sont parvenues ;

Reconnaître la dignité inhérente à chaque être humain et développer les attitudes qui découlent de cette reconnaissance ;

Comprendre la diversité culturelle comme un élément essentiel de la richesse de l'humanité.

Développer des attitudes permettant de répondre à des convictions différentes et d'établir des projets communs. Passer du "pluri-convictionnel" à l'"interconvictionnel" afin d'assurer la cohésion sociale.

Les objectifs :

Personnel : Acquérir les éléments conceptuels et émotionnels du dialogue interconvictionnel et se connecter à ce qui est en jeu dans le contexte international actuel, développer des compétences pour le dialogue et la pratique interconvictionnelle par le biais de la communication empathique, tester les approches interconvictionnelles et la gestion des conflits.

Groupes : Analyser et gérer des situations de conflit complexes, mettre en œuvre le dialogue entre des personnes de convictions différentes et partager l'analyse.

Politiques : apprendre à créer des espaces de rencontre pour les personnes de toutes convictions et lancer des projets pour les institutions et les ONG basés sur la méthodologie du dialogue interconvictionnel.

Websites :

Concept d'interconvictionnalité : <http://joomla.g3i.eu/interconvictionnalite>

Livres :

Devenir les citoyens d'une Europe plurielle : espaces et pratiques interconventionnelles (French Edition) François Becker – Juin 24, 2016 ISBN-13 : 978-2342052619

L'éducation interconfessionnelle pour tous, perspectives théoriques et meilleures pratiques pour une action transformatrice, Editors: Duncan Wielzen and Ina Ter Avest ISBN: 978-94-6351-169-8

- [La formation de l'identité en Europe par la reconnaissance mutuelle dans le dialogue interreligieux](#)

de Prof. Dr. Wolfram Weisse, Directeur de recherche, Académie des religions du monde, Université de Hambourg

[Introduction](#)



1.1. “Le dialogue interreligieux peut (aussi) contribuer à un consensus plus fort au sein de la société en ce qui concerne les solutions aux problèmes sociaux”.⁷ Cette citation du Livre blanc sur le dialogue interculturel de 2008 “*Living Together as Equals in Dignity*” marque la première fois où la religion est abordée sur le plan de la compréhension interculturelle par le Conseil de l'Europe. Depuis lors, la prise de conscience de la pertinence du dialogue interreligieux s'est développée en Europe et dans le monde entier, une évolution à laquelle le Conseil de l'Europe a contribué de manière significative. Pourtant, la définition du terme "identité" dans le Livre blanc de 2008 reste vague⁸ et nécessite d'être précisée. C'est pourquoi je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de formuler quelques réflexions sur ces questions.

1.2. Au lieu de "identité", je préfère employer le terme "formation de l'identité" qui reflète mieux la nature processuelle de l'identité individuelle dans un développement continu. En soi, le terme "identité" implique potentiellement un résultat final stable comme objectif. Dans l'intérêt de la poursuite d'un "vivre ensemble" meilleur et plus responsable en Europe, le terme "formation de l'identité" peut également s'avérer plus adapté pour mettre en évidence les objectifs et les processus qui peuvent éventuellement nous aider à atteindre ce but.

1.3. Le philosophe français Paul Ricoeur a proposé une compréhension profonde de la façon dont la formation de l'identité découle des rencontres.⁹ Il affirme que la quête d'identité ne peut être poursuivie en excluant les autres pour se protéger, mais seulement en relation avec eux. Paul Ricoeur a formulé une double requête : nous devons à la fois accepter l'autre dans son altérité et nous reconnaître comme des sujets actifs et responsables afin de parvenir à nous reconnaître et nous rassurer mutuellement dans le développement de nos identités respectives. Avec les idées de Paul Ricoeur à l'esprit, je vais maintenant présenter quelques exemples d'amélioration de la coexistence dans la ville-état de Hambourg, en Allemagne, qui contribuent à une formation d'identité réussie par le développement de la confiance et de la reconnaissance mutuelle dans le dialogue interreligieux.

[La pertinence de la rencontre interreligieuse pour la coexistence dans la ville-Etat de Hambourg.](#)

2.1. La ville-État de Hambourg, avec ses 2 millions d'habitants issus de plus de 100 milieux culturels et religieux, abrite une grande diversité d'initiatives qui se sont consacrées à améliorer la compréhension mutuelle et la coexistence au cours des 25 dernières années. Ici, des acteurs sociétaux forts travaillent côte à côte à la coexistence entre les groupes religieux et laïques. Bien souvent, il n'est pas facile de faire cette distinction : religieux et laïques sont entremêlés. Cette constatation confirme la compréhension théorique avancée par le sociologue Peter L. Berger, aujourd'hui décédé, qui a identifié de nombreux chevauchements et diversités internes dans les domaines de la pluralisation religieuse et de la sécularisation dans ses "Deux Pluralismes".¹⁰

⁷ White Paper on Intercultural Dialogue „Living together as Equals in Dignity“. Launched by the Council of Europe Ministers of Foreign Affairs at their 118th Ministerial Session, Strasbourg, 7 May 2008, 22.

⁸ Here we read: „Our identity, by definition, is not what makes us the same as others but what makes us unique. Identity is a complex and contextually sensitive combination of elements.“ Opus citatus, 17.

⁹ Paul Ricoeur, *Wege der Anerkennung. Erkennen, Wiedererkennen, Anerkanntsein*. Frankfurt/Main 2006.

¹⁰ Peter L. Berger (2014). *The many Altars of Modernity. Toward a paradigm for religion in a pluralist age*, Boston / Berlin.



Ainsi, nous pouvons considérer le dialogue interreligieux comme un facteur dans un domaine plus large de dialogue interculturel, avec des acteurs tant religieux que laïques.

2.2. En développant l'approche mentionnée ci-dessus à la suite de Paul Ricoeur, nous pouvons provisoirement conclure que la formation de l'identité en Europe doit suivre un chemin donné : d'abord, nous devons surmonter l'ignorance en apprenant à mieux nous connaître et, de là, nous devons construire la confiance et la reconnaissance mutuelle. Pour décrire ce développement dans les termes originaux de l'auteur : nous devons passer de "l'ignorance" à la "connaissance" et, à partir de là, de la "reconnaissance" respective à la "reconnaissance mutuelle". C'est une description particulièrement bonne des développements que nous pouvons observer à Hambourg. Je citerai brièvement deux exemples :

2.2.1.: L'éducation religieuse pour tous :¹¹ A Hambourg, tous les élèves des écoles publiques sont libres de choisir la matière "Religion" indépendamment de leur appartenance religieuse ou de leur vision du monde (l'alternative non religieuse est appelée "Ethique" ou "Philosophie"). Le programme d'études est conçu en fonction de deux priorités un apprentissage factuel sur les différentes religions et leurs implications éthiques, et un engagement dans l'échange avec les différentes croyances chrétiennes, musulmanes, bouddhistes, juives, etc. et les visions du monde laïques représentées dans la classe. Dans ces conditions, le but ne peut être de rapprocher les élèves d'une religion ou d'une vision du monde donnée, mais de leur apporter plus de connaissances sur les multiples religions et visions du monde, de leur permettre de contribuer aux discussions en classe par leurs propres positions, de mieux comprendre les positions de leurs camarades de classe et leurs points de vue religieux et laïques, et de développer davantage de respect les uns envers les autres. Cette approche offre aux jeunes de Hambourg un énorme potentiel pour surmonter l'ignorance des autres religions et visions du monde, pour acquérir des connaissances et pour développer le respect mutuel. Je ne veux pas exagérer les effets de cette discipline scolaire. Il existe aussi des élèves à Hambourg qui prônent l'exclusion et la condamnation des "autres", religieux ou laïques. Cependant, la recherche empirique a montré que les élèves inscrits dans les classes d' "Éducation religieuse pour tous" ont une tendance évidente à surmonter les préjugés, à parvenir à une meilleure compréhension mutuelle et à trouver que leur propre position et formation d'identité sortent renforcées du dialogue interreligieux dans la classe.

2.2.2. Traités entre le gouvernement laïc de Hambourg et les communautés religieuses, en particulier les communautés musulmanes :¹² Pendant longtemps, les musulmans de Hambourg ont été considérés comme de simples "travailleurs invités" temporaires qui quitteraient le / repartiraient du pays après l'expiration de leur contrat de travail. Avec le temps, il est devenu évident que ces musulmans, pour la plupart originaires de Turquie, se sentent dorénavant chez eux à Hambourg, et ils forment aujourd'hui une communauté importante qui

¹¹ Wolfram Weisse (2014). La religion à l'école dans le Land de Hambourg, in: Jean-Paul Willaime (Ed)(2014) *Le défi de l'enseignement des faits religieux à l'école. Réponses européennes et québécoises*, Paris: Riveneuve, 67-81.

¹² Wolfram Weisse (2016). Religious Pluralization and Secularization in Continental Europe, with Focus on France and Germany, in: *Society*, Vol. 53, Number 1 (January 2016), 32-40. Wolfram Weisse, (ed.) (2016). *Religiöse Vielfalt und Säkularität. Die Verträge zwischen Staat und Religionsgemeinschaften in Hamburg*, Dokumentationsreihe der Akademie der Weltreligionen der Universität Hamburg Nr. 4, Münster: Waxmann.



représente environ 7 % de la population de la ville. Comme dans beaucoup d'autres pays européens, il existe en Allemagne un ressentiment marqué à l'égard des musulmans. Les discussions entre le gouvernement de Hambourg et les organisations musulmanes, conçues comme une mesure de construction de la confiance, ont commencé il y a environ 12 ans et ont abouti à des traités formels analogues aux accords entre l'État et l'Église en Allemagne, signés en 2012. Dans ceux-ci, les organisations musulmanes ont reconnu la société démocratique allemande comme étant le cadre d'orientation de leurs membres, englobant, entre autres, l'égalité des droits pour les hommes et les femmes. Inversement, le gouvernement a reconnu la population musulmane comme faisant partie intégrante de la société hambourgeoise et lui a garanti le droit d'exercer ses croyances et ses rites, y compris les enterrements traditionnels musulmans. Il est évident qu'un tel traité n'empêche pas les individus et les groupes des deux parties de s'accrocher à leurs préjugés, mais il constitue néanmoins un facteur de reconnaissance mutuelle hautement pertinent et ouvre ainsi la voie à une coexistence civile et pacifique des différentes religions dans la ville-état laïque de Hambourg.

Conclusion et Vision

Les exemples susmentionnés sont autant d'illustrations de coexistence réussie à différents niveaux à Hambourg en rapport avec la pertinence du dialogue interreligieux et interculturel. Le dialogue interreligieux peut ainsi contribuer à la construction de la connaissance et de la confiance afin de percevoir plus clairement les points communs et les différences dans l'intention de participer au développement d'une société qui respecte les différences – et qui favorise en même temps les valeurs communes de compréhension mutuelle. Cela n'est pas toujours facile. Des conflits surgiront inévitablement, surtout lorsque la religion sera politisée (par exemple, les musulmans de Hambourg épousant les positions islamistes prônées par la Turquie ou l'Iran). Cependant, mes exemples montrent des mesures concrètes visant à développer des valeurs pour tous les citoyens de la société, des valeurs qui façonnent leur propre compréhension et contribuent à la formation d'une identité qui est d'une extrême pertinence pour améliorer la manière dont nous vivons ensemble en Europe.

Vision : Dans ce contexte, je propose de développer une vision : au lieu de la poursuite systématique d'une " identité " culturelle européenne *unique*, je proposerais la poursuite de " formations identitaires " culturelles en Europe, différentes sur le plan contextuel, mais partageant l'objectif de créer une prise de conscience et d'encourager la reconnaissance mutuelle comme élément vital d'un ensemble de valeurs européennes fondamentales. Cela sera façonné à différents niveaux et par différents acteurs, transféré dans la pratique quotidienne, testé, encouragé et développé par beaucoup, y compris par des individus et des groupes d'affiliations religieuses et de visions du monde différentes, dans un dialogue interreligieux et interculturel, façonnant et favorisant la valeur fondamentale d'une formation d'identité européenne – *reconnaissance mutuelle*.

f) Égalité des genres

▪ L'anxiété fondée sur le genre dans la religion,

Par la Dr. Carola Roloff, Professeur visitant de bouddhisme à l'Académie des religions du monde, Université de Hambourg.

Lorsque nous parlons de former une identité culturelle européenne, nous devons considérer que l'identité est très complexe et varie d'une personne à l'autre. La recherche scientifique parle "d'intersectionnalité", c'est-à-dire d'une relation complexe et d'une interaction mutuelle entre les différences sociales. On observe des interactions entre les catégories génératrices d'inégalités de genre,



de classe et de race, de sexualité, d'âge, de (in)capacité, de religion et de nationalité. Je me concentrerai ici sur "l'identité de genre" et "l'identité religieuse" qui, pour diverses raisons, sont souvent ignorées.

La relation entre les deux catégories "genre" et "religion" n'est pas sans ambiguïté. Il s'agit dans les deux cas de catégories dans lesquelles les identités se construisent et dont la déconstruction ou le questionnement peut susciter de grandes craintes. En tant que catégories sociales, la religion et le genre sont d'une importance centrale dans les processus d'exclusion sociale et de "construction de l'autre", aussi appelé "Autre". Le sien est tenu pour acquis, positif et supérieur, tandis que le prétendu autre est catégorisé comme n'appartenant pas et déviant, et est dévalorisé.

Anne Hege Grung de l'Université de Oslo attire l'attention sur le fait, « ce qui est inquiétant, c'est la dynamique créée lorsque l'on prétend que les "femmes" et la "religion" sont des marqueurs d'identité d'une manière qui alimente les mouvements fondamentalistes, non démocratiques et non féministes, et que les "femmes" et la "religion" sont exclues des analyses et réflexions scientifiques et du domaine public. (2017, 165).

[Religion, femmes, structures du pouvoir et violence structurelle et culturelle](#)

De 2016 à 2019, avec une équipe de jeunes chercheurs, j'ai entrepris une recherche sur le genre et le dialogue interreligieux. Cette recherche a commencé à peu près à l'époque où nous avons organisé notre manifestation parallèle (side event) au sein du Conseil de l'Europe intitulée "Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes? Progrès et reculs", organisé par Anne Nègre, experte en égalité des sexes (2016, 21 juin)

[Vision essentialiste du genre binaire par rapport à une définition non binaire du genre dans toutes les religions](#)

Pendant ce temps, j'ai été très surprise d'apprendre les différentes notions religieuses et interprétations de l'identité de genre. Au moins trois des orateurs ont clairement représenté une vision très essentialiste du genre binaire, en considérant l'homme et la femme comme fondamentalement et irréductiblement différents. Ils ont déclaré que les femmes sont d'égale valeur (pas inférieures), mais qu'elles ne peuvent toujours pas assumer les mêmes rôles que les hommes, parce qu'elles sont "différentes". On a fait valoir qu'en raison de leur sexe, les femmes ne sont pas en mesure ou qualifiées pour occuper certains postes de direction religieuse.

Notre équipe de recherche interreligieuse était composée de quatre théologues féministes (deux femmes et deux hommes) de quatre religions différentes (judaïsme, christianisme, islam et bouddhisme). Dans le processus de recherche, il s'est avéré que dans les quatre religions (ainsi que dans d'autres religions du monde), il existe des courants d'essentialisation du genre (1). Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une question de religion, mais de savoir avec qui reste la prérogative de l'interprétation finale. Dans toutes les religions en jeu, on trouve des sources qui déconstruisent le genre et soutiennent une définition non binaire du genre. Le genre n'est pas une entité stable et fixe, mais fluide. Le genre n'est pas seulement socialement mais aussi théologiquement construit.

[Attitudes négatives envers les femmes et le féminin dans toutes les religions](#)

En même temps, dans toutes les religions, on retrouve une certaine attitude négative envers les femmes et le féminin. L'Église luthérienne lettone a décidé en juin 2016 d'interdire aux femmes l'accès aux mêmes fonctions que les hommes. Dans l'Église catholique, les femmes ne peuvent ni diriger une paroisse ni devenir prêtres. Il en va de même pour l'Église orthodoxe. Dans les traditions ultra-orthodoxes du judaïsme, les femmes ne peuvent pas devenir rabbins. Et dans deux des trois grandes traditions du bouddhisme, elles ne peuvent pas devenir des moniales pleinement ordonnées, comparables aux prêtres, ce qui les maintient dans un statut minoré par rapport à celui des moines au Sri Lanka et en Thaïlande. Si elles sont ordonnées, l'État refuse d'inscrire leur nom monastique dans leurs documents juridiques, ce qui entraîne un désavantage social.



Dans de nombreuses religions, par crainte de l'impureté des femmes ou par "souci" de les protéger prétendument des hommes, on constate une **ségrégation entre les sexes**. En Israël, bien que la loi l'interdise depuis 2011, il arrive encore que les femmes doivent s'asseoir à l'arrière de l'autobus ou n'obtiennent pas de transport du tout, car elles sont considérées comme impures. Dans de nombreux espaces religieux, les femmes s'assoient soit d'un autre côté, derrière les hommes, soit hors des regards dans une galerie ou dans une pièce supplémentaire.

Dans les universités publiques d'Europe, par exemple, depuis 1998, les théologiens catholiques ne reçoivent plus de chaires lorsqu'ils font des déclarations ambiguës concernant l'ordination des femmes. Ils doivent publier contre l'ordination des femmes afin de postuler pour une chaire. En Allemagne, en 2017, les femmes sont titulaires de beaucoup moins de chaires que les hommes : dans la théologie évangélique luthérienne, elles occupent 106 chaires sur un total de 421 (25%), et dans la théologie catholique romaine 73 chaires sur un total de 353 (21%).

[Raisons d'attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions](#)

Les attitudes négatives à l'égard des femmes dans la religion sont en partie fondées sur le maintien du pouvoir et en partie sur une misogynie ascétique. Lorsque la pureté ascétique ou le célibat est présenté comme l'idéal spirituel, les femmes sont souvent considérées comme une menace. Et lorsqu'elles exigent l'égalité, elles sont considérées comme séparatistes, voire comme des agents ou des précurseurs de la distraction et de la ruine de toute la tradition. D'autre part, elles sont souvent dépeintes comme des êtres humains plus faibles qui ont besoin de la protection des hommes, ce qui les éloigne également des positions égales.

[Impact des attitudes négatives à l'égard des femmes dans les religions](#)

Dans de nombreuses religions, les femmes n'ont pas un accès égal a) aux connaissances sacrées, b) à la participation aux pratiques et aux rituels qui préservent l'avenir de leur tradition religieuse (par la participation à des forums, la prise de décisions, la résolution de problèmes, etc. Elles sont donc en partie exclues d'une participation et d'un égal accès à la prise de décision. Cela signifie qu'elles sont exclues du cœur même de la religion.

[Possibilités d'agir contre la discrimination à l'égard des femmes dans le domaine de la religion](#)

Sur le plan politique, l'État devrait promouvoir la mise en œuvre effective de l'égalité des droits des femmes et des hommes et prendre des mesures pour éliminer les désavantages qui existent actuellement. La sphère religieuse ne devrait pas être une exception lorsqu'il s'agit de l'égalité des sexes. Le principe d'égalité doit primer sur la liberté religieuse.

Les lois qui doivent être mises en œuvre sont:

-  Pacte des Nations Unies (Pacte II des Nations Unies), 1966, article 3(2) (2)
-  Convention européenne des droits de l'homme, 1950, article 14 (3)

Mais le changement ne vient pas seulement des processus de sécularisation et de leurs dimensions juridiques, mais aussi de l'aspect religieux. Les preuves textuelles doivent provenir de la source directe et originale : les textes religieux faisant autorité eux-mêmes. Beaucoup d'hommes et de femmes, avec des comportements conservateurs profondément enracinés, résisteront au changement et tenteront de justifier leurs croyances et leurs actions en se référant aux textes qui font autorité. Il faudra donc faire appel au référentiel des textes eux-mêmes et démanteler, par le biais de l'herméneutique, les points de vue erronés afin de favoriser le progrès. Dans ce processus, c'est l'approche culturelle qui devra être transformée, pas seulement la traduction des textes canoniques. Pourtant, toutes ces interprétations, qu'elles soient locales ou mondiales, devront être à la fois contextuelles et dialogiques si l'on veut qu'elles soient acceptées et que l'objectif soit atteint.

Au niveau de la base, il est important de sensibiliser toutes les religions à ce problème fondamental. Notre discours (y compris le discours haineux) et nos actions (y compris toutes sortes de



violence physique) sont dirigés/contrôlés par notre pensée et par nos émotions. Il y a donc un intérêt croissant pour l'apprentissage de la pleine conscience. La conscience basée sur la conscience ne signifie pas seulement observer son propre corps et sa propre respiration, mais aussi contrôler ses propres émotions et pensées. L'objectif est de devenir émotionnellement plus stable.

(1) Gender essentialism: “The belief that males and females are born with distinctively different natures, determined biologically rather than culturally. This involves an equation of gender and sex.” Retrieved from:

<https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/oi/authority.20110803095846595> (28.10.2019).

(2) International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. Adopted and opened for signature, ratification and accession by General Assembly resolution 2200A (XXI) of 16 December 1966, entry into force 3 January 1976, in accordance with article 27: Article 3: “The States Parties to the present Covenant undertake to ensure the **equal right of men and women** to the enjoyment of all economic, social and cultural rights set forth in the present Covenant.” Retrieved from:

<https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/cescr.aspx> (28.10.2019)

(3) European Convention on Human Rights. Article 14: Prohibition of discrimination. The enjoyment of the rights and freedoms set forth in this Convention shall be secured **without discrimination on any ground such as sex**, race, colour, language, religion, political or other opinion, national or social origin, association with a national minority, property, birth or other status. Retrieved from:

Exemples de réponses issues de la pratique :

- L'Académie des religions du monde de l'université de Hambourg est le centre institutionnel de recherche, d'enseignement et de contributions à la société dans le domaine du dialogue interreligieux. Elle adopte une approche dialogique qui s'intéresse non seulement à la coexistence des religions, mais aussi à leur interaction. **L'AWR a beaucoup travaillé sur les recherches sur le Genre et la Religion, financées par des fonds européens...**

Site internet :

- L'Académie des Religions du monde: <https://www.awr.uni-hamburg.de/website-content/pdfs-flyer/redi-flyer-englisch.pdf>

Livres :

- Conférence des OING du Conseil de l'Europe, Comité Droit de l'Homme, Experte en égalité Expert Anne Nègre (2016, 21 June). “Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes: progrès et recul?, Conseil de l'Europe. Accès sur Internet :

<http://www.buddhistwomen.eu/FR/index.php/Texts/StrasbourgCouncil2016>

- Gross, Rita M. (1996). *Feminism and Religion: An introduction*. Boston: Beacon Press.
- Gross, Rita M. & Radford Ruether, R. (2001). *Religious Feminism and the Future of the Planet: A Buddhist-Christian Conversation*. London: Bloomsbury Academic. <http://dx.doi.org/10.5040/9781474287166>
- Grung, A. H. (2017). Transreligious Critical Hermeneutics and Gender Justice: Contested Gendered Spaces. In U. Winkler, L. Rodríguez Fernández & O. Leirvik (eds.), *Contested Spaces, Common Ground. Space and Power Structures in Contemporary Multireligious Societies* (162–175). Leiden: Brill/Rodopi.
- Koggel, C. M. (2011). Global Feminism. In J. Garfield & W. Edelglass (Hrsg.), *The Oxford Handbook of World Philosophy* (549–561). Oxford.
- Roloff et al. (2019). *Interreligiöser Dialog, Gender und dialogische Theologie*. Religionen im Dialog, 16. Münster: Waxmann.
- Roloff, C. & Weiße, W., eds. (2015). *Dialogue and Ethics in Buddhism and Hinduism. Public Presentations of The 14th Dalai Lama, Sallie B. King, Anantanand Rambachan and Samdhong Rinpoche*. Münster: Waxmann Verlag.
- Roloff, C. (2017). Women, Ordination, and a Buddhist Perspective: A Violation of Rights? *Religious Studies and Theology* (online) (print) RST 36.2: 187-211. <https://doi.org/10.1558/rsth.35158>



g) Le temps des Villes par la Dr. Anne Bergheim-Nègre

Avocate à la Cour, Présidente d'University Women of Europe, Vice-présidente en charge de l'égalité, Conférence des OING.

Les temps anciens sont rythmés par les saisons, les cadrans solaires inventés en 1500 avant Jésus Christ par les Egyptiens ou depuis 4 000 ans le Gnomon, bâton planté dans le sol, la clepsydre. En Chine les horloges à encens sont utilisées à partir du VI^e siècle puis au Xe siècle les sabliers, les horloges à huile ou bougie, préfigurent les horloges à ressort au XIV^e siècle encre, à pendule au XVII^e puis en 1954, les horloges atomiques.

Les êtres humains ont toujours voulu canaliser le temps, l'organiser. Les cloches des églises rythmaient la vie collective. Le temps de repos était consacré à Dieu. Puis le temps personnel s'est développé avec l'abaissement du temps de travail, La désynchronisation des emplois du temps a commencé au XIX^e siècle avec la révolution industrielle : le temps de travail salarié s'est joint au temps de travail agricole, puis maintenant sa flexibilité.

Ces temps qui s'imposent à soi, son temps qu'on impose aux autres, ces conflits de temps qui nous font perdre tant de temps peuvent être pris en compte dans la gestion des espaces urbains durables, qui doivent être repensés face à nos nouvelles façons d'appréhender le temps, ce temps dont les limites sont incertaines et variées pour beaucoup.

Le temps est lié à l'urbanisation

- L'aménagement des villes issu du XIX^e siècle, fixait des horaires fixes, identiques pour la majorité des services publics ou entreprises privées. Des services publics alors peu nombreux étaient ouverts aux mêmes horaires. . Et ce jusqu'il y a assez peu de temps. Cette organisation a du devenir plus souple, plus variée, plus ouverte aux attentes des citoyens dans une relation autre, et, s'adresser à un public très disparate.
- Comment rendre les villes plus agréables à vivre, moins anxiogènes, avec des exigences de qualité de vie, de respect de l'environnement sur des espaces territoriaux de plus en plus étendus ?
- Ces challenges ont ouvert des réflexions aux Nations Unies. Lors des Conférences d'Habitat 1, on reconnaissait l'importance des villes et de l'urbanisation. Puis Habitat 2 a souligné l'importance du développement durable et Habitat 3 a traité de la nécessité d'évolution de l'urbanisme vers la co-construction avec la société civile, afin de faire face aux défis urbains dans le cadre du développement durable et depuis lors du changement climatique.

Le temps est une valeur économique

- Ainsi le temps est d'ordre sociologique, il peut se relier à l'aune du concept d'accélération sociale.
- Le temps apparait aussi comme un actif économique, un capital fini amené à devenir de plus en plus rare.
- Ainsi, le consommateur/producteur pourra obtenir une même satisfaction avec différentes combinaisons temps-dépenses, en fonction des prix relatifs des biens et du temps. C'est le principe des courbes d'indifférence bien connu des économistes. Mais cette théorie reste-t-elle valable lorsque les salaires n'augmentent plus, ce qui est le cas général aujourd'hui ?
- La hausse de cette forme de demande a pour conséquence d'augmenter la valeur de notre capital-temps. En conséquence, elle explique en grande partie la croissance des pays occidentaux. Ainsi, le temps devient un véritable enjeu pour le processus techno-capitaliste, qui va donc chercher à s'en emparer
- L'une des grandes sources de profit de la nouvelle économie est la transformation du temps en un actif économiquement utile comme dans la publicité, les produits sont de plus en plus fournis gratuitement en échange de quelques secondes d'attention de la part de l'utilisateur
- L'accélération du temps est indispensable à la croissance avec la montée de modèles économiques renforçant les plus forts et précarisant les plus vulnérables



- Et nous entrons dans une démocratie liquide où les permanences sociales, économiques ou familiales se déstructurent comme nous l'avait expliqué Sonia Bressler, philosophe

[Les Temps des Villes](#)

Il est apparu particulièrement en Italie et Allemagne avec le souhait dans les années 1990 qu'un plus grand nombre de femmes puisse rejoindre le monde du travail, mais sans permettre l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Des sociologues, des urbanistes, des démographes dans toute l'Europe ont réfléchi à ces problématiques, qu'ils ont intitulée « le Temps des Villes ».

- Le Conseil des Communes et Régions d'Europe, a élaboré la Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, Innsbruck 2006. Cette Charte s'appuie sur la CEDAW et les Résolutions de la Conférence des Nations Unies de Pékin en 1995. Chaque signataire met en place un Plan d'action pour l'égalité et le révisera si nécessaire.

[Les principes de la Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes](#)

- L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental
- Pour assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte
- La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique
- **L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité**
- Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales pour faire avancer l'égalité
- Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité
- A la suite de ces réflexions dans divers pays, se sont créés des Bureaux du Temps, à l'échelle des villes, et une gestion du temps a été repensée au bénéfice de tous et des femmes en particulier.

[Des exemples du bienfait du temps des villes :](#)

- En Suède, il a été proposé des bus de nuit, dans des villes, s'arrêtant à la demande pour limiter les temps de marche la nuit, diminuant les risques d'agressions
- Les communes ou autres collectives territoriales créent des Bureaux ou Agences du Temps pour agir sur l'égalité, rendre le territoire plus fluide, répondre aux contraintes. Les horaires décalés se sont mis en place ouvrant le samedi et une ou deux fois en soirée pour faciliter la vie des usagers.
- Dans des villes d'une certaine importance, à la rentrée scolaire des guichets uniques de l'administration communale sont répartis dans la ville, ouverts de 16 à 19 heures avec l'invitation des associations concernées permettant de donner la possibilité aux parents de faire toutes les inscriptions de cantines des enfants, de sports, de loisirs divers, en un lieu avec garde d'enfant sur place.
- Pour les familles monoparentales, ou celles où les deux parents travaillent la nuit et qui sont près de 30%, des gardes d'enfants jusqu'à 13 ans au domicile familial la nuit, en fonction des revenus et selon les mêmes critères que le jour. Ce programme avait été initié par l'Union Européenne.
- Ou comme à Malte la prise en charge des frais de garde des enfants jusqu'à 5 ans de toutes femmes voulant travailler. Cela a permis de sortir des femmes de la pauvreté, de l'addiction, de la violence familiale et au bout de 5 ans, le système est devenu vertueux.
- Dans une ville avec des embouteillages rendant la vie impossible à tous en début de matinée, tous les usagers, les administrations ont été réunis et ont cherché des solutions qui ont été trouvées : le décalage des ouvertures des agences bancaires, de l'école proche, l'échelonnement de la rentrée des étudiants en cours. Ceci a permis quotidiennement une diminution des embouteillages, l'utilisation d'un seul bus au lieu de deux, avec comme résultat, une économie de moyens, moins de stress, une meilleure qualité de vie, une baisse de pollution pour finalement bien peu d'efforts.



- A Gerland en région lyonnaise, il avait été fait un diagnostic de ce territoire de 22 000 salariés pour 35 000 habitants, toutes les catégories de personnes morales, publiques ou privées, ont été réunies pour évoquer les difficultés liées à cet endroit, déplacements, commerces, absentéisme, garde d'enfants, salles de sports, heures d'ouverture des services publics, restauration, espaces en déshérence etc. La mise en œuvre n'a pas été aisée, le dialogue instauré a permis des avancées significatives pour la satisfaction de tous :
 - Les offres d'emploi ont été proposées en priorité aux habitants
 - Une entreprise avait un espace inoccupé, dans une autre des salariés souhaitaient faire de la gymnastique à un prix abordable, un accord a été trouvé avec une location de la salle à prix modéré pour faire de la gymnastique pour tous. Une crèche a été partagée
 - Des liaisons de bus ont été repensées entre les lieux d'habitation et les zones d'emploi
 - Idem pour la fluidification des trafics en décalant les horaires des uns et des autres.

« Villes amies des femmes », quelles recommandations 13?

- Dialogue, sens d'appartenance et territorialité : la plupart des bonnes pratiques (au moins cinq sur neuf) identifiées ont donné un rôle actif et la parole aux femmes dans la vie sociale et la vie politique.
- Reconquête de l'espace public et privé : l'architecture, l'urbanisme, l'intervention citoyenne ont été utilisés comme moyens de résistance et de réinvention des lieux de la vie quotidienne. C'est la valeur ajoutée des femmes architectes, urbanistes et militantes.
- Participation et autonomisation (*empowerment*) notamment par le biais de l'art et la culture (*street art, yarn bombing...*) souvent utilisés comme instruments d'action civique et politique.
- Le savoir-faire des femmes est un facteur d'émancipation et de lutte contre la mondialisation et l'uniformisation des expressions culturelles.
- Mettre l'accent sur l'approche intersectionnelle : les femmes ne sont pas un collectif uniforme.
- Certaines revendications se répètent : la sûreté/sécurité, la non-violence, l'accès au transport, la mise à disposition d'espaces récréatifs. Grâce à l'innovation technologique (applications MappiNa et Ring) et à la solidarité, le réseautage et l'approche participative, les bonnes pratiques ont été vectrices de changement, de valorisation des endroits abandonnés. Les femmes se réapproprient l'espace ».
- Élément de durabilité, écologie, recyclage et valorisation des déchets, prévoir des espaces pour les jeunes générations, intergénérationnel (six sur neuf pratiques).
- Travail à l'échelle locale tout en connectant avec d'autres femmes à l'échelle nationale et internationale

Approche intégrée ou « gender mainstreaming »

Dans ce domaine, comme dans les autres, l'approche intégrée n'est pas encore suffisamment prise en compte. Si des réflexions de ce type étaient systématiquement menées avec les sociologues, urbanistes, élus(es) et qu'ils soient formés(es) à ces problématiques dans leurs études, dans leurs exercices professionnels ou leur mandats électifs en liaison étroite avec les diverses administrations, tous les usagers, les salariés et les employeurs, la ville serait plus durable, plus adaptée à nos vies actuelles.

¹³ Séminaire organisé par la Fondation Jean-Jaurès, la coordination française et la coordination italienne du Lobby européen des femmes, le département Urbanisme de l'université de Naples Federico II, l'IEMed et l'association Genre et Ville, à Naples. Responsables politiques, expert.e.s et représentant.e.s de la société civile y ont échangé propositions et bonnes pratiques, 2017

<file:///Users/Anne/Desktop/%20%20GENDER%20EQUALITY%20EXPERT/TEMPS%20DES%20VILLES%202019/Femmes,%20villes%20et%20territoires%20l'exemple%20de%20Naples,%20ville%20refuge,%20ville%20rebelle%20%20Fondation%20Jean-Jaure%CC%80s.htm>



Les outils existent, les textes existent, la volonté n'est pas encore présente pour passer du De jure au De facto, comme toujours. **Pour que cette égalité existe, les OING, les élu(e)s locaux sont les vecteurs de l'approche intégrée.**

Bibliographie & Liens :

- Temps des Villes: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/014000520.pdf>
- Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Conseil des Communes et Régions d'Europe, 2005-2006, <http://www.afccre.org/mailling/Charte-%C3%A9galit%C3%A9-FR.pdf>
- Boulin, Jean-Yves *La ville à mille temps*, Editions de l'Aube, ISBN: 287678694X France, 02-2002
- Gwiazdzinski, Luc. 2005. *La Nuit, dernière frontière de la ville*, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00642968/file/La_nuit_derniere_frontiere_de_la_vi.pdf
- Klein, Olivier, Drevon, Guillaume, Gwiazdzinski, Luc *Représenter les temps et les rythmes urbains*, Elya Editions, 2017 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01612569/document>
- Mollura, Gaetano *Les programmes européens et les villes : politiques intégrées de requalification urbaine et "gouvernance*, Rives Méditerranée, <https://doi.org/10.4000/rives.4046>
- Toutain, Ghislaine, Clavaud Amandine, Femmes, villes et territoires : l'exemple de Naples, ville refuge, ville rebelle, Fondation Jean Jaurès, France, novembre 2017
- Vignes, Renaud « *La déformation sociale du temps est un défi pour nos institutions* ». *revue du Mauss*, n°52, novembre 2018
- Sudesturbac, *Sustainable development of sea towns* https://urbact.eu/sites/default/files/impaginatio_ing.pdf

h) Pour une ruralité dynamique et inclusive

(par Michel Aguilar, EBU)

Tandis que, dans une société mondialisée, les métropoles sont confrontées à l'impératif de l'inclusivité, les campagnes continuent de se vider et doivent inventer des conditions novatrices d'inclusivité rurale pour agréger de nouvelles populations capables pour inventer un XXIème siècle de la ruralité.

Les mêmes problèmes se posent partout en Europe : départ à la retraite de 48% des agriculteurs dans toutes prochaines années, difficultés d'accès au foncier pour les nouveaux agriculteurs, nécessité de modifier les cultures et les techniques agricoles pour faire face à la pression climatique qui s'accroît. Si dans de nombreux États de nombreuses métropoles et communautés urbaines ont entamé des transitions énergétiques, environnementales en prenant appui sur les immenses ressources de la société civile, on ne trouve (quasi) aucune initiative semblable en milieu rural.

Pour toutes ces raisons le programme Comb Lab a été lancé en janvier 2019 dans un territoire qualifié d'hyper-rural de 3500 km² où vivent 42000 habitants en Auvergne (France). Ce programme qui a engendré une fructueuse collaboration de la société civile avec les élus locaux est articulé en trois axes :

Un axe social : empowerment (au sens d'Amartya Sen, Prix Nobel d'économie 2008) des personnes et des groupes pour que les populations sinistrées du charbon et de la sidérurgie retrouvent leurs compétences citoyennes et la dignité.

Un axe technologique : De nombreuses maisons sont vides dans nos centre-bourgs et une minorité de plus en plus nombreuse de jeunes ingénieurs et développeurs veulent vivre et travailler hors des grandes agglomérations urbaines. Des appels à installation avec des projets de développement technologique en ruralité sont en préparation.



Un axe agricole : le départ à la retraite de nombreux agriculteurs, les conséquences des canicules sévères de plus en plus longues et les changements des comportements alimentaires imposent de revoir les modes de cultures et le modèle économique des exploitations pour conserver des fermes familiales adaptées à notre époque.

Un premier groupe de travail composé d'élus locaux et d'acteurs du territoire se réunit chaque mois et travaille au développement de ce programme.

Au-delà des nombreux aspects techniques inhérents, le programme Comb Lab constitue une valeur sociétale saluée par tous les acteurs et plus largement par la population. En tant qu'initiative de la société civile à laquelle s'agrègent élus, organismes territoriaux et techniciens de terrain, nous démontrons la vitalité de la société civile, la pertinence de ses initiatives en ces temps difficiles et une contribution importante à la vitalité de la démocratie locale

Exemples de réponses issues de la pratique :

Contributions des élus locaux à une initiative de la société civile visant à développer l'inclusion dans les zones rurales.

Contribution de quatre universités au programme Comb Lab. Les étudiants participent à l'élaboration du programme. Inclusion des jeunes dans un programme de transition globale.

En ce qui concerne la ruralité, le travail que nous menons avec les différentes autorités de la région vise à :

Le maintien d'une agriculture familiale qui favorise l'inclusion et la dignité sociale par opposition à l'introduction d'une agriculture industrielle qui exclut les populations locales. C'est là une ruralité réellement intelligente et inclusive.

Notre programme contribue à la "réintégration" sociale des agriculteurs. Le monde agricole en France et en Europe (source : Commission européenne) souffre d'isolement : isolement culturel, affectif, social, éloignement de la formation. Le suicide des agriculteurs est la deuxième cause de mortalité après le cancer. Notre programme de promotion de la profession, d'accès à la formation, de régénération des sols appauvris, vise à l'insertion des agriculteurs dans le corps social qui attend une alimentation saine et traçable.

Bibliographie :

- Europa, Notre histoire — sous la direction d'Étienne François et Thomas Serrier — Édition Champs histoire 2019. Outre de longs développements sur la construction de la mémoire de l'Europe, il y a notamment un intéressant passage (P 307 - 328) sur la ville comme lieu de liberté, théâtre de perturbations, refuge, etc.
- Le champ des possibles, Dialoguer autrement pour agir — Olivier Fournout et Sylvie Bouchet — Éditions SKT 2019. Les auteurs ont réunis des personnes soutenant des positions opposées sur deux sujets d'actualité : *technologie et changement climatique* et aussi *les pesticides dans l'agriculture*. Les auteurs du livre ont réussi à faire dialoguer ces groupes très opposés les uns aux autres, leur faire écrire tous ensemble une scène de théâtre et jouer cette pièce, le tout en moins de deux jours !
- La tropicalisation du monde — Xavier Ricard-Lanata — Éditions PUF 2019. Un bilan général de la situation puis l'espoir qui viendrait du Sud pour aider le Nord.
- Revue Esprit — N° 462 de mars 2020 : L'économie contre l'écologie ? Un numéro très richement documenté et argumenté.
- La justice digitale — Antoine tara-on et Jean Lassègue — Éditions PUF 2018.



- Résister, Responsabiliser, Résister — Mireille Delmas-Marty — Éditions Seuil 2013. Pour inventer un nouvel humanisme.
- Biodiversité, Agriculture et Services Écosystémiques — sous la direction de Christian Amblard et Arnaud Diemer — Éditions Œconomia
- Agriculture de régénération — Mark Shepard _ Éditions Imagine Un Colibri 2016.
- Ces deux derniers livres traitent des méthodes de culture et d'élevage selon des techniques naturelles permettant de redonner vie aux sols qui sont endommagés par des années de traitements chimiques.

Sites internet :

- Le réseau Fermes d'avenir <https://fermesdavenir.org/>
- Entretiens du nouveau monde industriel avec beaucoup de très bonnes vidéos en toute fin de la page d'accueil <https://enmi-conf.org/wp/enmi19/>
- Le baromètre de la fraternité <https://drive.google.com/file/d/1T8PN1PJzucxeQiCkGJFKXSJqaLz1hK9/view>

i) Conclusion :

Notre vie, et tout ce qui nous entoure, est soumise à des changements constants et permanents. Des tests scientifiques ont prouvé que les gens ont plus peur de l'incertitude que de la douleur physique (Accès le 6.3.2020 sur <https://www.inc.com/mithu-storoni/this-is-why-youre-so-afraid-of-uncertainty-according-to-neuroscience.html>).

Mais si nous regardons de plus près notre situation de vie, le "sol instable" dont nous avons si peur est la réalité fondamentale de ce monde.

Nous ne pouvons pas cacher nos angoisses et nos émotions pénibles pour toujours, les fuir ou déclarer quelqu'un d'autre coupable. Cela peut, dans certaines circonstances, conduire à des comportements extrêmes, à la discrimination et à la violence. Nous devrions plutôt les examiner attentivement, reconnaître leurs causes profondes et apprendre à les résoudre correctement.

Nous sommes de plus en plus témoins des effets douloureux de l'anxiété inconsciente et de ses manifestations incontrôlées d'émotion qui se manifestent sous forme de discrimination ou de violence contre ceux qui sont plus fragiles ou différents de nous.

Une personne qui développe ce sentiment d'anxiété non spécifique est facilement encline à glisser, par exemple, dans des stéréotypes d'exclusion : race, fondamentalisme religieux, misogynie et homophobie, etc. Elle justifie ensuite la discrimination, rejette l'égalité des droits et des chances pour ceux qui sont différents de lui. Mais c'est précisément ce comportement qui conduit à des tensions supplémentaires, qui engendrent encore plus de haine et de violence, qui à leur tour alimentent la peur.

Une législation élaborée ne suffit manifestement pas à elle seule pour structurer, sauvegarder et améliorer la qualité de vie dans notre société. Pour que tous les membres de notre société puissent vivre ensemble de manière plus harmonieuse, ils ont également besoin d'une aide facilement accessible dans les situations de vie difficiles, de partenaires de dialogue compétents et de la solidarité.

- **Améliorer la compréhension**



Un facteur important dans la prévention de la discrimination fondée sur la peur et de la violence qui en résulte a été considéré comme la sensibilisation des personnes à leurs processus intérieurs, l'amélioration des méthodes et la fourniture d'informations contre les incompréhensions.

Outre les techniques et méthodes proposées, il est nécessaire de créer des "espaces sûrs" où les anxiétés, les préoccupations et les problèmes peuvent être abordés ouvertement et sans crainte des conséquences ou de l'exploitation de la situation vulnérable.

Un espace libre dans lequel les véritables causes d'anxiété peuvent être identifiées et discutées et dans lequel des solutions peuvent être trouvées et mises en œuvre ultérieurement.

La manière même dont le discours public est mené, les lois et les mesures sont mises en application, influence l'intensification ou la réduction des expériences fondées sur la peur. Les cadres juridiques et l'aide publique doivent être adaptés à la vie quotidienne et accessibles à tous, quels que soient leur origine, leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur vision du monde.

Le groupe de travail de la commission Education et Culture a réfléchi à la forme que pourraient prendre ces "espaces sûrs" et aux méthodes d'assistance qui se sont déjà révélées utiles pour les personnes en situation de crise afin de les protéger contre la dérive vers des comportements discriminatoires ou extrêmes.

Le groupe de travail a commencé à recueillir les meilleures pratiques et à proposer des moyens de les mettre à la disposition du plus grand nombre possible de personnes qui en ont besoin dans des situations de vie difficiles. Les bénéfices de notre travail peuvent constituer une contribution réelle et significative à une société inclusive et plus pacifique, embrassant toute sa diversité et son potentiel.

Bibliographie :

- **Vivez sans entrave**, en vous libérant de vos vieilles habitudes et de vos peurs, Pema Chodron, ISBN: 270290792X
- **Quand tout s'effondre**, Conseil d'une amie pour des temps difficiles, Pema Chodron, ISBN 978-2702851302

Bonnes pratiques et informations complémentaires :

COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV), est basé sur les principes de la non-violence, l'état naturel de compassion quand aucune violence n'est présente dans le cœur. La CNV commence par supposer que nous sommes tous compatissants par nature et que les stratégies violentes - qu'elles soient verbales ou physiques - sont des comportements appris, enseignés et soutenus par la culture dominante. La CNV suppose également que nous partageons tous les mêmes besoins humains fondamentaux et que toutes les actions sont une stratégie pour répondre à un ou plusieurs de ces besoins. Les personnes qui pratiquent la CNV ont trouvé une plus grande authenticité dans leur communication, une meilleure compréhension, un approfondissement des liens et la résolution des conflits. La communauté de la CNV est active dans plus de 65 pays dans le monde.

- <https://www.cnvc.org/>
- <https://www.nonviolentcommunication.com/>
- <https://www.youtube.com/watch?v=4srHE9R7H9w>



REDUCTION DU STRESS BASE SUR LA PLEINE CONSCIENCE (MBSR):

La réduction du stress basée sur la pleine conscience (MBSR) est un programme basé sur des preuves qui offre une formation laïque et intensive à la pleine conscience pour aider les personnes souffrant de stress, d'anxiété, de dépression et de douleur ... La méditation de la pleine conscience est la méthode par laquelle les compétences de la pleine conscience sont cultivées...

Pour plus d'informations : https://en.wikipedia.org/wiki/Mindfulness-based_stress_reduction

Livres:

A Mindfulness-Based Stress Reduction Workbook for Anxiety, ISBN: 1608829731 by Bob Stahl and Florence Meleo-Meyer

VILLES DE COMPASSION : dans une communauté compatissante, les gens sont motivés par la compassion pour se prendre en charge et s'occuper les uns des autres.

<https://charterforcompassion.org/>

CEDAW-CITIES : „ Rendez le Global local" et protégez les droits des femmes et des filles en adoptant les principes de la CEDAW dans les villes et les communes d'Europe.

Comment introduire la campagne américaine pour la CEDAW en Europe?

<http://citiesforcedaw.org/>

VILLES AMIES DES LGBTI : une approche plus proactive de l'inclusion. Faire tomber les murs des préjugés - prévenir l'homophobie, la biphobie et la transphobie fondées sur la foi, Voir les villes favorables aux LGBTI:

<https://nomadlist.com/lgbt-friendly-cities>

ÉDUCATION DIALOGIQUE RELIGIEUSE POUR TOUS - Ville de Hambourg

L'"éducation religieuse pour tous" de Hambourg se considère comme une conception pédagogiquement et théologiquement responsable compte tenu de la situation multiculturelle et multi religieuse de la ville. "L'éducation religieuse s'adresse à tous les élèves, quelles que soient leurs convictions religieuses et idéologiques respectives. Elle offre également à ceux qui n'ont pas de formation religieuse distincte ou qui se considèrent comme étant à distance ou en contradiction avec toute forme de religion, des espaces d'expérience et des possibilités d'apprentissage. Compte tenu de leurs biographies, expériences et connaissances sociales, ethniques et culturelles, idéologiques et religieuses différentes, le plus important dans l'éducation religieuse est de rechercher ensemble une orientation dans les sentiments et la pensée, dans la foi et l'action.

"Ce faisant, l'éducation religieuse suit une compréhension de l'inter-religiosité dans laquelle les controverses et les conflits ne sont nullement ignorés, mais dans laquelle la diversité des religions et des cultures est fondamentalement perçue comme une richesse et une opportunité. C'est pourquoi l'atmosphère émotionnelle et intellectuelle dans la classe doit être portée par le respect mutuel et la curiosité, par un intérêt marqué pour ses propres intérêts et ceux des autres. Personne ne doit avoir le sentiment que son identité est ignorée ou menacée. Tous ceux qui participent à la classe en partagent la responsabilité."



Exemples de réponses issues de la pratique :

Un enseignement partagé de la religion pour tous: jusqu'à présent donné par des enseignants protestants, a maintenant fait de nouveaux pas : Les musulmans, les juifs et les Alévis dispensent également une "éducation religieuse pour tous". Concrètement, cela signifie que les enfants et les jeunes de différentes confessions ne seront pas séparés. Ils sont enseignés ensemble à tour de rôle par des professeurs de religion alévis, musulmans, juifs, protestants et peut-être aussi catholiques. C'est du moins le but recherché. Ce modèle, unique en Allemagne, a été élaboré pendant des années dans le cadre d'un dialogue entre les autorités scolaires et les communautés religieuses. L'autorité scolaire le coordonne.

Sites Internet :

- <https://li.hamburg.de/religion/material/4419346/art-einleitung/>
- https://www.deutschlandfunk.de/religionsunterricht-fuer-alle-ein-modell-fuer-hamburg.886.de.html?dram:article_id=469619

[SIDE-EVENT au CoE: Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes? Progrès et reculs.](#)

En complément du groupe de travail et du rapport sur "Droits de l'Homme et religions", Gabriela Frey (Coordinatrice des affaires européennes de l'Union Bouddhiste Européenne et Présidente de Sakyadhita France) a proposé d'organiser avec l'experte en genre de la conférence des OING, Mme Anne Nègre, un débat interreligieux intitulé : "Les religions sont-elles un lieu d'émancipation pour les femmes ? Avancées et reculs."

- <http://www.buddhistwomen.eu/FR/index.php/Texts/StrasbourgCouncil2016>

Les religions sont elles misogynes? (Emission interreligieuse France 2, novembre 2017)

- Part 1: https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=siHgmhmbhYl&feature=emb_logo
- Part 2: https://www.youtube.com/watch?time_continue=5&v=t6xxV6H40h4&feature=emb_logo
- Part 3: https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=ZuD6clzUI6o&feature=emb_logo

HEROES - Contre la répression au nom de l'honneur: des projets de prévention de la violence dans différentes villes d'Allemagne, dans lesquels des jeunes hommes issus de l'immigration et issus de milieux sociaux travaillent pour l'égalité des sexes et les droits de l'homme avec des règles d'honneur strictes et des structures patriarcales. Le projet de Berlin a été soutenu par la Fondation mondiale pour l'enfance au cours de ses premières années d'existence. Il a été précédé par le soutien de la Fondation à des projets du même nom en Suède.

"Rien n'est plus misérable que le respect fondé sur la peur" *Albert Camus*

<https://www.heroes-net.de>

ISOLEMENT ET SOLITUDE, l'isolement / la solitude des plus faibles, des personnes âgées, des jeunes, des minorités, des parents isolés

<https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2014/jul/20/loneliness-britains-silent-plague-hurts-young-people-most>

<https://www.nia.nih.gov/news/social-isolation-loneliness-older-people-pose-health-risks>



<http://www.besource.be/sites/default/files/pdf/TSE-Loneliness.pdf>

MAMIES CONTRE LES PARTIS DE DROITE une plate-forme non politique de la société civile pour la défense de la démocratie, de l'État social et de l'État de droit, vise à mettre en relation des femmes âgées et des grand-mères du monde entier pour partager des opinions et des résistances concernant la droite et les mouvements extrémistes dans le monde.

<https://omasgegenrechts.at/grannies-international/>

LE KIOSQUE D'ÉCOUTE (Zuhör-Kiosk): Le scénariste Christoph Busch a loué un kiosque abandonné dans une station de métro de Hambourg et propose aux passants d'écouter leurs pensées et leurs histoires. La réponse est énorme.

<https://zuhör-kiosk.de/>

<http://un-gesund.de/forschungsprojekte/das-ohr-kann-mehr-als-zuhoeren/>

Suggestions d'actions à poursuivre :

Poursuite de la compilation des bonnes pratiques et préparation d'une boîte à outils

Proposition de séminaires et de programmes de formation, éventuellement en collaboration avec l'Académie d'intégration interculturelle
<https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/intercultural-integration-academy>

Exploration et recensement des "espaces sûrs" praticables ainsi que de la façon dont ils peuvent être mis en place et rendus publics.

3. L'équipe des contributeurs

- **Gabriela Frey** (EBU) – Coordinatrice, Introduction et conclusion
Représentante de l'Union Bouddhiste auprès du Conseil de l'Europe)
- **Claude VIVIER LE GOT** (FEDE) – Pilotage et problématisation. Présidente de la commission Education et Culture
- **Kari Flornes + Roseline Moreau** (GERFEC) - Communication empathique / Pédagogie inclusive au cœur des villes interculturelles : inventer de nouvelles voies ...
- **Gaudiose Luhaha** - (Chercheur doctoral en éthique) - Communication éthique
- **Dr. Axel Brinzinger** (EBU) – Enseignant pour la CEB - Cultiver l'équilibre émotionnel
- **Michel Aguilar** (EBU & G3I) – Charte européenne de l'interconvictionnalité
– Pour une ruralité dynamique et inclusive
- **Prof. Dr. Wolfram Weisse** – Identity formation in Europe by Mutual recognition in interreligious dialogue, Senior Research Fellow, Academy of World religion, Univ. of Hamburg
- **Dr. Carola Roloff** – (EBU) – l'anxiété fondée sur le genre dans les religions. Professeure émérite à l'Académie des religions du monde de l'Université de Hambourg

Dr. Anne Bergheim-Nègre, Avocate à la Cour, Présidente d'University Women of Europe, Vice-présidente en charge de l'égalité, Conférence des OING

Martin Ramstedt – EBU anthropologue juridique, médiateur indépendant, formateur en communication pleine conscience.



4. Groupe de travail Droit à l'éducation tout au long de la vie

A. Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019

Date : Jeudi 11 avril 2019 de 14h30 à 16h30

Lieu : Palais de l'Europe, salle 02

Co-coordonateurs :

- Farouk ALLOUCHE, Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes (eurodoc)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)

1. Ouverture du groupe de travail

▪ Participants

Etaient présentes, les personnes suivantes :

- Isabel ALONSO, Right to Die Europe (RtDE)
- Catherine BAROSO, Comité européen d'Action spécialisée pour l'Enfant et la Famille dans leur Milieu de Vie (EUROCEF)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- Jean-Louis BURBAN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Patrick CHINIARD, EUROCEF
- Hedi CONDROYER, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Herminio CORREA, Association européenne des parents (EPA)
- Léon DUJARDIN, ESAN
- **Jean-Louis DURAND-DROUHIN, ESAN - ORATEUR**
- Pierre DUSSERE, OIEC
- Guillaume FROGER, Confédération des Compagnonnages Européens (CEEG)
- Claude-Laurent GENTY, CITI
- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Laurent GREGOIRE, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Alkistis KALANTZI, ESAN
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- René LEDDERMANN, ESAN
- Patrick LONG, ESAN
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Jean-Bernard MARIE, Justice et Paix Europe
- **Sophie MARINO, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA) - ORATRICE**
- Maritchu RALL, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF) / ESAN
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Hélène ROZET, ATD Quart Monde



- Bertrand SENELLE, OIEC
- **Mathieu SCHNEIDER**, vice-président de l'Université de Strasbourg et président du Réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS) - **ORATEUR**
- Bertrand SCHOENTGEN, CITI
- Marie-Françoise THULL, ESAN
- Gaël VIALA, CCEG
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE

2. Interventions d es experts

a) Mathieu SCHNEIDER : Enseignement supérieur et migration - De la responsabilité sociale des universités françaises par

Mathieu SCHNEIDER est maître de conférences en musicologie, vice-président « Culture, Sciences en société » de l'Université de Strasbourg et président du réseau d'accueil **Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)**.

Son activité de chercheur porte surtout sur la représentation des identités nationales (La musique et la construction des identités nationales au 19^{ème} siècle, Baden-Baden, 2010), particulièrement sur l'espace sud-allemand et suisse (L'utopie suisse dans la musique romantique, Paris, 2016) et sur les transferts culturels entre France et Allemagne. Compte tenu de son domaine de recherche, il a été à plusieurs reprises expert et rapporteur sur la politique culturelle de la musique et l'enseignement supérieur de la musique en France et à l'étranger, et aussi sollicité depuis 2008 pour diverses missions d'expertise au sein du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

En 2015, il met en place l'un des premiers dispositifs spécifiques pour l'accueil des étudiants en exil à l'Université de Strasbourg et l'a étendu en 2017 aux chercheurs en exil. Il est coordinateur national du réseau d'accueil français **MEnS** qu'il a fondé en septembre 2017, soutenu par la Conférence des présidents d'Université. Dans ce cadre, il est invité dans de nombreux pays européens pour échanger sur le rôle des universités dans l'accueil et l'intégration des populations en migration.

Au cours des derniers siècles, les mouvements migratoires dans l'enseignement supérieur ont été fréquents. La recherche est congénitalement internationale, et ce depuis longtemps (ex : Kepler ou Galilée). Beaucoup de chercheurs ont dû quitter leur pays car ils ne pouvaient plus y exercer leur métier librement (Albert Einstein, Marie Curie, Karl Popper ou Ernst Gombrich).

Ces migrations peuvent s'expliquer par des raisons d'ordre politique telles que l'émergence d'un régime politique menaçant ou niant la liberté académique, la détérioration du climat politique (guerre, révolution) ou la remise en question de libertés individuelles (raisons confessionnelles ou culturelles). Des raisons d'ordre personnel sont parfois pris en considération : environnement de recherche (infrastructure, encadrement humain) ; attractivité économique (salaires, conditions de vie) ; ou attractivité géographique (climat, qualité de vie).

Après ce bref rappel historique, il est nécessaire de se demander quelle doit être la politique migratoire pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) ? Plusieurs hypothèses sont à envisager :



- S'agit-il de favoriser une coopération et une entraide entre pays riches et pays plus pauvres ?
- Est-il question de défendre la liberté académique comme un droit fondamental du chercheur, des étudiants (et des pays libres) ?
- Faut-il considérer la diversité (culturelle, sociale, scientifique, épistémologique) comme une richesse et favoriser des communautés universitaires variées ?

La réponse est bien évidemment plurielle et doit permettre d'assurer une excellence inclusive avec des universités solidaires, socialement responsables et qui défendent leurs valeurs.

Cette volonté générale ambitieuse doit dans le même temps permettre de garder un haut niveau d'exigence scientifique, de défendre les intérêts nationaux ou européens dans un marché économique mondial fortement concurrentiel, mais aussi de préserver une concurrence saine avec les chercheurs et étudiants des pays d'accueil. Toute la question est donc de trouver la juste pondération entre ces deux grandes visées.

▪ L'exemple français du réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)

En 2015, la crise migratoire liée à la guerre civile syrienne atteint son apogée avec l'arrivée en Europe de plus d'un million de personnes fuyant le conflit. Environ 3770 réfugiés périssent en chemin, souvent noyés dans la Méditerranée. A l'époque, Angela Merkel a le courage d'accueillir la majorité de ces personnes quand la France rechigne à prendre ses responsabilités.

En 2016, l'Allemagne enregistre 745545 demandes d'asile (440000 sont acceptées) alors que la France n'en enregistre que 85000 (25300 sont acceptées) sur un total de 1323000 enregistrées en Europe. Parmi eux, 15% à 20% sont des étudiants, soit environ 250000 individus.

Face à cette situation, le monde universitaire français prend conscience que de nombreux réfugiés vont devoir être accueillis pour poursuivre leurs études et formations. A l'automne 2015, les premières initiatives d'universités sont lancées à Lille, Strasbourg, Grenoble et Paris 1.

Au printemps 2016, un guichet central pour les universités est créé au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et une première rencontre des universités engagées pour l'accueil des réfugiés a lieu. En septembre 2016, une deuxième rencontre avec 25 universités impliquées est organisée au MESRI. En janvier 2017, le programme PAUSE (Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil) est lancé.

En septembre 2017, le réseau MEnS est lancé officiellement, et depuis le début de l'année 2018, des négociations sont en cours entre le MEnS et le MESRI afin d'élaborer un plan national pour les réfugiés. En mai 2018, une délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DIAIR) est créée.

Le 12 avril 2019, il est prévu que Frédérique Vidal (ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) annonce un plan national pour les réfugiés.

Vous pouvez retrouver les annonces de la ministre via ce lien : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid140994/les-etudiants-refugies-et-beneficiaires-de-la-protection-subsidaire-auront-acces-aux-bourses-et-aux-logements-du-crous-a-la-rentree-2019.html>



Le réseau MEnS rassemble désormais de nombreuses structures telles que 38 universités et grandes écoles françaises, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Campus France, les CROUS, etc.

Le nombre d'étudiants réfugiés dans les programmes spécifiques est actuellement de 2000 avec un budget de 3,3 millions d'euros pour les dispositifs étudiants. Cette mise en réseau a permis d'assurer un lien permanent avec le cabinet de la Ministre et la DIAIR et de créer du lien et des relations avec des associations nationales.

Grâce à ce travail institutionnel, le réseau MEnS peut plus facilement défendre ses valeurs : l'éducation comme vecteur d'intégration sociale ; la conscience d'une responsabilité sociétale ; la défense d'une coopération et d'une solidarité internationales ; la défense de la liberté académique ; et la défense de l'inconditionnalité de l'accueil.

De façon générale, l'enjeu est de permettre à des personnes de se reconstruire après une période compliquée voire tragique, mais aussi de faire en sorte que ces mêmes individus soient en mesure un jour de participer à la reconstruction de leur pays (Syrie, Afghanistan, Libye, Erythrée).

Sur le terrain, les universités du réseau MEnS ont concrètement mis en place les mesures suivantes :

- Création d'un guichet unique d'accueil et d'accompagnement des étudiants ;
- Exonération des droits d'inscription ;
- Hébergement en lien avec les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)
- Cours de français et compétences additionnelles (culturelles, sociétales) ;
- Intégration à la vie des campus et à la société française (associations, services civiques) ;
- Aide à l'orientation et à la construction d'un projet professionnel.

D'autre part, le réseau MEnS permet d'échanger les bonnes pratiques, de produire des recommandations, de négocier pour la mise en œuvre de ces recommandations, d'être entendu au niveau politique en tant que porte-parole des universités impliquées, et de fédérer une ébauche « d'Union européenne des universités ».

Enfin, à travers l'Europe, 320 universités européennes sont engagées dans cette démarche d'ouverture et entre 10000 et 15000 étudiants ont été accueillis. Il existe aussi 15 programmes ERASMUS + pour l'accueil des réfugiés. Néanmoins, il existe de grandes disparités dans les prérogatives accordées aux universités, l'action des universités est encore trop peu coordonnée et les politiques migratoires nationales sont beaucoup trop disparates.

Pour de plus informations sur le réseau MEnS, vous êtes priés de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.campusfrance.org/fr/migrants-enseignement-superieur-reseau-etablissements-francais>

En résumé, l'expérience française du réseau MEnS montre :

- Le formidable élan humain qu'a pu susciter la crise migratoire de 2015 ;



- La prise de conscience des universités françaises de leur responsabilité sociale ;
- L'importance des réseaux dans la prise de décision et l'action politiques ;
- Le réel besoin d'accroître la coopération internationale, notamment au niveau européen ;
- La nécessité de renforcer les coopérations avec les régions en crise pour prévenir les flux de réfugiés et préparer plus en amont la reconstruction des pays en guerre.

Cet engagement collectif au quotidien s'est d'ailleurs récemment matérialisé par le soutien à **Pinar SELEK** (sociologue, militante antimilitariste féministe et écrivaine franco-turque), condamnée à la réclusion à perpétuité par la Turquie en janvier 2017 : <https://pinarselek.fr/>

Depuis la tentative avortée de coup d'Etat de juillet 2016, 6000 chercheurs et universitaires turcs ont été démis de leur fonction. Certains d'entre eux sont accueillis dans des universités européennes pour leur permettre de continuer leurs travaux.

Sur ce sujet, le co-coordonateur du groupe de travail *Farouk ALLOUCHE* indique aux participants une information concernant le Prix 2019 des Droits de l'Homme Václav HAVEL de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). La Commission permanente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe a décidé de soutenir la nomination de **Pinar SELEK** pour l'obtention de ce Prix, et le dossier de candidature sera envoyé avant la fin du mois d'avril 2019.

Ce Prix, créé en 2013, vise à récompenser des actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits humains en Europe et au-delà du continent. Il est décerné en mémoire de Václav Havel, dramaturge, combattant du totalitarisme, artisan de la Révolution de velours de 1989, Président tchécoslovaque et tchèque, et symbole durable de l'opposition au despotisme. Les candidats nominés doivent avoir apporté une amélioration à la situation des droits humains d'un groupe donné, avoir contribué à révéler des violations structurelles à grande échelle de certains droits, ou avoir mobilisé avec succès l'opinion publique ou la communauté internationale sur une cause particulière. Le Prix consiste en une somme de 60 000 €, un trophée et un diplôme. Il sera décerné le 30 septembre 2019 à Strasbourg.

En guise de conclusion, Emmanuel Macron déclarait en octobre 2017 que « *l'Europe doit construire un espace commun de protection et de solidarité, en créant un office européen de l'asile et un programme commun d'intégration et de formation des réfugiés* ». Il faut espérer que cet appel soit entendu mais surtout mis en œuvre à plus ou moins moyen terme sur le terrain.

Les participants remercient *M. SCHNEIDER* pour sa présentation PowerPoint qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

b) *Sophie MARINO Exemple de programme pour réfugiés dans l'enseignement supérieur européen : le programme Hérodote*

Sophie MARINO est docteur en sociologie et professeur à l'ENSBA. Elle a enseigné à l'Université et à l'École Supérieure d'Art d'Avignon, puis a été muséographe pour de grands équipements culturels au sein de l'agence Café Programmation.



Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse aux processus de recomposition et de transmission des connaissances. Ses domaines de réflexion interrogent l'énonciation muséale et le récit d'exposition, en particulier comme dispositif de production fictionnelle.

A la rentrée de septembre 2017, *Mme MARINO* crée le programme Hérodote au sein de la direction des études de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris (ENSBA).

Ce programme est un dispositif d'aide à la reprise des études pour les artistes réfugiés ou demandeurs d'asile ayant entrepris ou achevé une formation supérieure en art dans leur pays d'origine.

La formation propose des cours intensifs de français langue étrangère (FLE) qui sont dispensés par des professeurs de l'ENSBA, et contient également un accompagnement artistique personnalisé réalisé par des étudiants volontaires.

Non diplômant, le programme accueille des artistes pendant une année scolaire. Ces personnes suivent des cours de FLE, en fonction de leur niveau de français, niveau débutant ou niveau correct, à raison de trois séances de 1h30 par semaine.

Cette formation est un moyen pour ces artistes de retrouver un environnement artistique, d'avoir accès à l'ensemble des cours de l'ENSBA en tant qu'auditeur libre et d'éventuellement préparer les concours d'entrée aux écoles française d'art.

L'intégration de ces personnes auprès des autres étudiants de l'école se fait en fonction de leur parcours, de leur histoire et de leur statut : des Syriens, Ukrainiens, Palestiniens, Iraniens, Turcs, Kurdes et même une apatride font partie de ce programme.

Ces individus sont des étudiants invités en tant qu'auditeurs libres, et qui ont des tuteurs les aidant à réaliser deux petites expositions (accrochages d'œuvres d'art) au cours de l'année. Après avoir suivi ce programme, certains préparent des concours pour intégrer des écoles françaises.

Après la deuxième rentrée du programme (2018-2019), l'association *L'atelier des artistes en exil* (interne à l'ENSBA) a permis de donner à ces étudiants des moyens d'accès et de découverte de la culture française (théâtre, opéra, musée) et leur a également fourni des outils pour dépasser leurs difficultés administratives. En créant du lien social, ce maillage mis en place leur permet de se retrouver.

Pour la rentrée 2019-2020, il a été envisagé de réaliser une sélection des participants à ce programme, mais Madame Marino est foncièrement contre cette idée car elle estime que ce programme n'est pas diplômant et que la conception esthétique est un sujet secondaire dans le contexte particulier de l'accueil de personnes souvent meurtries par leur histoire et parcours.

Après cette présentation, les participants échangent et leur discussion peut être résumée comme suit.

Dans le contexte des hausses annoncées des frais pour les étudiants étrangers en France, pour que ce programme soit pérenne financièrement, il sera nécessaire de trouver des sources d'argent. Une meilleure coopération entre les pays riches et les pays en voie de développement est nécessaire dans tous les cas. Dans les faits, *Claude VIVIER LE GOT* indique que cette hausse des frais d'inscription provoque déjà de grands changements avec une baisse de 26% du nombre d'inscription des étudiants subsahariens, qui ont tendance à aller encore plus étudier au Maroc.

Les participants estiment en général que cette décision politique ne va pas dans le bon sens quand on sait que la première langue parlée en Afrique sera le français en 2050 (le Canada



est désormais préféré à la France pour apprendre le français). Cette mesure n'est donc pas un bon signal envoyé à l'Afrique, à sa jeunesse et à ses élites, traditionnellement formées en France.

En Belgique, il n'existe ni « programme Hérodote », ni « réseau MEnS » mais une campagne intitulée « la commune hospitalière » visant les personnes migrantes au sens large, a permis de leur faciliter l'accès aux études et de sensibiliser la communauté universitaire sur leur situation.

Les participants remercient Mme MARINO pour son intervention dont la retranscription leur sera envoyée dans le compte-rendu de la réunion.

c) Présentation de la Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe par Jean-Louis DURAND-DROUHIN (ESAN) et Rémi LOISON (FEDE)

Le co-coordonateur du groupe de travail Rémi LOISON explique brièvement aux participants que la question de la pauvreté des étudiants en Europe préoccupe particulièrement la FEDE depuis plusieurs années. Forte d'un réseau de 200000 étudiants ou apprenants, la FEDE est bien consciente des nombreux problèmes rencontrés par les jeunes pour poursuivre leurs études.

La FEDE souhaitait par conséquent aborder ce sujet quelque peu oublié par les décideurs politiques au niveau du Conseil de l'Europe, en rédigeant un ensemble de recommandations destinées aux 47 Etats membres de l'Organisation. La Recommandation contient des suggestions adressées aux gouvernements sur les douze thèmes suivants :

- Les stratégies nationales visant à réduire la pauvreté et à assurer l'égalité des chances pour tous ;
- La mise en place de mesures permettant d'élargir et de simplifier l'accès aux bourses d'études ;
- Les missions professionnelles visant à préparer les étudiants au monde du travail ;
- Le développement de l'apprentissage et la revalorisation des filières professionnelles ;
- Le phénomène de la prostitution estudiantine ;
- Les étudiants étrangers, réfugiés et ceux en situation de migration ;
- Le soutien et la promotion de la société civile et des OING aux actions individuelles innovantes ;
- L'appel au Conseil de l'Europe pour qu'il se saisisse de la question de la pauvreté des étudiants ;
- La mise en place de dispositions réglementaires appropriées et équitables, accompagnées de mesures financières incitatives ;
- Le renforcement des structures et des personnels d'action sociale et la mise en réseau globale des acteurs sociaux et des ONG ;
- Les stratégies nationales favorisant l'accompagnement psychologique des étudiants et une meilleure prise en compte de leur santé mentale ;
- L'accès plus simple au programme ERASMUS pour les étudiants les plus défavorisés.

Cette collaboration entre l'ESAN et la FEDE fait suite à plusieurs échanges initiés au début de 2019 puis à une rencontre de travail avec des représentants du Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) en mars 2019. Après un travail de corédaction, ce document institutionnel a été



présenté lors de la session plénière de la Conférence des OING le mercredi 10 avril et adopté par les 150 OING présentes lors du vote (à l'exception de trois abstentions).

Cette Recommandation ne sera pas légalement contraignante pour les Etats membres, mais bénéficie d'un large consensus au sein de la Conférence des OING et aura par conséquent un certain poids politique. Ce texte pourrait en particulier permettre à des ONG travaillant auprès de jeunes et d'étudiants, de s'en servir pour leurs stratégies de plaidoyer auprès des gouvernements nationaux.

Lors du vote d'adoption du 10 avril, deux légères modifications avaient été décidées par la Conférence et sont donc formellement avalisées par les participants du groupe de travail.

Pour l'ensemble du document, l'expression « *Charte européenne des droits sociaux de 1961* » est remplacée par la formulation « *Charte sociale européenne révisée* ». De plus, à la fin du point N°6 de la Recommandation, qui concerne les étudiants étrangers, l'expression « *sans différence de traitement et de coût scolaire par rapport aux étudiants européens* » est remplacée par « *sans différence de traitement et de coût scolaire par rapport aux étudiants nationaux* ». Les versions linguistiques complètes (française et anglaise) de cette Recommandation sont disponibles sur le site du CoE à travers ce lien: [https://www.coe.int/fr/web/ingo/texts-adopted#{"10852597":0}](https://www.coe.int/fr/web/ingo/texts-adopted#{)

Faisant suite à cette contextualisation, *Jean-Louis DURAND-DROUHIN* du Réseau européen d'action sociale (ESAN) rappelle que cette Recommandation représente une bonne occasion de questionner les instances européennes sur cette question complexe mais urgente pour la jeunesse. Malgré des niveaux de développement et de richesse très élevés, de nombreuses personnes ne peuvent suivre des études supérieures et la situation de la pauvreté des étudiants ne s'améliore pas en Europe.

Il devient de plus en plus compliqué pour les étudiants, d'étudier dans de bonnes conditions, et parfois même de manger à leur faim. L'ESAN est particulièrement sensible à la question de l'aide alimentaire, condition *sine qua non* pour qu'un individu puisse étudier dans des conditions normales. Cette aide, sur le terrain, n'a fait que croître ces dernières années.

Dans ce contexte, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) devrait baisser, et une partie des étudiants les plus précaires seront d'autant plus en difficulté. Le FEAD qui vise à lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale, ne représente pourtant que 0,37% du budget de l'UE : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089&langId=fr>

Dans ce cadre, l'ESAN a l'intention de se rapprocher de la Commission européenne et d'élargir le périmètre des partenariats pour faire avancer les choses, notamment au niveau du programme ERASMUS (EuRoPean Action Scheme for the Mobility of University Students).

Il s'agit de faire en sorte que plus d'étudiants européens défavorisés aient accès à cette grande réussite européenne.

Après cette présentation, les participants échangent et leur discussion peut être résumée comme suit.

d) Débats et échanges

Mathieu SCHNEIDER estime qu'un étudiant, qu'il soit étranger ou non, est avant tout un étudiant. La communauté universitaire doit continuer de jouer son rôle d'intégrateur comme le



montrent les exemples du réseau « *Migrants dans l'Enseignement Supérieur* » (MEnS) et de l'Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED).

Pour de plus amples informations sur le réseau UNIMED, vous êtes priés de cliquer sur le lien suivant : <https://www.uni-med.net/fr/comment-devenir-membre/>

En outre, *M. SCHNEIDER* se dit prêt à soutenir l'ESAN pour tout projet permettant d'interpeler les pouvoirs publics sur la question des étudiants étrangers.

Hélène ROZET (ATD Quart Monde) souligne la situation encore plus dramatique des personnes qui ne sont pas en mesure de suivre des études du fait de leur pauvreté. Elle estime qu'il existe trop d'inégalités et de différences entre étudiants.

Jean-Louis DURAND-DROUHIN indique qu'une action forte est nécessaire et qu'il faudrait créer un réseau de solidarité entre lycéens, étudiants et apprentis. L'ESAN est prêt à aller plus loin pour les jeunes les plus fragilisés afin que les pouvoirs publics prennent conscience du problème et agissent en conséquence pour les générations futures.

Les participants remercient *M. DURAND-DROUHIN* pour son intervention.

La prochaine réunion du groupe de travail *Droit à l'éducation tout au long de la vie* aura lieu entre le lundi 28 et le jeudi 31 octobre 2019 lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

Pour conclure la réunion, la présidente de la Commission éducation et culture, *Claude VIVIER LE GOT* rappelle que la réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création* aura lieu dans la même salle 2 de 16h30 à 18h30, avec la présence exceptionnelle de l'eurodéputé *Alain LAMASSOURE*, qui interviendra sur le projet d'Observatoire européen de l'enseignement de l'histoire en Europe.

B. Session d'automne 2019 : compte-rendu de la réunion du 29 octobre 2019

Date : Mardi 29 octobre 2019 de 8h à 9h

Lieu : Palais de l'Europe, salle 6

Co-coordonateurs :

- Farouk ALLOUCHE, Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes Chercheurs (eurodoc)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)

1. Ouverture du Groupe de Travail

▪ Participants

Etaient présentes, les seize personnes suivantes :

- Manuèle AMAR, Conseil Européen des Fédérations WIZO (CEFW)
- Pierre BEDOUELLE, Fédération européenne des colonies d'artistes (euroArt)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- George CAMACHO, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Hugo CASTELLI EYRE, Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)



- Pierre DUSSERE, OIEC
- Bettina HAHNE, Soroptimist International d'Europe
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Heleen JANSEN, Alliance internationale des femmes (IAW)
- Michel JULIEN BENVENUTO, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Anne NEGRE, vice-présidente de la Conférence des OING en charge de l'égalité, Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEFUDU)
- Maritchu RALL, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Guy SCHLAEDER, Union Professionnelle Internationale des Gynécologues et Obstétriciens (UPIGO)
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE
- Beata ZWIERZYNSKA, Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes Chercheurs (eurodoc)

Tous les participants n'étant pas parfaitement bilingues en anglais et en français, à chaque fois que cela fut nécessaire, les co-coordonateurs du groupe de travail ont traduit en anglais les résumés faits en français afin que tous les membres du groupe de travail puissent participer activement aux échanges et aux décisions.

a) Examen des activités du groupe de travail depuis avril 2019

Les deux co-coordonateurs rappellent que lors de la dernière réunion du groupe de travail du 11 avril 2019, les deux thématiques principales abordées ont été **l'enseignement supérieur et la migration** et la question de **la pauvreté et de la précarité des étudiants en Europe**.

Mathieu SCHNEIDER (maître de conférences à l'Université de Strasbourg et président du réseau d'accueil Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS) était intervenu sur le sujet « *Enseignement supérieur et migration - De la responsabilité sociale des universités françaises* ».

Sophie MARINO (sociologue et historienne) quant à elle avait présenté le programme Hérodote pour réfugiés dans l'enseignement supérieur européen, qu'elle a créé au sein de la direction des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris (ENSBA) où elle enseigne.

D'autre part, cette réunion du 11 avril 2019 avait permis de présenter la **Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe** conjointement élaborée par le Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) et la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) au premier trimestre 2019. Cette Recommandation qui contenait une douzaine de suggestions adressées aux gouvernements avait été adoptée par la plénière de la Conférence des OING le 10 avril 2019.

Après ce rappel, *Hugo CASTELLI EYRE* informe les participants que son OING, le Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE), essaie de développer en Espagne le même concept que le réseau d'accueil français **Migrants dans l'Enseignement Supérieur (MEnS)**. En effet, les étudiants migrants ou réfugiés ont de grosses difficultés à terminer leurs études et à trouver un emploi en Espagne. Dans ce contexte, *Hugo CASTELLI EYRE* prendra contact avec le professeur *Mathieu SCHNEIDER* (président du réseau MEnS) afin d'obtenir ses suggestions pour créer un **réseau MEnS espagnol**.



b) Proposition de travailler sur un projet de Déclaration concernant la situation des écoliers au Sahel

Rémi LOISON explique aux participants ce projet de **Déclaration concernant la situation des écoliers dans la région du Sahel occidental** (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad).

Depuis l'arrivée des djihadistes dans cette région, la présence militaire française n'a pu empêcher la fermeture d'un millier d'écoles au Mali et d'environ 2000 au Burkina Faso, abandonnées par leurs enseignants et laissées sans protection militaire ou policière.

Compte tenu de cette situation dramatique pour l'avenir de cette région, la FEDE a envoyé en juillet 2019 une lettre ouverte à plusieurs organisations internationales (ONU, UNESCO, UNICEF, Parlement européen, etc.). Le 23 octobre 2019, la Sous-Directrice Générale pour l'Éducation de l'UNESCO, *Mme Stefania GIANNINI*, a répondu à ce courrier en affirmant qu'elle partageait les sérieuses préoccupations exprimées par la FEDE sur le futur de ces dizaines de milliers d'écoliers vivant au Sahel.

Afin de mettre en avant ce problème inquiétant pour l'avenir de l'Afrique mais aussi pour la sécurité de l'Europe, il apparaît judicieux de rédiger une **Déclaration conjointe** avec les OING souhaitant travailler sur cette question.

L'idée est donc de lancer la discussion pour identifier les participants intéressés, les thèmes à aborder ainsi que la marche à suivre pour rédiger cette prise de position institutionnelle collective.

Faisant suite à cette courte présentation, les **quatre représentant.e.s d'OING suivant.e.s** ont manifesté leur intérêt pour participer à la corédaction de ce document :

- Manuèle AMAR, CEFW
- Marie-Hélène HALLIGON, RENATE
- Maritchu RALL, ESAN
- Guy SCHLAEDER, UPIGO

Par conséquent, il est convenu que Rémi LOISON enverra dès que possible aux quatre participants intéressés un courriel contenant un **projet de Déclaration** à compléter par les OING impliquées. Les opinions et les thèmes abordés devront être en lien direct avec la situation des écoliers au Sahel.

Les propositions **des ONG** seront à envoyer **avant le 19 janvier 2020 à cette adresse : education.culture@conference-coe.org**

Après le processus de corédaction du projet de Déclaration, ce document sera présenté par la présidente de la Commission éducation et culture à la prochaine réunion de la Commission permanente qui se tiendra le 27 janvier 2020.

In fine, ce projet de Déclaration sera présenté pour être validé et adopté par la plénière de la Conférence des OING qui se tiendra en avril 2020.

c) Discussion et échange d'expériences au sujet du projet de Recommandation sur l'enseignement de l'Histoire en Europe

Claude VIVIER LE GOT et Rémi LOISON expliquent aux participants ce **projet de Recommandation sur l'enseignement de l'histoire en Europe** en lien avec la création d'un Observatoire européen sur l'enseignement de l'histoire, idée portée par l'ancien ministre



français chargé des Affaires européennes et ancien eurodéputé, *Alain LAMASSOURE* (que le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création* avait invité le 11 avril 2019).

Ce projet s'appuie sur les décennies d'expérience du Conseil de l'Europe en matière d'enseignement de l'histoire, mais reconnaît aussi le besoin de renouveler et de revitaliser cette partie du programme d'éducation. Il a aussi pour objectif d'examiner les rapports entre l'enseignement de l'histoire et le projet du CdE sur le souvenir de l'Holocauste et la prévention des crimes contre l'humanité.

Un document de travail encadrant et résumant ce projet est distribué aux participants (ce document est joint à ce compte-rendu en français et en anglais).

Le principal objectif de ce projet de Recommandation est de présenter **le point de vue de la société civile européenne et des OING de la Conférence**.

Faisant suite à cette présentation générale, la discussion entre participants peut être résumée ainsi.

Dans le document qui sera rédigé par les OING impliquées, *Hugo CASTELLI EYRE (EN-RE)* insiste sur le fait qu'il est absolument nécessaire d'intégrer de faire allusion à l'histoire des « *oubliés de l'Histoire* » tels que les femmes, les enfants, les LGTBI, les Roms, les minorités, et de façon générale, les populations les plus vulnérables.

De plus, *Beata ZWIERZYNSKA (eurodoc)* estime important de mettre l'accent sur le fait que les gouvernements de certains pays d'Europe centrale (Hongrie et Pologne notamment) sont en train de supprimer des livres d'histoire, certains personnages historiques qui leur déplaisent. Il est donc très important d'aborder ce sujet dans la future Recommandation rédigée par les OING. De plus, l'histoire de l'éducation à la citoyenneté doit être traitée car les enseignants influencent de nombreuses personnes.

Pierre DUSSERE (OIEC) souhaite partir de situations vécues et non de concepts, partant du principe qu'un esprit critique est nécessaire mais que l'ambiguïté doit être tolérée. L'enseignement actuel de l'histoire a tendance à créer des situations problématiques et à envenimer les choses. Dans ce cadre, **la multiperspectivité** doit être prise en compte dans cette Recommandation rédigée par les représentants des OING et l'histoire des Arts doit également être abordée.

Beata HILDEBRAND (ISOCARP/AIU) considère quant à elle que l'histoire doit permettre de dire la vérité qui se base sur des faits même si la subjectivité de l'histoire est un sujet complexe. La réponse à cette complexité est la multiperspectivité de l'histoire.

Après ce débat, les **neuf représentant.e.s d'OING suivant.e.s** ont manifesté leur intérêt pour participer à la corédaction de ce document :

- Manuèle AMAR, CEFW
- Pierre BEDOUELLE, euroArt
- George CAMACHO, Comenius
- Hugo CASTELLI EYRE, EN-RE
- Pierre DUSSERE, OIEC
- Heleen JANSEN, IAW
- Marie-Hélène HALLIGON, RENATE
- Maritchu RALL, ESAN
- Beata ZWIERZYNSKA, eurodoc



Dans ce contexte, il est convenu que *Rémi LOISON* enverra dès que possible aux **neuf représentant.e.s d'OING suivant.e.s** un courriel contenant un projet de Recommandation à compléter par les ONG impliquées. Les propositions des ONG seront à envoyer **avant le 19 janvier 2020 à cette adresse** : education.culture@conference-coe.org

De plus, il semble judicieux d'impliquer dans ce projet *Jean-Claude GONON* (Association Européenne des Enseignants – AEDE), *Sophie MARINO* (sociologue et historienne à l'ENSBA souhaitant travailler sur ce dossier), mais également l'OING *Euroclio* (Association européenne des enseignants en histoire) et *Jean-Philippe RESTOUEIX* (Administrateur à la DG Démocratie du Conseil de l'Europe en charge des Politiques de l'enseignement supérieur et des qualifications). L'apport de leur expertise sur ce sujet enrichira certainement le futur projet de document institutionnel que notre groupe de travail souhaite rédiger puis présenter.

Après le processus de corédaction du projet de Recommandation, ce document sera présenté par la présidente de la Commission éducation et culture à la prochaine réunion de la Commission permanente qui se tiendra le 27 janvier 2020.

In fine, ce projet de Recommandation sera présenté pour validation et adoption éventuelle lors de la séance plénière de la Conférence des OING qui se tiendra en avril 2020.

d) Autres activités du groupe de travail jusqu'à la prochaine session de la Conférence des OING en avril 2020

D'une part, *Claude Vivier LE GOT* rappelle aux participants que la Commission éducation et culture (CEC) a l'intention de publier un **Livre blanc sur l'identité culturelle européenne** en 2020.

L'élaboration collective de **ce guide pratique destiné principalement aux enseignants et aux apprenants**, s'appuie sur les trois consultations menées par la CEC (le 28 juin 2018, le 9 avril 2019 et le 29 octobre 2019) et sur la contribution volontaire d'OING membres de la Conférence.

Les représentant.e.s d'OING souhaitant participer à la rédaction collective de ce *Livre blanc* sont invité.e.s à transmettre leurs propositions de définitions ou de concepts en lien avec l'identité culturelle européenne, dès que possible (education.culture@conference-coe.org).

D'autre part, *Farouk ALLOUCHE* interroge les participants sur l'identification d'éventuels défis prioritaires et sur l'activité intersession du groupe de travail entre novembre 2019 et avril 2020.

Dans ce cadre, il propose de travailler sur la question de **l'accessibilité des seniors au numérique**, question sensible à l'heure de la digitalisation généralisée (dans les moyens de communication, l'administration publique, le commerce, etc.). Les représentant.e.s d'OING sont invité.e.s à envoyer à *Farouk ALLOUCHE* leurs propositions pour éventuellement aborder cette thématique lors de la prochaine réunion du groupe de travail du mois d'avril 2020 (farouk.allouche@eurodoc.net).

Enfin, au niveau de la communication au sein du groupe de travail, *Hugo CASTELLI EYRE* considère que le moyen le plus simple pour communiquer entre représentants d'OING entre les sessions est l'envoi de courriel(s).

e) Approche intégrée relative à l'égalité entre les femmes et les hommes



Au cours de la réunion, *Anne NEGRE* (vice-présidente de la Conférence des OING en charge de l'égalité) et *Bettina HAHNE* (responsable du groupe « *perspectives de genre* ») rappellent aux participants que **toutes les activités des groupes de travail de la Conférence des OING doivent prendre en compte l'approche intégrée relative à l'égalité entre les femmes et les hommes**. Cette approche est totalement en lien avec la politique du Conseil de l'Europe, notamment au sujet de l'égalité femme-homme sur internet.

Sur ce point, *Hugo CASTELLI EYRE* (EN-RE) estime qu'il n'est pas normal que les femmes doivent faire des queues interminables lorsqu'elles souhaitent se rendre dans des toilettes publiques. Les politiques publiques devraient prendre en compte cette inégalité entre les sexes.

La prochaine réunion du groupe de travail ***Droit à l'éducation tout au long de la vie*** aura lieu en avril 2020 lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

La présidente de la Commission éducation et culture et les deux co-coordonateurs du groupe de travail remercient les représentant.e.s des OING présent.e.s pour leur participation.



5. Groupe de travail transversal Citoyen numérique (groupe transversal piloté par la Commission éducation et culture)

A. Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019

Date : jeudi 11 avril 2019

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2

Coordinateur : Karl DONERT, vice-président de la Commission éducation et culture

1. Ouverture du groupe de travail

La séance du groupe de travail sur le numérique et celle du groupe de travail sur l'Education tout au long de la vie se sont déroulées simultanément. L'un à l'Agora et l'autre au palais. Il n'a pas été possible de récupérer la liste des participants à la séance sur le numérique. Plus de trente OING ont participé à cette séance.

Après une introduction du coordinateur du groupe, les participants du groupe de travail ont entendu le point de vue du Conseil de l'Europe sur les nouveaux défis posés par l'intelligence artificielle (IA).

Sur la base des travaux déjà entrepris, nous avons été informés de la Recommandation 2102 (2017), « **Convergence technologique, intelligence artificielle et droits humains** » qui vise à :

- Examiner l'impact des nouvelles technologies sur la bioéthique
- Mettre en œuvre une véritable gouvernance mondiale d'Internet
- Moderniser la convention sur la protection des données
- Définir l'utilisation des robots de soins dans la stratégie sur le handicap
- Élaborer des règlements sur la responsabilité en matière d'IA
- Accroître la transparence sur l'utilisation des données à caractère personnel par l'IA
- Établir des normes pour l'utilisation de l'IA dans les tribunaux
- Assurer un contrôle humain des systèmes d'IA
- Offrir le droit de choisir une assistance humaine
- S'abstenir de profiler pour des exécutions ciblées

Ensuite, une discussion longue et détaillée sur les autres domaines à examiner a eu lieu, notamment sur l'impact de la reconnaissance faciale, de la justice prédictive et de l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ensuite, une méthodologie dite « *World Café* » a été mise en place pour mettre en évidence les problèmes clés auxquels sont confrontées les OING. Il s'agissait d'un processus de conversation structuré pour partager des connaissances, et au cours duquel des groupes de personnes ont discuté de l'émergence du citoyen numérique.

Il en a résulté une liste de domaines dont la Conférence des OING devrait se préoccuper. Le coordinateur avait été invité à s'adresser à la plénière de la Conférence des OING avec ces résultats et à commenter le rôle de la Conférence.



[Powerpoint on digital civic space à la fin du document page 217](#)

Conference_on_Digital_Civic_Space_-_April_2

B. Session d'automne 2019 :[Power point Digital presentation à la fin du document page 217](#)

2019-10-29_CoE-digital-presentation-oct19

1. Actes de l'intervention de Karl Donert lors de la session plénière du 29 octobre 2019

La Réunion du groupe de travail « Citoyenneté numérique », a été intégrée à la session plénière de la Commission

on m'a demandé de présenter brièvement le travail du groupe de travail transversal "Citoyen numérique" qui est un groupe lié à la thématique de l'éducation.

Pour ceux d'entre vous qui étaient présents lors de la dernière session plénière, j'ai fait une présentation complète du travail, des enjeux et des défis. J'aimerais vous présenter de brèves mises à jour sur les ONG, l'espace numérique et le citoyen numérique.

Le citoyen numérique est une question de pouvoir et de qui a le pouvoir. Internet et le monde numérique donnent du pouvoir à tous ceux qui interagissent, la technologie elle-même est libératrice dans de nombreux cas. Et les questions se rejoignent sur le fait que l'espace numérique des ONG est en train de changer et que la technologie elle-même crée une politique de changement. Les ONG l'utilisent de plus en plus comme un outil de mouvement social et je voudrais simplement que vous leviez la main : "Qui utilise la technologie numérique dans le cadre de ses campagnes ?". Je suis sûr que vos organisations utilisent la technologie d'une manière ou d'une autre pour entrer en contact avec vos membres et faire entendre leur voix. Comme je l'ai dit, nous avons vu le mouvement qui a eu lieu l'année dernière, un nouveau type de politique émerge, que certains appellent "politique virale", c'est-à-dire que les gens sont prêts à se lier ensemble, à partager un problème ou un défi commun, et à faire entendre leur voix d'une manière ou d'une autre, qu'elle soit physique ou virtuelle, que ce soit en Suède ou aux Nations Unies, à Strasbourg ou à Bruxelles.

Qu'en est-il du Conseil de l'Europe ? Nous avons examiné ce que le Conseil de l'Europe a fait pour le monde numérique : il a travaillé sur les droits de l'homme et la liberté d'expression, la bioéthique et les droits de l'enfant, l'égalité des sexes et l'inclusion, la lutte contre la discrimination, la gouvernance démocratique, la culture et le patrimoine, tout cela dans une perspective numérique, et l'éducation elle-même. Il y a eu un document d'orientation, un



séminaire d'experts et j'ai vu aujourd'hui une publication sur l'éducation à la citoyenneté numérique, qui a été publiée tout récemment par le Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe est donc très impliqué dans le domaine numérique. L'assemblée parlementaire a adopté cette recommandation en 2012 pour traiter des conversions technologiques, et en particulier des questions d'intelligence artificielle et de droits de l'homme, mais l'assemblée parlementaire a également été très impliquée : lors de la dernière session, lorsque nous étions ici, il y a eu deux documents de discussion : l'un sur les véhicules autonomes, qui sont bien sûr contrôlés numériquement, et les défis rencontrés en matière de droits, de responsabilité et de questions juridiques, et l'autre sur la menace des tendances des médias sociaux et des droits de l'homme. Ce sont des sujets qui préoccupent fortement le CdE et l'assemblée parlementaire. Le groupe que je préside depuis un an et demi s'est réuni, et nous avons parlé de la possibilité d'essayer de vous faire quelques recommandations, à nous en tant que Conférence, au CdE, et des recommandations à nous tous.

Je veux vous faire part de ces recommandations, elles seront aussi publiées sur Loomio. Ce sont les recommandations que nous suggérons pour le Coe, pour la Conférence des OING. C'est à la Conférence d'essayer de comprendre l'impact de l'environnement numérique sur ses propres membres. Si nous ne comprenons pas ce que vous vivez, alors comment allons-nous agir et vous conseiller ?

L'environnement numérique devrait également être régulièrement abordé et traité lors de la Conférence. Il ne devrait pas être ignoré, il ne devrait pas être une chose courante. Voici mes recommandations.

La Conférence devrait s'entretenir avec des experts, avec des ONG qui sont des experts, par exemple l'ONG "Techfugies" : ce sont des experts technologiques qui soutiennent les réfugiés et les migrants. Il y a quelque 15 000 personnes dans le monde qui travaillent pour soutenir les réfugiés et les aider à s'intégrer dans leur propre société locale. Il s'agit d'une initiative d'ONG qui utilise la technologie pour une bonne cause afin d'essayer de relever certains des défis qui se posent. Nous recommandons également de mettre en place un programme d'apprentissage et d'éducation pour le citoyen numérique. C'est une chose à laquelle nous devrions réfléchir et que nous devrions éventuellement envisager à l'avenir. Le CdE que nous recommandons devrait établir et répondre aux résolutions formelles, aux codes de pratique et aux instruments mondiaux. Il devrait publier des publications des États membres pour les ONG sur les leçons apprises pour le citoyen numérique afin de protéger les citoyens des aspects négatifs et il devrait récompenser l'excellence dans les développements numériques et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Il est très important que nous mettions en avant les réussites des ONG, mais aussi des structures spécialisées dans le domaine, qui essaient d'aider les organisations et d'explorer la manière dont les systèmes financiers et fiscaux mondiaux sont utilisés par les principales entreprises technologiques, les GAFAM. Que doivent-elles faire avec l'argent qu'elles prennent, où va-t-il ? Cela devrait être étudié.

Nous pensons que nous devrions tous, c'est-à-dire la Conférence et le Conseil de l'Europe, défendre un Internet ouvert, avec un accès pour tous. C'est une base qui ne devrait rester inchangée, et nous devrions défendre la liberté d'expression, et en même temps promouvoir le contrôle de la haine et du terrorisme. Nous devons encourager l'existence des normes et des lois existantes. Il existe des règlements qui ne sont pas appliqués, ou du moins



très rarement. Et il faut encourager les lois qui communiquent au public les données codées de logiciels utilisés par les États.

Ainsi, par exemple, les autorités régionales gèrent des logiciels et ont codé des choses, recueillant des données à notre sujet, et une grande partie de ces données ne sont pas publiées. Nous ne savons pas ce qu'ils font et ce qui est collecté. Nous pensons donc que c'est quelque chose que le Conseil de l'Europe et nous devrions essayer de faire, et nous devrions envisager ensemble l'élaboration d'une charte des utilisateurs et une éducation connexe sur cette charte, et pour protéger la diversité numérique, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Enfin, nous devrions trouver des moyens de récupérer nos données ! Nous donnons tout le temps des données sur nous, chaque fois que nous utilisons le téléphone, qu'en est-il de la restitution des données ou au moins de voir ce que nous pouvons faire à ce sujet, donner la priorité à l'éthique et à l'égalité. Ce sont des recommandations à la Conférence, nous les présenterons à la commission permanente en janvier, puis à la plénière en avril, pour que tout le monde puisse voter. Car nous aimerions créer une résolution que nous pourrions porter devant le Conseil de l'Europe.

C'est quelque chose qui nous concerne, en tant qu'organisations à but non lucratif, et nous devons travailler avec elles pour essayer de défendre ce que nous croyons bon. Nous avons commencé à parler de la manière dont nous voulons le faire, et nous pensons que la conférence des ONG du Conseil de l'Europe devrait avoir une stratégie numérique. Nous devrions essayer de créer une communauté d'ONG qui s'intéressent à l'environnement numérique ou qui ont besoin de conseils sur l'environnement numérique. Et peut-être devrions-nous raconter des histoires sur la façon dont nous utilisons l'environnement numérique afin de réussir dans le travail que nous faisons, et enfin nous devons établir une crédibilité et une légitimité auprès du CdE. Le monde numérique nous offre des opportunités qui n'existaient pas auparavant pour faire le travail que nous devons faire. Nous devrions examiner l'impact sur les utilisateurs, car les gens utilisent le monde numérique et nous devrions essayer d'aider les ONG à établir des équilibres réalistes dans la mise en œuvre.

C'est le résumé de nos recommandations telles qu'elles ont été formulées jusqu'à présent. Nous avons déjà une ou deux choses nouvelles à ajouter de la brève réunion que nous avons eue avant aujourd'hui, mais il y aura une session du groupe de travail jeudi au palais dans la salle 6. Si vous pensez que cela vous intéresse, et que cela vous concerne, venez s'il vous plaît. Nous ne sommes pas tous des technologues, par exemple je suis un utilisateur, un éducateur. Mais je pense que de plus en plus d'ONG devraient s'intéresser à ce domaine, alors n'hésitez pas à venir. Je ne sais pas s'il y a des questions, mais je serais ravi d'y répondre, ou vous pouvez aussi m'envoyer un courriel, si vous voulez participer. Je vous remercie.

[Mme Claude Vivier Le Got](#)

Merci Karl. Jeudi il y aura la session, elle sera en français et en anglais. N'hésitez pas à vous joindre. Je vous propose de faire un petit break de 5-7 minutes pour qu'on n'empiète pas trop sur le temps de la dernière partie de la plénière.



2. Recommandations et propositions

Le groupe de travail propose les recommandations suivantes.

a) Le Conseil de l'Europe et la Conférence des OING devraient :

- Défendre un Internet ouvert - l'accessible pour tous
- Défendre la liberté d'expression tout en promouvant le contrôle des actions haineuses et du terrorisme
- Encourager la mise en œuvre des normes, réglementations et lois existantes qui ne sont pas appliquées (par exemple, les articles 8 et 10 de la Convention des droits de l'Homme)
- Exiger l'application des lois qui prévoient la communication au public des codes de logiciels utilisés par les Etats
- Envisager l'élaboration d'une charte pour les utilisateurs et l'enseignement numérique
- Protéger la diversité numérique, y compris toute l'intelligence artificielle

b) Le Conseil de l'Europe devrait :

- Établir des résolutions, des traités, des codes et des codes et y répondre – développer des instruments à l'échelle mondiale
- Produire des publications pour les Etats membres et les ONG sur les leçons apprises pour savoir comment protéger les citoyens contre les aspects négatifs
- Récompenser l'excellence dans les développements numériques en matière de droits humains, de démocratie et d'Etat de droit
- Explorer comment la finance et les systèmes fiscaux internationaux des GAFAM (sociétés technologiques de premier plan Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) réinvestissent
- Chercher des moyens d'assurer le retour de « nos données » des GAFAM
- Donner la priorité aux règles d'éthique

c) La Conférence devrait chercher à :

- Soulever et traiter régulièrement les questions numériques lors de ses sessions
- Comprendre l'impact du numérique sur les membres de la Conférence des OING
- S'engager avec les ONG qui répondent aux problèmes numériques tels que les « *réfugiés technologiques* »
- Repenser l'apprentissage et l'enseignement numérique des citoyens

d) Le rôle de la Conférence des OING a été considéré comme étant de :

- Explorer les relations entre les activités du Conseil de l'Europe et celles de l'UE dans le domaine numérique
- Sensibiliser les OING aux actions existantes du CdE
- Suivre et informer le Conseil de l'Europe des exemples d'excellence en matière de citoyenneté numérique et des problèmes rencontrés par les citoyens
- Faire des recommandations pour agir
- Établir une vision de l'avenir que nous voulons pour le citoyen numérique



e) Quelles mesures la Conférence des OING pourrait-elle prendre dans le futur ?

1. Élaborer une stratégie numérique claire et intégrée
2. Construire une communauté d'OING numériques connectées
3. Établir la crédibilité et la légitimité
4. Recueillir, raconter, partager nos histoires...

En ce qui concerne les questions numériques, la Conférence des OING devrait se concentrer sur :

- Les avantages que nous pouvons tirer du monde digital
- Des réponses réalistes et réalisables
- L'impact concernant les utilisateurs

6. Groupe de travail Europe du patrimoine et de la création

A. Session de printemps 2019 : compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019

Date : jeudi 11 avril 2019

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2

Coordinateurs :

- Hugo CASTELLI EYRE, Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)
- Noël ORSAT, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

1. Ouverture du groupe de Travail

Claude VIVIER LE GOT ouvre la réunion aux côtés des deux co-coordinateurs du groupe de travail, *Hugo CASTELLI EYRE* et *Noël ORSAT*. Elle indique aux participants que l'eurodéputé et ancien ministre français *Alain LAMASSOURE* devrait arriver en cours de réunion. Compte tenu de son agenda très chargé en cette fin de mandature européenne, priorité lui sera donnée pour qu'il puisse exposer ses vues sur le projet d'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire.

▪ Participants

- **M. Pierre BEDOUELLE**, Fédération européenne des colonies d'artistes (euroArt) – **ORATEUR**
- Lilia BENSEDRINE THABET, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- François BOUTELOUP, Rotary International



- Jean-Louis BURBAN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Anne-Marie CHAVANON, Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIMUAT)
- Hedi CONDROYER, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Jean-Louis DURAND-DROUHIN, ESAN
- Léon DUJARDIN, ESAN
- Pierre DUSSERE, OIEC
- Guillaume FROGER, Confédération des Compagnonnages Européens (CCEG)
- Stephen GATT, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)
- Claude-Laurent GENTY, CITI
- François GOETTELMMANN, Rotary International
- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Alkistis KALANTZI, ESAN
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- **M. Alain LAMASSOURE**, député européen – **ORATEUR**
- René LEDERMANN, ESAN
- Brigitte LE GOUIS, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF)
- Salomon LEVY, Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Patrick LONG, ESAN
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Sophie MARINO, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA)
- Luminata PETRESCU, Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation (FITRAM)
- Maritchu RALL, CECIF
- Anna RURKA, présidente de la Conférence des OING
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Hélène ROZET, ATD Quart Monde
- Bertrand SHOENTGEN, CITI
- Peter SCHWARZBICH, CCEG
- Xavier SOURON, adjoint du Représentant permanent de la France au Conseil de l'Europe
- Marie-Françoise THULL, ESAN
- Gaël VIALA, CCEG
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE
- Caterina ZADRA, CITI

2. Interventions des experts

a) Alain LAMASSOURE L'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire



Claude Vivier LE GOT présente brièvement le parcours politique d'Alain LAMASSOURE, ancien ministre délégué aux Affaires européennes et eurodéputé depuis vingt ans, et qui ne briguera pas de nouveau mandat aux élections européennes de mai 2019.

En janvier 2019, le Premier ministre français Edouard Philippe a chargé *M. LAMASSOURE* d'effectuer une étude de faisabilité sur la création d'un observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

M. LAMASSOURE a conduit sa mission en lien avec un réseau d'institutions reconnues dans le domaine, parmi lesquelles le réseau Euroclio, l'Institut Georg Eckert, l'Institut franco-allemand de Cergy-Pontoise, la Maison de l'Histoire européenne et en mars 2019, le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) du Conseil de l'Europe (CoE).

Cette mission portait également sur l'idée d'organiser, durant la présidence française du Comité des Ministres (de mai à novembre 2019), une réunion des académies nationales du Conseil de l'Europe (rassemblées dans le réseau « **All European Academies** ») sur le thème de l'enseignement de l'Histoire.

M. LAMASSOURE est donc invité à décrire le contexte dans lequel se place cette étude de faisabilité pour la Commission éducation et culture et le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*.

Son intervention peut être résumée comme suit.

Lorsqu'il a débuté sa mission confiée par Edouard Philippe, *M. LAMASSOURE* s'est aperçu qu'il existait deux catégories de pays européens en ce qui concerne l'enseignement de l'Histoire :

- Les pays dans lesquels l'Histoire est enseignée dans des conditions exemplaires avec une volonté nationale de réconciliation entre les peuples, après 1945, puis après 1989 ;
- Les pays dans lesquels l'Histoire est mal enseignée, ce qui entretient les malentendus. La qualité de l'enseignement de l'Histoire y est pauvre et les inexactitudes historiques y sont répandues.

Dans la majorité des pays européens, les jeunes connaissent peu ou mal l'Histoire. Or, si ne nous connaissons plus rien du passé, comment anticiper le futur et comment répliquer à quelqu'un qui raconterait n'importe quoi ?

Par exemple, récemment, l'ancien homme politique français Philippe De Villiers a publié un livre intitulé « *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu* » dans lequel il expliquait que la construction européenne initiée après la Deuxième Guerre mondiale était en fait un projet organisé par la CIA américaine avec le soutien d'anciens dignitaires nazis infiltrés dans les Institutions européennes, notamment à la Commission. Compte tenu de ces propos particulièrement folkloriques, il aurait été logique que cet ouvrage reçoive une couverture médiatique limitée. Mais ce ne fut pas le cas et cet auteur a pu présenter sa vision sur de nombreux plateaux de télévision sans contradiction intellectuelle. La méconnaissance de l'Histoire par les journalistes est un phénomène inquiétant.

Face à ce constat inquiétant, il est nécessaire de réagir rapidement en tenant compte de la responsabilité de chacun. L'Histoire doit être une matière enseignée dans tous les Etats européens, mais une Organisation internationale telle que le Conseil de l'Europe, n'a pas à décider de la manière dont tel ou tel Etat envisage d'enseigner l'Histoire sur son territoire.



En revanche, le Conseil de l'Europe veille au respect des valeurs européennes communes et a déjà produit par le passé des recommandations adressées aux Etats membres sur l'enseignement de l'Histoire des pays limitrophes et sur la nécessité d'enseigner les langues des pays voisins. Vous pouvez trouver via le lien suivant, cette Recommandation CM/Rec(2011)6 du Comité des Ministres aux Etats membres relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire :

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805cca29

Les 47 Etats membres du CoE ont 47 récits nationaux mais il semble possible de faire émerger des dénominateurs communs. Il serait intéressant de faire une présentation croisée de ces récits pour mieux comprendre leur compatibilité et limiter leur éventuel antagonisme.

C'est dans cet esprit que l'observatoire visera à rendre accessible au public les informations et la documentation du CoE concernant les types d'enseignement de l'Histoire, essentiellement au niveau scolaire du secondaire (collèges et lycées). Pour résumer, la question principale à laquelle doit répondre ce projet d'observatoire serait de savoir quel programme d'Histoire doit être connu par chaque lycéen européen ? Dans cette perspective, un questionnaire sera envoyé à chaque Etat membre et il s'agira de répondre à des questions de ce type :

1) Dans votre pays, quelle est place de l'Histoire dans le baccalauréat ?

2) Dans votre pays, l'Histoire est-elle une matière obligatoire ou optionnelle ?

Dans beaucoup de pays européens, l'Histoire est une simple option comme par exemple en Pologne où seuls 8% des lycéens choisissent cette matière.

3) Dans votre pays, quel est le volume horaire de l'enseignement de l'Histoire : une heure par mois, cinq heures par semaine, etc. ?

4) Dans votre pays, les professeurs enseignant l'Histoire sont-ils des spécialistes et des historiens ou des généralistes ?

Par exemple, en France, les professeurs enseignent l'histoire et la géographie, alors qu'en Italie, ce sont les professeurs de littérature ou de philosophie qui enseignent l'Histoire. Dans de nombreux pays, les professeurs d'Histoire n'ont pas de compétences spécifiques pour enseigner cette matière. En outre, dans l'enseignement de l'Histoire, quelle est la place de l'instruction civique, qui permet à tout citoyen de comprendre les principes démocratiques et l'Etat de droit ?

5) Dans votre pays, quel est le contenu des programmes d'Histoire ?

Le terme Histoire a des significations diverses en fonction des pays. Par exemple, dans certains Etats, l'Histoire est celle des peuples ou des nations tandis que dans d'autres, l'Histoire est celle des grands personnages historiques ou célèbres.

6) Qui élabore et décide du contenu des programmes d'Histoire ? Autrement dit, le dernier mot doit-il revenir aux décideurs politiques, aux enseignants-chercheurs ou faut-il une prise de décision conjointe et pondérée ?

Cette question reste toujours un problème en France, et les Français ont tendance à donner des leçons à leurs voisins sur le sujet alors que d'autres peuples font beaucoup mieux.



7) L'enseignement de la construction européenne et de l'histoire de l'Union européenne est-il assuré dans les Etats membres de l'UE et du CoE ?

Selon les premières observations, il semblerait que la moitié des Etats membres de l'UE n'assurent pas cet enseignement. En France, cet enseignement est plus ou moins assuré mais de façon non prioritaire, souvent à la fin de programmes que les enseignants abordent brièvement.

8) Les manuels scolaires doivent-ils être labellisés ou non, et si oui par qui, ou doivent-ils être élaborés à la seule discrétion des éditeurs ?

9) Quelle devrait être la formation des professeurs d'Histoire ?

L'observatoire européen devra permettre de répondre à ces questions. Il sera probablement en lien avec d'autres organisations internationales (OSCE, UNESCO, Commission européenne, etc.).

L'objectif à moyen terme serait d'ouvrir un grand débat public permettant de réfléchir de façon équilibrée aux limites voire aux anomalies relatives à l'enseignement de l'Histoire dans de nombreux pays. Le but à long terme sera de rendre compatibles les 47 récits nationaux des Etats membres.

Une autre visée du projet serait d'améliorer la mise en réseau européenne des académies nationales d'Histoire en leur permettant de donner leur avis sur les mises à jour des programmes des pays recueillis par le futur observatoire. Il s'agirait de réunir le réseau de ces académies tous les deux à trois ans pour comprendre l'évolution des programmes et proposer des recommandations aux Etats.

Dans ce cadre, une conférence de haut-niveau sur l'enseignement de l'Histoire en Europe sera organisée par la présidence française du Comité des ministres du CoE, **le mardi 19 novembre 2019 à Paris.**

Les participants remercient *M. LAMASSOURE* pour son intervention.

b) Echanges avec les OING

Faisant suite à ce discours, les participants suivants ont souhaité exprimer leur point de vue et/ou interroger *M. LAMASSOURE* sur certains points. Ces échanges peuvent se résumer comme suit.

Pierre DUSSERE de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) souhaite savoir quels seront les liens entre le Secteur de l'Education (dirigé par *M. Sjur BERGAN*) du Conseil de l'Europe et le futur observatoire ? De plus, y aura-t-il une place particulière attribué à l'histoire de l'Art dans l'approche générale de l'observatoire ?

Noël ORSAT de la Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI) et Secrétaire Général de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « *Via Charlemagne* » souligne que ses rencontres récentes avec des jeunes lui ont montré le manque évident de connaissances historiques de la jeunesse (ex : confusion entre Charles Martel et Charlemagne). Selon lui, ces limites culturelles ont des conséquences très négatives car les personnes en charge d'attribuer des fonds européens à Bruxelles n'ont pas les compétences et la culture suffisante pour assurer leurs tâches convenablement.

Rinaldo ROSSO de la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) considère que des écrivains prenant certaines libertés sur des faits historiques avérés sont des charlatans



politiques néfastes. D'autre part, il estime que la liberté d'enseignement a pour conséquence de rendre le récit historique trop subjectif car chaque professeur a un angle, une vision quand il transmet ses connaissances.

Sophie MARINO, sociologue et enseignante à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, a observé une baisse importante du niveau des étudiants. Historienne de formation et rédactrice d'un mémoire sur les oubliés du récit historique, *Mme MARINO* estime nécessaire d'insérer de l'Histoire dans d'autres disciplines, pour que les jeunes y trouvent plus d'intérêt. En outre, il existe une dichotomie entre le niveau très élevé des chercheurs en Histoire et le niveau relativement bas de l'enseignement de l'Histoire sur le terrain. Les vrais experts devraient être beaucoup plus concernés sur toutes les questions qui seront soulevées par le futur observatoire. Enfin, d'après elle, il est crucial d'aborder chaque récit national avec de la méfiance et de la prudence.

Réponses d'Alain LAMASSOURE

Le but principal de l'enseignement de l'Histoire est de former de bons citoyens, capables d'avoir un esprit critique. L'observatoire vise à faire un état des lieux de la situation en Europe en proposant éventuellement une épreuve d'Histoire destinée à l'ensemble des pays couverts. La régression du niveau de connaissances s'explique par le fait que les programmes sont devenus trop différents.

D'autre part, sur l'introduction des arts ou des sciences dans l'enseignement de l'Histoire envisagée par *Mme MARINO*, celle-ci ne se fera pas dans le cadre de l'observatoire (même si *M. LAMASSOURE* y est personnellement favorable) car ce sujet est trop sensible au niveau de l'Union européenne et encore plus au niveau du Conseil de l'Europe. Cela étant dit, il serait judicieux de compléter les enseignements généraux (sciences, littérature) par une histoire des matières abordées.

En outre, il est nécessaire d'avoir un récit national fondé sur l'avis des chercheurs, mais pas d'un roman national. Il faut savoir ce que nos prédécesseurs ont fait et de quelle manière pour envisager l'avenir. Pour les Etats devenus récemment indépendants, certains pays sont des Etats mais pas des nations, et vice versa. De plus, nous avons besoin d'être fier de notre récit national.

Sur la question de la liberté d'enseignement de *M. ROSSO*, effectivement, cette liberté est telle que des manuels d'Histoire peuvent être rédigés par n'importe qui. *In fine*, l'Histoire est enseignée par des professeurs, mais le problème réside dans le fait que ces personnes ne sont pas toujours neutres et honnêtes intellectuellement. Qui élabore le programme et que dit vraiment l'enseignant dans sa classe ? Ces questions sont importantes et n'ont pas vraiment été réglées, notamment en France. Une fois l'observatoire fondé, des enquêtes devront être menées et l'Association européenne des enseignants d'Histoire (Euroclio) sera fort utile à cette fin : <https://www.euroclio.eu/what-we-do/>

Sur la coopération des historiens européens, *M. LAMASSOURE* aborde la question de l'objectivité historique transnationale.

Le 9 novembre 1989, *M. LAMASSOURE* était à Berlin et s'est demandé comment les Allemands de l'Est allaient pouvoir raconter leur histoire, nazie puis communiste, peu glorieuse au 20^{ème} siècle.



Pour le manuel franco-allemand destiné aux lycéens, les rédacteurs ont mis plusieurs années à réaliser cet ouvrage, notamment pour raconter le récit de l'armistice du 11 novembre 1918, considéré comme le jour de la victoire de la Grande Guerre pour les Français, mais comme le commencement du Diktat (« *paix dictée* ») par les Allemands. Du côté français, ce jour historique marque la dernière fois que la France a réellement gagné une guerre tandis que du côté allemand, ce jour est une catastrophe qui marque le début de l'émergence d'un nationalisme humilié. Une présentation compatible des événements a été possible entre historiens français et allemands mais cet ouvrage est resté un échec pédagogique car chaque enseignant est libre de choisir son manuel en Allemagne, l'enseignement de l'Histoire étant une compétence déléguée aux Lander (régions).

D'autre part, l'ouvrage « *Méditerranée* » réalisé par des historiens de tous les pays du pourtour méditerranéen (à l'exception de l'Algérie et de la Turquie) aborde tous les sujets sensibles, ce qui montre bien qu'il est possible d'élaborer des manuels nourris de points de vue culturels divers.

Sur l'implication des organisations internationales dans les travaux du futur observatoire, M. LAMASSOURE souhaite que l'UNESCO soit concertée. L'Histoire ne doit plus être un élément de destruction mais de consolidation des relations inter-européennes. L'enseignement de l'Histoire doit participer au maintien de la paix sur le continent.

Sans processus historique de réconciliation et sans compréhension pertinente du passé, les antagonismes entre deux pays ou nations en guerre perdurent. En avril 1998, l'Irlande et le Royaume-Uni signent les accords du Vendredi saint marquant ainsi la fin de la guerre civile irlandaise. Néanmoins, aucun processus de réconciliation n'a été engagé et protestants et catholiques ne se mélangent toujours pas en Irlande du Nord. La paix avait été signée en 1998 mais elle n'a pas été digérée depuis vingt-et-un ans. Dans le contexte actuel du Brexit, les tensions entre l'Irlande et l'Irlande du Nord risquent fortement de s'accroître.

c) Pierre BEDOUELLE L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural : l'exemple des « Routes des impressionnistes », Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe

Pierre BEDOUELLE est le Secrétaire Général d'euroArt, la Fédération européenne des colonies d'artistes. Au début des années 1980, le concept de colonie d'artistes européens a connu un renouveau qui s'est traduit par la publication de livres et l'organisation d'exposition sur ce thème. Dans de nombreuses anciennes colonies d'artistes, des musées et des galeries d'art ont été créés, et d'anciens ateliers ont été rénovés et parfois mis à la disposition de jeunes artistes pendant un certain temps.

A la chute du rideau de fer en novembre 1989, il est apparu que de nombreuses colonies d'artistes étaient répandues à travers toute l'Europe et qu'une organisation européenne structurée pouvait être utile pour les aider à protéger leurs racines et à envisager un avenir artistique commun. EuroArt a vu le jour en 1994 à Bruxelles pour répondre à cet objectif principal.

EuroArt se compose actuellement de 80 organisations membres, organisations associées et membres individuels dans 14 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Russie, Suède, Suisse. Les membres organisent des expositions conjointes, suscitent des débats avec les citoyens,



échantent leurs points de vue et leurs connaissances, et se tiennent mutuellement informés de l'évolution de leurs différentes colonies, dans un contexte de coopération culturelle européenne. Pour de plus amples informations sur les activités d'euroArt, je vous prie de cliquer sur ce lien (uniquement disponible en anglais): <https://www.euroart.eu/en/about-us/>

En mai 2018, le projet soutenu par euroArt et intitulé « **Les Routes des Impressionnismes** » a obtenu la certification officielle « *d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe* ».

Lancés par le Conseil de l'Europe (CoE) en 1987, les itinéraires culturels européens démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue au patrimoine commun. Les itinéraires sont les réseaux locaux qui mettent en œuvre les valeurs fondamentales du CoE : droits humains, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils ont pour objectif d'agir comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire européenne.

Au 1^{er} janvier 2019, les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe sont au nombre de 33. Le premier d'entre eux sont les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, labellisés en 1987 et les deux derniers sont les « *Routes des Impressionnismes* » et la « *Via Charlemagne* », certifiés en 2018. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien du CoE: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes>

L'obtention de ce label d'excellence vient récompenser plusieurs années de travail visant à construire un réseau opérationnel reliant un ensemble de sites significatifs de peintures impressionnistes du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle en Europe. Les « *Routes des Impressionnismes* » sont maintenant reconnues comme un projet européen crédible et valable, contenant plusieurs entrées thématiques exploitables dans l'esprit des valeurs du CoE: l'environnement et sa protection, le patrimoine et sa sauvegarde, l'histoire des territoires et sa connaissance par les jeunes, le tourisme et son développement durable.

A travers l'exemple des « **Routes des Impressionnismes** », M. BEDOUELLE est invité à présenter à l'assemblée ses réflexions sur l'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural.

Au 19^{ème} siècle, le mouvement impressionniste s'est matérialisé dans plusieurs pays européens : Allemagne, Danemark, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Slovénie, etc. A cette époque, en France, les villes de Barbizon, de Giverny près de Rouen ou de Pont-Aven ont d'ailleurs joué un grand rôle dans le développement de ce mouvement artistique. Ces formes d'impressionnisme sont différentes les unes des autres mais transversales sur le fond, et l'émergence de ce mouvement pictural a eu lieu partout en Europe quasiment au même moment. L'impressionnisme - pris ici dans son acceptation large, c'est-à-dire des pré-impressionnismes aux artistes ouvrant le mouvement sur l'art moderne, couvrant ainsi la période 1830-1930 - est donc un mouvement fondamentalement européen.



La reconnaissance du Conseil de l'Europe a pour objet de créer et de faire vivre au sein du continent un lien entre les sites ayant inspiré les peintres impressionnistes et pleinairistes européens de 1830 à 1930, les endroits où ils ont vécu, les lieux où ils fondèrent des colonies d'artistes et les villes qui, dans leurs musées ou leurs espaces culturels, présentent aujourd'hui leurs œuvres. Le pleinairisme désigne le principe général de peindre des scènes d'extérieur, des jeux de lumière solaire pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Cet ensemble de sites constitue un véritable « musée à ciel ouvert » des paysages représentés et permet la mise en relation directe des visiteurs avec les différents courants impressionnistes en Europe. L'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « Routes des impressionnistes » est donc structuré par peintre représentatif de ces courants :

- Les routes de l'impressionnisme français avec Monet, Pissaro, Sisley, etc. ;
- La route des peintres de Schwaan en Allemagne avec Franz Bunke ;
- La route de l'impressionnisme slovène avec Ivan Grohar ;
- La route de l'impressionnisme des peintres galiciens en Espagne avec Francisco Llorenz Diaz.

L'impressionnisme marque la fin d'un monde et le début d'un autre et exprime les multiples transformations des sociétés, tout comme dans les domaines scientifique, politique et économique à cette époque. Ce mouvement artistique ne concernait pas seulement les peintres mais également l'intelligentsia de l'époque : musiciens, écrivains, journalistes, scientifiques. L'impressionnisme a été conçu en France et y a connu ses principaux développements mais il s'est largement développé en Europe malgré le difficile contexte politique d'alors comme le montre l'ouvrage publié sous l'égide de l'association Eau & Lumière en septembre 2016 : « *Impressionisms Routes - Les Routes des Impressionnistes en Europe* ». De nombreux artistes ont participé à l'important mouvement d'idées qui traversa le continent après 1848, remettant en cause les frontières politiques, les données intellectuelles et les pouvoirs établis. L'enjeu culturel du projet « *Les Routes des Impressionnistes* » est de faire connaître également ces multiples aspects de l'impressionnisme. Les nombreuses rencontres entre ces artistes à l'occasion d'ateliers, de séjours ou d'expositions ou provoquées par les collectionneurs et les marchands d'art, facilitèrent la diffusion des techniques nouvelles créées au début du 19^{ème} par les peintres anglais Turner et Constable qui avaient modifié le style pictural avant que des tendances en rupture avec l'art officiel, apparaissent chez les Macchiaioli italiens ou au sein de l'école de Barbizon. L'impressionnisme traduit un attachement passionné à la lumière, à l'eau sous ses diverses formes, à la vie quotidienne. Il exprime une joie de vivre exaltée par son accord parfait avec la nature et il est à l'origine de plusieurs révolutions picturales ultérieures.

A l'heure où l'Europe a élargi ses frontières et où une recherche de son identité profonde est plus que jamais nécessaire, l'impressionnisme constitue un élément important de la mémoire collective des Européens : des scènes de vie et des lieux de rencontre, nombreux, qui existent toujours, des pratiques sociales telles que les parties de campagne au bord de l'eau, les guinguettes, les baignades ou les sports nautiques. Toutes ces activités font partie de notre patrimoine culturel européen commun.

Les impressionnistes ont aussi largement accompagné les évolutions novatrices du monde dans lequel ils vivaient, en glorifiant les nouveaux acquis industriels, les gares, les ponts, les larges avenues haussmanniennes à Paris ou le travail des plus humbles. « *Les Routes des*



Impressionnismes » entendent mettre en valeur ces rencontres symboliques et fructueuses de l'art et de l'industrie qui constituent un autre aspect important de la mémoire collective européenne. En effet, les impressionnistes ont su exprimer aussi bien dans leur comportement que dans leurs œuvres les valeurs communes européennes : l'esprit de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité. L'indépendance revendiquée dans laquelle ils ont toujours travaillé hors des contraintes religieuses, politiques ou académiques leur ouvrit de nouveaux horizons artistiques largement repris et développés par les générations suivantes. Ce projet des « *Routes des impressionnismes* » est né du partenariat tissé par l'Association Eau & Lumière avec euroArt pour valoriser au mieux le patrimoine européen édifié durant des décennies et pour le mettre au service de la formation des jeunes, d'un tourisme intelligent et responsable et de toutes formes de rencontres visant à approfondir et à magnifier l'idée européenne. Dans cette perspective, des expositions à destination des plus jeunes sont organisées comme ce fut le cas dans le quartier de l'Estaque et qui a permis aux habitants de ce quartier provençal devenu difficile, de se rappeler que ce lieu a une histoire exceptionnelle (à travers les tableaux de Paul Cézanne notamment) dont ils peuvent être fiers. Enfin, ce projet vise à faire prendre conscience aux citoyens européens de la présence actuelle d'un passé fédérateur européen dont la prestigieuse notoriété a franchi les frontières du continent depuis longtemps. L'art est un ciment de notre histoire commune européenne et ces itinéraires culturels sont des outils de mémoire : euroArt, comme « *Les Routes des Impressionnismes* » ont cette ambition de nous sensibiliser à notre histoire et à nos valeurs communes, pour renforcer ainsi, notre sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

Pour conclure, *Jean-Louis DURAND-DROUHIN* (ESAN) estime que cette présentation est la suite parfaite du discours de *M. LAMASSOURE*, mettant certes l'action sur l'histoire de l'Art, mais surtout sur l'histoire de la Culture européenne avant tout. Ces questions transcendent nos histoires et seule la Culture permet aux hommes et aux femmes de retrouver leur humanité universelle.

Les participants remercient *M. BEDOUELLE* pour sa présentation PowerPoint (uniquement disponible en français) qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

Claude VIVIER LE GOT et les deux co-coordonateurs du groupe de travail indiquent aux participants que la prochaine réunion du groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** aura lieu entre le 28 et le 31 octobre 2019 lors de la prochaine session de la Conférence des OING. Cette réunion aura pour but principal de faire le point sur les définitions de mots, d'expressions et de concepts à intégrer au futur *Livre blanc sur l'identité culturelle européenne* dont la publication est prévue pour avril-juin 2020.

B. Session d'automne 2019 : compte-rendu de la réunion du 28 octobre 2019

Date : lundi 28 octobre 2019 de 13h à 14h

Lieu : Palais de l'Europe, salle 6

Co-coordonateurs :



- Hugo CASTELLI EYRE, Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)
- Noël ORSAT, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

1. Ouverture du groupe de travail

▪ Participants

Lors de la réunion, étaient présentes les personnes suivantes :

- Manuèle AMAR, Conseil Européen des Fédérations WIZO (CEFW)
- George CAMACHO, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)
- Karl DONERT, Association européenne des géographes (Eurogeo)
- Pierre DUSSERE, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Michel JULIEN BENVENUTO, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Alexandre LABAUE DE STACHELSKI, Union internationale des Guides et Scouts d'Europe (UIGSE)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE

a) Examen des activités du groupe de travail en 2019

D'une part, *Claude VIVIER LE GOT* rappelle aux participants que le groupe de travail avait accueilli le 11 avril 2019 l'ancien ministre et eurodéputé *Alain LAMASSOURE* pour discuter de la création envisagée d'un observatoire sur l'enseignement de l'Histoire en Europe.

La présidente de la Commission indique également que lors des réunions du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) des 15, 17 et 18 octobre – auxquelles elle a participé en tant que représentante de la Conférence des OING - il a été décidé officiellement de lancer le projet d'élaboration d'un **observatoire de l'Histoire pour la paix en Europe**. Cet observatoire serait doté d'un budget propre et serait intégré au Conseil de l'Europe (CdE). Cette structure débiterait ses activités quand 16 des 48 Etats membres du CdE auront donné leur accord.

En outre, le 26 novembre, une Conférence des ministres de l'Éducation des Etats membres du Conseil de l'Europe se tenant à Paris sera consacrée à l'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique. Invitée à cet événement de haut-niveau, *Claude VIVIER LE GOT* a l'intention de présenter brièvement aux ministres les travaux et l'implication de la Commission éducation et culture (CEC) sur ce sujet.

Les travaux engagés par la CEC pourraient déboucher en 2020 sur la rédaction conjointe d'une Recommandation concernant l'enseignement de l'Histoire en Europe. L'idée est de proposer une prise de position institutionnelle qui serait validée par les 300 OING de la Conférence afin de faire entendre l'opinion de la société civile et d'influer sur les premières conclusions du futur observatoire. Ce projet de Recommandation sera d'ailleurs abordé au cours de la réunion du groupe de travail Droit à l'éducation tout au long de la vie qui aura lieu le 29 octobre de 8h à 9h.



D'autre part, Noël ORSAT revient brièvement sur la présentation de Pierre BEDOUELLE, Secrétaire général de la Fédération européenne des colonies d'artistes (euroArt). M. BEDOUELLE était venu en avril, exposer sa vision de l'identité culturelle européenne du point de vue artistique, à travers l'exemple des « Routes des impressionnismes », qui a obtenu le label des *Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe* en mai 2018.

Lancés par le Conseil de l'Europe (CdE) en 1987, les itinéraires culturels européens démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue au patrimoine commun. Les itinéraires sont les réseaux locaux qui mettent en œuvre les valeurs fondamentales du CdE : droits humains, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils ont pour objectif d'agir comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire européenne.

b) Les trois consultations sur l'identité culturelle européenne (ICE)

Claude VIVIER LE GOT rappelle aux participants que les consultations organisées le 28 juin 2018, le 9 avril 2019 et le 29 octobre 2019 par la Commission éducation et culture (CEC) visent à rédiger de façon collégiale un *Livre blanc sur l'identité culturelle européenne* au cours de l'année 2020.

Cet ouvrage collectif, rédigé par les intervenants des consultations et de nombreuses OING, sera un guide didactique pratique contenant des définitions plurielles de mots et de concepts, destiné aux apprenants, enseignants et formateurs dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté démocratique.

▪ Point sur les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019 :

A l'issue de la première consultation qui a eu lieu en juin 2018, de nombreuses définitions des champs lexicaux de mots ont été proposées par des représentants d'OING.

Il s'agit des définitions des 22 mots ou concepts suivants, en lien avec l'identité culturelle européenne : culture ; dialogue ; dignité ; diversité ; éducation ; exclusion ; identité ; itinéraire culturel ; mémoire ; migration (migrant, demandeur d'asile, réfugié) ; multipolarité-transversalité ; multiperspectivité ; organisations intergouvernementales et supranationales ; valeurs ; populisme ; politique ; société civile ; territoires ; sentiment d'appartenance ; ville.

A l'issue de la deuxième consultation qui a eu lieu en avril 2019, d'autres définitions de champs lexicaux de mots ont été proposées par des représentants d'OING. **Il s'agit des définitions des 28 mots ou concepts suivants :** civilisation ; citoyenneté ; communication empathique ; crise ; croyance ; devise ; drapeau ; éducation à la citoyenneté mondiale ; équilibre émotionnel ; eurocratie ; europhilie ; euroscepticisme ; impressionnisme européen ; humanisme ; hospitalité ; hymne européen ; interconvictionnalité ; intolérance ; localisme ; mobilité ; nationalisme ; patrimoine européen ; souveraineté ; sport ; subsidiarité ; topophilie ; universalisme ; ville européenne de demain.

Après ces deux premières consultations et compte tenu de ces 50 définitions de mots ou concepts en lien avec l'identité culturelle européenne, un projet de sommaire et de titre du futur Livre blanc ont été présentés aux participants. Le projet de document est distribué aux personnes présentes.



Le projet de sommaire s'articule autour des quatre parties suivantes :

- 1) Ce qui nous rassemble
- 2) Freins, blocages, excuses
- 3) Comment construire ensemble ?
- 4) Outils et acteurs

Claude VIVIER LE GOT explique que le Livre blanc doit être le ressenti des OING sur certains termes et concepts liés à l'identité culturelle européenne, et invite les participants à exprimer leur point de vue sur ce sommaire.

Le vice-président de la Commission éducation et culture *Karl DONERT* (Eurogeo) estime qu'il est nécessaire d'aborder la question des « médias » mais aussi des « médias sociaux », et en quoi ils participent ou non à l'émergence d'une ICE ? De plus, M. DONERT souhaite qu'une définition des « institutions européennes » soit intégrée au future Livre blanc afin de mettre en lumière le système politique permettant de faire émerger une identité culturelle européenne concrète, notamment à travers les programmes culturels financés par l'UE pour l'organisation de festivals musicaux ou d'expositions à dimension européenne. Enfin, M. DONERT pense qu'il serait judicieux d'envisager la rédaction d'une préface et d'un épilogue à insérer dans le sommaire du Livre blanc.

Le co-coordonateur du groupe de travail *Noël ORSAT* (CITI) considère quant à lui que les notions de « culture populaire » et de « jumelage » doivent également être proposées et intégrées au Livre blanc. En effet, il considère que ces deux concepts participent à la création d'une identité commune et partagée sur le continent européen.

A l'issue du tour de table, d'autres notions ont été mises en avant par certains participants : mouvements de jeunesse ; urbanisme européen ; paysage géographique ; défense des vulnérables ; accueil des réfugiés politiques ; Histoire ; légendes et mythes ; interculturalité et multiculturalité ; laïcité.

Après cet échange de vues, le projet de sommaire et le titre du Livre blanc « *L'identité culturelle européenne en question(s)* » ont été adoptés par les participants.

- [Troisième et dernière consultation avec des maires européens et des élus locaux, prévue lors de la session plénière de la Commission éducation et culture du 29 octobre 2019](#)

Cette troisième rencontre-débat se tiendra demain lors de la première partie de la session plénière de la Commission éducation et culture (CEC) de 14h30 à 16h45, en salle G03 de l'Agora.

Après les deux premières consultations du 27 juin 2018 et du 9 avril 2019, la CEC mènera sa dernière consultation avec des élus locaux et régionaux européens, projet lié au point 4 du plan d'action de la Conférence des OING. Le but sera d'échanger avec les représentants des OING sur des témoignages concrets d'élus pour faire vivre une identité européenne « partagée » sur leurs territoires.



Comment cette identité, porteuse des valeurs du vivre ensemble, est vécue et ressentie par la population : défis, freins et actions ? Cette rencontre avec les élus incorporera les résultats des travaux des deux groupes de travail *Europe du patrimoine et de la création* et *Droit à l'éducation tout au long de la vie*.

Les intervenants prenant part à cette dernière consultation sont les suivants :

- **Mme Barbara TOCE**, Vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du CdE, représentante de la Chambre des pouvoirs locaux et conseillère municipale de Pedaso
- **M. Antoine GODBERT**, membre du Bureau de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et conseiller municipal de Tours en charge des affaires européennes
- **M. Philippe HERZOG**, ancien eurodéputé et Président fondateur du think tank Confrontations Europe
- **M. Andreas WOLTER**, adjoint au Maire de Cologne en charge des relations internationales

▪ [Liens entre les activités du groupe de travail et le Livre blanc sur l'identité culturelle européenne \(à publier en 2020\)](#)

Les participants ayant mis en avant certains concepts lors du tour de table sont invités à transmettre les définitions proposées à la présidente de la Commission. Le livre blanc compte déjà une trentaine de pages rédigées.

Claude VIVIER LE GOT et les deux co-coordonateurs du groupe de travail indiquent aux participants que la prochaine réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création* aura lieu au mois d'avril 2020 lors de la prochaine session de la Conférence des OING.

Cette réunion aura pour but principal de faire le bilan des définitions de mots, d'expressions et de concepts intégrés au Livre blanc intitulé « *L'identité culturelle européenne en question(s)* » dont la publication est prévue au cours de l'année 2020.



D. TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE LA COMMISSION

1. Recommandation sur la précarité et la pauvreté des étudiants en Europe

A. Document institutionnel initié par la Commission Education et Culture et adopté par la Conférence des OING

10 avril 2019 : Adoption par la Conférence des OING de la Recommandation initiée par le Réseau européen d'action sociale (ESAN) et par la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) **sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe**

Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe - CONF/PLE(2019)REC2

Contexte :

Alors que la pauvreté et la précarité des étudiants progressent dans de nombreux pays européens, cette question semble pour l'instant absente de l'agenda des gouvernements. Or, ne pas s'engager à améliorer la situation des étudiants et ne pas leur permettre d'accéder à un haut niveau de formation dans des conditions décentes, c'est aller à contre-courant des ambitions dont la société européenne doit se doter.

Considérant que l'article 13 du Pacte international de l'Organisation des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de décembre 1966 reconnaît « *le droit de toute personne à l'éducation* » (...) et que « *l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ».

Rappelant qu'en septembre 2015, les 193 Etats faisant partie de l'Organisation des Nations Unies ont approuvé l'Agenda 2030 qui comprend dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) dont les trois buts essentiels sont de lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices, de faire face au défi climatique et de mettre fin à l'extrême pauvreté ;

Estimant que l'accès à une éducation de qualité est un droit universel qui a été une nouvelle fois reconnu par l'Agenda 2030 de l'ONU dans son Objectif de développement durable N°4 qui indique qu'« *une éducation de qualité pour tous est l'un des piliers les plus solides et éprouvés du développement durable (...)* Il vise également à donner accès, dans des conditions d'égalité, à un enseignement professionnel, ainsi qu'à éliminer les inégalités entre les sexes et les revenus, dans le but de permettre à tous d'accéder à des études supérieures » ;

Rappelant que le sous-objectif N°4.3 vise « *d'ici à 2030, à faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable* » ;

Considérant que le sous-objectif N°4.4 ambitionne « *d'ici à 2030, d'augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment*



techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat » ;

Attendu que le sous-objectif N°4.5 a pour but « *d'ici à 2030, d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et d'assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle* » ;

Rappelant que la Charte sociale européenne (révisée de 1996) indique que « *Toute personne a droit à des moyens appropriés d'orientation professionnelle, en vue de l'aider à choisir une profession conformément à ses aptitudes personnelles et à ses intérêts* » et que « *toute personne a droit à des moyens appropriés de formation professionnelle* ». De plus, la Charte sociale européenne établit des droits pour toute personne vivant sur le territoire des Etats membres du Conseil de l'Europe, tels que le droit à l'orientation professionnelle, le droit à la formation professionnelle et le droit des travailleurs migrants et de leurs familles à la protection et à l'assistance ;

Affirmant que la vulnérabilité sociale représente une fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société, et dont la concrétisation potentielle est l'exclusion sociale ;

Considérant de la plus haute importance de placer la lutte contre la pauvreté des jeunes et plus particulièrement celle des étudiants, en tête des priorités d'action afin d'accompagner au mieux les générations futures ;

Estimant que les étudiants et les lycéens européens vont subir une forme de précarité écologique dans le futur si des actions concrètes plus poussées ne sont pas lancées pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique, et qu'ils sont en droit de manifester pour dénoncer le pacte intergénérationnel dysfonctionnel censé permettre aux générations nouvelles de vivre dignement des ressources de notre planète ;

Rappelant que les solutions nécessaires et urgentes pour éradiquer la pauvreté et la précarité des étudiants ne pourront être trouvées qu'en impliquant l'ensemble de la société civile, des OING et des parties intéressées à tous les niveaux de mobilisation et de décision ;

Soulignant le besoin urgent de mieux protéger l'ensemble des étudiants, qu'ils soient originaires d'Europe ou d'un autre continent, face aux risques de pauvreté et de précarité ;

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe :

- 1. Demande** aux Etats membres d'élaborer des stratégies nationales visant à réduire la pauvreté et à assurer l'égalité des chances pour tous, en particulier pour les populations démunies telles que les étudiants vivant dans la précarité. Dans cette perspective, les dirigeants politiques devront prendre des dispositions d'urgence concernant les besoins élémentaires des étudiants les plus pauvres : le transport, le logement et l'alimentation. Pour l'ensemble des étudiants, elles appellent les Etats membres à généraliser toutes les aides relatives à l'accès aux soins de santé et aux aides sociales ainsi que les dispositifs permettant de réduire la précarité des emplois et des stages occupés par des étudiants.



2. **Invite** les Etats membres à mettre en place des mesures permettant d'élargir et de simplifier l'accès aux bourses d'études et de s'assurer que les étudiants et les enseignants aient en permanence accès à des informations précises et mises à jour sur les bourses mises à leur disposition. Il s'agit en particulier pour les Etats membres de systématiser les tarifs bonifiés et le développement de tarifs boursiers pour les étudiants afin de leur garantir des coûts de transports abordables, l'accès à la culture et aux équipements sportifs. Les systèmes actuels de bourses ne sont pas assez efficaces et devraient être moins dépendants des revenus familiaux car plus de deux tiers des étudiants ne bénéficient d'aucune aide pour financer leurs études et doivent compter uniquement sur la solidarité familiale ou le travail salarié pour vivre et étudier. La question de la précarité pédagogique des étudiants obligés de travailler pour financer leurs études doit être mieux prise en compte afin d'assurer un pied d'égalité entre tous les étudiants et éviter autant que possible les situations de décrochage universitaire ou d'insolvabilité financière ;
3. **Encourage** toutes les organisations à confier des missions professionnelles aux établissements d'éducation afin d'éduquer les étudiants au droit du travail et de fluidifier le passage du monde de l'enseignement à celui du marché du travail ;
4. **Invite** les Etats membres à développer l'apprentissage et à revaloriser les filières professionnelles, souvent la porte d'entrée dans l'enseignement supérieur des étudiants en situation de pauvreté, notamment par un élargissement des passerelles entre les filières techniques et supérieures, et l'harmonisation plus poussée de l'espace d'enseignement supérieur et professionnel en Europe, public et privé, et ceci sans discrimination ;
5. **Demande** aux Etats membres de prendre des mesures pour appréhender le phénomène de la prostitution estudiantine afin de cerner et de venir en aide aux populations étudiantes les plus fragilisées et les plus enclines à se prostituer à l'ère digitale ;
6. **Appelle** les Etats membres à prendre les dispositions adéquates pour permettre aux étudiants étrangers, aux étudiants réfugiés et ceux en situation de migration d'étudier dans des conditions dignes, sans différence de traitement et de coût scolaire par rapport aux étudiants nationaux ;
7. **Invite** la société civile et les OING à soutenir et à promouvoir les actions individuelles innovantes, afin notamment d'offrir un soutien aux étudiants et de sensibiliser l'ensemble de la société à la vulnérabilité des étudiants ;
8. **Encourage** toutes les directions du Conseil de l'Europe à se saisir de la question de la pauvreté et de la précarité des étudiants, et en particulier le Comité européen des Droits sociaux, le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE), mais également le Centre européen de la Jeunesse du Conseil de l'Europe ;
9. **Recommande** aux Etats membres et aux institutions régionales de mettre en place des dispositions réglementaires appropriées et équitables, accompagnées de mesures financières incitatives permettant de réduire la pauvreté et la précarité des étudiants. L'un des objectifs poursuivis est de permettre à tous d'étudier et de vivre dans la dignité, sans condition de remboursement, en maintenant ou en pratiquant des frais d'inscription réduits en ce qui concerne l'accès aux formations publiques de



l'enseignement supérieur et professionnel, en plus d'un investissement beaucoup plus élevé en matière d'aides aux étudiants, tout au long de l'année. Il s'agit également de généraliser et de simplifier l'accès des étudiants au micro-crédit, grâce notamment à des prêts à taux zéro et à une assurance de l'Etat ;

- 10. Encourage** les Etats membres à renforcer les structures et les personnels d'action sociale et à favoriser la mise en réseau globale des acteurs sociaux et des ONG qui aident concrètement et matériellement les étudiants, et ceci afin de consolider le réseau européen des acteurs sociaux ;
- 11. Incite** les Etats membres à développer des stratégies nationales efficaces pour favoriser l'accompagnement psychologique des étudiants et mieux prendre en compte la santé mentale des étudiants grâce à des consultations ponctuelles, des psychothérapies de soutien, des psychothérapies psychanalytiques, et un service social individualisé avec accueil, aide ponctuelle, orientation et assistance ;
- 12. Invite** l'Union européenne à faciliter l'accès au programme Erasmus pour les étudiants en situation de pauvreté et de précarité en Europe.

2. Evènements couverts par la Commission éducation et culture en 2019

A. Agenda de la commission

17 janvier 2019 : Séminaire intitulé « *La Roumanie et les défis de sa première présidence tournante du Conseil de l'UE* » organisé par la Maison de l'Europe à Paris

23-25 janvier : Session de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Strasbourg

27 février : Séminaire organisé par la conférence des OING « *Pourquoi nous avons besoin des ONG ? - La contribution des ONG aux travaux et au mandat du Conseil de l'Europe* » à Strasbourg

19 mars : Cérémonie de certification des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe pour les « *Les Routes des Impressionnismes* » au Collège des Bernardins à Paris

22 mars : Conférence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur le rôle et la position des OING au Conseil de l'Europe à Varsovie

9 mai : Séminaire sur l'ouvrage collectif « *L'Europe. Encyclopédie historique* » à la Maison de l'Europe à Paris

12-14 juin : Réunions du Comité Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP) du Conseil de l'Europe à Strasbourg

17 juin : Conférence de haut niveau marquant le 20^{ème} anniversaire du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) au Conseil de l'Europe à Strasbourg

24 juin : Séminaire organisé par le Centre mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA) à la Cité des métiers à Paris



1^{er}-2 juillet : Réunions du Comité Directeur pour les Politiques et Pratiques Educatives (CDPPE) à Strasbourg

19 septembre : Séminaire intitulé « *Renforcer la protection des droits sociaux en Europe pour plus d'unité et d'égalité* » au Conseil de l'Europe à Strasbourg

19 septembre : Séminaire intitulé « *Présidence du Conseil de l'UE : quelles priorités pour la Finlande ?* » organisé à la Maison de l'Europe à Paris

26-27 septembre : Conférence sur la lutte contre le racisme et les discriminations à Paris, à l'occasion des 25 ans de l'ECRI (European Commission against Racism and Intolerance) à Paris

10 octobre : Conférence sur l'accès à l'éducation des Roms à Strasbourg

15, 17 et 18 octobre : Réunions du Comité Directeur pour les Politiques et Pratiques Educatives (CDPPE) à Strasbourg

7 et 8 novembre : Forum mondial de la Démocratie intitulé « *Information : la démocratie en péril ?* » à Strasbourg

14 novembre : Séminaire intitulé « *L'enseignement scolaire de l'histoire en Europe* » organisé à la Maison de l'Europe à Paris

26 novembre : Conférence des ministres de l'Education des Etats membres du Conseil de l'Europe sur le thème : « *L'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique* »

28 et 29 novembre : Conférence de la Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation (ETINED) à Prague

4 décembre 2019 : Séminaire intitulé « *Quelle démocratie pour l'Europe ?* » organisé par l'Académie du Grand Est au bureau parisien du Parlement européen à Paris

3. Interventions notables de la présidente de la Commission éducation et culture lors d'évènements

A. Lors de la 8^{ème} réunion du dialogue avec la société civile des Roms et des Gens du voyage

1. « Protéger le droit des enfants roms et des enfants des Gens du voyage à l'égalité d'accès à une éducation de qualité. Lutter contre la ségrégation scolaire par une éducation inclusive ».

▪ Eléments d'introduction

La 8^{ème} réunion du Conseil de l'Europe avec la société civile des Roms et des Gens du voyage témoigne de l'importance du dialogue mutuel et constructif entre la société civile et le Conseil de l'Europe, avec la participation notable de son 4^{ème} pilier, la Conférence des OING.

L'accès à une éducation de qualité reste une priorité de premier plan parmi les mesures de soutien aux Roms et aux Gens du voyage, car c'est un facteur déterminant de leurs perspectives de vie. Malgré les efforts déployés pour améliorer l'éducation des enfants roms au fil des ans, environ 50% d'entre eux en Europe ne vont pas jusqu'au bout de l'enseignement primaire, et 25 % seulement terminent leurs études secondaires.



Au cours de cette session, nous verrons que les organisations de la société civile peuvent être des acteurs clés de la déségrégation scolaire et de la promotion d'une éducation plus inclusive. Leur participation aux procédures judiciaires, notamment devant le Comité européen des Droits sociaux et la Cour européenne des droits de l'homme, est essentielle. Elle permet non seulement d'assurer le respect des droits humains au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe, mais également de sensibiliser l'opinion publique aux discriminations subies quotidiennement par les Roms et les Gens du voyage.

Les organisations de la société civile agissant sur le terrain sont en contact permanent avec les populations et les institutions. Cette proximité leur permet de faire le lien entre tous les acteurs concernés, de soutenir les mesures positives prises au niveau politique, et de participer à leur mise en œuvre. La société civile, à l'interface entre toutes les parties prenantes, est également capable de construire des ponts et de déconstruire les préjugés, et ainsi, de favoriser la cohésion sociale et l'inclusion de plus grand nombre.

Afin d'évoquer ces sujets essentiels, nous avons le plaisir de compter sur la participation de quatre représentants de la société civile, spécialistes de ces questions complexes :

- **Madame Miranda Vuolasranta**, femme rom et professeure finlandaise de langue Romani (dialecte Calò) et d'Histoire. Elle a travaillé pendant 18 ans sur les problématiques éducatives rencontrées par les Roms et Gens du voyage, en Suède et en Finlande. Elle a été conseillère spéciale pour les questions relatives aux Roms auprès du Conseil de l'Europe, puis a travaillé en tant que chargée de mission auprès de la Commission européenne. Elle est l'une des fondatrices et présidente actuelle du Forum européen des Roms et des Gens du voyage et du Réseau international des femmes roms ("IRWN - Phenjalipe"). **Elle interviendra sur « Le rôle de la société civile et la procédure de réclamation collective de la Charte sociale européenne dans la décision FERV c. France (n° 119/2015) »**

- **Monsieur Martin Kaleja** est Professeur associé et Responsable du Centre de recherche sur l'inclusion sociale à l'Université de Opava, République tchèque. Ses recherches portent en particulier sur l'approche inclusive dans l'éducation, et la scolarisation des enfants Roms et Gens du voyage. Il évoquera lors de cette session **« la sensibilisation, par la société civile, de la communauté Roms et Gens du voyage sur sa participation dans l'éducation inclusive pour tous »**.

- **Madame Carmen Tanasie**, qui est chargée des politiques auprès de l'ERGO (European Roma Grassroots Organisations Network – Réseau d'associations locales de Roms européens) à Bruxelles. **Elle reviendra sur « la réalisation par la société civile d'études de cas locales sur l'éducation »**.

- **Monsieur Miroslav Klempar** est directeur de l'ONG locale Awen Amenca, qui tente notamment de réduire la ségrégation scolaire à Ostrava. Il est aussi conseiller pédagogique pour le projet conjoint UE-CoE « INSCHOOL » en République tchèque.

Il interviendra sur « le rôle de la société civile dans le suivi des stratégies nationales de déségrégation et le développement de politiques éducatives inclusives ».

▪ Eléments de conclusion

Aujourd'hui, tous les pays membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales et grâce à cela les européennes et européens de ces pays peuvent avoir recours à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).



Néanmoins, seuls 15 Etats ont accepté le Protocole additionnel de la Charte européenne prévoyant le système de réclamations collectives devant le Comité européen des Droits sociaux (CEDS). Parmi ceux-ci, la Bulgarie, la France, la Grèce et la République tchèque comptent de nombreux Roms et Gens du voyage.

D'autres Etats, où ces populations sont fortement représentées, comme la Roumanie, la Hongrie, la Slovaquie, la Turquie, la Serbie, et la Macédoine du Nord, n'ont pas accepté le Protocole additionnel.

Ces Etats ne peuvent ainsi faire l'objet d'une procédure devant le CEDS, et par la même occasion, initier un dialogue avec la société civile intervenant devant le CEDS. Cette réalité limite l'intervention des quelque 300 organisations de la Conférence des OING dans les procédures judiciaires, et les empêche ainsi de jouer pleinement leur rôle de défenseurs des droits des minorités, notamment des Roms et Gens du voyage, au sein des Etats membres du CoE.

B. Conférence des ministres de l'Éducation des pays du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté à l'ère du numérique :

Le 26 novembre 2019 à Paris au ministère de l'Éducation nationale.

1. Prise de parole

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Je saisis l'opportunité de cette conférence de haut-niveau excellemment organisée par la Présidence française du Conseil des Ministres pour vous présenter brièvement un projet que je porte au niveau de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, à savoir : la rédaction d'un livre blanc sur l'identité culturelle européenne.

Présidente d'une OING internationale, la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE), j'occupe également la fonction de Présidente de la Commission éducation et culture de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, et suis membre du Bureau du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE).

Je me fais donc ici la porte-parole des OING pour lesquelles l'enseignement de l'histoire joue un rôle prépondérant dans la construction de futurs citoyens démocrates, le développement de leur esprit critique et leur capacité à comprendre le monde.

M. LAMASSOURE, que j'avais invité, a pu rencontrer les OING lors de notre session d'avril 2019 suscitant de la part de la Conférence un grand intérêt et le désir d'élaboration d'un document institutionnel présentant les recommandations de la société civile européenne sur cette question d'intérêt général.

L'idée est de proposer une prise de position institutionnelle validée par les 300 OING de la Conférence afin de faire entendre l'opinion de la société civile, sur le même modèle que notre Recommandation concernant la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe, adoptée en avril 2019. Et qui hélas, alertait déjà sur les nombreuses difficultés des étudiants, que l'actualité française de début novembre nous a malheureusement rappelées.

A travers cette future recommandation sur l'Histoire qui devrait être rédigée d'ici avril 2020, la Commission éducation et culture vise entre autres à montrer que la société civile



européenne a une expertise évidente sur des sujets complexes et qu'elle doit être davantage écoutée et sollicitée par les décideurs politiques.

En outre, ce document basé sur le concept de « *multiperspectivité* » cherchera à mettre en avant plus particulièrement l'histoire des « oubliés », c'est-à-dire le point de vue historique des groupes de population les plus vulnérables (LGBTI, Roms, femmes, enfants, réfugiés, minorités, OING etc.), souvent peu présents dans les canaux historiques officiels.

Pour conclure :

Je vous remercie d'avoir intégré des associations dans l'observatoire de l'enseignement de l'Histoire et vous réitère la volonté des 300 associations de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe de s'impliquer dans les processus décisionnels européens.

Je vous remercie pour la très haute qualité de cette journée et pour avoir accepté de donner la parole à la société civile.

Je vous remercie pour votre attention.

Claude Vivier Le Got

C. Elaboration d'un module de formation au patrimoine européen pour le ministère de la Culture en France

Plan et texte – Présentation PowerPoint du 19 novembre 2019

Module de formation consacré à la construction de la grande Europe des patrimoines

La Commission éducation et culture de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe contribue à la construction de la grande Europe des patrimoines

1. Le rôle de la société civile européenne et du maillage associatif au sein de la conférence des OING du Conseil de l'Europe. (CoE)

a) Le Conseil de l'Europe (CoE), une organisation intergouvernementale

Créée le 5 mai 1949 par le Traité de Londres signé par 10 pays (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède et Royaume-Uni), le CoE compte aujourd'hui 47 pays qui partagent des valeurs, en particulier celui de l'abolition de la peine de mort

Souvent confondu avec l'union européenne créée dix ans plus tard, le CoE est civilisationnel et vise à promouvoir la démocratie, les droits humains et le respect du droit, tandis que l'Union européenne est économique et politique et vise à organiser les aspects financiers, juridiques, sécuritaire, économique entre les pays

Il y a ceux qui vivent l'Europe comme une identité et ceux qui vivent l'Union européenne comme un ensemble de normes et de procédures technocratiques

Il y a ceux qui vivent l'Europe comme une aspiration à la paix perpétuelle et ceux qui vivent l'Union européenne comme une aspiration à la puissance économique

▪ Les outils à disposition pour agir :



Les Conventions : la Convention européenne des droits de l'Homme, la Convention de Berne, la Convention européenne du paysage

Les Chartes : la Charte sociale européenne, la Charte européenne de l'autonomie locale

Les Accord partiels : la Banque de développement, le Centre Nord-Sud, le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)

Les Résolutions et les Recommandations : ce sont des documents institutionnels initiés par le CoE visant à harmoniser des législations nationales dans un domaine précis

▪ Bref historique de la Conférence des OING (COING) depuis sa création

Le CoE a établi dès sa création des relations de travail avec les organisations non gouvernementales avec l'introduction en 1952 d'un **statut consultatif** pour les OING.

En 2003, en reconnaissance du rôle crucial joué par les OING, le Conseil de l'Europe a décidé de transformer l'ancien statut consultatif en un statut participatif, ce qui est tout à fait unique pour une Organisation internationale

Dans son rapport de 2015 sur la « *situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Europe* », le Secrétaire Général a recommandé de réviser, en concertation avec la COING, la résolution sur le statut participatif. L'objectif principal de la révision de cette résolution était de mieux définir les critères d'obtention ou de refus du statut participatif et d'accroître la pertinence et la qualité des OING bénéficiant de ce statut

En juillet 2016, le Comité des Ministres a adopté une nouvelle résolution sur le statut participatif, la Résolution (2016)

En 2019-2020, une proposition de réforme du fonctionnement de la COING est en cours mais il est difficile d'anticiper ce qui en ressortira

▪ La Conférence des OING et les trois autres piliers du Conseil de l'Europe

Il existe 3 autres structures spécifiques au sein du CoE formant avec la Conférence un quadrilogue tout à fait unique au sein d'une organisation internationale :

Le Comité des Ministres est l'organe décisionnaire du CdE avec présidence semestrielle (France jusqu'au 27 novembre 2019 suivi par la Géorgie)

L'Assemblée parlementaire du CoE composé de parlementaires des 47 Etats membres, est l'organe délibérant

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux assure le lien entre le CoE et les collectivités territoriales

Les liens entre ces 4 piliers sont à améliorer pour mieux soutenir les objectifs du CoE

▪ Structure générale et fonctionnement de la Conférence des OING

En tant qu'organe représentatif, la COING établit un lien institutionnel entre les institutions du CoE et 800 millions d'Européens. Grâce à elle, le CoE reconnaît le rôle indispensable dans le système démocratique d'une société civile vivante, pluraliste et



dynamique qui agit en faveur de sociétés ouvertes, diverses et inclusives en vue de protéger l'espace civique

La COING est composée de plus de 300 ONG internationales ayant des activités dans de nombreux pays, y compris hors d'Europe. En pratique, environ 100 à 150 OING sont investies et participent très régulièrement aux activités de la Conférence

La COING se réunit pendant 5 jours deux fois par an à Strasbourg : depuis 2019, en avril et en octobre

La Conférence plénière décide des orientations politiques, définit et adopte les programmes d'actions. Elle adopte des prises de position sur les questions de fond et les adresse, sous forme de Recommandations ou de Résolutions, aux autres organes du CoE, à d'autres Institutions internationales ainsi qu'aux médias.

Le ou la Président(e) de la Conférence des OING:

La COING est présidée par son/sa Président(e) en exercice que la Conférence élit tous les trois ans, actuellement la Polonaise Anna RURKA. La Présidente de la COING représente officiellement la Conférence lors de manifestations auxquelles la Conférence ou sa Commission Permanente sont conviées.

La Commission permanente :

Elle assure la coordination entre la COING et ses Commissions et Groupes transversaux, et veille à la cohérence des travaux des Commissions et des Groupes transversaux ainsi qu'au respect des grandes orientations définies par la Conférence. Elle a un rôle de consultation et de proposition envers la COING et son Bureau. Elle favorise la participation des OING aux travaux des autres composantes du « Quadrilogue » du CoE et suscite l'élaboration de contributions émanant des OING ou de leurs Commissions et Groupes transversaux, et s'assure qu'elles soient transmises aux autres composantes du « Quadrilogue » du CoE. Elle suscite également des communications écrites sur les actions et réalisations du CoE dans les organes de liaison et d'information des OING.

Les Commissions thématiques :

Il en existe trois :

- Droits humains ;
- Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux ;
- Education et culture.

Les Commissions ont pour but de faciliter la concertation des OING par secteurs d'intérêt, de présenter un interlocuteur commun à toutes les instances du CdE et d'exercer ainsi une participation plus efficace aux travaux de ces instances.

En établissant leur plan de travail, les Commissions prennent en compte les préoccupations du CoE, les thèmes d'actualité, les orientations et les programmes d'action de la COING. Chaque Commission est animée par un(e) Président(e) et deux Vice-Président(e)s qui étaient élu(e)s en juin 2017 pour un mandat de trois ans. Les Commissions se réunissent pendant les sessions de la Conférence. Les réunions sont ouvertes à toutes les OING dotées du statut



participatif. D'autres ONG et experts peuvent être invité(e)s aux réunions des Commissions en fonction des thèmes traités.

▪ **Le statut participatif des OING au sein de la Conférence des OING (COING)**

Les ONG indépendantes représentent un aspect vital de la société européenne. Elles garantissent les libertés d'expression et d'association, essentielles à la démocratie

La demande d'octroi du statut participatif en quelques mots :

Représentativité dans un domaine de compétence ou d'action du CoE ;

Présence dans un nombre significatif de pays significatif (au minimum 5) ;

Capacité à la coopération et à la mise en réseau européenne ;

Capacité d'expertise et de diffusion des travaux du CoE

Statut participatif VERSUS statut consultatif : fait unique au sein d'une organisation internationale

Une fois obtenu, le statut participatif permet à toute OING de rédiger et de faire adopter des documents institutionnels ayant pour but d'interpeller les décideurs politiques sur des questions spécifiques

La COING est composée d'ONG internationales regroupant des ONG nationales et locales aux missions très diverses :

Des OING à vocation humanitaire

Des OING spécialisées (action sociale, enseignement, environnement, santé, urbanisme, économie, développement durable, etc.)

Des OING d'élus

Des OING de syndicats professionnels

▪ **Les actions des OING :**

- Elles peuvent adresser des memoranda à la Secrétaire générale du CoE
- Elles peuvent prodiguer des conseils d'experts sur des sujets spécifiques
- Elles sont invitées aux séances publiques de l'Assemblée parlementaire du CoE (APCE) et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
- Elles sont invitées à des séminaires/conférences d'intérêt pour leurs activités
- Elles sont invitées à fournir des recommandations et des avis

Thèmes principaux abordés par la Conférence des OING

- Participation civile / Dialogue
- Enseignement et culture
- Droits humains, démocratie et Etat de droit
- Législation relative aux ONG
- Migration



- Populations vulnérables (jeunes, Roms, femmes, étudiants, réfugiés)
- Lutte contre la corruption
- Numérique / Rôle des médias
- Réchauffement climatique

Les visites d'information et de terrain dans les Etats membres du CoE

La COING du CoE se rend dans les États membres pour rencontrer les ONG locales et les pouvoirs publics, leur présenter la COING, mieux comprendre la coopération entre les ONG et les décideurs, et discuter de la participation des ONG dans le processus décisionnel public national

Certains pays ont mis en place des cadres juridiques afin de consulter les ONG et de les associer à la prise de décision

La Conférence entend le point de vue des ONG et des autorités pour savoir comment ces outils participatifs sont utilisés

Chaque visite donne lieu à un rapport qui met en lumière les enjeux importants pour les ONG à un moment et dans un contexte socio-politique donnés

Des recommandations sont formulées en vue d'améliorer l'efficacité de la coopération entre ONG et pouvoirs publics

Les résultats des visites contribuent également à faire avancer le travail du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

La participation de la société civile dans le processus décisionnel est une priorité de la nouvelle Secrétaire Générale croate du CoE, **Marija PEJCINOVIC BURIC** élue en juin 2019 pour un mandat de 5 ans et qui a pris ses fonctions en septembre

Des directives sur la participation effective et significative de la société civile au processus décisionnel politique sont en cours d'élaboration pour une éventuelle adoption par le Comité des Ministres.

Après avoir abordé le fonctionnement général de la Conférence des OING du CoE, penchons-nous sur les activités et les travaux spécifiques de la Commission éducation et culture.

2. Les travaux de la Commission éducation et culture contribuent à la construction de la grande Europe des patrimoines

a) Feuille de route de la Commission éducation et culture de la Conférence des OING pour la période 2018-2021

Face à la montée du populisme, alimentée par la quête identitaire, l'urbanisation massive, la digitalisation des pratiques, l'économique façonnant le politique, la Commission éducation et culture décide de constituer quatre groupes de travail de nature à alerter et faire émerger des propositions d'actions sur les thèmes identifiés



La Commission éducation et culture a choisi de se concentrer sur quatre thèmes, au croisement des questions éducatives, culturelles, culturelles, artistiques, sociétales et civilisationnelles actuelles.

L'ensemble des travaux touchant aux quatre thématiques choisies **s'inscrivent dans un projet plus global de construction, de déploiement et de renforcement de l'identité culturelle européenne**. C'est le fil rouge du travail de la Commission éducation et culture et qui figure dans le point 4 du plan d'action de la Conférence des OING pour les 3 ans de son mandat

b) Fonctionnement de la Commission éducation et culture (CEC)

- La Gouvernance de la Commission éducation et culture est assurée par deux personnes :
- La Présidente : Claude VIVIER LE GOT (FEDE - Fédération Européenne des Ecoles)
- Le Vice-Président : Karl DONERT (Eurogeo - Association européenne des géographes)

Afin de structurer ses travaux pendant son mandat de trois années (2018-2021), la Commission éducation et culture (CEC) missionnent des OING qui coordonnent les quatre groupes thématiques de travail

Les co-coordonateurs des quatre groupes de travail sont les personnes suivantes :

- **Cités interculturelles** : lamvi TOTSI (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels - CITI) et Gabriela FREY (Union Bouddhiste Européenne - UBE)
- **Europe du patrimoine et de la création** : Hugo-Charles CASTELLI EYRE (EN-RE - Réseau Européen Eglises et Libertés) et Noël ORSAT (Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels - CITI)
- **Droit à l'éducation tout au long de la vie** : Farouk ALLOUCHE (Conseil Européen des Doctorants et des Jeunes - Eurodoc) et Rémi LOISON (FEDE)
- **Citoyenneté numérique**: Karl DONERT (Eurogeo)

c) Les thématiques des groupes de travail de la Commission éducation et culture

Cités interculturelles

Notre intention : l'urbanisation est un outil dynamique du bien vivre ensemble dans une ville, décidé par des élus pour être au service des populations

Accueillir les populations / Accompagner l'organisation de l'espace urbain / Respecter les différences / Créer le dialogue / Intégrer les différentes populations par l'éducation et la culture

Lutter contre l'anxiété et les peurs dans l'espace urbain.

Droit à l'éducation tout au long de la vie

Notre intention : le droit au travail est un droit à la dignité et passe par l'éducation tout au long de la vie. Une société inclusive est une société apprenante



Lien entre dignité, citoyenneté et emploi

Un droit garanti par la Charte européenne

Promouvoir des outils renforçant le droit à l'éducation tout au long de la vie : Mettre en avant les meilleures pratiques / Poursuivre le travail actuel mené au sein du Conseil de l'Europe / Défendre l'idée d'un passeport de compétences pour tous / Lutter contre la pauvreté des étudiants en Europe

- Citoyen numérique

Notre intention : nous devons définir les règles et les modes de fonctionnement de la société numérique dans laquelle nous souhaitons vivre

Comment les outils numériques peuvent-ils contribuer à promouvoir les droits humains ?
Comment participent-ils à construire une citoyenneté européenne ?

La citoyenneté à l'ère du digital : Outils d'éducation / Prise de conscience de la citoyenneté européenne / Quel futur ?

- Europe du patrimoine et de la création

Notre intention : l'Europe est le fruit de brassage de populations et de marqueurs patrimoniaux en création perpétuelle

Comment les routes et itinéraires culturels peuvent-ils rassembler les gens ? Comment la diversité des patrimoines contribue-t-elle à former une identité européenne ou à faire émerger une conscience européenne commune ?

Itinéraires culturels du CoE : Echanges artistiques, sportifs, économiques, scientifiques, philosophiques / Routes terrestres, maritimes ou virtuelles telles que celles des Impressionnistes / Partage d'idées et d'idéaux

C'est dans le cadre des activités **du groupe de travail Europe du patrimoine et de la création** que le chantier principal de la Commission est mené : **la rédaction collective d'un Livre blanc sur une définition plurielle de l'identité culturelle européenne**, et ce travail est présenté dans la troisième partie de ce document.

d) Le rôle des quatre groupes de travail

Les **réunions des groupes de travail** ont lieu lors des deux sessions de la Conférence des OING. Ces réunions permettent d'inviter des orateurs de haut niveau et de débattre de sujets spécifiques tels que les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe ; la Ville de demain ; l'enseignement supérieur et les étudiants migrants ; l'enseignement de l'Histoire en Europe ; les Routes des Impressionnistes ; la communication empathique ; la précarité et la pauvreté des étudiants en Europe, etc.

Ces réunions servent également à travailler conjointement sur des documents ayant pour but d'interpeller les pouvoirs publics et les décideurs politiques des Etats membres du CoE.



Chaque ONG souhaitant travailler sur une thématique précise a l'opportunité d'enrichir ces documents qui sont ensuite présentés à la Conférence plénière en vue d'être adoptés.

- La Commission éducation et culture, acteur institutionnel reconnu qui prend position sur des sujets spécifiques peu abordés par les décideurs politiques
- La Commission éducation et culture s'engage sur des questions d'intérêt et produit des documents institutionnels présentés pour adoption à la Conférence plénière des OING et qui visent à faire réagir les gouvernants.

Voici quelques **exemples concrets de prises de position** passées et en cours d'élaboration :

- La Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants en Europe (avril 2019)
- Projet de Déclaration sur la situation dramatique des écoliers au Sahel (travail collectif en cours, Déclaration prévue pour adoption en avril 2020)
- Projet de Recommandation sur l'enseignement de l'Histoire en Europe (travail collectif en cours, Recommandation prévue pour adoption en avril 2020)
- Projet de Résolution sur la stratégie des prochaines années de la Conférence des OING sur le numérique (travail collectif en cours, Résolution prévue pour adoption en avril 2020)

Après cet aperçu général des activités de la Commission éducation et culture, abordons désormais son chantier le plus important, qui consiste à rédiger un ouvrage collectif sur l'identité culturelle européenne (ICE).

3. Le patrimoine culturel européen au cœur des travaux de la Commission éducation et culture

a) Le point 4 du plan d'action

Le principal projet en cours de la Commission éducation et culture (CEC): l'élaboration collective d'un Livre blanc sur l'identité culturelle européenne

Le point 4 du plan d'action de la Conférence des OING pour la période 2018-2021 consistait à participer à la construction d'une identité culturelle européenne moderne

La Commission éducation et culture de la Conférence des OING au CoE a structuré ses travaux autour de la mise en œuvre d'un ouvrage à plusieurs entrées présentant une définition moderne de l'identité culturelle européenne.

Cet objectif résulte d'une double observation qui en cristallise l'urgence :

D'une part, le retour des populismes en Europe serait le signe d'une crise identitaire. Le décalage entre l'Europe économique et l'Europe politique laisse le champ libre aux partis populistes en poussant les citoyens non vers le vivre ensemble mais vers le vivre entre soi autour d'une identité nationale voire nationaliste. Défenseurs de l'interculturalisme, la Commission éducation et culture se doit de répondre à la quête identitaire des peuples non en les divisant mais en les rassemblant



D'autre part, la mondialisation entraînant des déséquilibres, des mouvements de population et des situations de violence extrême, le CoE apparaît comme une référence de rassemblement, de vigilance et de solution pour réduire les fractures dans le respect des droits humains. Défenseur de l'Etat de droit et des valeurs démocratiques, la Commission souhaite proposer une définition moderne de ce que peut recouvrir l'identité culturelle européenne

b) Vue d'ensemble du projet de Livre blanc

Ce travail projette de refléter la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. Elle prend en compte les racines du patrimoine matériel et immatériel, et en emprunte les idéaux tels que l'humanisme, la démocratie, la citoyenneté, les droits humains : ce que défend le Conseil de l'Europe. Elle s'attache à promouvoir le dialogue interculturel. Elle intègre l'idée que l'Europe est un organisme vivant qui évolue dans un environnement mouvant, voire instable. Notre capacité à transformer les facteurs de déstabilisation, tels que l'arrivée de populations nouvelles, en opportunités, dépend de la solidité de nos convictions partagées et sera éclairée de la fragilité de nos doutes.

L'objectif est donc le suivant : **faire émaner de la société civile une définition moderne de l'identité culturelle européenne**, à plusieurs entrées, qui ravive nos valeurs partagées. Les termes de « *définition* » et « *d'identité* », intrinsèquement rigides, ne doivent pas prêter à confusion. Il ne s'agit pas d'inscrire dans le marbre qui nous sommes ou d'où nous venons.

L'ouvrage ambitionne de proposer des éléments de réflexion que chacun (individus, villes, Etats, institutions) pourra s'approprier, favorisant des déclinaisons de postures à la fois uniques, ouvertes et civiles vis-à-vis de la diversité dans le monde interculturel contemporain. Il s'agira aussi de souligner l'intérêt majeur du patrimoine européen (matériel et immatériel) afin de promouvoir les valeurs européennes

Depuis janvier 2018, la Commission éducation et culture a donc entamé ce chantier important qui durera jusqu'au premier semestre 2020. Ce Livre blanc se veut être **un guide pratique destiné principalement aux étudiants et aux enseignants**, et rédigé collectivement par des représentants d'OING reconnues par la Conférence

Les nombreuses activités des groupes de travail de la Commission enrichissent le contenu de cet ouvrage collectif à travers le traitement global des quatre thématiques identifiées précitées. Le groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** est cependant en charge d'encadrer l'ensemble des travaux relatifs à la rédaction de cet ouvrage

Dans la perspective de ce long travail conjoint, la Commission éducation et culture a mis en place un dialogue entre OING et personnalités européennes (ambassadeurs, anciens ministres, professeurs, maires, élus, experts) sur la construction des fondements modernes de l'identité culturelle européenne.

c) Un travail organisé autour de trois consultations sur l'identité culturelle européenne



Trois consultations appelées rencontres-débats ont été organisées entre OING et personnalités européennes reconnues : experts d'organisations internationales, ambassadeurs de pays auprès du CoE, professeurs d'université, anciens ministres, maires et élus locaux.

- [La première consultation du 27 juin 2018](#)

Elle a eu lieu le 27 juin 2018 avec des personnalités européennes et des ambassadeurs du Conseil de l'Europe [sous l'angle de la culture](#).

Elle portait essentiellement sur l'importance de la culture dans la société, de la créativité de la pensée et de la diversité culturelle.

Cette définition projette de refléter la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe, entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. **Elle tient compte des racines du patrimoine matériel et immatériel**, et s'attache à promouvoir les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe telles que l'humanisme, la promotion de la citoyenneté, le respect de la démocratie et des droits humains. Certaines des questions posées lors de cette consultation étaient les suivantes :

Qu'est-ce qu'un Européen, quelles sont ses caractéristiques, qu'est-ce qu'un pays européen ?

Peut-on élaborer un ouvrage à plusieurs entrées présentant une définition moderne de l'identité européenne voire même de culture européenne ?

- [La seconde consultation du 9 avril 2019](#)

Elle s'est tenue avec des hauts responsables de l'UNESCO [sous l'angle de l'éducation](#) (notamment l'éducation à la citoyenneté mondiale) et avait pour objectif de répondre aux deux problématiques générales suivantes :

Comment déterminer conceptuellement l'idée d'identité culturelle européenne (ICE) et en quoi est-il légitime de parler d'une telle notion ?

Dans le contexte de solvabilité des identités nationales et régionales dans l'ICE, pourquoi affirmer que fédérer n'est pas détruire ?

- [La troisième et dernière consultation du 29 octobre 2019](#)

Le but de cette rencontre était de faire dialoguer des maires et des élus européens avec les quelque 150 OING présentes, [sous l'angle de la politique locale et de l'intégration de la diversité](#).

L'objectif était de discuter de la mise en œuvre pratique de l'identité culturelle européenne vécue par les acteurs et élus de terrain, porteurs d'une double approche territoriale et citoyenne. Le but de cette dernière rencontre-débat était de répondre aux deux problématiques générales suivantes :

- Comment les acteurs et les élus locaux font-ils vivre concrètement les valeurs du vivre ensemble ?



- Comment les questions migratoires et l'intégration de la diversité participent à la construction des fondements modernes de l'identité culturelle européenne ?

d) La nécessité de produire des définitions normatives appropriables par tous

L'identité culturelle européenne (ICE) multimillénaire et multiperspective est une identité vivante en perpétuelle évolution. Cette construction dynamique nécessite que des fondamentaux soient définis, afin de dissiper les tentatives de remise en cause ou les malentendus concernant les identités nationales et régionales existantes en Europe. L'émergence ou la continuation d'une ICE ne détruit pas ces identités diverses, mais les fédère en leur apportant un sentiment de fraternité et de paix.

A l'issue de la première consultation de juin 2018, les différents intervenants ont estimé nécessaire **d'établir des définitions normatives claires et appropriables** par tous.

En tenant compte des contributions des OING et des experts impliqués, le travail de la Commission éducation et culture consiste entre autres à établir **une définition normative précise de multiples concepts** tels que l'identité multiple, l'universalité culturelle, les valeurs européennes ou l'Histoire dans l'éducation, etc.

De plus, la première consultation a mis l'accent sur le fait que la société civile et les OING ont un rôle crucial à jouer pour assurer le lien entre les publics jeunes et le CoE. Enfin, il est crucial d'échanger et d'utiliser les bonnes pratiques citoyennes, pour que ce qui se fait de constructif dans un pays, puisse être mis en oeuvre dans un autre. Cette inspiration d'idées contribue au brassage culturel et à l'émergence d'une identité européenne commune.

Le projet actuel de plan général du Livre blanc (en novembre 2019)

Ce Livre blanc est divisé en quatre parties distinctes :

- ✓ Ce qui nous rassemble
- ✓ Freins, blocages, excuses, prétextes
- ✓ Comment construire ensemble ?
- ✓ Outils et acteurs

▪ **Deux exemples de définitions de mots et de concepts validées**

Chaque ONG ou expert ayant participé aux trois consultations sur l'identité culturelle européenne est susceptible de travailler sur une définition d'intérêt. C'est ce travail collectif qui donne de la valeur au futur ouvrage en l'enrichissant de points de vue divers sur certains éléments précis qui participent à la construction d'une identité culturelle européenne.

Impressionnisme européen selon Pierre BEDOUELLE, délégué général d'euroArt (Fédération européenne des colonies d'artistes)

« L'Impressionnisme est un mouvement fondamentalement européen, il est fortement imprégné par les droits de l'homme dont la liberté d'expression est l'une des composantes essentielles. Le mouvement impressionniste était libre dans le choix des sujets comme dans celui



des techniques. Il a prospéré hors des contraintes politiques et financières. Les Impressionnistes ont prôné l'avènement d'une société plus égalitaire basée sur l'affirmation des libertés individuelles, fondement des sociétés européennes d'aujourd'hui. Son influence s'exerça sur les artistes d'une trentaine de pays européens qui ont largement échangé entre eux ainsi qu'avec leurs collègues français à l'origine de l'effervescence créatrice qui caractérise le mouvement. Ils sont à l'origine de l'émergence des colonies d'artistes en Europe. L'Impressionnisme est emblématique d'une culture européenne partagée ; il reste fortement imprégné du respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression ».

Ville européenne de demain selon Jean-Christophe FROMANTIN (Maire de Neuilly-sur-Seine et expert de la mutualisation des territoires)

« Une ville européenne doit rester fidèle à ce qu'elle a toujours été : non pas une ville qui ne vit que pour sa propre gloire, mais une ville qui fait office d'interface entre les territoires qui l'entourent et le reste du monde. Cette vision de la ville est essentielle car elle est celle par laquelle nous continuerons à tirer parti de nos richesses culturelles et grâce à laquelle chacun pourra vivre et travailler là où il le souhaite. Car si nous faisons des villes européennes, des mégalopoles repliées sur elles-mêmes, il est probable qu'elles entraîneront dans leur sillon la désertification d'une grande partie de l'Europe ».

e) Dernières étapes et illustrations du Livre blanc

Sur la base des réflexions échangées lors des trois consultations et en intégrant les travaux thématiques des quatre groupes de travail, le Livre blanc est actuellement en phase finale de rédaction

Afin d'illustrer ce Livre blanc, la Commission éducation et culture a rencontré lors du Forum mondial de la démocratie, le collectif international d'illustrateurs réunis au sein de l'ONG **Cartooning for Peace**. Les dessinateurs **PLANTU** et **KICHKA** ont accepté d'illustrer ce futur ouvrage à travers des dessins caricaturaux de plusieurs concepts relatifs à l'identité culturelle européenne

Le Livre blanc doit être présenté à la Conférence des OING. S'il est adopté par la Conférence des OING, le Livre blanc devrait être publié d'ici fin 2020

Le Livre blanc sera disponible en français et en anglais, et éventuellement dans d'autres langues européennes.

Avant la dernière étape de la publication et de la traduction de l'ouvrage, il sera nécessaire de trouver des partenaires et une maison d'édition pour pouvoir disséminer le plus largement possible les réflexions de la société civile européenne sur cette question

4. - Europe et Identité

a) Conscience européenne

Le travail de la Commission éducation et culture en faveur de l'émergence d'une identité européenne partagée s'appuie sur les trois valeurs défendues par le Conseil de l'Europe et qui



font écho aux valeurs universelles, l'ordre et l'Etat de droit, la dignité et les droits humains, la citoyenneté et la démocratie.

Ces valeurs ont favorisé l'émergence d'une forme de conscience européenne parmi les populations des différents pays. Quels que soient les soubresauts que vit l'Union européenne, les populations s'approprient assez facilement cette conscience européenne et ne contestent pas leur appartenance à une certaine idée d'être « européen ».

Cependant, de la conscience à l'identité, il y a une démarche qui n'est pas uniquement pédagogique mais qui va bien au-delà, convoquant sur son passage les différents ressorts de nos patrimoines, fondateurs de notre ou de nos identités.

Je rappelle ici que la mission de l'Union européenne avec ses 28 pays est économique et politique, et celle du Conseil de l'Europe avec ses 47 pays, est civilisationnelle.

Il y a ceux qui vivent l'Europe comme une identité et ceux qui vivent l'Union européenne comme un ensemble de normes et de procédures technocratiques.

Il y a ceux qui vivent l'Europe comme une aspiration à la paix perpétuelle et ceux qui vivent l'Union européenne comme une aspiration à la puissance économique.

L'Europe est une maison commune qui incarne une certaine forme du vivre ensemble imprégnée de nos différences. Victor Hugo écrivait que l'Europe est une préfiguration de la marche de l'humanité.

Ce petit rappel prend une dimension bien particulière et oriente fortement le sens de mon intervention : Pour être européen il faut avoir conscience du reste du monde, et la finalité n'est pas d'être européen mais d'être humain.

Dans un premier temps, j'aborderai le lien entre les droits humains et la dignité, et insisterai sur le sens de l'engagement européen en partant du fait que la dignité sans représentation civique est une lettre morte. Je tisserai un lien entre la démocratie et la question sensible de l'identité et pourquoi il est nécessaire en Europe, de faire vivre la notion de citoyenneté.

- **Droits humains et dignité**

Être européen aujourd'hui, c'est participer à l'amélioration morale et intellectuelle de la société en mettant en œuvre la dimension collective de toute vie humaine accomplie ; mais quels pourraient être les visages d'une Europe contemporaine ? Le désir d'Europe est-il celui d'un rêve d'humanité sans exclusion, architecturé par des valeurs universelles ?

Découvrir d'autres mœurs, d'autres patrimoines, s'ouvrir au dialogue interculturel nous permet de partir à la découverte du lien humain qui nous réunit. Il ne peut y avoir de paix durable et de prospérité européenne et mondiale sans une coopération intellectuelle, laquelle dépasse largement le jeu des arrangements économiques et politiques.

La construction de cette communauté humaine basée sur les ressorts des valeurs fondamentales est actrice d'un bonheur universel.

Le sens du message européen peut également s'interpréter ainsi : prendre en charge des problématiques environnementales, changement climatique, sécheresse, montée des eaux, des problématiques éducationnelles, permettre à chaque enfant d'avoir accès à une éducation de qualité, mobiliser la culture, dans toute la diversité de ses expressions, comme outil de



rapprochement et de construction d'un imaginaire commun , s'efforcer de réaliser l'égalité des genres et donner aux femmes et aux hommes l'égal accès au savoir, au pouvoir, réfléchir éthiquement sur les avancées technologiques et sur les crises migratoires voilà quelques tâches ou missions qui participent de cette démarche holistique de l'humanisme contemporain, et chère au cœur des Européens.

Une Europe contemporaine où chaque citoyen doit être aussi un acteur militant, toujours déterminé dès lors qu'il s'agit de mener un combat pour la dignité de l'homme et de la femme.

La Charte européenne des droits fondamentaux signée le 12 décembre 2007 place en titre 1 la Dignité et l'article 2 des traités de l'Union européenne rappelle que l'Europe est fondée sur les valeurs de respect de dignité humaine.

Denis de Rougemont dans son discours du 10 mai 1948 disait : « *la conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme ... c'est pour en élargir les bénéfices à tous les hommes que nous voulons l'union de notre continent* ».

L'esprit européen et le combat pour la dignité ne font qu'un ; le respect de la vie, respecter et être respecté, témoignent du besoin de dignité, de l'homme et de la femme.

Mais sans démocratie, sans représentation civique, la dignité, que je viens d'évoquer se perd dans une contemplation intérieure. La vie en communauté restreinte est incompatible avec l'engagement des Européens à faire rayonner les valeurs universelles.

▪ **Démocratie et citoyenneté**

Mais ce désir d'Europe symbole d'un rêve d'humanité sans exclusion, peut-il s'arracher de la réalité de la géographie et de l'attachement aux territoires ?

Difficile de définir une identité et une citoyenneté dès lors que notre idéal républicain prônant la fraternité déclenche une porosité entre les territoires et la négation des frontières.

En favorisant la libre circulation des personnes et des biens, nous avons aboli nos frontières intérieures sans véritablement nous préoccuper de nous mettre tous d'accord pour construire des frontières extérieures.

Il y a des divergences profondes sur l'Europe des territoires. Qu'est-ce qu'une démocratie à 28 ? Qu'est-ce qu'une démocratie à 47 ?

L'intergouvernementalité qui prévaut actuellement n'est-elle pas le foyer du consensus mou et de l'absence d'arbitrage et de vision ? Quels rapports avec nos démocraties nationales dans lesquelles nous pouvons au moins nous comprendre et parler une langue commune ? Nous sommes tous d'accord pour vivre ensemble une Europe de la paix mais la promesse de l'Europe de la richesse, la promesse de l'Europe de la prospérité n'est pas au rendez-vous et provoque la défiance des concitoyens européens.

Je pose la question : à ne pas prendre à bras le corps la question de la citoyenneté européenne, à force de rester timides pour ne pas dire timorés sur la question de l'identité européenne, l'Europe chargée de mémoire en perd son destin et sa place dans le monde.

D'où l'importance de la citoyenneté que je définis grossièrement comme la participation active d'une personne à la vie collective et de la cité.



Créer des espaces d'acceptation de l'autre avec sa liberté de conscience, réaliser un savoir vivre ensemble capable de concilier les contraires pour le bien de tous est l'un des enjeux que nous devons nous assigner en tant que citoyens d'Europe.

N'est-ce pas là l'une des spécificités de l'idéal européen ? Lui, qui souhaiterait tenir ensemble des religions, des conceptions politiques, économiques et sociales différentes ?

Mais on ne naît pas citoyen, on le devient.

Devenir un citoyen démocrate ne vient pas tout seul. Cela suppose un long cheminement par l'éducation, la progression individuelle et collective, l'appropriation des enjeux mémoriels et la construction de notre esprit critique. L'éducation est intrinsèquement liée à l'intégration dans la société et à la dignité. Elle est aussi la clef pour préserver l'équilibre entre identité et diversité.

En Europe, la référence aux valeurs républicaines françaises (liberté, égalité, fraternité) n'est pas la règle partout puisque la plupart des « grandes » démocraties sont des monarchies constitutionnelles sans pour autant être considérées comme anti-démocratiques.

Si l'Europe a la particularité d'être la civilisation qui aborde clairement la laïcité, chère à la France, sommes-nous pour autant tous d'accord en Europe pour l'assumer ensemble ?

Notre environnement est constellé de marqueurs négatifs quant aux atteintes à la démocratie, quant aux remises en cause des droits afférents à la citoyenneté. Les valeurs à caractère démocratique se conjuguent en Europe de manière très diversifiée, et sur l'espace public nous avons parfois tendance à nous en accommoder. Mais cela signifie que le partage des valeurs et le vivre ensemble n'est pas sans poser quelques problèmes.

L'actualité est marquée par la recrudescence du nationalisme, qui attise la colère des peuples et paralyse les dirigeants pondérés.

Le retour des populismes en Europe est le signe d'une crise identitaire.

Le décalage entre l'Europe économique et l'Europe politique, la mondialisation entraînant des déséquilibres, des mouvements massifs de population et des situations de violence extrême, laissent le champ libre aux partis populistes en poussant les citoyens non vers le vivre ensemble mais vers l'étroitesse du dangereux vivre entre soi autour d'une identité nationale voire nationaliste.

Européens convaincus et défenseurs de l'interculturalisme, nous devons donc répondre à la quête identitaire des peuples non en les divisant, non en ostracisant certains gouvernements européens, mais en les écoutant pour mieux les rassembler autour de nos valeurs.

Engager un dialogue sans tabou avec certains bannis pourrait constituer un geste vraiment européen ; pour lancer ce dialogue mes convictions - il n'existe pas de véritable dialogue sans véritable conviction- sont à peu près les suivantes :

Si la notion de citoyenneté implique une appartenance à un territoire géographique, elle n'entraîne pas *ipso facto* un rattachement idéologique à la notion de nationalisme et d'exclusion du reste du monde.

- **Identité et diversité**



A travers ce concept de citoyenneté, apparaît en filigrane la notion d'identité, c'est à dire l'appartenance à une communauté. Lorsque l'on parle d'identité européenne, nous parlons de communauté de valeurs et non pas de communauté géographique. Nous parlons bien au-delà des 28 pays qui composent l'Union européenne, mais nous parlons à minima des 47 pays qui composent le Conseil de l'Europe.

Dans l'approche démocratique de la notion d'identité européenne, cette appartenance à une communauté exclut de fait les notions de territoires délimités, de droit du sol, de race ou d'ethnies.

L'identité européenne reflète la pluralité et la construction perpétuelle de l'Europe entre histoire et avenir, entre mémoire et destin commun. Elle prend en compte les racines du patrimoine matériel et immatériel, et en emprunte les idéaux tels que l'humanisme, la démocratie, la citoyenneté, les droits humains. Elle s'attache à promouvoir le dialogue interculturel. Elle intègre l'idée que l'Europe est un organisme vivant et en mouvement. Notre capacité à affronter les facteurs de déstabilisation, tels que l'arrivée de populations nouvelles, pour les transformer en opportunités, dépend de la solidité de nos convictions partagées.

Être européen se conçoit entre affirmation de l'identité et affirmation de la diversité, deux approches *a priori* en tension puisque l'une insiste sur l'unicité et l'assimilation, et l'autre sur la multiplicité et la différence.

Il peut s'agir de l'Europe des idées, de l'héritage grec et latin, de l'héritage judéo-chrétien, de l'héritage arabo-musulman ou de l'héritage des Lumières.

Nous connaissons aussi l'Europe du patrimoine, qui dessine l'architecture et les paysages à travers le continent. Nous pensons aux routes maritimes et terrestres du vin ou de la morue par exemple, ainsi qu'à l'Europe des coopérations entre métiers, les bâtisseurs, les charbonniers, et tant d'autres.

Et nous n'oublions pas l'Europe de la liberté, l'Europe de l'impertinence, l'Europe de la puissance créatrice, l'Europe de l'imaginaire, celle qui se concevait avec le Grand Tour des artistes.

Déjà, nous voyons se profiler une résolution de la tension initiale entre identité et diversité, puisque nous constatons tout d'abord, que notre identité est ancrée dans des héritages eux-mêmes divers et parfois porteurs de contradictions. Et ensuite, le caractère mobile de ces héritages qui se sont nourris de la circulation des populations, des savoirs et des savoir-faire.

Les Européens font cohabiter une identité nationale et une identité européenne, fruit d'identités culturelles plurielles, et tentent de rassembler ce qui est éparé pour une harmonie du vivre ensemble.

Nous devons éviter l'écueil lié à la nature historiquement conflictuelle des définitions identitaires, construisant des dichotomies meurtrières entre « eux » et « nous », empêchant de par leur caractère figé toute intégration et tout enrichissement. Au contraire, il s'agit de construire une identité projective, en mouvement perpétuel, une identité qui soit moderne, dynamique, flexible. Une identité qui dialogue avec nos différents patrimoines.

C'est en effet par le dialogue que l'on peut créer une porosité entre différents répertoires identitaires et les éléments saillants de ce qui fait des Européens, des citoyens démocrates. Cela



demande une dynamique proactive, une politique cohérente et énergique, un engagement de chacun.

b) Conclusion

Le temps de la conclusion est venu mais que retenir ?

A peu près ceci :

L'histoire de la citoyenneté, c'est l'histoire des conditions qui permettent à l'homme de passer de l'état de sujet à celui de citoyen, et à celui qui établit l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ainsi interprétée, la promotion de la citoyenneté démocratique relève pour les Institutions européennes d'un enjeu majeur. Et c'est sans doute là que le bât blesse. Car force est de constater que l'identité européenne n'est ni vraiment expliquée, ni vécue, ni palpable. Pour preuve, nos langues européennes sont encore intitulées dans nos cahiers d'écoles « *langues étrangères* » tandis que le terme de « *langues concitoyennes* » serait peut-être un pas simple vers l'appropriation de la notion de citoyenneté européenne.

Finalement, je termine mon propos avec plus de questions que de réponses, mais s'il n'y avait qu'une phrase à retenir ce serait celle-ci.

S'ouvrir à la culture et à la connaissance de la diversité des patrimoines, c'est développer la capacité à aimer, et prendre la mesure de la puissance de la fraternité.

Claude Vivier Le Got, Présidente de la Commission éducation et culture de la Conférence des OING du CoE, Présidente de la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)

[Le powerpoint du Patrimoine européen se trouve en fin de document page 217](#)



Claude Vivier Le
Got_FEDE_Présentatio



E. INDEX

A

anxiété, 17, 22, 56, 101, 108, 109, 118, 120, 121, 122, 136, 137, 138, 142, 150, 160, 161, 164, 214
 approche intégrée, 24, 133, 135, 157, 179

C

citoyen, 9, 12, 50, 77, 83, 89, 93, 97, 180, 185, 189, 222, 223, 225
 Citoyen numérique, 28, 181
 citoyenneté
 citoyennetés, 10, 11, 13, 17, 18, 28, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 64, 65, 71, 74, 77, 84, 86, 88, 89, 110, 112, 177, 185, 196, 197, 204, 206, 214, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225
civilisation, 32, 61, 67, 69, 78, 111, 116, 197, 223
 communication empathique, 20, 32, 33, 101, 108, 109, 110, 111, 118, 138, 139, 140, 146, 197, 215
 Communication éthique, 22, 23, 120, 164
 conscience européenne, 18, 214, 221
culture
 cultures, 1, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 20, 28, 30, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 58, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 79, 85, 97, 100, 101, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 115, 118, 119, 130, 136, 143, 156, 159, 161, 166, 171, 174, 176, 178, 179, 180, 187, 190, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 205, 207, 208, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 225
 culturel, 11, 15, 32, 41, 79, 98, 102, 110, 159, 190, 192, 193, 194, 197, 215, 219

D

démocratie
 démocraties, 11, 12, 40, 46, 47, 49, 50, 51, 61, 65, 67, 69, 70, 77, 80, 82, 86, 109, 114, 117, 155, 158, 163, 184, 192, 197, 204, 208, 209, 211, 216, 217, 220, 221, 222, 223, 224
 démocraties
 démocratie, 12, 222, 223
 démocratique, 12, 14, 15, 49, 50, 64, 67, 73, 74, 76, 78, 108, 109, 110, 111, 114, 115, 127, 146, 149, 155, 197, 209, 223, 224, 225
 développement durable, 13, 15, 55, 56, 79, 154, 193, 200, 211
 digitale
 digital, 13, 99, 159, 202
 dignité, 17, 32, 50, 53, 73, 114, 146, 158, 197, 200, 203, 214, 220, 221, 222, 223
 discours de haine, 13, 54, 73, 109, 121, 137, 138
 diversité
 diversités, 11, 18, 28, 30, 32, 40, 41, 49, 50, 57, 58, 61, 65, 68, 69, 71, 72, 74, 98, 100, 116, 126, 142, 145, 146, 148, 161, 162, 167, 184, 192, 197, 214, 217, 218, 222, 223, 224, 225
 droits de l'Homme, 12, 48, 51, 113, 208
 droits humains
 droit humain
 droit de l'homme
 droits de l'homme, 11, 18, 40, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 56, 61, 65, 86, 110, 117, 169, 180, 184, 192, 197, 205, 208, 214, 216, 218, 220, 221, 224

E

éducation, 1, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 18, 19, 25, 26, 28, 30, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 73, 74, 79, 84, 85, 86, 88, 89, 100, 101, 103, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 114, 117, 118, 119, 126, 130, 136, 138, 140, 141, 142, 146, 147, 148, 162, 165, 166, 168, 173, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 187, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 225



enseignants

enseignant

professeur

professeurs, 13, 54, 59, 62, 64, 82, 85, 86, 87, 107, 108, 116, 117, 140, 143, 146, 162, 165, 174, 175, 177, 178, 186, 189, 191, 195, 197, 202, 217

enseignement, 25, 26, 27, 30, 32, 51, 57, 59, 60, 74, 87, 100, 107, 109, 116, 120, 126, 148, 153, 162, 165, 166, 167, 169, 170, 174, 175, 176, 177, 178, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 195, 196, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 207, 211, 215

esprit critique, 13, 50, 51, 53, 57, 177, 190, 207, 223

étudiants, 13, 16, 18, 25, 26, 27, 57, 60, 61, 78, 80, 90, 116, 139, 156, 158, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 190, 200, 201, 202, 203, 207, 211, 214, 215, 217

exclusions

exclusion, 13

F

femme

femmes, 86, 92, 123, 151, 179, 205, 222

femmes, 22, 23, 24, 45, 53, 74, 88, 91, 92, 103, 109, 112, 120, 121, 122, 123, 124, 127, 133, 134, 135, 137, 138, 145, 149, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 161, 163, 174, 177, 179, 195, 200, 205, 207, 211, 222, 225

G

genre

genres, 5, 22, 23, 36, 37, 67, 72, 87, 92, 103, 116, 121, 122, 123, 134, 139, 150, 151, 155, 163, 164, 179

H

histoire

histoires, 10, 12, 30, 39, 40, 43, 50, 51, 65, 69, 77, 82, 88, 91, 99, 103, 107, 116, 120, 132, 139, 159, 170, 171, 174, 176, 177, 178, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 204, 207, 216, 217, 224, 225

humanisme, 11, 14, 32, 66, 67, 111, 145, 146, 159, 197, 216, 217, 222, 224

Humanisme, 40, 65, 69

Humanité

humanisme, 12, 43, 44, 46, 58, 60, 95, 96, 97, 104, 105

I

identitaire, 13, 53, 55, 56, 212, 216, 223, 224

identitaires, 55, 59, 61, 62, 71, 72, 95, 128, 150, 225

identité

identités, 10, 11, 12, 13, 18, 30, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 72, 82, 83, 85, 87, 95, 96, 97, 98, 100, 105, 112, 116, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 136, 139, 147, 148, 149, 150, 151, 162, 178, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 207, 208, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225

identité culturelle européenne

ICE, 10, 11, 12, 13, 18, 30, 32, 39, 40, 41, 42, 43, 48, 52, 62, 63, 64, 65, 66, 96, 100, 122, 136, 150, 178, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 207, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220

identités nationales

identité nationale, 10, 11, 41, 68, 71, 166, 218, 219

Institutions européennes, 47, 188, 225

intégration, 15, 19, 22, 25, 41, 58, 65, 71, 72, 73, 74, 76, 109, 118, 120, 136, 137, 142, 164, 166, 168, 170, 218, 223, 225

interculturelle

interculturel, 13, 74, 85, 112, 125, 142, 147, 164

M

mémoire, 11, 32, 40, 65, 95, 96, 97, 159, 169, 190, 194, 197, 216, 217, 223, 224



migration, 25, 26, 27, 30, 32, 33, 41, 64, 166, 172, 175, 197, 202
 multiperspectivité, 32, 33, 51, 177, 197, 207

N

nationalismes
 nationalisme, 11, 56, 59
 numérique, 17, 18, 27, 28, 29, 39, 52, 54, 55, 56, 58, 69, 70, 89, 91, 96, 97, 99, 101, 106, 178, 180, 184, 185, 196, 204, 206, 213, 214, 215

O

OING, 9, 10, 13, 17, 22, 26, 29, 40, 41, 42, 43, 52, 59, 64, 65, 66, 67, 82, 93, 100, 102, 106, 117, 120, 136, 146, 153, 154, 157, 163, 164, 169, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 187, 190, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 225

P

patrimoine, 15, 17, 18, 27, 30, 32, 39, 40, 54, 79, 103, 107, 120, 174, 176, 185, 187, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 208, 213, 214, 215, 216, 217, 224
 pauvreté, 18, 25, 26, 55, 136, 156, 171, 172, 173, 175, 200, 201, 202, 203, 207, 214, 215
 paysage, 198, 208
 Paysage, 204
 paysages, 193, 224
 peuple, 16, 68, 69
 populistes
 populiste, 69, 216, 223
 précarité, 25, 26, 27, 136, 171, 175, 200, 201, 202, 203, 207, 215

R

religion
 foi, croyance,, 22, 23, 46, 48, 67, 73, 104, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 162, 164
 religions, 23, 50, 110, 112, 116, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 138, 139, 144, 145, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 162, 163, 164, 223
 réseaux sociaux, 13, 54, 61, 117

S

société civile
 OING, 10, 12, 13, 26, 29, 32, 40, 41, 64, 65, 73, 82, 83, 84, 85, 87, 90, 108, 115, 154, 156, 158, 163, 169, 172, 177, 196, 197, 201, 202, 205, 206, 207, 208, 209, 212, 216, 219, 220
 société inclusive, 17, 110, 161, 214
 solidarités
 solidarité, 69, 71, 82, 87, 90, 91
 système éducatif, 51

T

territoire, 12, 51, 60, 62, 71, 76, 93, 96, 97, 100, 105, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 155, 156, 158, 188, 201, 224
 territorial
 territoire
 territoires, 11, 41, 53, 76, 98, 100, 105

U

urbanisation, 17, 96, 154, 212, 213



V

villes

ville

urbain, 11, 19, 20, 22, 40, 42, 44, 62, 66, 73, 74, 80, 81, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 117, 118, 119, 120, 128, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 142, 146, 154, 155, 157, 161, 162, 163, 164, 193, 217, 220

violences

violence, 13, 92, 120, 132

vivre ensemble, 14, 57, 58, 65, 66, 68, 70, 71, 110, 125, 133, 146, 147, 160, 199, 216, 218, 221, 222, 223, 225

vivre-ensemble, 17, 213

vivre-ensemble, 19, 20, 110, 118, 119, 133



F. POWERPOINTS PRESENTES

- 1. le temps des villes**
- 2. digital civic space**
- 3. digital presentation**
- 4. la société civile actrice de la grande Europe des patrimoines**





University Women of Europe

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE TEMPS DES VILLES

CONFERENCE DES OING
CONSEIL EUROPE

28 10 2019

Dr Anne Bergheim-Nègre

Avocate à la Cour

Présidente d'University Women of Europe

Vice présidente en charge de l'Égalité,
Conférence INGOs

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS LES VILLES

- ★ Nécessité impérative : des femmes dans les prises de décisions. En Europe, combien de femmes maires ? 15 %
- ★ Insuffisance de données genrées, toujours une faiblesse des ventilations des données par sexe
- ★ Insuffisance voire absence de réflexion des espaces publics versus femmes
- ★ **Insuffisance de prise en compte des femmes vulnérables, sans abri**
- ★ L'approche intégrée n'est pas répandue
- ★ Rendre la ville plus amicale pour les femmes
- ★ Avoir des budgets genrés

DES PROGRAMMES

- ✧ ONU/UNESCO : HABITAT 1, HABITAT 2, HABITAT 3, Quito 2016 « le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation »
- ✧ URBAN 1, **URBACT 1 & 2** : programmes d'Initiative Communautaire, débutés à Naples en 1994, puis poursuivis ces dernières années :
 - une ville, chef de file
 - un programme de travail
 - un budget cofinancé à 50 %,
 - l'assistance d'experts choisis par les villes elles-mêmes.

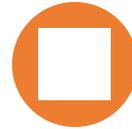
LE TEMPS DES VILLES EST NÉ À LA FIN 20^e siècle

- ★ Les temps anciens sont rythmés par les saisons, puis dans les bourgs par les cloches des Eglises. Le temps de repos était consacré à Dieu.
- ★ La désynchronisation des emplois du temps a commencé au XIX^e siècle avec la révolution industrielle : le temps de travail salarié s'est joint au temps de travail agricole
- ★ Fin XIX^e siècle, le dictat des horloges commence, mais aussi le temps personnel qui s'est développé avec l'abaissement du temps de travail, puis maintenant sa flexibilité. Si ce temps est aménageable ses limites sont floutées.
- ★ Ces temps qui s'imposent à soi, son temps qu'on impose aux autres, ces conflits de temps qui nous font perdre tant de temps peuvent être pris en compte dans la gestion des espaces territoriaux publics et différentes villes l'ont expérimentés avec succès.
- ★ L'Italie et l'Allemagne ont souhaité dans les années 1990 qu'un plus grand nombre de femmes rejoignent le monde du travail. Mais sans permettre l'articulation vie familiale et vie professionnelle. Des sociologues, des urbanistes, des démographes dans toutes l'Europe ont réfléchi à ces problématiques, qui ont mis en avant « le Temps des Villes ».

LE TEMPS EST AUSSI UNE VALEUR ECONOMIQUE

- ★ Ainsi le temps est d'ordre sociologique, il peut se relier à l'aune du concept d'accélération sociale
- ★ Le temps apparaît aussi comme un actif économique, un capital fini amené à devenir de plus en plus rare
 - Ainsi, le consommateur/producteur pourra obtenir une même satisfaction avec différentes combinaisons temps-dépenses, en fonction des prix relatifs des biens et du temps. C'est le principe des [courbes d'indifférence](#) bien connu des économistes. Mais cette théorie reste-t-elle valable lorsque les salaires n'augmentent plus, ce qui est le cas général aujourd'hui ?
 - La hausse de cette forme de demande a pour conséquence d'augmenter la valeur de notre capital-temps. En conséquence, elle explique en grande partie la croissance des pays occidentaux. Ainsi, le temps devient un véritable enjeu pour le processus technocapitaliste, qui va donc chercher à s'en emparer
 - L'une des grandes sources de profit de la nouvelle économie est la transformation du temps en un actif économiquement utile comme dans la publicité, les produits sont de plus en plus fournis gratuitement en échange de quelques secondes d'attention de la part de l'utilisateur
 - L'accélération du temps est indispensable à la croissance avec la montée de modèles économiques renforçant les plus forts et précaisant les plus vulnérables
 - Et nous entrons dans une démocratie liquide où les permanences sociales, économiques ou familiales se déstructurent comme nous l'avait expliqué Sonia Bressler, philosophe

Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les Hommes



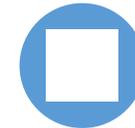
Conseil des
Communes et
Régions
d'Europe,
Innsbruck
2006



Souligne « la
contribution
capitale du
CoE à
l'égalité » dans
son préambule



S'appuie sur la
CEDAW et les
Résolutions de
la Conférence
internationale
de Pékin



Chaque
signataire met
en place un
Plan d'action
pour l'égalité
et le révisera si
nécessaire



Des centaines
de projets

Principes de la Charte Européenne pour l'Égalité entre les femmes et les Hommes : bilan mitigé



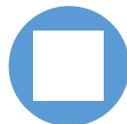
1. L'égalité des femmes et des hommes constitue un droit fondamental



2. Assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte



3. Participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique



4. Élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité



5. Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales pour faire avancer l'égalité



6. Plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité

DES EXEMPLES DU BIENFAIT DU TEMPS DES VILLES

- ★ **En Suède, il a été proposé des bus de nuit, dans des villes, s'arrêtant à la demande pour limiter les temps de marche la nuit, diminuant les risques d'agressions**
- ★ Les communes ou autres collectivités territoriales créent des Bureaux ou Agences du Temps pour agir sur l'égalité, rendre le territoire plus fluide, répondre aux contraintes. Les horaires décalés se sont mis en place ouvrant le samedi et une ou deux fois en soirée pour faciliter la vie des usagers
- ★ Dans des villes d'une certaine importance, à la rentrée scolaire des guichets uniques de l'administration communale répartis dans la ville, ouverts de 16 à 19 heures avec l'invitation des associations concernées permettant de donner la possibilité aux parents de faire toutes les inscriptions de cantines des enfants, de sports, de loisirs divers, en un lieu avec garde d'enfant sur place
- ★ Pour les familles monoparentales, ou celles où les deux parents travaillent la nuit et qui sont près de 30 %, des gardes d'enfants jusqu'à 13 ans au domicile familial la nuit, en fonction des revenus et selon les mêmes critères que le jour. Ce programme avait été initié par l'Union Européenne
- ★ Ou comme à Malte la prise en charge des frais de garde des enfants jusqu'à 5 ans de toutes femmes voulant travailler. Cela a permis de sortir de la pauvreté, de l'addiction des femmes, de la violence familiale des femmes et après 5 ans, le système est devenu vertueux.

DES EXEMPLES DU BIENFAIT DU TEMPS DES VILLES

- ★ Dans une ville avec des embouteillages rendant la vie impossible à tous en début de matinée, tous les usagers, les administrations ont été réunis et ont cherché des solutions qui ont été trouvées : le décalage des ouvertures des agences bancaires, de l'école proche, l'échelonnement de la rentrée des étudiants en cours. Ceci a permis quotidiennement une diminution des embouteillages, l'utilisation d'un seul bus au lieu de deux, avec comme résultat, une économie de moyens, moins de stress, une meilleure qualité de vie, une baisse de pollution pour finalement bien peu d'efforts.
- ★ A Gerland en région lyonnaise, il avait été fait un diagnostic de ce territoire de 22 000 salariés pour 35 000 habitants, toutes les catégories de personnes morales, publiques ou privées, ont été réunies pour évoquer les difficultés liées à cet endroit, déplacements, commerces, absentéisme, garde d'enfants, salles de sports, heures d'ouverture des services publics, restauration, espaces en déshérence etc. La mise en œuvre n'a pas été aisée, le dialogue instauré a permis des avancées significatives pour la satisfaction de tous :
 - Les offres d'emploi ont été proposées en priorité aux habitants
 - Une entreprise avait un espace inoccupé, une autre des salariés souhaitant faire de la gymnastique à un prix abordable, un accord a été trouvé avec une location de la salle à prix modérés pour faire de la gymnastique pour tous. Une crèche a été partagée
 - Des liaisons de bus ont été repensées entre les lieux d'habitation et les zones d'emploi
 - Idem pour la fluidification des trafics en décalant les horaires des uns et des autres.

LES FEMMES REFUGIEES ET MIGRANTES

★ ONU Femmes nous indique que les femmes migrantes se tournent vers le travail domestique informel sans guère d eprotection sociale, 73,4 % sur 67,1 millions de travailleurs domestiques dont 11,5 migrants en 2015

★ Les associations de femmes recommandent :

- Oeuvrer à la résolution des conflits avec une politique active d'aide publique au développement dans les pays de départ, de transit et d'accueil avec un corridor humanitaire
- Créer un statut pour la femme migrante ou réfugiée pour respecter son accès aux droits fondamentaux
- Budget généré des budgets sur la migration
- Reconnaître les diplômes et compétences des pays d'origine
- Mise en place de formation pour l'accès à l'emploi donc à l'autonomisation
- Attention particulière aux mineurs(es)
- Promouvoir l'autonomisation des femmes par l'apprentissage de la langue, les connaissances juridiques et citoyennes du pays etc

APPROCHE INTEGREE OU GENDER MEANSTREAMING

Dans ce domaine, comme dans les autres, l'approche intégrée n'est pas encore suffisamment prise en compte.

Si des réflexions de ce type étaient systématiquement menées avec les sociologues, urbanistes, élus(es) et qu'ils soient formés(es) à ces problématiques dans leurs études, dans leur exercices professionnels ou leur mandats électifs en liaison étroite avec les diverses administrations, tous les usagers, les salariés et les employeurs, la ville serait plus durable, plus adaptée à nos vies actuelles.

Les outils existent, les textes existent, la volonté n'est pas encore présente pour passer du De jure au De facto, comme toujours.

- **Pour que cette égalité existe, les OINGs que vous représentez, les élus locaux que vous êtes sont les vecteurs de l'approche intégrée.**



MANY THANKS

A Claude Vivier Le Got et sa Commission d'être attentives à ces problématiques d'égalité

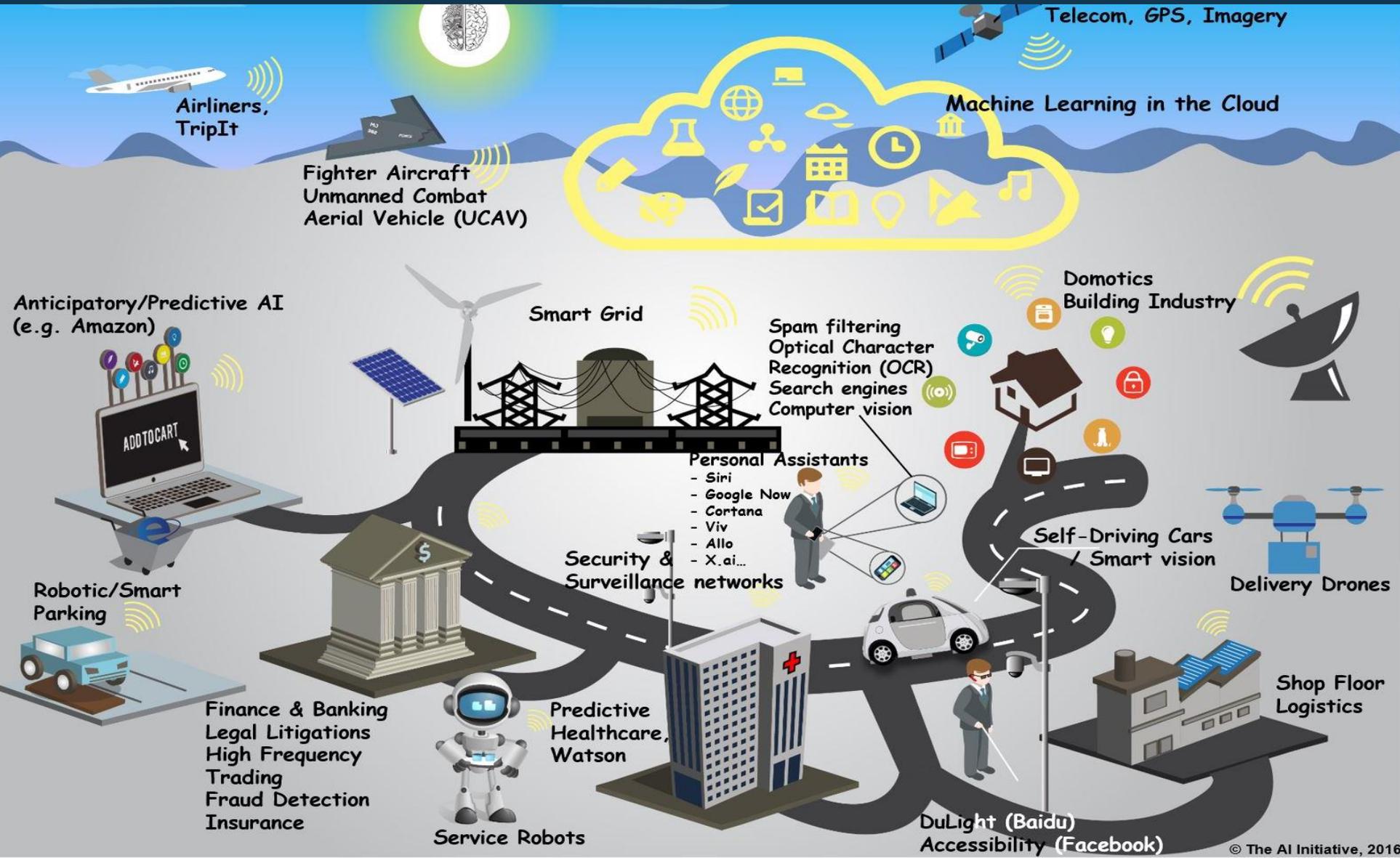
Artificial intelligence

Opportunities and challenges for the Council of Europe

Conference Digital Civic Space, 11 April 2019



AI in everyday life



The new digital era



Who does not use a smartphone ?



AI in everyone's life

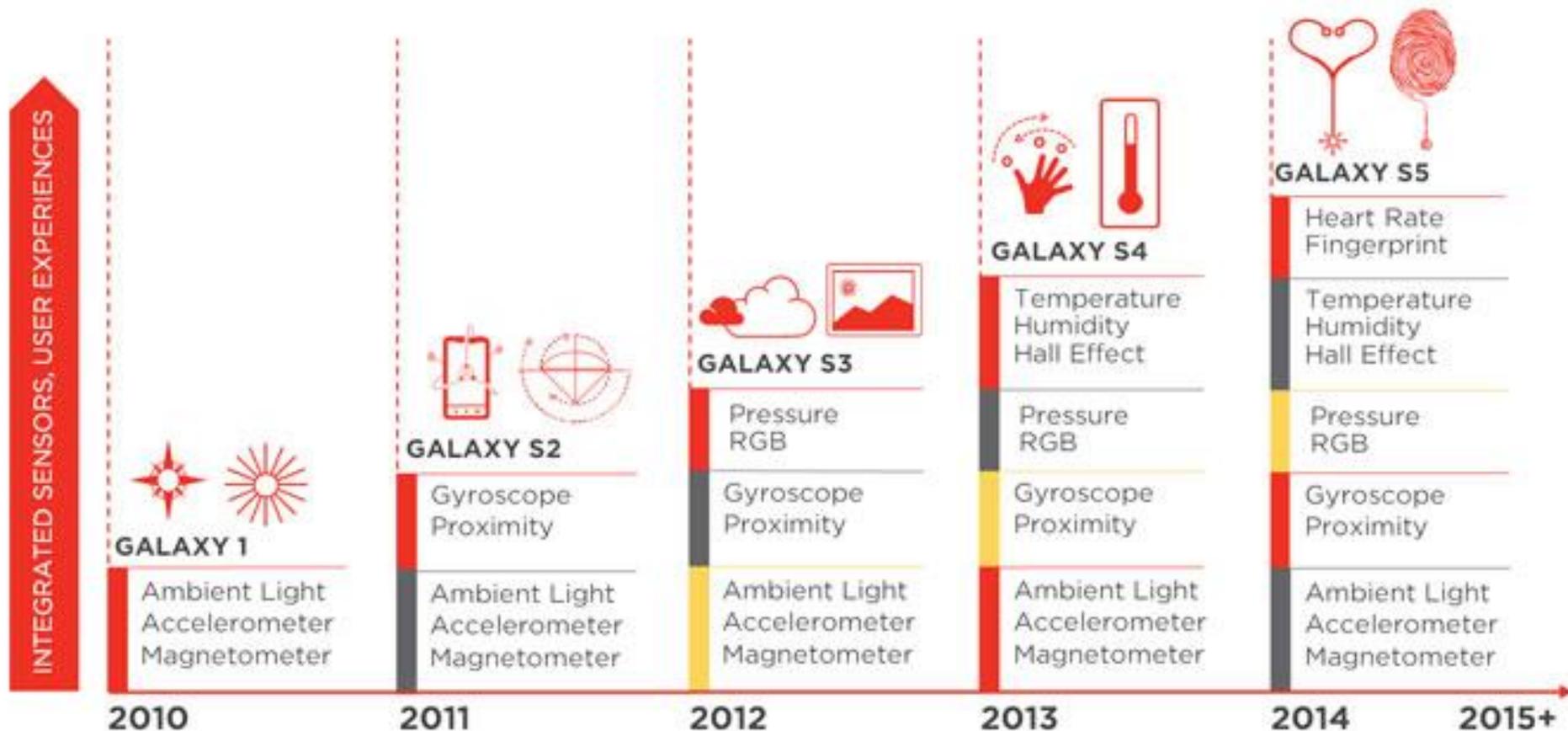


Source: Internet

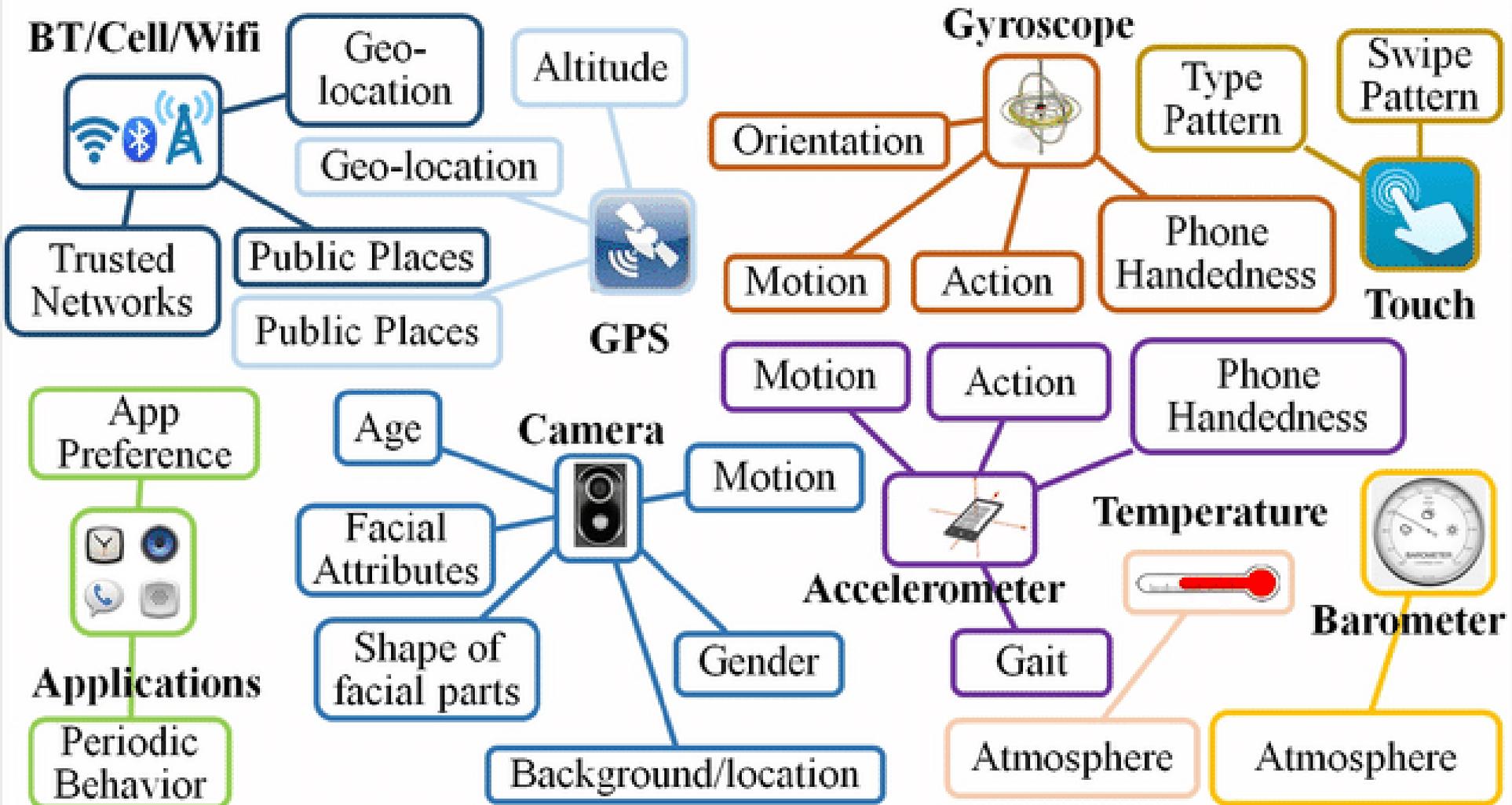
14 sensors!

AI in everyone's life

SENSOR GROWTH IN SMARTPHONES



AI in everyone's life



AI **meets** human beings



Sofia, a humanoid robot, gives [interviews](#), increasing policy and consumer attention towards AI

Saudi Arabia has become the first country to give a robot, Sofia, citizenship (Independent)

Estonia considers legalising Artificial Intelligence (Medium)

OECD assesses how governments should regulate AI (The Conversation)

“Law requires reshaping as AI and robotics alter employment” (International Bar Association)

Predictive policing was secretly tested in New Orleans (The Verge)

“Academia must step up and educate lawmakers on regulating algorithms!” (New York Times)

“Everything we teach should be different from machines” (Jack Ma)

What is AI?

Artificial intelligence

Whole discipline
Including purely speculative
developments

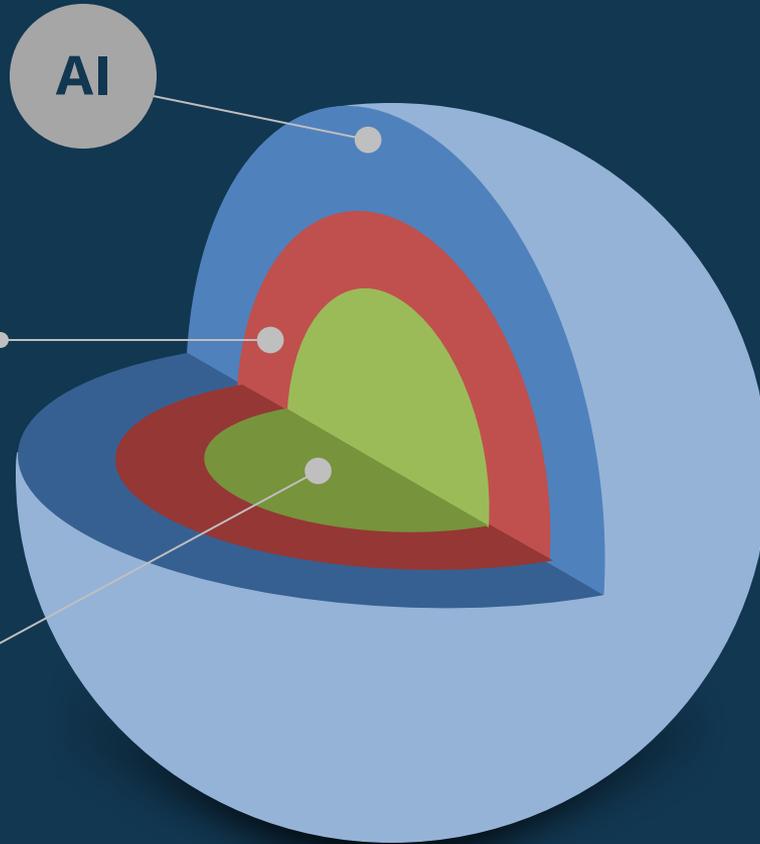
AI

Machine Learning

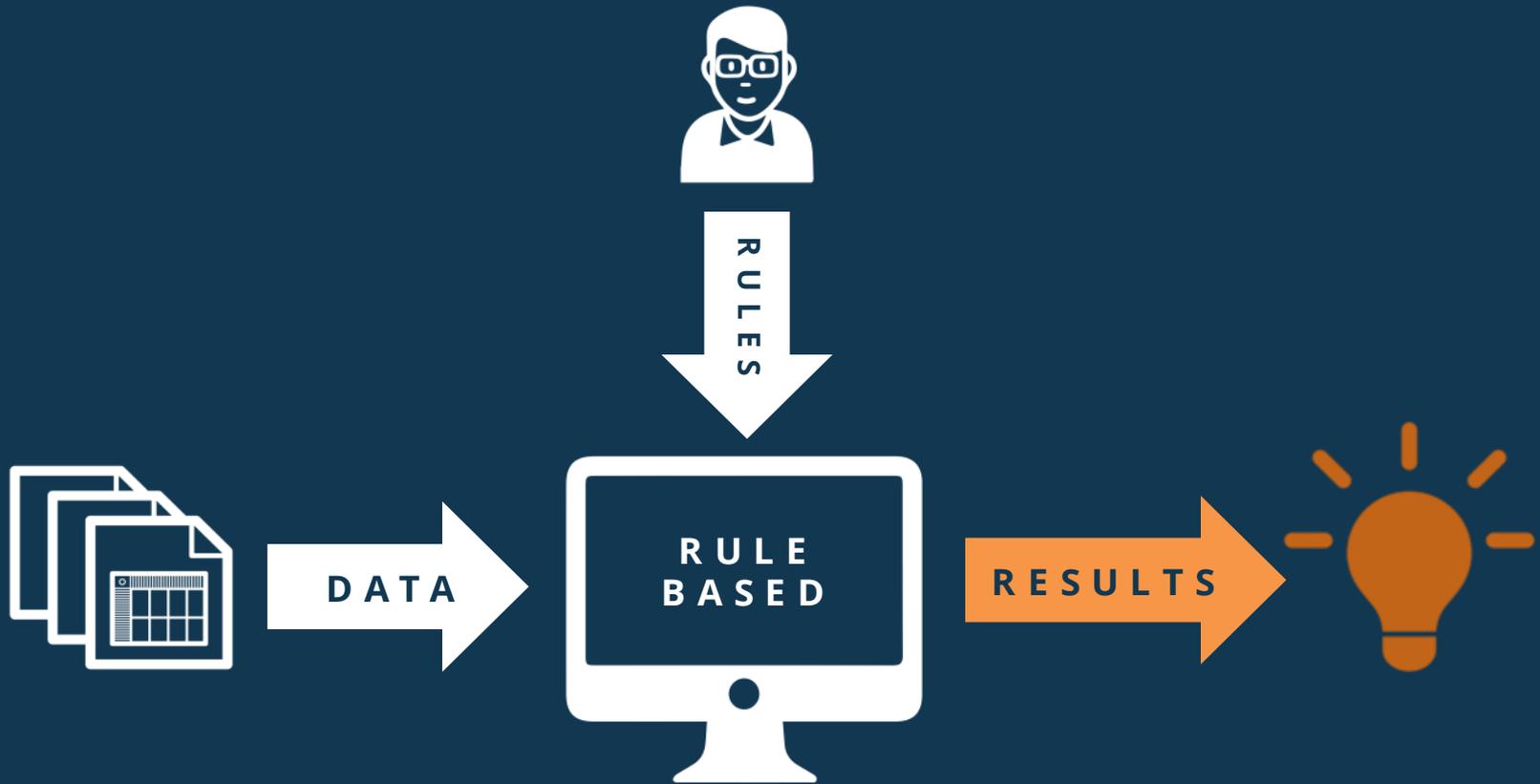
Represent a given
environment through
statistical techniques

Deep Learning

Category of
machine Learning method,
based on several layers of
neural networks

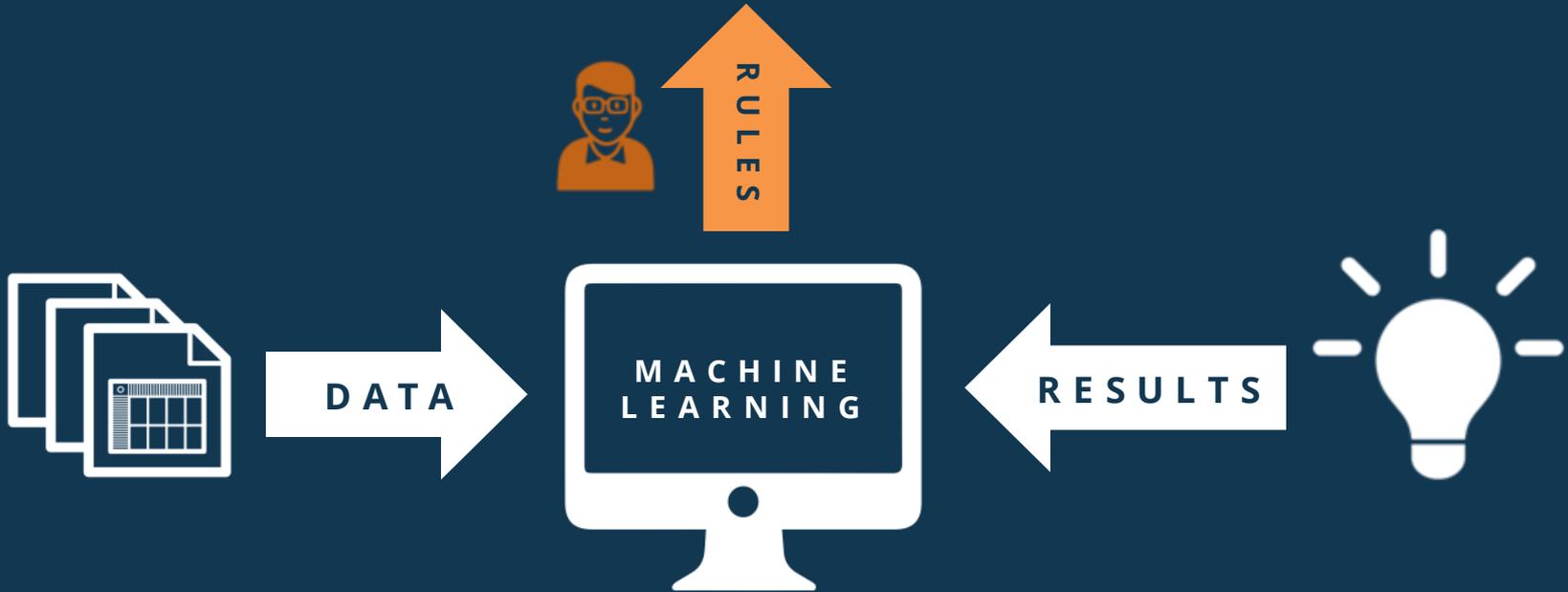


What is AI?



1980 - 90

What is AI?



2010 - ?

AI use grows exponentially

Artificial Intelligence Takes Off at Google

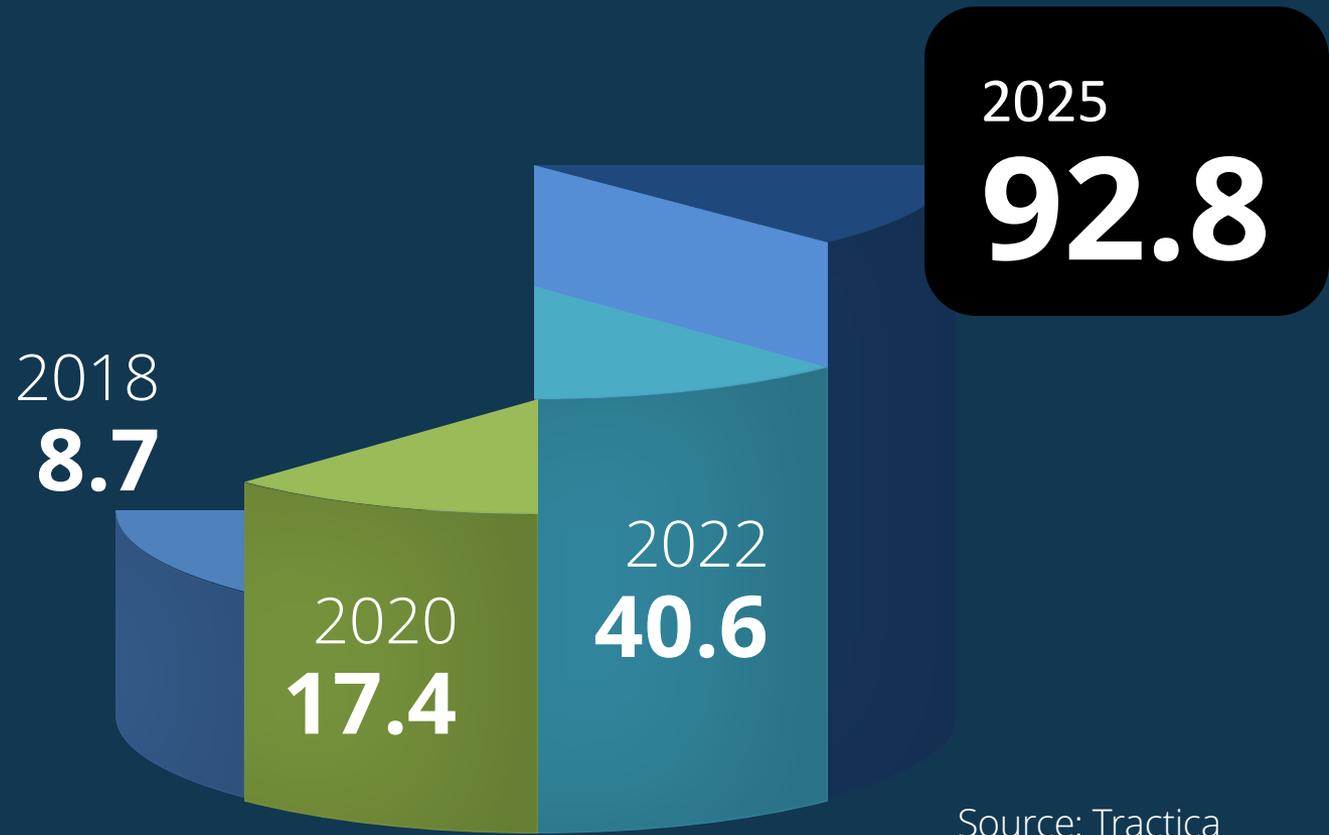
Number of software projects within Google that uses a key AI technology, called Deep Learning.



Source: Google

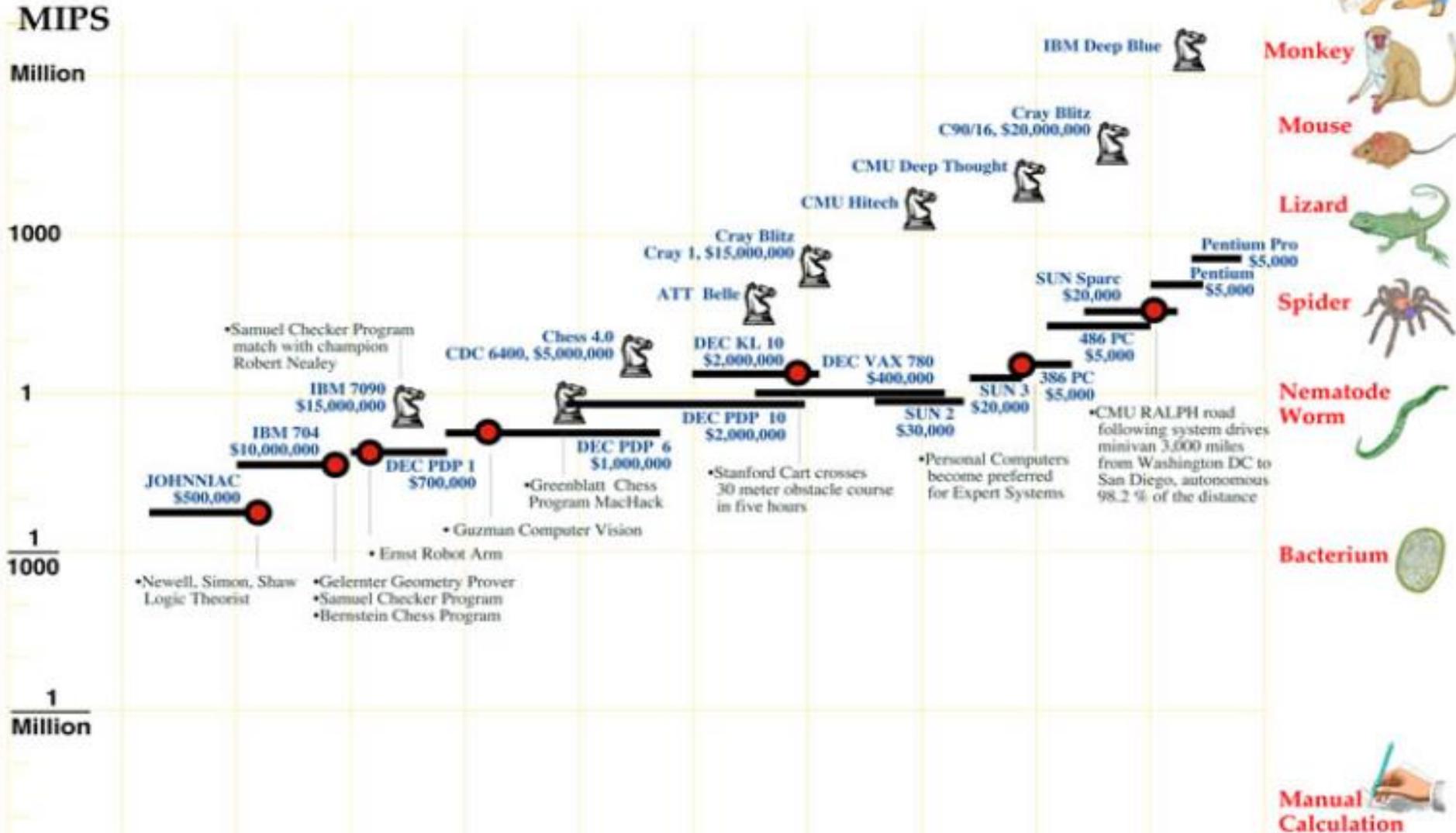
AI is a market

Global revenue from the installation of AI software, in billions of euros



Evolution of AI

Computer power available to AI and Robot programs



Evolution of AI

Big data, big business

The business of storing, decoding, and analysing data, from your Facebook updates or tweets, to figures that help companies increase profit or cut costs, is one of the hottest industries in the world today

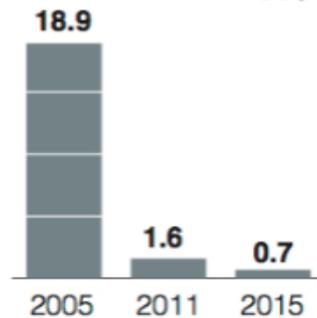
GROWTH OF GLOBAL DATA (In zettabytes)



*A zettabyte is
1,099,511,627,776
gigabytes*

2020
35

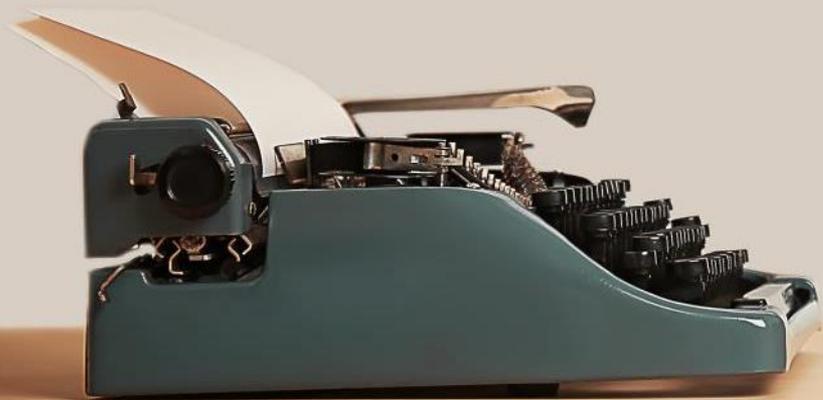
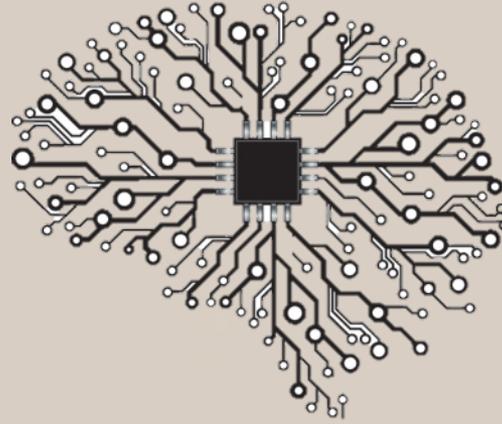
STORAGE COST PER GIGABYTE in US\$



Enablers for computable law: Data

The amount of available data grows as storage cost goes down

Changes to come



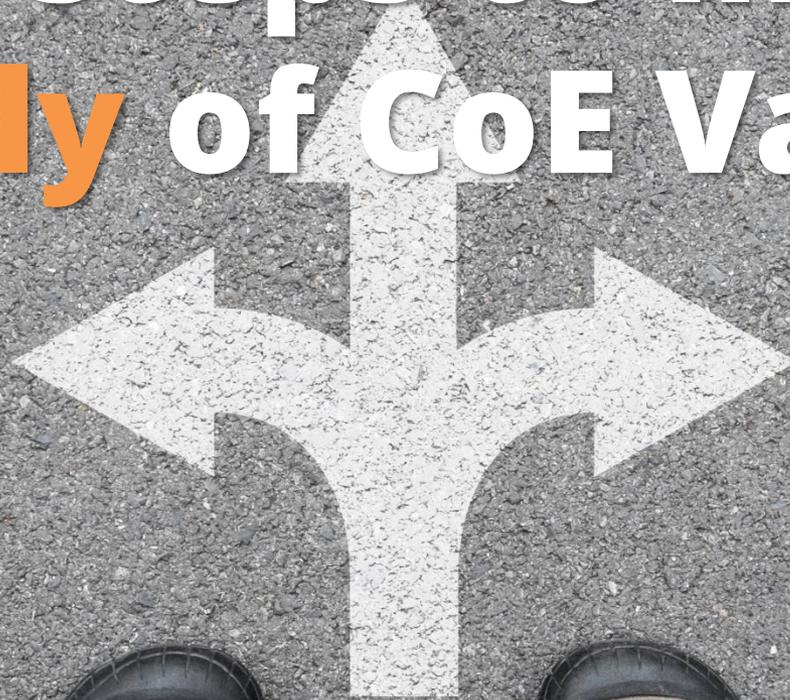
Too much AI?



Uncertainty of consequences



What steps to make AI
an **ally** of CoE Values?



STEPS

01

Regulate

02

Support

01

Towards a legal framework to regulate AI?

Based upon Charters, Guidelines, Best practices and Studies already produced by the Organization (or to be produced) and in cooperation with all the stakeholders.

02

Support for compliance

Support member States, research and private sector to implement human rights by design

What for the Council of Europe ?



HUMAN RIGHTS

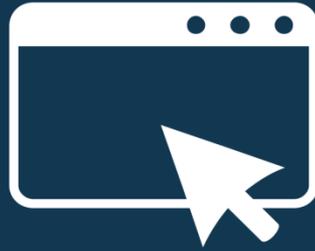


DEMOCRACY



RULE OF LAW

Human Rights



Profile for
commercial services

Predictive
decision-making

Content filtering



Loss of privacy

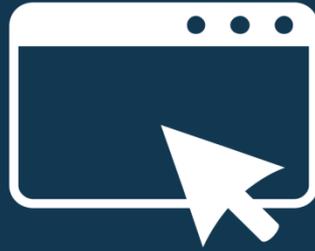
Loss of autonomy

Bias of data models
and discrimination

Justice or medicine
only based on
statistics

Freedom of speech
challenged

Human Rights



Profile for commercial services

Predictive decision-making

Content filtering

Efficiency

Understanding of human flaws and biases

Detection of inappropriate content



Fair trial
Effective remedy
Legality principle
Right to liberty
Right to life
Right to information
Right to expression
Right to private life

Human Rights

CoE activities on AI

Human Rights Commissioner

Focus on AI as a key issue of the mandate:

- right to privacy and the right to equality
- freedom of expression and freedom of assembly

Freedom of Expression

A study on the impacts of new digital technologies, including different forms of AI, on people's enjoyment of human rights

A recommendation on preventing negative human rights impacts from algorithmic decision-making processes

Data Protection

- Convention 108+
- A report on "Artificial Intelligence and Data Protection: Challenges and Possible Remedies"

Human Rights

CoE activities on AI

Bioethics

A Strategic Action Plan technologies and human rights in the field of biomedicine

Guidelines for the promotion of public debate on human rights challenges raised by developments in science and technologies

Children's Rights

Promote the Internet Literacy Handbook (including factsheets on IoT, AI, automation and disruptive technologies)

Gender Equality

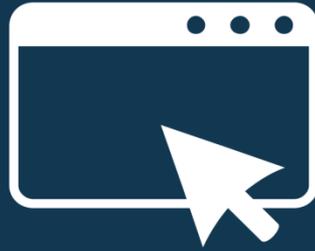
Guidelines on how to avoid the potential risks of technology integrating and strengthening existing gender biases

Inclusion and Anti-Discrimination

A review of areas where AI may perpetuate discrimination and inequality

Potentially include such issues into ECRI monitoring and cooperation projects

Democracy



Preventing electoral
frauds

Creation of new
category of jobs

Forecast of
disasters

Security of
computer systems

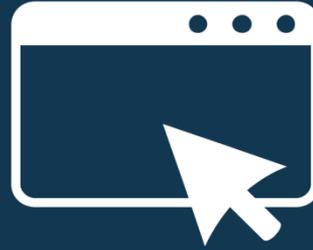
Manipulation of
opinion

Digital gap between
citizens

Aggravation of
inequalities



Democracy



Right to equality
Access to culture
Right to dignity
European social
charter

Preventing electoral
frauds

Creation of new
category of jobs

Forecast of
disasters

Support of
democratic
processes

Transparency

Economic growth

Social fairness



Democracy

CoE activities on AI

Democratic Governance

A review of the AI impact on e-voting

A research on criteria and influence of various forms of AI on electoral cycles

Culture and Heritage

An expert seminar on the implications of AI for culture, artistic practice and heritage in times when machines learn to create (Rijeka, 12-13 October 2018)

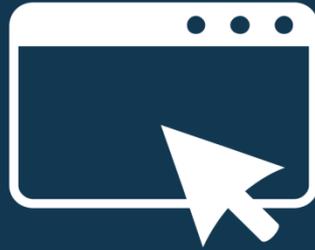
Policy guidelines for States

Education

An expert seminar on challenges of AI for policy makers

A policy paper on interactions of humans and machines

Rule of Law



Public policies
based on data

Prevention of
crimes

'Autonomous'
machines



Shifting from the
rule of law to
governance only by
maths and stats

Governance
transferred to AI
experts

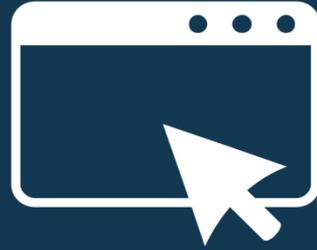
Lack of
transparency of
deep learning

Surveillance society

No responsible for
damages caused by
AI driven machines



Rule of Law



Public policies based on data

Prevention of crimes

'Autonomous' machines

Better efficiency of public policies

Saving of public funds

Improvement to fight against organized crime, terrorism, cybercrime

Improved urban planning



Fair trial
Effective remedy
Legality principle
Right to liberty
Right to life
Right to information
Right to private life

Rule of Law

CoE activities on AI

Cybercrime

Octopus Conference 2018:
A plenary session on internet of things and artificial intelligence: implications for criminal justice

Crime Problems

A report on substantive criminal law challenges posed by advances in robotics, AI and smart autonomous machinery

A possible CoE Convention

Efficiency of Justice

A study on the challenges related to the use of artificial intelligence algorithms in judicial systems

A Charter on this issue

CoE activities on AI

Democratic Governance

**Freedom of
Expression**

Cybercrime

**Inclusion and
anti-discrimination**

**Efficiency
of Justice**

Data Protection

Crime Problems

Gender Equality

Education

Children's Rights

Bio ethics

**Culture
and Heritage**

CoE activities on AI

High Level Conference
**Artificial
Intelligence:
Governing the
Game Changer**

February 2019
Helsinki

finance

philosophy

information

science

psychology

human rights

democracy

law

ethics

policy

economics

sociology

justice

PACE

Recommendation 2102 (2017)

Technological convergence, artificial intelligence and human rights

- Examine impact of new technologies on Bioethics
- Implement genuine world internet governance
- Modernise the Data Protection Convention
- Define the use of care robots in Disability Strategy
- Develop regulations on AI-related liability
- Enhance transparency on use of personal data by AI
- Compile standards for using AI in courts
- Ensure human control over AI systems
- Provide the right to chose a human assistance
- Refrain from profiling for targeted killings

PACE Potential areas to examine

- Face recognition
- Predictive justice
- Application of GDPR
- ???

 Albania - Albanie Tirana	 Estonia - Estonie Tallinn	 Lithuania - Lituanie Vilnius	 San Marino - Saint-Marin San Marino - Saint-Marin
 Andorra - Andorre Andorre-la-Vieille Andorre-la-Vieille	 Finland - Finlande Helsinki	 Luxembourg Luxembourg	 Serbia - Serbie Belgrade
 Armenia - Arménie Yerevan - Erevan	 France Paris	 Malta - Malte Valletta - La Vallette	 Slovakia - Slovaquie Bratislava
 Austria - Autriche Vienna - Vienne	 Georgia - Géorgie Tbilisi - Tbilissi	 Republic of Moldova - République de Moldova Chişinău	 Slovenia - Slovénie Ljubljana
 Azerbaijan - Azerbaïdjan Baku - Bakou	 Germany - Allemagne Berlin	 Monaco Monaco	 Spain - Espagne Madrid
 Belgium - Belgique Brussels - Bruxelles	 Greece - Grèce Athens - Athènes	 Montenegro - Monténégro Podgorica	 Sweden - Suède Stockholm
 Bosnia and Herzegovina Bosnie-Herzégovine Sarajevo	 Hungary - Hongrie Budapest	 Netherlands - Pays-Bas Amsterdam	 Switzerland - Suisse Bern - Berne
 Bulgaria - Bulgarie Sofia	 Iceland - Islande Reykjavik	 Norway - Norvège Oslo	 "The former Yugoslav Republic of Macedonia" "L'Ex-République yougoslave de Macédoine" Skopje
 Croatia - Croatie Zagreb	 Ireland - Irlande Dublin	 Poland - Pologne Warsaw - Varsovie	 Turkey - Turquie Ankara
 Cyprus - Chypre Nicosia - Nicosie	 Italy - Italie Rome	 Portugal Lisbon - Lisbonne	 Ukraine Kyiv - Kiev
 Czech Republic - République tchèque Prague	 Latvia - Lettonie Riga	 Romania - Roumanie Bucharest - Bucarest	 United Kingdom - Royaume-Uni London - Londres
 Denmark - Danemark Copenhagen - Copenhague	 Liechtenstein Vaduz	 Russian Federation - Fédération de Russie Moscow - Moscou	 Belarus - Bélarus Minsk - Minsk





CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

INGOs and Digital Space The Digital Citizen



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Karl Donert, EUROGEO,
Vice President, Education and Culture Commission
eurogeomail@yahoo.co.uk

Digital Spaces of INGOs

- **Technology creating a politics of change**
Technologie créant une politique de changement
- **A tool for social movement**
un outil pour un mouvement social

OPEN EMPOWERMENT:

From Digital Protest
to Cyber War



Yanucopoulos H (2015), Digital Spaces of INGOs, International NGO Engagement, Advocacy, Activism pp 132-153, Springer

Council of Europe - Le Conseil de l'Europe

- **Human Rights – Freedom of expression**
Droits de l'homme - Liberté d'expression
- **Bioethics – Children's rights – Gender equality**
Bioéthique - Droits des enfants - Égalité des sexes
- **Inclusion – Anti-discrimination**
Inclusion - Anti-discrimination
- **Democratic governance – culture and heritage**
Gouvernance démocratique - culture et patrimoine
- **Education (policy paper, expert seminar)**
Education (document d'orientation, séminaire d'experts)

PACE

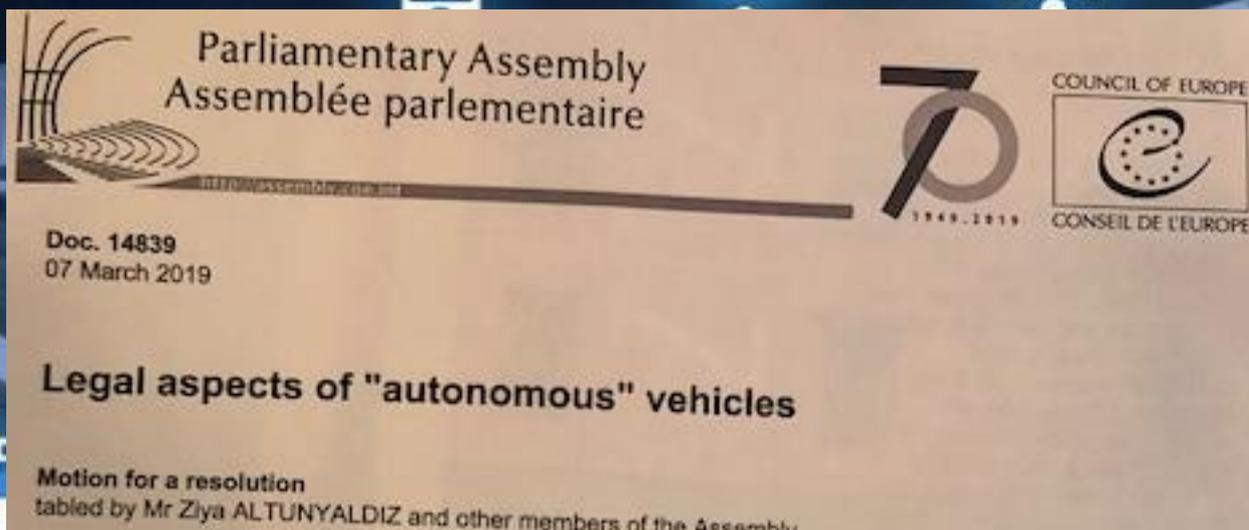
Recommendation 2102 (2017)

Technological convergence, artificial intelligence and human rights

- Examine impact of new technologies on Bioethics
- Implement genuine world internet governance
- Modernise the Data Protection Convention
- Define the use of care robots in Disability Strategy
- Develop regulations on AI-related liability
- Enhance transparency on use of personal data by AI
- Compile standards for using AI in courts
- Ensure human control over AI systems
- Provide the right to chose a human assistance
- Refrain from profiling for targeted killings



Digital Transformation- Artificial Intelligence



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Doc. 14839
07 March 2019

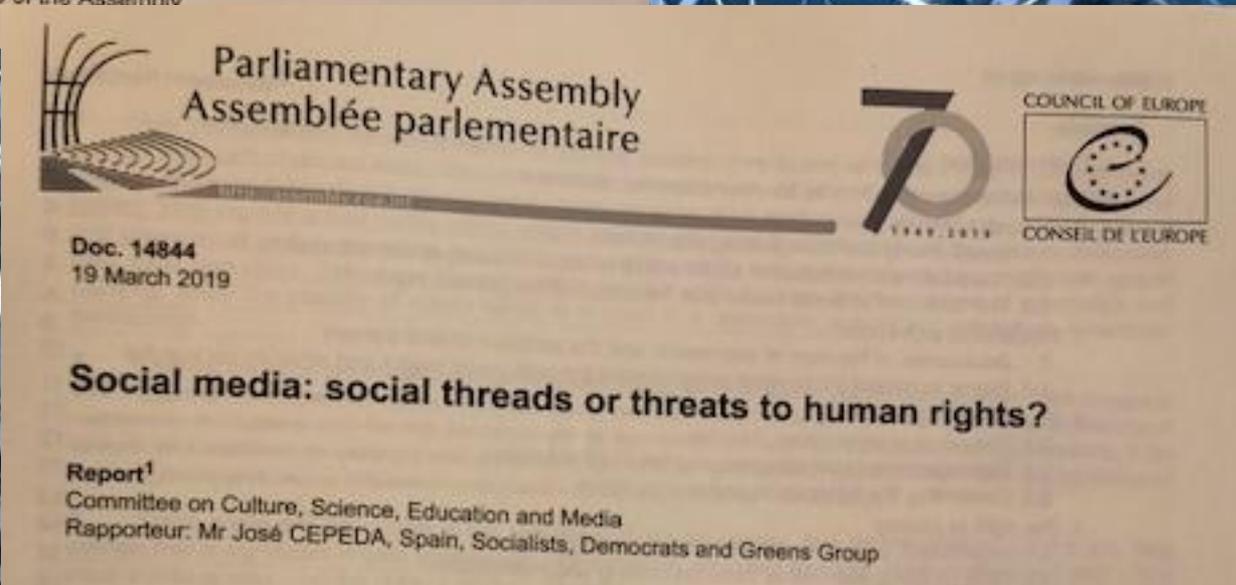
Legal aspects of "autonomous" vehicles

Motion for a resolution
tabled by Mr Ziya ALTUNYALDIZ and other members of the Assembly

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

1949.2019

The cover features the Parliamentary Assembly logo on the left, the Council of Europe logo on the right, and a stylized '70' logo with the years '1949.2019' below it. The background is a light beige color with a subtle grid pattern.



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Doc. 14844
19 March 2019

Social media: social threads or threats to human rights?

Report¹
Committee on Culture, Science, Education and Media
Rapporteur: Mr José CEPEDA, Spain, Socialists, Democrats and Greens Group

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

1949.2019

The cover features the Parliamentary Assembly logo on the left, the Council of Europe logo on the right, and a stylized '70' logo with the years '1949.2019' below it. The background is a light beige color with a subtle grid pattern.

Recommendations - Recommandations

The INGO conference should / La conférence des OING devraient:

- **Understand the impact on INGO Conference members**

Comprendre l'impact sur les membres de la Conférence des OING

- **Regularly raise and deal with digital issues in the Conference**

Soulever régulièrement et traiter les défis numériques de la Conférence

Recommendations - Recommandations

The INGO conference should / Le conférence des OING devraient:

- **Engage with experts and NGOs who are responding to digital issues like 'Techfugees'**

S'engager avec les OING et experts qui répondent aux problèmes numériques tels que 'Techfugees'

- **Re-think learning and education for the digital citizen**

Repenser l'apprentissage et l'éducation pour le citoyen numérique

Recommendations - Recommandations

The Council of Europe should / La Conseil de l'Europe devraient:

- **Establish and respond to resolutions, treaties, codes – develop world instruments**

Établir des résolutions, des traités, des codes et y donner suite - élaborer des instruments mondiaux

- **Publish publications for member states / NGOs of the lessons learned and how to protect citizens against negative aspects**

Publier des publications pour les Etats membres / ONG sur les leçons apprises et sur la façon de protéger les citoyens contre les aspects négatifs

Recommendations - Recommandations

The Council of Europe should / La Conseil de l'Europe devrait:

- **Reward excellence in digital developments in human rights, democracy and rule of law**

Récompenser l'excellence dans les développements numériques en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'état de droit

- **Explore how finances and global tax systems from GAFAM (leading technology companies) can be reinvested**

Explorer la manière dont les finances et les systèmes fiscaux mondiaux de GAFAM (entreprises technologiques de pointe) ont été réinvestis

Recommendations - Recommandations

The Council of Europe & CINGO should / Le Conseil de l'Europe et la conférence des OINGs devraient:

- **Defend an open Internet – access for all**

Défendre un Internet ouvert - un accès pour tous

- **Defend freedom of expression and at the same time promote the control of hatred and terrorism**

Défendre la liberté d'expression tout en favorisant le contrôle de la haine et du terrorisme

Recommendations - Recommandations

The Council of Europe & CINGO should / Le Conseil de l'Europe et la conférence des OINGs devraient:

- Encourage the application of existing norms, regulations and laws that are not being implemented (e.g. articles 8 and 10 of the Human Rights Convention)

Encourager l'application des normes, règlements et lois existants qui ne sont pas appliqués (par exemple, articles 8 et 10 de la Convention sur les droits de l'homme)

Recommendations - Recommandations

The Council of Europe & CINGO should / Le Conseil de l'Europe et la conférence des OINGs devraient:

- **Require the application of laws that communicate software codes used by states to the public**

Exiger l'application de lois qui communiquent au public les codes de logiciel utilisés par les États

- **Consider the development of a charter for users and related education**

Envisager d'élaborer une charte pour l'utilisateur et une formation connexe

- **Protect digital diversity including all Artificial Intelligence**

Protéger la diversité numérique, y compris l'Intelligence Artificielle

Recommendations – Recommandations

The Council of Europe should / Le Conseil de l'Europe devrait:

- **Find ways to ensure the return of 'our data' from GAFAM**

Chercher des moyens d'assurer le retour de 'nos données' de GAFAM

- **Prioritise ethical regulations and equality**

Prioriser les réglementations éthiques et égalité

Steps for the **future** / Des pas pour **l'avenir**

- **Develop a clear, integrated CINGO digital strategy**

Créer une stratégie numérique claire et intégrée

- **Build a connected digital INGO community**

Construire une communauté numérique OING

- **Collect, tell, share INGO digital stories**

Recueillir, raconter, partager OING histoires numériques....

- **Establish credibility and legitimacy (with CoE)**

Établir la crédibilité et la légitimité

Steps for the **future** / Des pas pour **l'avenir**

INGO Conference should focus on / la
Conférence des OING devrait se concentrer sur:

- **Advantages to take from the digital world**

Les avantages que nous pouvons tirer du
monde numérique

- **Impacts on the users**

Les impacts sur les utilisateurs

- **Realistic implementable answers**

Des réponses réalisables réalistes

A hand reaching out to a robotic hand against a background of hexadecimal code. The background is a dark blue grid with white and light blue hexadecimal characters (0-9, A-F) scattered across it. A human hand is on the left, reaching towards a silver, articulated robotic hand on the right. The word "Discussion" is written in a large, yellow, sans-serif font across the center of the image.

Discussion

Thursday 31 October

13.00 – 15.00 Room 6, Palais



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

INGOs and Digital Space The Digital Citizen



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Karl Donert, EUROGEO,
Vice President, Education and Culture Commission
eurogeomail@yahoo.co.uk

MODULE DE FORMATION CONSACRE A LA GRANDE EUROPE DU PATRIMOINE



Contribution de la Commission
éducation et culture de la
Conférence des OING du Conseil de
l'Europe



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles



1 / Conseil de l'Europe et
société civile

2/ Education & Culture

3 / Europe et Identité

4 / Patrimoine et Identité



sommaire

1

PREMIERE PARTIE



LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE ET DU MAILLAGE ASSOCIATIF AU SEIN DE LA CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE (CoE)

Commission Education et Culture
Claude VIVIER LE GOT, Présidente
Karl DONERT, Vice-Président





Le Conseil de l'Europe
(CoE)
une organisation
intergouvernementale (1)

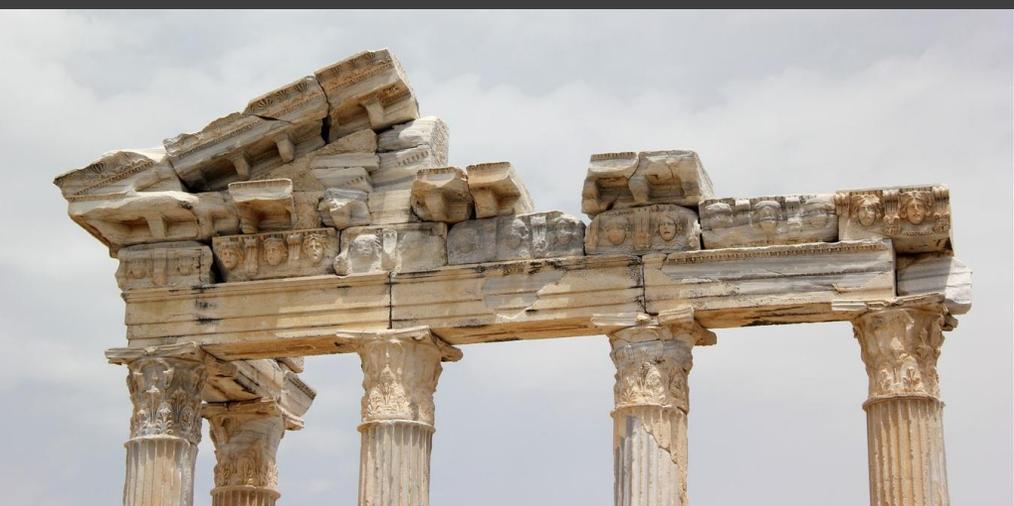
- Créé le 5 mai 1949 par le Traité de Londres
- Le CoE compte aujourd'hui 47 pays
 - **Abolition de la peine de mort**



L'Union européenne est
économique et politique
(28 pays)



Le CoE est civilisationnel
(47 pays)



Les 4 piliers du Conseil de l'Europe - le quadrilogue

- Comité des ministres
- Assemblée parlementaire
- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
- Conférence des OING



La Conférence des OING OUTILS POUR AGIR

- 1952 : Statut consultatif
 - 2003 : Statut participatif
-
- Lien institutionnel entre les institutions du CoE et les 800 millions d'Européens

 - Plus de 300 ONG internationales (OING)

Structure et fonctionnement de la Conférence

- Deux séances plénières

a/ orientations politiques

b/ définition et adoption du plan d'action

c/ prises de position

d/ recommandations et résolutions

- 1 Commission permanente
- **3 Commissions thématiques**
 - Droits humains
 - Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
 - **Education et culture**
- Des groupes transversaux
- Des groupes de travail



THEMES PRINCIPAUX ABORDES PAR LA CONFERENCE DES OING



- Participation civile / Dialogue
- Enseignement et culture
- Droits humains, démocratie et Etat de droit
- Législation relative aux ONG
- Migration



- Populations vulnérables (jeunes, Roms, femmes, étudiants, réfugiés)
- Lutte contre la corruption
- Numérique / Rôle des médias
- Réchauffement climatique



Les visites d'information et de terrain dans les Etats membres du CoE

2

DEUXIEME PARTIE



LES TRAVAUX DE LA COMMISSION
EDUCATION ET CULTURE
CONTRIBUENT A LA CONSTRUCTION
DE LA GRANDE EUROPE DES
PATRIMOINES

Commission Education et Culture
Claude VIVIER LE GOT, Présidente
Karl DONERT, Vice-Président



La feuille de route de la Commission éducation et culture

Contribution de la Commission
éducation et culture de la
Conférence des OING du Conseil de
l'Europe



Commission éducation & culture

Cités interculturelles

- L'urbanisation : outil du bien vivre ensemble
- Intégrer les différentes populations par l'éducation et la culture
- Lutter contre l'anxiété et les peurs dans l'espace urbain



Droit à l'éducation tout au long de la vie

- Lien entre dignité, citoyenneté et emploi
- Promotion des outils et des pratiques
- Passeport de compétences
- Lutte contre la pauvreté des étudiants en Europe

Europe du patrimoine et de la création

- Routes et itinéraires culturels
- Diversité des patrimoines
- Identité européenne
- Partage d'idées et d'idéaux



Citoyenneté numérique

- Outils numériques et promotion des droits humains
- Construction d'une citoyenneté européenne
- La citoyenneté à l'ère du digital



LES TRAVAUX REALISES

Recommandation sur la pauvreté et la précarité des étudiants

Déclaration sur la situation au Sahel

Recommandation sur l'enseignement de l'histoire



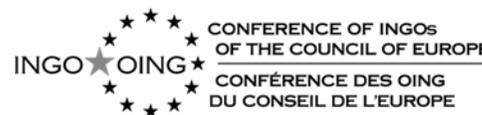
3

TROISIEME PARTIE



LE PATRIMOINE CULTUREL EUROPEEN L'IDENTITE CULTURELLE EUROPEENNE

Commission Education et Culture
Claude VIVIER LE GOT, Présidente
Karl DONERT, Vice-Président





CRISE IDENTITAIRE
MONDIALISATION



Mémoire et destin commun
Patrimoine matériel et immatériel
Dialogue interculturel



Identité culturelle européenne commune

Identité vivante en perpétuelle évolution
Brassage culturel
Patrimoine européen des valeurs



CE QUI NOUS RASSEMBLE

A photograph of two hikers in a lush green forest. One hiker is wearing a blue t-shirt and the other is wearing a light blue patterned t-shirt and a red backpack. They are both looking down at something in their hands, possibly a map or a small object. The background is filled with dense foliage and trees.

- Géographie, territoires, paysages
- Patrimoine, héritage, mémoire, histoire, racines
- Art création, culture, civilisation, légendes, mythes
- Symboles, drapeau, hymne, monnaie
- Paix, humanisme, droits humains, altérité, fraternité



BLOCAGES EXCUSES PRETEXTES

- Crises, migrations
- Diversité, différence, intolérance, exclusion
- Intolérance religieuse

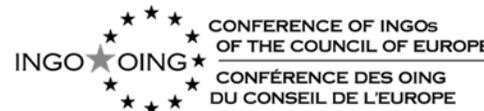
4

QUATRIEME PARTIE

EUROPE ET IDENTITE

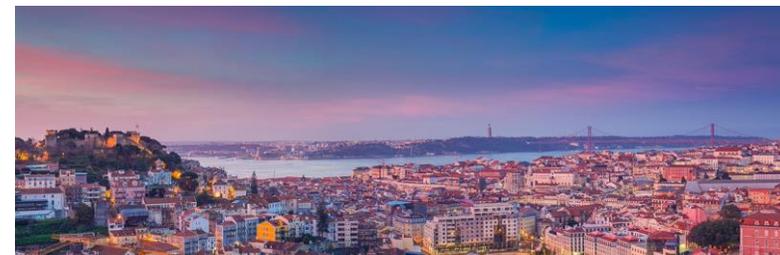


Commission Education et Culture
Claude VIVIER LE GOT, Présidente
Karl DONERT, Vice-Président



L'ordre et l'Etat de droit
La citoyenneté et la démocratie
La dignité et les droits humain

CONSCIENCE EUROPEENNE





Les différents
ressorts de nos
patrimoines,
fondateurs de
notre ou de nos
identités

- Les droits humains et la dignité
- La démocratie et la question sensible de l'identité
- Faire vivre la notion de citoyenneté
- Découvrir d'autres mœurs, d'autres patrimoines



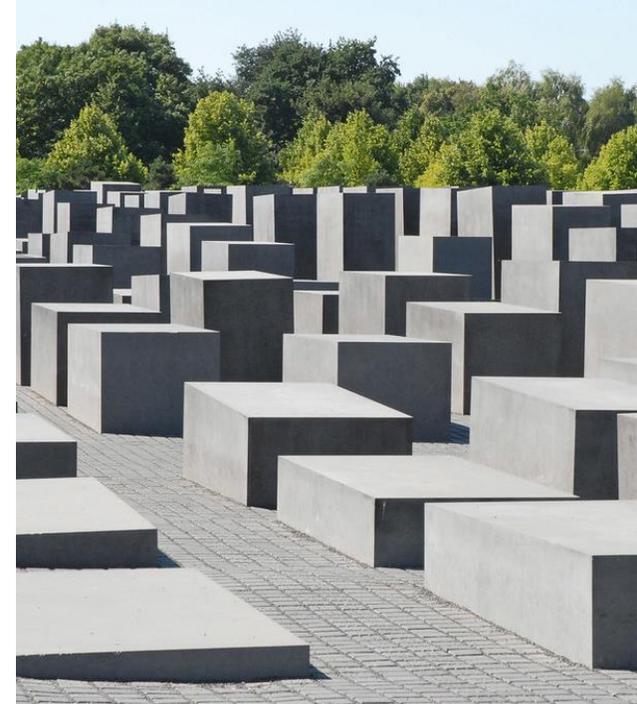
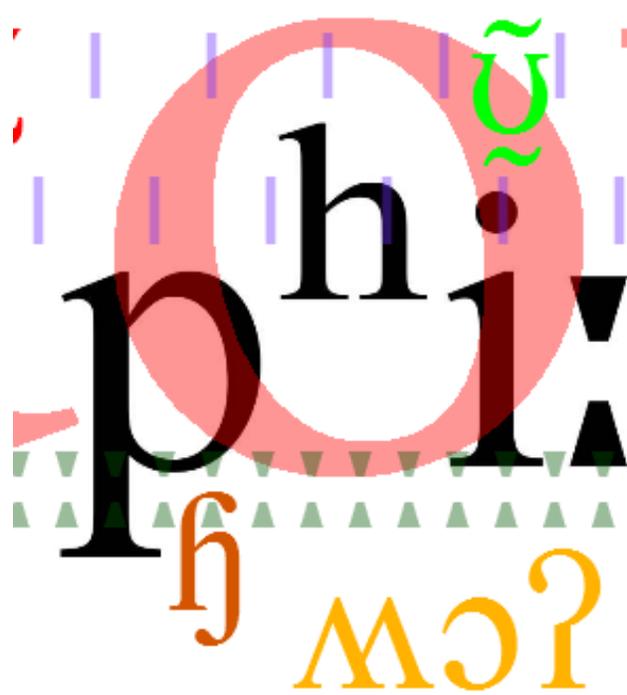


Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-SA](#)



La réalité de la géographie et de l'attachement aux territoires

- Partir à la découverte du lien humain qui nous réunit
- L'esprit européen et le combat pour la dignité
- Ce désir d'Europe
- Notre idéal républicain prônant la fraternité déclenche une porosité entre les territoires et la négation des frontières



Idéal européen

- L'Europe des territoires
- Langues
- Citoyenneté
- Enjeux mémoriels

“Les hommes oublient plus facilement la mort de leur père que la perte de leur patrimoine” (Machiavel)



Le temps de la conclusion est venu, mais que retenir ?

S'ouvrir à la culture et à la connaissance de la diversité des patrimoines,
c'est développer la capacité à aimer, et
prendre la mesure de la puissance de la fraternité.



Commission éducation et culture
Claude VIVIER LE GOT, Présidente
Karl DONERT, Vice-Président

education.culture@conference-coe.org
@EduCulture_INGO

- FEDE Fédération Européenne des Ecoles / Federation for Education in Europe
- Claude VIVIER LE GOT, Présidente
- 25, rue Drouot – 75009 Paris
- www.fede.education
- @FEDE_OING